Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13239 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 22 AOUT 1987

Bras de fer au Tchad

Les communiqués de victoire publiés par les Tchadiens après l'échec d'une nouvelle offensive libyenne pour la reconquête d'Aozou sont confirmés de source française. On estime à Paris que les combats ont été très violents, comme le donne à penser la relative discrétion des Tchadiens sur leurs pertes, mais le président Hissène Habré garde la situation en main après avoir pris le risque de porter la guerre au-delà du Tibesti, dans cette région qu'il considère comme partie intégrante de son pays.

Tout avait été fait pour dissuader le chef de l'Etat tchadien de se lancer dans cette aventure, lors de sa visite officielle à Paris en juillet, assure-t-on. Néanmoins, son initiative n'a nullement remis en question l'engagement de la France à ses côtés pour faire face à la menace libyenne. Le minuscule incident protocolaire entre M. Mitterrand et M. Giraud lors de leur visite, mercredi, à la base aérienne d'Istres, ne doit pas masquer l'essentiel : quand le chef de l'Etat déclare qu'il ne faut plus tenir le 16e parallèle « comme une donnée militaire, mais comme une donnée géographique », il est en complète identité de vues avec Matignon.

En clair, la France fournit une aide logistique au Tchad au-delà de l'ancienne « ligne rouge », considérée comme la limite de la zone d'intervention du dispositif « Epervier ». Faya-Largeau a été utilisée pour l'acheminement de cette aide ; rien n'interdit de penser que Bardaï, près de la bande d'Aozou, deviendra une place importante si le conflit doit se prolonger dans la région.

Pour le moment, les seules frictions entre Paris et N'Djamena sont dues à la lenteur avec laquelle sont examinées les demandes de matériel antichar, notamment de missiles Milan. On considère en France que les alliés tchadiens font un usage parfois abusif de ce coûteux engin, et l'on entend ajuster le volume des dons aux besoins réels. Ce marchandage est assorti parfois de petites phrases amères sur les difficultés de la cohabitation prononcées par des Tchadiens habiles à faire monter les enchères. Il ne constitue pas une nouveauté et ne paraît pas lié directement à la reconquête d'Aozou.

Si la situation actuelle est assez claire, on peut se demander ce qu'il adviendrait au cas où M. Hissène Habré, confronté à une offensive massive dans le territoire du nord, contesté, estimerait qu'un repli aurait des effets psychologiques catastrophiques et essaierait de forcer la main de la France pour se maintenir.

Ce problème de crédibilité personnelle est déjà posé au colonel Kadhafi depuis sa défaite du 8 août. Aidé peut-être par des techniciens soviétiques dans la base de Tanoua, sur la frontière, il a essayé de modifier sa stratégie en utilisant moins de chars lourds et plus de véhicules légers, appropriés au combat imposé par les Tchadiens. L'échec de ses contre-offensives peut le conduire à quelque initiative désespérée, à moins que ses troupes soient trop démoralisées pour le laisser jouer son va-tout.

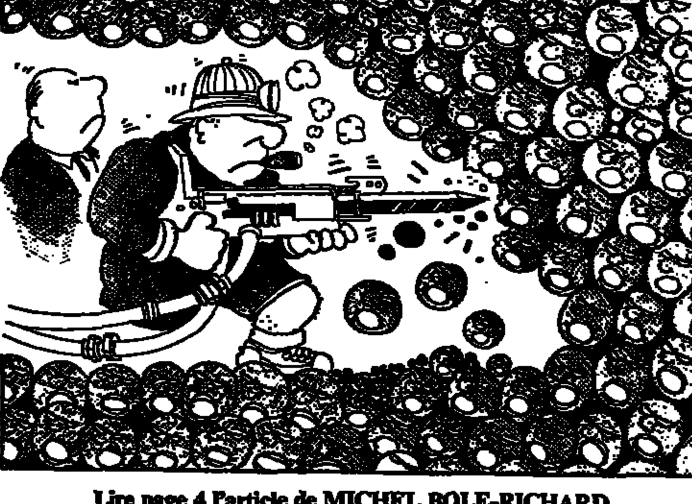
Le colonel vient de menacer la France et les Etats-Unis de « développements inattendus » en Afrique. Il présente le Tchad comme « un instrument pour la réalisation des objectifs impérialistes contre la révolution libyenne et contre le monde arabe ». Dans la mesure où elle peut mettre en question la capacité du président libyen à se maintenir au pouvoir après tant d'échecs, la guerre du Tchad a pris une nouvelle dimension.

(Lire nos informations page 4.)

Durcissement des sociétés minières

Des milliers de grévistes licenciés en Afrique du Sud

Alors que le mouvement en est à son onzième jour, les sociétés minières en Afrique du Sud durcissent nettement leur attitude à l'égard des grévistes. La plus importante d'entre elles, l'Anglo-American, a licencié, le vendredi 21 août, quelque 5 000 personnes. Des ultimatums ont été lancés par les groupes GENCOR et JCI (Johannesburg Consolidated Investments). Au total, 34 000 mineurs risquent, dans un premier temps, de faire les frais de ce raidissement, les sociétés commençant à s'inquiéter des conséquences économiques de la grève.



Lire page 4 l'article de MICHEL BOLE-RICHARD

Pouvoir d'achat, mauvais temps, visas...

Les professionnels du tourisme mécontents de la saison

Le bilan de la saison touristique estivale s'annonce très médiocre. Le secrétaire d'Etat, M. Descamps, présentera, le 3 septembre, un premier bilan statistique mais, sans attendre, les professionnels font état d'une activité ralentie, venant après l'année 1986, déjà peu brillante. Plusieurs causes expliquent cette situation : le mauvais temps, l'instauration des visas pour les étrangers non membres de la CEE et des tarifs trop élevés. Il semble aussi que certaines catastrophes de l'été (Le Grand-Bornand notamment) aient eu un effet dissuasif.

En déclarant, le mercredi 19 août à Auch, que le bilan touristique 1987 sera *« un peu meilleur qu'en 1986 »*, M. Jean-Jacques Descamps n'a pas pris un gros risque : 1986 a été une très mauvaise année (1). Mais, même en émettant un pronostic apparemment facile, le secrétaire d'Etat chargé du tourisme n'est pas certain d'avoir vu juste : interrogé le même jour à TF 1, M. Pol Caste, président de la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (FNOTSI), s'est montré, lui, particulièrement pessimiste en assurant que les professionnels étaient *« proches du mur des lamentations »*

Directeur de l'industrie touristique, M. Francesco Frangialli indique, pour sa part, que M. Descamps, qui a déjà visité soixante-dix départements, ne se fonde pour l'instant que sur *« une série d'impressions subjectives, plutôt recueillies au sud de la Loire »*, que les principales données statistiques de l'été sont en train d'être centralisées et que le secrétaire d'Etat en donnera la quintessence lors de sa conférence de presse du 3 septembre.

A la FNOTSI – qui regroupe 2 838 établissements, – on est moins laconique : pourquoi le cacher, dit-on rue Linois, 1987 sera encore une année médiocre, voire très médiocre, tourisme étranger en France et tourisme national confondus. Et les explications ne manquent pas.

Tous les effets provoqués par la crainte du terrorisme ne se sont pas dissipés.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite et l'article de ROGER CANS page 9.)

(1) En 1986, le solde positif de la balance touristique a été de 21 milliards de francs contre 30 milliards de francs en 1985. C'est la première fois depuis 1968 qu'une diminution des recettes est enregistrée d'une année sur l'autre.

L'ambassade d'Iran sous haute surveillance

Le siège de l'avenue d'Iéna

L'Iran et la France n'en finissent plus de rompre leurs relations diplomatiques depuis le 17 juillet. A Paris, le juge d'instruction Gilles Boulouque, attend toujours que M. Wahid Gordji, traducteur à l'ambassade d'Iran, se rende dans son cabinet. En représailles, les autorités iraniennes continuent d'accuser M. Paul Torri, premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, d'espionnage.

« La guerre des ambassades » entre Paris et Téhéran sombre doucement dans une triste routine. Voilà un bon mois, la France a laissé entendre que l'évacuation des missions diplomatiques des deux pays pourrait être réglée dans un délai *« de cinq à six jours »*. Plus de trente jours sont passés et onze Français, dont un nourrisson, sont toujours retenus dans les locaux de l'ambassade de France en Iran. Parallèlement, quarante diplomates et fonctionnaires iraniens campent, malgré eux, dans un hôtel particulier de l'avenue d'Iéna, à Paris, cernés par les forces de l'ordre. La « guerre des ambassades » est devenue une guerre molle dont plus personne ne sait trop comment on se sortira.

La police et la gendarmerie, à tout hasard, ont opté pour une guerre de tranchées. L'avenue d'Iéna, sur plus de 300 mètres, est interdite à la circulation, de même qu'une partie de la rue Fresnel. Si ce n'est pas un état de siège, cela y ressemble fort. Tout ce périmètre, abondamment protégé par des barrières métalliques, et surveillé en permanence par une centaine de CRS en armes, des tireurs sur les toits, un groupe de gendarmes mobiles et des policiers en civil. De part et d'autre de l'avenue, des cars de CRS garés côte à côte sont censés faire barrage à d'éventuelles « voitures suicide ». Bref, personne ne passe sinon les riverains, munis de coupe-fil.

La mobilisation est sans précédent ; la surveillance stricte, totale. Plusieurs fois par jour, des égoutiers s'assurent que les dispositions, prises « tiennent bon » et qu'aucun des diplomates et fonctionnaires iraniens n'a tenté de s'échapper par les réseaux souterrains de la Ville de Paris... Vieux réflexe de la préfecture de police. Le soir venu, de puissants projecteurs, braqués sur la façade de l'hôtel particulier, permettent aux policiers en faction de contrôler que rien ne bouge. A tour de rôle, nuit et jour, des policiers juchés sur une caisse métallique, observent par-dessus une haute grille métallique les moindres allées et venues dans la cour de l'ambassade.

Ce huis clos supporte tout de même quelques exceptions. Le chargé d'affaires iranien et son chauffeur ont l'autorisation d'habiter dans leur résidence, laquelle bénéficie des mêmes privilèges d'extraterritorialité que l'ambassade. Le scénario est immuable : tous les matins, vers 9 h 30, la Mercedes de M. Golam Reza Hadadi, encadrée par des motards, se présente devant un premier barrage de sécurité, avenue d'Iéna. Après plusieurs contrôles, le chauffeur range la voiture devant l'hôtel particulier et sort immédiatement pour ouvrir la grille de l'ambassade.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 3.)

Changements technologiques et changements du travail

De la peine à la panne

par Yves Lasfargue
Directeur d'IFG-Technologies

Vingt mille pots de yaourt perdus en moins de dix minutes ! C'est la conséquence possible d'un simple incident de fabrication dans la toute nouvelle usine BSN, inaugurée en juin 1987 à Saint-Just-Chaleyssin. En effet, avec des vitesses de production de trois ou quatre millions de produits par jour obtenues grâce à l'automatisation, tout arrêt, même très court, prend des allures de catastrophe. A Sochaux, chez Peugeot, une heure de panne du système informatisé correspondrait à la perte de cent voitures (4 millions de francs).

Emerveillés par les possibilités des « nouvelles technologies », nous n'en voyons pas toujours la fragilité. En effet, nous sommes tous sensibilisés par les risques technologiques spectaculaires mais assez rares : catastrophes dans les usines chimiques, grandes pannes de réseaux électriques ou téléphoniques, explosion de fusées, risques nucléaires, mais nous avons tendance à sous-estimer les micro-pannes quotidiennes des systèmes utilisant des technologies avancées.

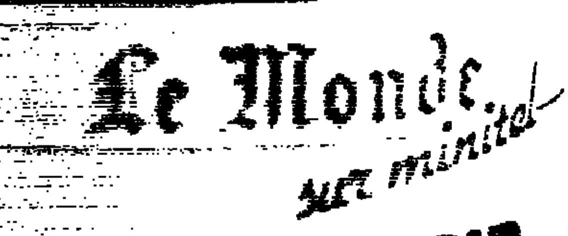
Chacun connaît aujourd'hui les limites des systèmes automatisés : plus ils sont récents, plus ils sont intégrés, c'est-à-dire que les machines dépendent de plus en plus les unes des autres. Les systèmes « hautement intégrés », genre atelier robotisé ou réseau de communication, sont fragiles, délicats et présentent des risques de pannes non négligeables du fait des inter-relations entre chaque composant ; en général, quand ils sont bien conçus, ces systèmes connaissent peu de pannes très importantes, mais, par contre, subissent des aléas fréquents et de nombreuses micro-pannes. Par exemple : défaillance dans l'alimentation en pièces à usiner, changements d'outil, réglage, poussière, erreur de logiciel... C'est ainsi que, après la grande panne du réseau Transpac (réseau des Minitel entre autres) en juin 1985, la vérification immédiate de l'ensemble des énormes programmes a permis de découvrir une vingtaine d'erreurs de logiciels qui pouvaient toutes provoquer des arrêts ultérieurs.

Cela ne doit pas nous surprendre, car il est impossible de contrôler à 100 % la qualité des programmes informatiques très complexes, base des systèmes automatisés. La conquête spatiale (intervention permanente des astronautes et des techniciens au sol) et la vie quotidienne (distributeurs de billets, guichets automatiques de banque) nous montrent les limites des systèmes automatisés : à la fois ils sont très efficaces et permettent des augmentations notables de productivité, à la fois ils demandent des dépannages continuels, souvent très courts. Il suffit de visiter le très moderne Musée des sciences et techniques de La Villette pour constater que 30 % à 40 % des équipements automatisés (jeux et audiovisuels interactifs) sont en permanence « hors service » et en attente de réparation.

L'intervention humaine, permanente et immédiate, est nécessaire si l'on veut éviter que la répétition de ces micro-pannes ne provoque un arrêt total de ces systèmes. C'est pourquoi les travaux à effectuer dans les entreprises sont en train de changer de nature : on passera, dans les prochaines années, de la civilisation de la peine (travaux physiques à effectuer) à la civilisation de la panne, où les travaux principaux sont des travaux de surveillance, de maintenance, de diagnostic, et de dépannage.

(Lire la suite page 21.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Rodin et Buren

Deux batailles autour du Palais-Royal : une statue de Rodin en 1892, les colonnes de Buren en 1986.

par Jean-Noël Jeanneney

AU jeu des concordances, la géographie offre parfois à l'histoire une joyeuse complicité. Les deux épisodes que je rapproche aujourd'hui ont pour théâtre le site du Palais-Royal, l'un au-dehors, l'autre au-dedans. Les colonnes de Daniel Buren, dont la construction a été achevée à la fin de 1986 parmi le bruit que l'on sait, sont à un jet de pierre du terre-plein où devait être érigée devant le Théâtre-Français, la statue de Balzac que la Société des gens de lettres commanda à Rodin en 1892 et qu'elle refusa en 1898. Le vacarme ne fut pas moindre.

L'affaire du *Balzac* commence en 1891 (1). Depuis longtemps, la Société des gens de lettres, dont Balzac fut le fondateur et le deuxième président, souhaitait honorer sa mémoire par une statue. La proximité du centenaire (1899) en relança l'intention. Une souscription publique fut ouverte avec succès. Le sculpteur qui avait été désigné le premier étant mort avant d'avoir abouti, Emile Zola, président de la Société, décide ses confrères, en juillet 1891, à choisir Rodin. Celui-ci accepte avec enthousiasme et se met aussitôt au travail, à la façon que dit sa biographe et amie, Judith Cladel : *« Conception foudroyante, exécution profondément concertée et inlassablement reprise. »*

Il se pénètre de l'iconographie disponible ; il voyage en Touraine en y cherchant des physionomies voisines de celles de l'écrivain. Peu à peu se précise le projet qui le conduit vers le parti que l'on connaît. Lentement. Il avait promis imprudemment la statue achevée pour janvier 1893 : 1893 se passe, puis 1894 sans que le comité de la Société des gens de lettres voie rien venir, sinon des rumeurs qui l'inquiètent, enflées par la jalousie de tel ou de tel sculpteur qui avait espéré la commande. Ne murmure-t-on pas que Rodin aurait l'intention d'installer devant la Comédie-Française un géant nu et ventripotent ? Quand des membres du comité vont voir les ébauches, ils rapportent leur horreur devant *« une masse informe, une chose sans nom, un colossal fœtus »*.

« Aberration mentale »

Et, en novembre 1894, la crise éclate. Les Gens de lettres réclament la statue dans le délai le plus bref. Ils votent même, chose absurde, une résolution exigeant de Rodin la livraison de la statue dans les vingt-quatre heures, sous peine de résiliation du contrat et mise en demeure de restituer les 10 000 francs d'acompte, plus 1 franc de dommages et intérêts ! Rodin accepte de consigner la somme en demandant en retour *« tous les délais qu*'il jugera *utiles* (2) ». La Société n'en multiplie pas moins les chicanes, et Jean Aicard, successeur de Zola à la présidence, admirateur comme lui du sculpteur, finit par démissionner avec six de ses amis.

Dans la *Justice*, Clemenceau s'indigne : *« Rodin est en retard*, nous dit-on. *Tant mieux ! C'est qu'il est difficile à satisfaire. Cherche, bon pétrisseur d'argile. Je sais que tu trouveras. Va en Touraine te pénétrer de la race. Interroge ces têtes rustiques, modèle ces crânes solides, assemble ces traits volontaires, fouille le masque énorme, fais revivre la pensée si tu peux. Tu pourras ! (...) Fais ce que tu voudras, pourvu que de la façon qu'il te plaît tu presses ton génie et le forces à se mesurer avec le génie de ton modèle. Terrible entreprise, sans doute. Mais qu'y faire ? C'est Balzac et tu es Rodin (...). Peine donc à loisir et souffre à ton aise dans l'enfantement de l'œuvre douloureuse (...) Reconnaissants, nous attendons...* (3) ».

BON gré, mal gré, on attendit. Et pendant quatre ans l'affaire du *Balzac* revient régulièrement dans l'actualité des échotiers. En mars 1898 enfin, on apprit que le plâtre était achevé et qu'il serait exposé au prochain Salon.

Dès l'inauguration, le président de la République, Félix Faure, donne le ton en tournant ostensiblement le dos à la statue. Chacun, parmi les visiteurs, réagit, proteste, approuve, tranche. La presse frémit de l'émotion des grandes querelles, celles d'*Hernani*, de *Tannhaüser*, de l'*Olympia* de Manet. Du côté des adversaires, où l'on voit dans cette statue *« l'aberration mentale de cette fin de siècle* (4) », la citation suivante, prise parmi une jonchée , dit bien le climat. Elle est due à Olivier Merson, critique d'art au *Monde illustré : « Des intellectuels qui s'imaginent connaître les arts parce qu'ils en discutent se sont répandus en phrases infinies à cette fin de prouver* urbi et orbi *(...) qu'une nullité, le néant en un mot, est une merveille accomplie, un chef-d'œuvre sans équivalent dans le présent, dans le passé... alors qu'à tout homme pourvu de bon sens il était si facile de reconnaître en ce tas de plâtre accumulé à coups de pied, à coups de poing, monument de déraison et d'impuissance, le fait d'un esprit en pleine déconfiture, ou bien si on le préfère l'acte effronté tout simplement de quelque maître ès fumisterie* (5). »

A ce point de mon récit, je ne résiste pas au plaisir de citer en rime parfaite M. Louis Pauwels sur Buren. Lui ne parle pas d'intellectuels, mais de la *« fleur des médias branchés »*. Et il écrit : *« M. Buren est, et il en tire gloire, un créateur de dérision. Mais comme toute création passe pour art depuis Dada et que le pompiérisme de notre époque accrédite ce point de vue pour aveugles, M. Buren était en situation de revendiquer le droit moral de l'artiste et d'exiger de l'Etat le parachèvement de ses néantises esthétiques* (6)... »

Retrouvons Rodin. *« Des bandes d'amis*, raconte Judith Cladel, *s'organisaient pour aller au Salon plaisanter et rire devant la statue (« le bonhomme de » neige », « la course en sac », ainsi que » la désignait Rochefort). Des journaux » dits amusants multipliaient les caricatures, les camelots vendaient des » petites masses blanches imitant un tas » de neige ou de menus sacs de farine et » surtout des figurines de plâtre, les » unes en forme de pingouins, d'autres » semblables à un phoque dressé sur la » queue, et tous aboyaient en chœur : » « Demandez le* Balzac *de Rodin ! » Un marchand d'œuvres d'art donnant un bal masqué reçut ses invités déguisés en « statue de Balzac » ; il avait fait exécuter en carton-pâte un agrandissement à sa taille de l'un des petits phoques de plâtre et, glissé dans cette carapace, il eut un succès fou* (7). »



PHOTOS ROGER-VIOLLET



En haut, le plâtre du *Balzac* de Rodin et, ci-dessous, l'artiste dans son atelier.

LA cabale est couronnée le 9 mai 1898 par la décision des Gens de lettres : ils refusent la statue. Outre le président Henri Houssaye, le comité comprend des écrivains aussi considérables que Léon Barracand, Ernest Benjamin, Louis Collas, Henri Datin, Henri Demesse, Alfred Duquet, Léonce de Larmandie, Henri Lavedan, Marc Mario, Jules Mary, Charles de Mouy, François de Nion, Georges Pradel, Jean Rameau, Raoul de Saint-Arroman (on pense au premier acte de *Cyrano : « Tous ces noms dont pas un ne mourra, que c'est beau ! »).*

En face, les amis de Rodin se mobilisent. Une pétition est signée, entre autres, par Eugène Carrière, Gustave Geffroy, Octave Mirbeau, Francis de Pressensé, Toulouse-Lautrec... Et une nouvelle souscription est lancée pour réunir les 30 000 francs nécessaires à l'achat. Mais Rodin, qui vers ce temps-là vit la fin de sa passion pour Camille Claudel, redoute d'être entraîné dans des querelles qu'il ne maîtriserait pas. *« Comment voulez-vous*, dit-il à son ami Mathias Mohrardt qui est l'âme de la résistance, *que j'ajoute encore aux difficultés que j'éprouve ? La lutte pour la sculpture prend tout mon temps et toutes mes forces et je n'arrive même pas à en triompher* (8) ! » Et il annonce qu'il ne vendra son œuvre à personne, que *« soucieux avant tout de sa dignité d'artiste »*, il le retire du Salon pour l'installer chez lui, dans sa nouvelle villa de Meudon.

On songe à la réaction de Jean Dubuffet naguère : la régie Renault lui avait commandé son Salon d'été pour Boulogne-Billancourt, puis n'en avait plus voulu. Dubuffet poussa jusqu'à son terme un long procès, finit par le gagner, et alors publia un communiqué bref dans lequel il disait qu'il avait *« intenté cette action pour des raisons de principe »*, mais qu'*« une œuvre* [était] *faite pour être aimée »* et qu'il n'avait pas *« l'intention de l'imposer à des gens qui ne l'* [aimaient] *pas* (9)... ».

Le « Balzac » de Falguière

Le *Balzac* ne fut pas coulé dans le bronze avant la mort de Rodin. La statue commandée à Falguière, en remplacement de la sienne, par la Société des gens de lettres fut inaugurée en 1902 non pas au Palais-Royal, mais à l'intersection de l'avenue de Friedland et de la rue Balzac. Ce jour-là, Rodin, perdu dans la foule, fut reconnu et salué par une longue ovation... Mais c'est le 1er juillet 1939 seulement que son *Balzac* à lui fut érigé au carrefour du boulevard Raspail et du boulevard du Montparnasse.

QUAND François Léotard, ministre de la culture, prit finalement, le 5 mai 1986, la décision de laisser s'achever les colonnes que son prédécesseur, Jack Lang, avait commandées à Buren en juin 1985, et cela quel que fût le peu de goût qu'il éprouvât personnellement pour le projet (10), il fit valoir deux arguments : la continuité de l'Etat et l'obligation d'achèvement d'une œuvre en raison du droit moral de l'artiste. Ainsi se dessinent les limites des pouvoirs du maître d'ouvrage : son rôle ne pouvait être que de déclic initial.

A propos du *Balzac*, Clemenceau écrivait en 1894 : *« Il faut que le comité* [des Gens de lettre] *ne se méprenne pas sur son rôle. Ce qu'on attend de lui, ce qu'il nous doit, c'est une statue de Balzac, une vraie statue ; il a recueilli l'argent, il a fait la commande et il s'est acquitté à la satisfaction générale de la partie la plus délicate de sa tâche, le choix du statuaire.* » Donc, à présent, il ne lui reste qu'à *« attendre comme nous-mêmes que Rodin ait exécuté l'œuvre qu'il jugera digne de lui* (11) ».

Ensuite, est libre le jugement de chacun – mais le débat se complique quand il s'agit d'apprécier non seulement l'œuvre en elle-même, mais sa rencontre avec ce qu'elle veut servir : le grand homme à honorer, l'environnement à embellir. A cet égard, les adversaires de Rodin se manifestent à la commission des beaux-arts du conseil municipal de Paris en 1898. La Ville avait donné son accord pour l'emplacement. Rodin, préparant sa statue, était venu longuement étudier sous tous les angles le lieu auquel elle était destinée, et c'est pour lui qu'il l'avait conçue. Mais précisément, parce qu'il s'agit de cet endroit, les représentants élus des Parisiens marquent une répugnance particulière à permettre que ce *Balzac*-ci y soit installé. Avec, comme pour Buren, cette variante des polémiques : *« Nous n'avons rien contre l'œuvre, mais l'installer là est insupportable parce qu'elle jure avec le site... »*

Au surplus, dans le cas de Rodin, ces contestations ne touchent pas seulement l'injure faite au décor urbain. On l'accuse aussi d'infidélité au modèle, c'est-à-dire à l'idée que l'on s'en fait. Quand les représentants des Gens de lettres viennent voir le premier état de la statue, en 1894, ils éclatent de rire et l'un d'eux s'écrie : *« Eh bien ! mon cher maître, ce n'est pas Balzac, c'est Quasimodo que vous nous avez bâti...* » Et en 1898, la Société justifie sa décision dans ces termes explicites : *« Le comité a le devoir et le regret de protester contre l'ébauche que M. Rodin expose au Salon et dans laquelle il se refuse à reconnaître la statue de Balzac.* » Le monument que Falguière fit ensuite et que le comité agréa avec satisfaction précise par contraste ce qu'il signifiait ainsi : c'est un gros homme en redingote, assis sur une banquette, un bon bourgeois louis-philippard sortant du bain. Une révérence affichée pour l'apparence d'un modèle, au lieu d'un *« dialogue vrai »* : celui que Severine, qui défendit vaillamment Rodin, réclamait à l'époque, persuadée que si Balzac revenait, il *« remercierait son pair en gloire d'avoir bien voulu se charger de perpétuer son souvenir à travers les âges »* et réclamant par conséquent *« qu'on les laissât s'expliquer entre eux, à égalité* (12) ! ».

SUR le principe même de telles rencontres, d'une époque à l'autre, sur cette très particulière « concordance des temps », comment ne pas prendre parti ? Faut-il donc interdire à tout Buren, par principe et pour toujours, de « dialoguer » avec le Palais-Royal, à tout Pei de « dialoguer » avec le Louvre ? Buren naguère, comme Rodin jadis, s'affirmait fidèle en profondeur aux personnages et aux sites qu'il abordait avec révérence. Buren se défendant d'avoir été jamais tenté par l'ironie ou la dérision (13) est aussi clair que Rodin l'était en son temps, quand il réagissait avec colère contre ce thème de la presse hostile selon quoi il aurait voulu délibérément *« se payer la tête du public »* (14).

Mais c'est inutilement que l'un et l'autre opposent ce sérieux aux convictions de leurs adversaires. Ici s'affrontent les esprits portés à défendre la tradition et ceux qui guettent les fécondités de l'avant-garde. Par quoi on glisse bientôt jusqu'à la politique même.

Ce n'est plus seulement la bataille éternelle des anciens et des modernes, des académiques qui rassurent et des innovateurs qui bousculent, des tenants imperturbables du patrimoine bien classifié et des zélateurs de l'inédit à tous risques, renforcés par les gogos éperdus qu'obsède la crainte de rater le train suivant. C'est aussi l'affrontement, politiquement, de la conservation et du mouvement : un affrontement qui certes se produit souvent à l'intérieur même des têtes et qui, dans le cas de Rodin comme dans le cas de Buren, souffre beaucoup de comportements « aberrants » par rapport aux affiliations ordinaires (se rappelle-t-on que, au rebours du *Figaro*, *le Quotidien de Paris* demanda clairement que les colonnes de Buren fussent achevées ?). Et pourtant...

Sortant du Salon, Jules Claretie observe dans *le Temps* du 5 mai 1898 : *« On se passionne beaucoup plus pour ou contre le* Balzac *de Rodin que pour les députés du 8 mai* [les élections législatives à venir trois jours plus tard] *et cette statue vierge d'affiches provoque autour d'elle plus d'attroupements et de tumultes que celles où l'on a placardé des professions de foi. Avant peu, il faudra être pour ou contre Rodin, comme il a fallu être pour ou contre Esterhazy. »*

Les passions à l'œuvre

L'« AFFAIRE Dreyfus colore toute la querelle du *Balzac*. C'est en janvier que le plus chaud défenseur de Rodin, Emile Zola, a publié *« J'accuse »* dans *l'Aurore* ; or Rodin résiste des quatre fers à tout embrigadement et s'inquiète ouvertement de constater que la plupart des souscripteurs nouveaux sont des dreyfusistes affichés. De fait Mohrardt raconte que Charles Maurras, sollicité, explique pour se dérober que la plupart des signataires *« n'ont aucun respect pour les autorités »*. C'est en vain que Rodin se débat pour échapper à la politique, en vain qu'il sollicite des personnalités antidreyfusistes de s'adjoindre à la liste. Trop tard ! Forain ? ses caricatures fustigent la statue. Rochefort ? il la brocarde avec hargne. Dans le même temps l'effet, en face, est désastreux. *« Mon cher confrère*, écrit Georges Clemenceau à Mohrardt, *M. Rodin ayant exprimé à un rédacteur de* l'Aurore *sa crainte de voir un trop grand nombre d'amis de Zola souscrire pour la statue de Balzac, je vous prie de retirer mon nom de la liste qui est entre vos mains. »*

Dans le cas de Rodin et dans le cas de Buren, les même passions sont à l'œuvre. On put lire en 1898 dans la presse que le *Balzac* était dangereux pour la société même et que cette statue dissuaderait, chose horrible à dire, les Français de payer leurs impôts. Un vieux communard passé à droite alla jusqu'à proposer en conséquence que Rodin et ses partisans fussent fusillés et noyés (15). Mais 1986, c'est le temps où tous les trois jours une dame âgée, bien mise, vient déposer sur la palissade qui entoure au Palais-Royal les travaux préparant les colonnes une pancarte en carton portant ces mots : *« Jack Lang, sale juif, rend-nous nos sous »*, où un journaliste du *Monde* entend un visiteur proclamer haut et fort : *« Il ne peut y avoir qu'un juif ou un nègre pour comprendre cette horreur »* et un autre s'écrier : *« Evidemment il n'y a que des bougnoules pour travailler ici : ça ne profite même pas aux Français ! »*

(1) J'utilise surtout Judith Cladel, « Rodin, l'affaire du Balzac », *la Revue de France*, 1935, pp. 509-537 et pp. 697-722, repris dans sa biographie, *Rodin, sa vie glorieuse, sa vie inconnue*, Paris, Bernard Grasset, 1936. La biographie la plus récente est celle de Bernard Champigneulle, *Rodin*, Paris, 1967. Précieux également, le catalogue de l'exposition « Rodin et Balzac » à l'université Stanford au printemps de 1973, par Albert Elsen, Stephen C. McGough et Steven H. Wander, Beverly Hills, California. (Je remercie Mme Hélène Pinet, du musée Rodin, pour l'aide qu'elle m'a apportée.)

(2) Lettres de Rodin à Jean Aicard, 12-13-14 novembre 1894, *Correspondance de Rodin*, t. I, 1860-1899, Paris, Editions du musée Rodin, p. 146.

(3) *La Justice*, 12 novembre 1894.

(4) *Le Gaulois*, 3 mai 1898, cité par Stephen C. McGough, *op. cit.*, p. 60.

(5) Cité par Judith Cladel, art. cité, p. 698.

(6) *Le Figaro magazine*, 10 mai 1986.

(7) Judith Cladel, art. cité, p. 700.

(8) Mathias Mohrardt, « La bataille du *Balzac* », Mercure de France, 15 décembre 1934.

(9) Cf. le témoignage de Georges Kiejman, *le Monde*, 5 mai 1986.

(10) *« Paul Guimard, pince-sans-rire, menaça un jour de juin de venir au bureau en costume rayé noir et blanc, façon colonne de Buren : « C'est formidable, dit-il. Les colonnes de Buren, Léotard et Chirac disent partout qu'elles sont absolument ignobles, qu'elles dénaturent la cour du Palais-Royal, qu'elles polluent l'environnement par leur laideur. Et ils les gardent ! La Haute Autorité, chacun dit partout qu'elle a été formidable : et on s'en débarrasse ! Je veux être traité aussi bien qu'une colonne de Buren... »* (Michèle Cotta, *les Miroirs de Jupiter*, Paris, Fayard, 1986, p. 274.)

(11) *La Justice*, 12 novembre 1894.

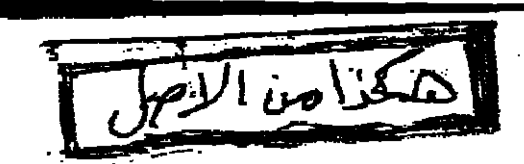
(12) Séverine, « Auguste Rodin », *le Journal*, 10 novembre 1894.

(13) Cf. l'interview donnée par Buren à Emmanuel de Roux, *le Monde*, 4-5 mai 1986.

(14) Cf. McGough, *op. cit.*, *p. 61.*

(15) Arsène Alexandre, le Balzac *de Rodin*, Paris, 1898, cité par McGough, p. 61.

Prochain article : Les funérailles d'Hugo et de Sartre



هكذا من الأصل

La guerre du Golfe et la tension entre l'Iran et les pays occidentaux

L'Iran reconnaît avoir mouillé des mines dans ses eaux territoriales

Téhéran a reconnu pour la première fois, le jeudi 20 août, avoir mouillé des mines dans le Golfe, mais pour préciser que celles-ci ne l'avaient été que dans les eaux territoriales iraniennes à des fins défensives et nier en avoir déposé dans les eaux internationales. Un porte-parole militaire iranien a ainsi estimé *« tout naturel »* que l'Iran ait recours aux mines pour interdire les voies d'accès à ses installations. Parallèlement, Téhéran a affirmé que, après avoir déminé le détroit d'Ormuz et y avoir fait exploser quatre mines, ses unités navales allaient poursuivre leur mission dans le sud du Golfe.

Le convoi de trois pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis et son escorte américaine, qui avaient traversé le détroit d'Ormuz dans la nuit de mardi à mercredi, ont dû, de leur côté, interrompre leur voyage vers Koweït jeudi et marquer une pause dans le centre du Golfe en raison du mauvais temps qui rend aléatoire les opérations de déminage sur sa route.

Sur le terrain diplomatique, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a reçu du Conseil de sécurité les directives nécessaires à sa mission dans le conflit irano-irakien, à quelques jours des entretiens qu'il doit avoir avec le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohammad Larijani.

A La Haye, les représentants des sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui ont tenu jeudi une réunion extraordinaire sur le Golfe, se sont déclarés d'accord pour reconnaître que *« les intérêts vitaux de l'Europe »* exigeaient une garantie permanente de liberté de navigation dans le Golfe, tout en évitant soigneusement de décider une quelconque mesure concrète. La question de l'envoi éventuel de dragueurs de mines n'a pas été évoquée, ont indiqué des officiels de l'UEO. Si la France et la Grande-Bretagne ont envoyé de tels navires dans le Golfe, d'autres pays, comme les Pays-Bas, ont clairement fait savoir qu'ils n'envisageraient une semblable initiative que dans le cadre d'une force multilatérale, ce à quoi se refusent Londres et Paris. – *(AFP, Reuter.)*

Le dragage : les limites de la technologie

Munis des équipements – français – les plus perfectionnés, les sept dragueurs-chasseurs de mines britanniques et français qui ont quitté lundi 17 août leurs ports d'attache européens pour rejoindre les eaux minées de la région du Golfe risquent, en fin de compte, de devoir se fier plus souvent à la bonne vue de leur vigie qu'à la haute technologie dont ils sont abondamment pourvus.

Il semble en effet que, jusqu'à présent, la plupart des mines mouillées dans le Golfe et, plus récemment, en mer d'Oman – engins qui ont endommagé six navires marchands et en ont détruit un septième en trois mois – soient des mines des plus archaïques, repérables à vue, car flottant à la surface de l'eau.

Or les « yeux » des chasseurs de mines français et britanniques, qui utilisent des systèmes identiques, se trouvent sous leur coque. Il s'agit de sonars de plus en plus perfectionnés permettant de fournir une image précise des objets sous-marins à partir de faisceaux de sons projetés sous la mer. Un système semblable à celui qui équipe le sonar acoustique remorqué (SAR) du navire océanographique *Suroît* et qui, pouvant descendre jusqu'à 6 000 mètres de profondeur, a dressé une image complète de l'épave du *Titanic*.

Une fois la mine détectée sous l'eau à l'aide d'un sonar fixé à la coque ou remorqué – ce qui permet de « fouiller » plus profond, – l'équipage d'un dragueur a alors la possibilité d'envoyer soit des plongeurs, soit un poison auto-propulsé (PAP), sorte de robot télécommandé doté de caméras de télévision.

« Si ce sont des mines à orins [flottant entre deux eaux au bout d'un câble relié à un lest], *on coupera le câble et on tirera sur la mine une fois celle-ci en surface, ou le PAP déposera une charge à côté de la mine de fond pour la faire sauter »*, explique un spécialiste des sonars chez Thomson-CSF-Cintra activités sous-marines, M. Claude Michel, cité par l'AFP. Cette société est l'un des principaux fournisseurs en sonars des marines de guerre dans le monde entier et a équipé, précise M. Michel, *« quatre-vingts chasseurs de mines, à raison de 15 à 50 millions de francs par équipement, selon leurs capacités techniques »*.

Des engins rudimentaires

Les mines profondes, activées magnétiquement ou par le bruit ou encore par les différences de pression créées par le déplacement d'eau que produit le passage d'un navire, ont toutes les chances de ne pas former l'essentiel de ce à quoi seront confrontés les dragueurs dans le Golfe, de l'avis d'experts militaires.

Les marins français et britanniques risquent d'avoir principalement à traiter des engins flottants rudimentaires, explosant au contact. Ces mines, hérissées de petites antennes, dont la technologie date pratiquement de la première guerre mondiale, ont prouvé au cours des derniers mois leur efficacité meurtrière. Elles ont, récemment encore, coûté la vie à six marins en mer d'Oman ainsi qu'à un officier saoudien dans le Golfe, tué alors qu'il tentait d'en neutraliser une d'un peu trop près.

Toutefois, les usines iraniennes d'armement produiraient actuellement des mines acoustiques et magnétiques, s'ajoutant aux traditionnelles mines de contact, selon l'hebdomadaire britannique *Jane's Weekly*, spécialisé dans les questions d'armement.

Le *Jane's* écrit que de telles mines viennent d'être découvertes dans les eaux du Golfe et attribue leur fabrication à l'Iran.

Actuellement, en attendant l'arrivée des navires français et britanniques, qui ont à parcourir quelque 8 000 milles marins à une vitesse d'environ 12 nœuds (22 km/h), les seuls chasseurs de mines en fonction dans le Golfe – outre des unités iraniennes reconverties, dont Téhéran a affirmé qu'elles avaient pour mission de nettoyer les eaux de la région – sont les hélicoptères américains du *Guadalcanal*.

Dans leur cas, point de poisson autopropulsé, mais un ratissage par les câbles traînant dans l'eau et permettant une détection par sonar, puis une destruction éventuelle des mines par l'envoi d'ondes acoustiques ou magnétiques les faisant exploser avant le passage des navires.

Washington rejette l'offre de Téhéran portant sur un échange des otages occidentaux contre des chiites détenus

Les Etats-Unis ont catégoriquement rejeté, le jeudi 20 août, l'offre du président du Parlement iranien, M. Hashemi Rafsandjani, d'intervenir auprès des ravisseurs des otages occidentaux au Liban afin d'obtenir un échange entre ces derniers et les chiites détenus en Israël, au Liban du sud et au Koweït. Ecartant toute possibilité de « transaction » à propos des otages, les Etats-Unis ont exclu toute *« pression »* sur leurs alliés. Les dirigeants israéliens se sont, quant à eux, montrés plus réservés, affirmant leur intention d'étudier la proposition iranienne.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Nous n'avons pas l'habitude de commenter publiquement le sort des otages. » Les officiels israéliens n'ont pas été loquaces après les déclarations du président du Parlement iranien, M. Hashemi Rafsandjani, proposant un échange des otages occidentaux contre des chiites détenus au Liban du sud. Mais cette discrétion ne signifie pas que les Israéliens n'accordent aucun intérêt aux propos du président du Parlement iranien. Interrogé à ce sujet à son retour de Roumanie, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a en effet indiqué : *« Nous étudierons cette proposition. Israël n'a pas de politique définie en ce qui concerne les échanges de prisonniers. Nous considérons chaque affaire comme un cas d'espèce. »*

En fait, les Israéliens peuvent d'autant moins se désintéresser des propos de M. Rafsandjani qu'ils cherchent depuis des mois à parvenir à un accord avec les organisations chiites au Liban dans l'espoir de récupérer trois soldats prisonniers. Il s'agit du navigateur de l'avion qui a été abattu dans la région de Tyr en octobre dernier, qui serait entre les mains du mouvement Amal, et des deux soldats disparus l'année dernière au Liban du sud, qui, eux, seraient détenus par les ezbollahs.

A la fin du mois dernier, des informations en provenance du Liban avaient fait état de pressions exercées par Israël pour convaincre les dirigeants chiites d'accepter un marché. Ces pressions auraient pris la forme d'un blocus partiel des ports qui servent de voies d'approvisionnement à la population chiite du Liban Selon la presse de Beyrouth, l'officier de liaison de Tsahal et de l'ALS (l'armée du Liban sud), le général David Agmon, aurait rendu visite au village d'Aïnata, dans la zone de sécurité, aux membres de la famille du cheikh Fadlallah, un des chefs spirituels des hezbollahs. Il aurait proposé de relâcher deux cent-cinquante chiites libanais détenus par l'ALS dans la prison de Khiam en échange des trois soldats israéliens détenus par les organisations chiites. L'information n'avait pas été confirmée à Jérusalem, mais elle n'avait pas non plus été démentie. En réalité, rien ne prouve que les Israéliens soient prêts à un marchandage international sur un échange de prisonniers. Il n'empêche que après les propos du président du Parlement iranien, M. Rafsandjani, une source militaire a tenu à faire savoir que *« ceux qui veulent parvenir à un échange de prisonniers avec Israël savent qu'ils doivent nécessairement négocier avec Israël »*.

(Intérim.)

Le siège de l'avenue d'Iéna

(Suite de la première page.)

M. Hadadi peut alors descendre du véhicule, bien droit, et se diriger vers l'entrée de la mission, sans un regard pour l'environnement. Tous les soirs, vers 18 heures, le même petit cérémonial a lieu en sens inverse.

Le chauffeur de l'ambassade apporte une bouffée d'air frais à ses camarades en leur livrant un jeu des quotidiens nationaux. C'est presque tout même si, de temps à autre, sous le regard soupçonneux de la police française, il décharge du coffre de la voiture des articles, comme plusieurs dizaines de rouleaux de papier, genre essuie-tout.



Pour le reste, un troisième Iranien, faisant fonction de portier, assure la liaison minimum avec l'extérieur. L'enlèvement des ordures relève ainsi d'une autorisation spéciale. Toutes les semaines, les services de propreté de la Ville de Paris envoient un camion à proximité de l'ambassade. Le chargement des sacs poubelle est alors soigneusement surveillé et ledit chargement aussitôt convoyé dans Paris par des policiers en civil, et probablement examiné dans un endroit calme.

Une énigme au menu

Les repas fournis, deux fois par jour, par le restaurant de la Maison de l'Iran à l'ambassade – en accord avec les autorités françaises – n'échappent pas au contrôle de la police. Deux fonctionnaires de la Direction de la surveillance du territoire (DST) observent la confection des plats chez ce traiteur, avenue des Champs-Elysées, afin de s'assurer qu'il ne s'y glisse aucun message. Une fois cuits, les *shelokabab barg* (brochette de bœuf) et autres *djoudjeh kabab* (brochettes de poulet) sont enfournés dans une petite camionnette et transportés rapidement avenue d'Iéna, sous escorte.

Comme rien n'est simple, cette restauration, agrémentée de yaourts, de fruits, de confiture et de toutes sortes de boissons non alcoolisées, a été l'occasion d'un léger contentieux financier, dont seul le Quai d'Orsay connaît toutes les données, et d'une petite énigme.

Fin juillet, la Maison de l'Iran a adressé aux services du protocole du ministère des affaires étrangères une facture de 55 427 francs en règlement des repas et petits déjeuners livrés à l'ambassade, du 17 au 23 juillet. On se contente de faire observer, au Quai d'Orsay, que cette facture, si elle est bien parvenue aux services du protocole, n'y est pas restée. De fait, après négociation, l'ambassade d'Iran a finalement remis à son traiteur un chèque d'un montant de 80 000 francs, le 30 juillet, couvrant les frais de restauration du 17 au 30 juillet.

L'énigme, elle, demeure. L'ambassade se fait systématiquement livrer quarante-cinq repas pour quarante personnes. De mauvais esprits pensent que les Iraniens cherchent ainsi à induire en erreur les autorités françaises sur leur nombre réel à l'intérieur de la mission diplomatique. Mais l'argument semble spécieux. Paris et Téhéran se sont mis d'accord afin de permettre à toutes les femmes de quitter l'ambassade dont les locaux seraient, entre parenthèses, « écoutés » par une équipe de spécialistes installés dans l'immeuble résidentiel voisin.

Drapeau en berne

Il reste que l'enlisement est patent et que M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, pourrait répéter aujourd'hui ce qu'il disait le 24 juillet : *« La normalisation avec l'Iran est en léthargie. »* Alors que, depuis début août, le drapeau italien flotte sur l'ambassade de France à Téhéran et qu'une plaque indique, en italien et en persan, *« ambassade d'Italie – section des intérêts français »*, le drapeau iranien, en berne en raison des événements qui ont eu lieu à La Mecque, n'a toujours pas été amené au profit des couleurs pakistanaises. *« La situation est extraordinairement floue »*, résume un diplomate. On ne saurait mieux dire.

Depuis la mi-juillet, l'ambassade vit recluse à l'abri de volets clos. Après qu'une équipe de télévision a réussi à filmer plusieurs diplomates, dont M. Wahid Gordji, au cours d'une promenade dans le parc de l'ambassade, ce dernier semble même avoir renoncé à ces quelques pas à l'air libre. Au téléphone, le personnel diplomatique se refuse à toute conversation et se borne à préciser que *« l'ambassade est officiellement fermée »* et que – *« non, malheureusement »*, – on ne peut entrer en contact avec M. Gordji.

Cette inertie n'a finalement été rompue que par l'irruption sur la scène médiatique, les 14 et 15 août, de Me Jacques Vergès, assurant avoir *« été contacté par des amis de M. Gordji »*. Le message de l'avocat, à défaut d'être juridiquement limpide, est simple : selon lui, M. Gordji bénéficierait de privilèges et immunités diplomatiques et n'a aucune raison d'accepter d'être interrogé par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé des dossiers des différents attentats commis dans la région parisienne en 1986. Est-ce un signe de Téhéran ? La réaffirmation de la position iranienne ? Ou une tentative solitaire ? Le Quai d'Orsay, en tout cas, a pris garde de ne pas répondre directement à Me Vergès, en se contentant de rappeler les termes de ses déclarations antérieures.

L'intermède a tourné court. Rien n'a changé. La France et l'Iran n'arrivent pas à rompre leurs relations diplomatiques. Comme s'il était difficile, voire impossible, de trancher des liens, quand bien même ils sont on ne peut plus envenimés. Il est rare, très rare, que la France décide de rompre ses relations diplomatiques avec un pays. Mais il est encore plus rare que l'Iran s'y résolve. C'est affaire de tradition, de culture.

Téhéran et Bagdad peuvent bien s'entre-déchirer devant Bassorah, comptabiliser leurs martyrs, ourdir des rancunes et des haines éternelles : leurs ambassadeurs restent en poste, lettres de créance en poche. Rompre ne se fait pas, vraisemblablement pour nourrir cette illusion que l'on a toujours quelque chose à se dire.

Paris et Téhéran, aujourd'hui, en sont donc à discuter lentement – par le truchement respectif de Rome et d'Islamabad – de la « normalisation » de leur rupture...

LAURENT GREILSAMER.

Asie

Les Philippines et le remboursement de la dette extérieure

L'intransigeance d'une banque américaine a suscité la colère de la classe politique

MANILLE
de notre correspondant

A l'origine de la remise en cause, par le gouvernement philippin, de l'ensemble du rééchelonnement de la dette extérieure du pays (28,5 milliards de dollars), il y avait un petit conflit entre l'Etat et cinq banques étrangères (1) portant sur la garantie d'une dette de 30 millions de dollars. Erreurs et malentendus ont provoqué la crise.

Au début, c'était comme disent les Anglais, *« une enquête dans une tasse de thé »*. Une suite de maladresses ont débouché sur un véritable cyclone. A vrai dire, avant que l'affaire ne devienne publique, on s'empoignait dans les coulisses depuis longtemps.

Depuis le 18 mai 1985, plus précisément, jour où l'ancien premier ministre César Virata a signé un document (« Letter of Undertaking ») par lequel le gouvernement philippin s'engageait à *« maintenir en vie »* l'organisme contrôlant le monopole de la production, commerce et distribution d'engrais chimiques, la Philippine Planters Incorporated (PPI). Cet organisme, qui donnait déjà de la bande de façon inquiétante et menaçait de sombrer irrémédiablement, était étrangement bâtard.

Parti d'une initiative privée, œuvre de M. Alfredo Montelibano SR, « Crony » de l'ancien président Marcos, et à laquelle le consortium étranger avait participé à raison de 56,6 millions de dollars, la PPI avait été reprise par une « fondation publique », en conséquence de quoi l'ensemble de son conseil d'administration avait été nommé par le gouvernement du président déchu. Déjà donc, la frontière entre « dette publique » et « dette privée » était devenue floue, mais les banques créditrices étaient néanmoins, disent-elles, satisfaites du sérieux de M. Virata qui garantissait au nom du gouvernement ce portefeuille en danger.

Restructuration démocratique

La « révolution de février 1986 » a chamboulé les prévisions de plus d'un mais, dans le cas précis, la position de la PPI, en première ligne dans le collimateur de la nouvelle administration, a été affaiblie encore plus lorsque Mme Aquino annonça une plus grande libéralisation des importations.

L'organisme se retrouva tout simplement en position de cessation de paiements et les banques, il va sans dire, s'inquiétèrent. Au terme d'un plan de refinancement particulièrement compliqué, le gouvernement philippin se contenta de garantir le remboursement de 30 millions des 56,6 millions *« engouffrés »*. *« C'était mieux que de tout perdre »* se consola un banquier

En juillet, à quelques jours de la fin du « régime provisoire » sous lequel vivaient les Philippins avant l'ouverture du nouveau Parlement, le ministre des finances de Mme Aquino, M. Jaime Ongpin, prit sur lui de faire signer par la présidente un décret débloquant un « paiement de compromis » de 620 millions de pesos (un peso = 0,30 FF). L'affaire semblait résolue.

C'était compter sans l'intransigeance de la Manufacturers Hanover Trust (Mantrust) américaine qui, minoritaire dans la PPI, n'en restait pas moins chef de file des quelque quatre cent quatre-vingt-trois banques étrangères créditrices de l'ensemble de la dette commerciale de l'archipel. Pour cette dernière en effet, la signature présidentielle au bas d'un tel décret n'était pas suffisant. Mantrust arguait qu'un décret pouvait être abrogé par les nouveaux parlementaires. Ces derniers se promettaient en effet de prendre très au sérieux leurs devoirs, afin de faire honneur à la restructuration démocratique ». (Mantrust et compagnie tentèrent le « forcing » et insistèrent pour que le gouvernement philippin s'engage par écrit et de façon irrévocable sur le respect de la dette PPI. Faute de quoi les banques s'abstiendraient de signer l'accord de rééchelonnement de la dette générale en novembre et iraient jusqu'à priver la République de Mme Aquino de son accès aux crédits commerciaux, cruciaux pour la survie économique de son pays.

Naïveté, hypocrisie...

Arriva ce qui devait arriver. Mme Aquino vit « chantage et insulte » là où effectivement « chantage et injure » (en privé, les banques l'admettent) il y avait. Le 27 juillet, jour de l'inauguration du nouveau Parlement, la présidente délivra un discours incendiaire à l'égard des « nobles de la finance étrangère ».

Le discours présidentiel ouvrit toutes les vannes des flots d'un nationalisme à demi retenu. Saisissant la balle au bond, les parlementaires entamèrent un processus au bout duquel certains entrevoient soit une répudiation sélective de la dette, soit un « plafond type Pérou » (remboursements liés en pourcentage aux exportations), sur le service de la dette... Toute les autres priorités du pays, comme la réforme agraire, sont passées au second plan. Aujourd'hui, les deux Chambres du Parlement philippin convoquent témoins à charge et parcourent des montagnes de dossiers que beaucoup auraient préféré voir oubliés.

Entre-temps, selon le milieu bancaire, la Mantrust serait revenu, unilatéralement sur sa position. Ainsi les autres banques du consortium PPI, dont la britannique Barclays – chef de file dans la cas PPI – se retrouvent-elles seules face à la colère philippine.

En marge des tonitruantes déclarations parlementaires, le travail de « lobbying » a repris dans les coulisses. Si les banques espèrent que le pire pourra être évité, on ne cache pas une irritation d'autant plus vive que les établissements bancaires sont normalement formés de gens habitués à la discrétion. Ainsi la déposition de M. Virata, lundi 17 juillet, devant la Chambre basse, aurait été le summum d'un mélange « de naïveté, d'hypocrisie et d'inconscience... ».

Les créditeurs des Philippins se déclarent particulièrement outrés que *« Cory attise le feu* (du nationalisem) *et rejette le blâme* (pour la dette) *sur le dos des banques étrangères »*. En attendant le retour souhaité de la sérénité, les débats parlementaires promettent quelques beaux feux d'artifice.

M. Virata, aujourd'hui conseiller auprès de la Banque mondiale, n'a pas hésité à dénoncer à la fois ces banques qui seraient intervenues aux Philippines « avec les mains sales (de pots-de-vin) » et ces politiciens proches de Mme Aquino assis sur les bancs de ses accusateurs qui auraient naguère eux aussi puisé des fonds dans les coffres publics, et auraient depuis *« omis de rembourser »*.

KIM GORDON BATES.

(1) Manufacturers Hanover Trust, Citibank, Lloyds, Barclays, Société générale.

Satisfaction à Pékin et à Moscou à l'issue de la deuxième session des pourparlers frontaliers

PÉKIN
de notre correspondant

Chinois et Soviétiques sont satisfaits du déroulement de la seconde session des pourparlers frontaliers qui vient de s'achever à Pékin. Reprises au début de l'année, après neuf ans d'interruption, ces conversations entre les vice-ministres des affaires étrangères, M. Qian Qichen et M. Rogatchev, ont permis de résoudre les *« problèmes de principe »*. Un groupe d'experts se réunira d'ici à la prochaine session, dont la date n'a pas été fixée, pour parvenir à une conception commune du tracé de la frontière. C'est ce qu'ont déclaré les deux négociateurs avant le retour à Moscou, le vendredi 21 août, de M. Rogatchev. Ce dernier avait auparavant été reçu par M. Wu Xueqian, le chef de la diplomatie chinoise. On vient par ailleurs d'apprendre que l'ambassadeur chinois au Kremlin, M. Li Zewang, en poste depuis février 1985, va être remplacé par M. Yu Hongliang. Spécialiste d'Europe de l'Est, M. Yu a été diplomate à Moscou avant d'être ambassadeur à Varsovie et à Bucarest. *(Nos dernières éditions.)*

A Vladivostok, il y a un an, M. Gorbatchev avait accepté le principe du tracé de la frontière au milieu du chenal principal des fleuves séparant les deux pays, l'Amour et l'Oussouri. La frontière terrestre devrait être délimitée en suivant les traités existants, Pékin reconnaissant ainsi, *de facto*, les « traités inégaux » dénoncés par Mao Zedong. La principale pierre d'achoppement demeure le secteur de Khabarovsk, où les Soviétiques ont un temps refusé de reconnaître que le chenal principal passait devant la ville. C'est à propos du tracé de cette frontière fluviale que Chinois et Soviétiques avaient failli entrer en guerre en 1969.

P. de B.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

A TRAVERS LE MONDE

Sri-Lanka

Neuf ministres dénoncent « l'accord de paix »

Colombo. – Le premier ministre, M. Ranasinghe Premadasa, et huit ministres ont, le mercredi 19 août, en conseil des ministres, remis au président Junius Jayawardene un document exposant leur opposition à l'accord signé avec l'Inde le 29 juillet dernier visant à mettre fin à la rébellion tamoule.

Le premier ministre s'est expliqué jeudi devant le Parlement, qui a prorogé pour un mois la législation de l'état d'urgence, sur les raisons pour lesquelles il a boycotté la visite du premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, venu à Colombo pour signer cet accord. Le premier ministre a précisé qu'il entendait protester contre la violation par New-Delhi de l'espace aérien de Sri-Lanka, en faisant référence au parachutage par l'Inde d'une aide alimentaire aux Tamouls de la presqu'île de Jaffna.

M. Premadasa a une nouvelle fois accusé l'Inde de soutenir les guérilleros tamouls. *« Nous devons nous demander si les terroristes rendent les armes à ceux-là mêmes qui les leur avaient données au départ »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

Soudan

Khartoum dément tout massacre à Wau

Le gouvernement soudanais a démenti, le jeudi 20 août, les informations selon lesquelles plusieurs centaines de civils avaient été massacrés par l'armée soudanaise à Wau, dans le sud du pays (*le Monde* du 21 août). Ce massacre avait été annoncé mercredi par la radio de l'Armée populaire de libération du Soudan, selon laquelle la tuerie avait fait, les 11 et 12 août, six cents morts.

La porte-parole d'une agence de secours internationale avait, à Khartoum, confirmé le massacre, précisant toutefois que selon ses propres estimations, le nombre de victimes se situerait autour de deux cent cinquante. – *(Reuter.)*

Côte-d'Ivoire

Le ministre enlevé a été retrouvé sain et sauf

Abidjan. – Le ministre ivoirien des transports et des travaux publics, M. Aoussou Koffi, enlevé dimanche, a été retrouvé *« sain et sauf »*, a annoncé, le vendredi 21 août, le chef de l'Etat, M. Félix Houphouët-Boigny. Deux Français, MM. André-Raymond Perales et Alain Claustre, anciens associés de M. Koffi dans la gestion d'un complexe hôtelier à Abidjan, faisaient figure de principaux suspects dans cette affaire. Un mandat de recherche international avait été lancé à leur encontre. – *(AFP.)*

Liban

Une « chaîne humaine » contre la guerre

Beyrouth. – Main dans la main, tout habillés de blanc, des centaines de Libanais, chrétiens et musulmans, ont dit « non », le jeudi 20 août, à la guerre et à la ligne de démarcation, qui, depuis douze ans, coupe Beyrouth en deux.

Ils ont formé une chaîne humaine de 2 kilomètres sur la terre ocre du passage du Musée, la seule voie qui relie encore les deux secteurs de la capitale libanaise.

Ces hommes et ces femmes, tenant à bout de bras leurs enfants, ont gravi le remblai de terre qui court tout au long de la « ligne verte », un *no man's land* d'immeubles détruits, de fortifications et de végétation sauvage, et miné à certains endroits.

Cette chaîne de paix – sur le modèle de la chaîne contre la faim, qui a rassemblé six millions de personnes aux Etats-Unis – s'est formée à l'appel du comité Liban-Amour. – *(AFP.)*

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : le conflit minier

L'ultimatum de Vaal Reefs

VAAL-REEFS
de notre envoyé spécial

Les grandes roues des cages d'ascenseurs du puits numéro 6 sont immobiles. A l'intérieur d'un véhicule blindé anti-émeute d'un vert olive rutilant, les agents de sécurité contrôlent le va-et-vient et surveillent la grille d'entrée. Fusil à la main, d'autres hommes observent les groupes de grévistes qui discutent à l'extérieur. Tout est calme.

L'ultimatum de l'Anglo American a expiré. Les deux mille employés doivent désormais choisir : ou accepter l'augmentation proposée et reprendre le travail, ou quitter les lieux car le puits sera fermé. La direction les a informés dans la matinée des deux seules solutions possibles. Les *hostels* (baraquements) ont été évacués, les cuisines fermées, et chaque employé a été instamment prié de se rendre au stade Harry-Oppenheimer pour recevoir sa paye et approuver ou non l'augmentation refusée par la NUM (National Union of Mineworkers).

Des autobus sont à la disposition des grévistes. Certains y montent avec tout leur barda, empilé dans un caddy ou entassé dans une couverture. L'humeur est plutôt détendue. Des poings se lèvent à travers les fenêtres ouvertes. On échange des interjections amicales avec ceux qui refusent de céder à l'ultimatum. Ils attendent, inquiets de l'évaluation de la situation.

Frans Moiketsi travaille depuis vingt-quatre ans au puits numéro 6. Mais il ne peut plus rentrer dans *« sa »* mine, à moins d'être muni d'un papier délivré au stade où il refuse de se rendre, car c'est pour lui synonyme d'une capitulation. Alors, il attend, assis sur un tuyau face aux gardes de sécurité qui paradent à l'entrée dans leur treillis vert.

Frans Moiketsi, cinquante et un ans, n'est pas révolté, pas amer. Il s'inquiète seulement pour les mineurs venus des homelands, la grande majorité : *« S'ils refusent, nos frères vont être obligés de passer la nuit dehors. Et il fait encore froid le soir. »* Lui, il peut rentrer dans sa township toute proche. S'il perd son travail, il ne sait pas ce qu'il va faire. Il a toute confiance dans le syndicat auquel la très grande majorité des employés appartiennent. *« C'est très confus,* dit-il, *les mineurs ne savent pas quoi faire. »* C'est la première fois qu'il voit un tel déploiement de gardes de sécurité, et il craint qu'il n'y ait du grabuge.

Francis Moyo, en revanche, préfère partir. Après dix années de travail, il estime que les salaires sont trop bas et que 25 rands par jour (1 rand = 3 F) n'est pas suffisant. Il exhibe sa dernière feuille de paye, ne comprenant pas le pourquoi de telle ou telle retenue. Francis Moyo a refusé de se plier au diktat de la compagnie. Il en a assez et s'en va sans avoir la moindre idée de ce qu'il va bien pouvoir faire.

L'un de ses voisins, Sonny Boy, s'insurge contre les pressions de l'Anglo American qu'il juge *« inadmissibles »*, lui reprochant de vouloir à tout prix imposer sa loi, alors que la grève est légale. Pour ce jeune mineur, la menace de fermer le puits pour cause de non-rentabilité, si les grévistes ne redescendent pas, est un prétexte. *« La preuve,* s'exclame un autre, *ça continuera à tourner si nous recommençons. »*

L'emploi de deux mille mineurs est en jeu dans l'immense complexe minier de Vaal-Reefs, deuxième mine d'or du pays d'où, chaque année, 80 tonnes environ du métal précieux sont extraites. Au onzième jour du conflit, cette multinationale a estimé que cela suffisait. Mais que se passe-t-il ailleurs, dans les huit autres puits ? Pour toute information, la direction locale recommande de s'adresser au siège à Johannesburg. L'accès du stade où s'opèrent les licenciements est interdit à la presse. Ceux-ci se déroulent sous la surveillance de chiens policiers et de gardes armés. La grève est à un tournant. La méthode coercitive a prévalu.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TCHAD : violents combats

N'Djamena annonce qu'une nouvelle offensive libyenne à Aozou a été repoussée

Une nouvelle offensive libyenne à Aozou a été repoussée, le mercredi 19 août, ont annoncé jeudi les autorités tchadiennes. Selon un communiqué de l'ambassade du Tchad en France, l'armée du colonel Kadhafi a attaqué à quatre reprises entre 8 heures et 18 heures, par voie aérienne et terrestre.

Selon l'ambassade, les combats ont été violents et l'armée libyenne, dont chaque colonne serait de mille hommes, refluerait en désordre. Deux officiers, le chef du secteur, le colonel Abdesalam Atwil et le capitaine Abdelhdjit, pilote d'un Mig-23 abattu, auraient été faits prisonniers.

Un communiqué militaire publié jeudi à N'Djamena précise que ce second Mig a été abattu *« par la DCA tchadienne »* au-dessus de Bardaï, au Tibesti. Le communiqué indique aussi que l'armée tchadienne a tué deux cent quatre-vingt-onze Libyens et en a capturé trente-neuf, lors de la première des quatre attaques successives de mercredi. Les pertes tchadiennes sont officiellement de quinze morts et vingt et un blessés.

Les responsables tchadiens appellent à l'union sacrée. Toutefois, treize militaires de l'armée gouvernementale tchadienne appartenant à l'ethnie hadjarai ont déserté et sont arrivés il y a une quinzaine de jours au Cameroun, où ils ont demandé à bénéficier du statut de réfugiés, indique l'AFP.

Onze des treize déserteurs ont été interpellés près de Garoua (nord du pays) par la police camerounaise, qui cherche à élucider les véritables raisons de leur exil. Ils ont en effet été réclamés par le gouvernement tchadien, qui les accuse de détournements de fonds.

Selon leur témoignage, les hadjarais, tribu du centre du Tchad, longtemps alliée au président Hissène Habré, sont l'objet depuis le mois de mai d'une *« répression »* marquée par des arrestations et des révocations de fonctionnaires.

Amnesty International avait fait état le mois dernier de la détention de plusieurs membres de cette ethnie, et notamment, de celle du journaliste Saleh Gaba, ancien correspondant de plusieurs agences occidentales. Il a été arrêté par les services de sécurité tchadiens, en raison de son opposition au gouvernement de M. Hissène Habré *« pour des raisons tribalistes »*, selon N'Djamena.

Nouvelle manifestation islamiste dans le centre de Tunis

TUNIS
De notre correspondant

Le Mouvement de la tendance islamique (MTI) s'est à nouveau manifesté, le jeudi 20 août, dans le centre de Tunis où quelques centaines de jeunes gens ont tenté de défiler en distribuant des tracts, et en scandant des slogans hostiles au régime.

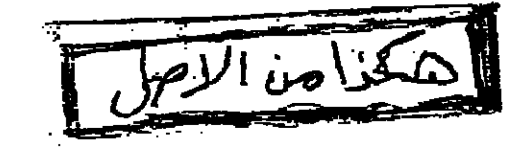
Quelques instants avant qu'elle ne débute, un correspondant se réclamant du MTI avait infirmé par téléphone des journalistes, leur expliquant que la manifestation était organisée en signe de protestation contre les médias locaux qui attribuent les attentats du 2 août dans les hôtels de Sousse et de Monastir au mouvement, alors que celui-ci s'en est désolidarisé à deux reprises.

La manifestation s'est déroulée selon un scénario désormais bien établi en milieu de journée, à l'heure de la sortie des bureaux et des administrations, où la circulation est la plus dense : rassemblement en un point donné au cri de *« Allah akbar »* (« Dieu est le plus grand »), début de la marche jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre bombardées de pierres en réplique à leurs jets de gaz lacrymogènes, dispersion dans les rues avoisinantes où des voitures en stationnement sont déplacées au milieu de la chaussée pour gêner la progression des véhicules de police, regroupement un peu plus loin, etc.

Les affrontements, qui ont semblé moins violents que lors des précédents désordres (*le Monde* du 18 juillet), n'ont pas duré plus d'une heure. On ignore s'il y a eu des blessés, mais des arrestations ont été opérées, et on a pu remarquer la présence sur les lieux d'un grand nombre de civils aux côtés des policiers en uniforme. Certains d'entre eux, généralement jeunes et montrant quelque nervosité, n'appartenaient apparemment pas aux forces de sécurité. Il s'agissait sans doute des membres des comités de vigilance mis sur pied ces dernières semaines par le Parti socialiste destourien.

D'ailleurs, un communiqué a annoncé jeudi que le président Bourguiba avait nommé M. Mahjoub Ben Ali, directeur adjoint du parti *« chargé de la vigilance »*. Vieux militant, M. Mahjoub Ben Ali avait été l'un des chefs de la lutte armée dans les années précédant l'autonomie interne en 1954, puis avait dirigé la garde personnelle du président Bourguiba avant d'occuper divers postes à caractère politique et administratif.

MICHEL DEURÉ.



Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE :

L'ultimatum de Vaal Reefs

TCHAD :

N'Djamena annonce qu'une nouvelle offensive libyenne à Aozou a été repoussée

Nouvelle manifestation islamiste dans le centre de Tunis

Europe

ITALIE

Les autorités sont débordées devant l'afflux de réfugiés polonais

ROME
de notre correspondant

Les autorités italiennes refusent de prendre en charge plusieurs centaines de réfugiés polonais. Les autres pays occidentaux ayant adopté différentes mesures restrictives pour canaliser la grande vague d'émigration polonaise d'après 1981, l'Italie demeurait le pays le plus facile d'accès, ne serait-ce qu'en raison des nombreux pèlerinages qui y sont organisés.

Depuis mars dernier, le rythme des arrivées au camp de réfugiés de Latina, près de Rome, n'a cessé de croître, atteignant une moyenne de cent personnes par jour. Selon les chiffres provisoires du ministère de l'intérieur, l'Italie en accueille actuellement plus de cinq mille sur un total de quelque sept mille réfugiés qui attendent le départ vers un pays d'accueil définitif.

Le point de rupture a été atteint début août, lorsqu'un bâtiment du camp a été interdit après que des morceaux de plafond furent tombés dans certaines pièces. Sept cent trente personnes ont dû être relogées, au réfectoire, à la chapelle ou sous des tentes dressées sur les pelouses poussiéreuses entre les bâtiments du camp, une ancienne caserne du début du siècle aux murs écaillés.

Les portes ont été fermées aux nouveaux arrivants et leur enregistrement – qui donne droit au logement et à la nourriture – suspendu. Les carabiniers postés à l'entrée conseillaient amicalement aux candidats à l'émigration de rentrer dans leur pays. Sans succès : les Polonais ont déplié leurs sacs de couchage dans la rue. Ils étaient douze le premier jour, soixante-dix le lendemain, et le curé de la paroisse, Don Giuseppe Federici, leur a offert l'hospitalité dans le sous-sol de son église. Lorsque leur nombre a dépassé trois cents, le prêtre a sonné l'alarme, avertissant la préfecture, le ministère de l'intérieur et le Vatican. Sans résultat.

Réfugiés économiques

Aucun des réfugiés rencontrés dans la cour de l'église ne manifeste la moindre envie de partir. L'itinéraire de l'un d'entre eux, Jerzy, vingt-neuf ans, résume l'histoire de la plupart des autres. Diplômé de physique mais devenu carreleur, métier bien plus rémunérateur que la recherche pure, Jerzy avait dû emprunter 150000 zlotys, soit le salaire annuel de sa fiancée Dorota, une enseignante. De quoi acheter 150 dollars au marché noir, au tarif de 1000 zlotys pour un billet vert. Après des manœuvres financières complexes, il a pu les verser sur un compte bancaire spécial et payer un voyage organisé en Italie. Une fois son passeport en poche, il a vendu son appartement coopératif et remboursé les 150000 zlotys. Lorsqu'il est arrivé au camp de Latina, point de passage obligé pour tout réfugié voulant gagner le Canada ou les Etats-Unis, il a trouvé la porte fermée.

Nombre des « squatters » de l'église de Marie-Immaculée appartiennent à la même catégorie sociale : de petits entrepreneurs indépendants, dynamiques et travailleurs, conscients de leurs talents « capitalistes » et frustrés de ne pouvoir les exercer dans leur patrie. Plusieurs sont d'ailleurs arrivés à bord de leur voiture, signe d'un bien-être certain dans un pays de l'Est.

C'est précisément ce que leur reprochent officieusement les autorités italiennes. La convention de Genève de 1951, – en vertu de laquelle l'Etat dépense 25000 lires (120 F) par jour et par réfugié, soit quelque 50 milliards de lires (240 millions de F) par an selon les prévisions pour 1987 – parle explicitement de la protection des réfugiés politiques. Presque tous les Polonais, assure-t-on au ministère de l'intérieur, reconnaissent qu'ils sont des migrants économiques et qu'ils cherchent à s'insérer dans une société plus riche.

Tel semble être également l'avis de Jean-Paul II. Dans un discours sévère adressé le 23 décembre dernier aux Polonais de Rome, le pape leur avait dit sans ambages que l'émigration était *« une perte du point de vue du bien de la nation. Les gens qui partent pourraient – et même devraient – apporter leur contribution au bien commun. Des gens souvent bien préparés, hautement qualifiés »*.

Une « réserve géographique »

L'opinion du pape n'a pas varié depuis. Le curé de Latina a reçu la semaine dernière un appel d'un des secrétaires du souverain pontife. Le prélat a exprimé sa solidarité, tout en estimant que les Polonais *« auraient mieux fait de rester chez eux »*.

Après un moment de flottement, les autorités de l'Eglise se sont malgré tout manifestées. La Caritas du diocèse de Rome a envoyé des couvertures, et près de deux cents personnes ont pu être placées dans un couvent de banlieue.

L'assistance la plus importante est venue spontanément des habitants de Latina. Des agriculteurs sont arrivés avec des camions chargés de fruits. D'autres ont invité des familles de réfugiés à s'installer chez eux ou à dresser leurs tentes dans leur jardin.

Les autorités, poussées par la presse, ont fini par chercher des solutions d'urgence. La Croix-Rouge italienne a emmené mardi dernier deux cent cinquante personnes dans une colonie de vacances de Levico près de Trente, dans le Nord. Mais le même jour, soixante et onze nouveaux réfugiés ont frappé à la porte de l'église de Don Giuseppe, celle du camp restant toujours officiellement fermée.

A Levico même, des hôteliers et des commerçants ont fait circuler une pétition pour mettre en garde contre le *« déséquilibre social »* que risque de provoquer selon eux l'arrivée de deux cent cinquante étrangers dans une localité de deux mille habitants. Le ton de la lettre était modéré, mais il a rappelé un débat public aux relents de racisme qui s'était déroulé début juillet à Ladispoli. Cette petite station balnéaire en déclin du littoral romain accueille notamment plusieurs centaines de juifs soviétiques en transit vers les Etats-Unis, dont le statut est particulier puisqu'ils sont entièrement pris en charge par les organisations juives américaines.

L'Italie, traditionnellement pays d'émigration, n'est pas une terre d'asile. En signant la convention de Genève, elle y a ajouté une *« réserve géographique »* qui n'accorde le statut de réfugié qu'aux seuls représentants des pays européens. Mais, jusqu'à présent, les migrants, officiels ou non, qui transitaient par la péninsule y ont toujours reçu bon accueil.

L'enregistrement des réfugiés *« reprendra dès la fin de la "crise" que personne ne pouvait prévoir »*, affirme un responsable au ministère de l'intérieur. Aucune mesure limitant le nombre des visas italiens délivrés à Varsovie n'a été prise, souligne-t-on au ministère des affaires étrangères. Toutefois, certains fonctionnaires ne sont pas mécontents de la publicité que la presse officielle polonaise a donnée à l'affaire de Latina, et en escomptent un effet dissuasif.

(*Intérim*).

Grève de la faim à Paris par solidarité avec les détenus politiques de Turquie

Tandis que plusieurs centaines de détenus politiques poursuivent en Turquie une grève de la faim qui a débuté pour certains d'entre eux il y a plus de six semaines, une trentaine de Turcs ont commencé à jeûner, par solidarité avec ce mouvement, le jeudi 20 août à Paris.

Ils se recommandent du *« comité de soutien aux grèves de la faim et aux jeûnes jusqu'à la mort dans les prisons de Turquie et du Kurdistan de Turquie »*, qui regroupe des représentants de différentes organisations turques en France. Ils entendent sensibiliser l'opinion française aux revendications des détenus politiques en Turquie, c'est-à-dire notamment la suppression de l'uniforme carcéral, des menottes et des chaînes utilisées dans certaines prisons, la fin des mauvais traitements et l'amélioration des conditions de détention (*le Monde* du 18 août).

Ces revendications trouvent actuellement un large écho dans l'opinion turque. Plusieurs intellectuels se sont associés aux manifestations organisées par l'association des familles de prisonniers, dont la presse rend compte régulièrement. Y compris un journal conservateur comme *Tercuman*, qui consacrait encore, dans son édition de mercredi, un article au *« ras-le-bol »* dans les prisons.

Le comité de soutien constitué à Paris s'en prend d'autre part, dans le texte qu'il distribue, au régime d'Ankara : *« La démocratie actuelle n'est qu'une caricature civile de la junte »*, écrit-il. Il affirme encore : *« L'étendard de la résistance est levé dans les prisons en Turquie et au Kurdistan de Turquie. Depuis le coup d'État militaire et fasciste du 12 septembre 1980, les guerriers qui combattent pour la liberté et l'indépendance et qui ont entamé la lutte contre la cruauté et la terreur n'ont pas laissé leur honneur s'écraser sous les bottes. »*

Ce sont là une tonalité et un vocabulaire étrangers au mouvement d'opinion qui a pris corps en Turquie même et qui se veut – c'est sa nouveauté – essentiellement préoccupé par le respect des droits de la personne.

C.T.

● **RFA : Seconde autopsie de Rudolf Hess.** – Le fils de Rudolf Hess, Wolf-Ruediger, qui met en doute la thèse du suicide de son père, a annoncé, dans le quotidien ouest-allemand *Bild* du vendredi 21 août, qu'il allait faire procéder le jour même à une seconde autopsie du corps par un médecin ouest-allemand.

M. Hess a également affirmé au journal que la famille *« n'avait pas trouvé trace d'une tentative de strangulation »* sur le cadavre. *Bild*, qui s'est assuré l'exclusivité des déclarations de Wolf-Ruediger Hess, publie également le contenu de la lettre ouverte trouvée dans une poche de Hess après sa mort et adressée à sa femme Ilse, quatre-vingt-sept ans : *« Chère Ilse, j'écris ces lignes peu avant ma mort... Merci pour tout ce que vous avez fait et tenté de faire pour moi »*, écrivait notamment Rudolf Hess. – (*AFP*.)

Diplomatie

NATIONS UNIES : devant la sous-commission des droits de l'homme

Le délégué soviétique s'est exposé à l'accusation d'antisémitisme

GENÈVE
de notre correspondante

La manifestation de l'ONU la plus importante dans le domaine des droits de l'homme est sans doute la session annuelle de sa sous-commission ad hoc composée d'experts indépendants et de représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) telles qu'Amnesty International ou la Fédération internationale des droits de l'homme. La réunion, qui s'est ouverte le 10 août, a été marquée tout d'abord par la « disparition » de l'expert roumain Dimutru Mazilu et de son suppléant, Mircea Nicolae (*le Monde* du 15 août).

La Roumanie a d'ailleurs été, à plusieurs reprises, mise sur la sellette à la présente session, tant pour ses violations répétées des droits de l'homme qu'en raison de la séquestration à Bucarest de M. Liviu Bota, directeur général de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (*le Monde* du 26 mars).

Le 19 août, les participants ont connu à nouveau une émotion avec l'intrusion de l'antisémitisme dans l'enceinte de la sous-commission. L'expert soviétique, M. Vsevolod Sofinsky, visiblement irrité par les précisions fournies sur le sort des juifs en URSS par le représentant de l'Union mondiale pour le judaïsme libéral, M. David Littman, s'est lancé dans une diatribe acerbe, non seulement contre ce dernier, mais aussi contre toutes les organisations juives représentées à la réunion et a estimé qu'elles n'y avaient pas leur place, en raison notamment de leur *« caractère intrinsèquement chauvin, raciste ou nationaliste »*. M. Whitaker, l'expert britannique, s'est vigoureusement élevé contre de tels propos, qu'il n'a pas hésité à assimiler à ceux que l'on entendait sous le règne du nazisme.

Pour sa part, l'expert français, M. Louis Joinet, a relevé que le statut consultatif de toutes les organisations présentes leur était accordé par le Conseil économique et social des Nations unies, seul compétent en la matière, et qu'il n'appartient pas à un membre de la sous-commission d'intervenir sur ce point. D'autres ont protesté contre la menace soviétique d'exclusion de certaines ONG parce que juives et, plus généralement, contre ce qui a été considéré comme une intimidation d'ordre gouvernemental.

Réquisitoire contre les pays arabes

Une autre intervention a surpris dans une assemblée où les cibles sont presque toujours les mêmes : celle du bâtonnier Abderrahman Youssoufi, secrétaire général adjoint de l'Union des avocats arabes. Ce juriste renommé a dressé un réquisitoire de la plus grande sévérité contre la plupart des pays arabes où notamment *« la liberté de constituer des syndicats est inexistante »* et où, surtout, *« les violations commencent au niveau constitutionnel et législatif »*.

Il a estimé que *« les pays du Golfe interdisent en général la constitution d'organisations politiques et sociales, limitent les activités culturelles, contrôlent la condition de la femme, prennent des mesures discriminatoires à l'égard des travailleurs migrants arabes »*, que la Syrie et l'Irak ont en commun *« leur pratique de détention sans jugement, de la torture et des condamnations à la peine capitale par des tribunaux d'exception »*, tandis que *« dans le reste des Etats arabes du Moyen-Orient le phénomène dominant est l'absence d'organisations politiques »*. Dénonçant les exactions perpétrées dans les pays de la région, il a également évoqué *« la pratique de la torture, des disparitions, des exécutions sommaires »*.

Le Maroc, patrie de Mᵉ Youssoufi, ne fut pas épargné dans un exposé rappelant entre autres le sort des prisonniers politiques dans ce pays et la *« lamentable et douloureuse affaire de la séquestration des enfants innocents »* du général Oufkir.

ISABELLE VICHNIAC.

Expulsions croisées entre Moscou et Tokyo

L'Union soviétique a annoncé, le jeudi 20 août, l'expulsion de deux citoyens japonais. L'attaché naval de l'ambassade du Japon, M. Nobuhiro Takeshima, et un homme d'affaires, M. Takao Otani, sont accusés d'espionnage et devront quitter Moscou dans un délai qui n'a pas été précisé.

Le même jour, le ministère japonais des affaires étrangères annonçait qu'une mesure d'expulsion avait été décidée contre un membre de la mission commerciale soviétique à Tokyo, M. Iouri Pokrovski, impliqué dans une affaire d'espionnage aéronautique.

Ces expulsions interviennent alors que les relations soviéto-japonaises traversent une phase difficile. Depuis le printemps dernier, Japonais et Soviétiques s'accusent réciproquement d'activités d'« espionnage », et plusieurs affaires se sont traduites par des interpellations à Tokyo, tandis que l'URSS se plaignait de la poursuite d'*« actions hostiles »* à l'encontre de ses représentants.

Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, avait déclaré le 22 juillet qu'il désirait personnellement se rendre au Japon, mais que les négociations sur cette visite étaient suspendues *« en raison de certaines forces au Japon »*.

● **Pas de sommet occidental en préparation, selon Washington.** – La Maison Blanche a démenti, le jeudi 20 août, préparer un sommet des dirigeants occidentaux sur le désarmement (*le Monde* du 20 août). *« Nous ne sommes pas en train de préparer un quelconque sommet de ce type »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, à Santa-Barbara, où le président Ronald Reagan est en vacances.

Selon des sources gouvernementales japonaises, M. Reagan avait proposé un sommet extraordinaire pour discuter d'un projet d'accord de démantèlement des forces nucléaires à portée intermédiaire, qu'il espère conclure avec l'URSS. Le gouvernement ouest-allemand, selon une source diplomatique à Bonn, aurait aussi été contacté de façon informelle par Washington pour examiner cette idée. – (*AFP*.)

Amériques

ÉTATS-UNIS : le conflit du Nicaragua

M. Reagan va rencontrer les dirigeants de la Contra

Tandis que le président Reagan se prépare à rencontrer les leaders de la Contra dans un geste d'apaisement envers les conservateurs de son parti, le cardinal nicaraguayen Miguel Obando y Bravo, considéré comme l'un des principaux opposants au régime sandiniste, a été désigné, le jeudi 20 août, ainsi que les évêques Bosco Vivas et Salvador Schaeffler, pour représenter l'Eglise au sein de la Commission de réconciliation nationale, commission qui s'inscrit dans le cadre du plan de paix signé, le 7 août dernier, à Guatemala. De leur côté, les cinq ministres des affaires étrangères centraméricains réunis à San-Salvador pour discuter des applications du plan de paix sont convenus, au terme de leurs travaux, de se réunir à nouveau la semaine prochaine à Caracas avec leurs homologues du groupe de Contadora (Mexique, Panama, Venezuela, Colombie), ainsi que les secrétaires généraux de l'ONU et de l'OEA.

WASHINGTON
correspondance

Le président Reagan a accompli un nouveau geste d'apaisement envers les éléments de l'aile droite de son parti, mais aussi de certains membres du gouvernement, menant une furieuse campagne contre le plan Arias. La Maison Blanche a annoncé, en effet, que le président Reagan rencontrerait, le jeudi 27 août à Los Angeles, les six leaders du directoire politique des « contras », et, surtout, M. Enrique Bermudez, chef militaire commandant les forces rebelles au nord du pays. Jusqu'à présent, le président n'avait pas rencontré M. Bermudez qui servit dans la garde nationale sous la dictature Somoza.

Pour les milieux latino-américains de la capitale, cette rencontre avec M. Bermudez, symbole du despotisme de l'ancien régime, apparaît comme une provocation de nature à crisper les dirigeants de Managua. Mais le porte-parole de la Maison Blanche a précisé que l'administration voulait seulement s'informer de la situation militaire, ajoutant qu'il s'agissait de démontrer aussi, aux leaders conservateurs américains, aux dirigeants politiques des « contras » et à la nation que le président n'allait pas abandonner les « combattants de la liberté ».

Ainsi, après avoir sacrifié M. Habib à la droite du parti, le président Reagan ne peut compter maintenant que sur le secrétaire d'Etat, M. Shultz, et M. Baker, son chef d'état-major, pour le soutenir dans son intention, sincère ou non, mais proclamée, de participer aux négociations envisagées. Le vice-président Bush et le ministre de la défense, M. Weinberger, ont, en effet, déjà clairement pris leurs distances à l'égard du plan Arias. Quant à M. Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, il est connu pour son dévouement fanatique à la cause des « contras ».

Néanmoins, les milieux politiques soulignent que le président se doit de donner l'impression qu'il souhaite sincèrement le succès du plan Arias s'il veut obtenir du Congrès les millions de dollars supplémentaires qu'il envisage de demander si le plan échouait du fait des sandinistes.

Dans l'immédiat, la démission de M. Habib, la rencontre projetée du président Reagan avec les chefs civils et militaires des « contras », les propos de certains officiels laissant entendre que le plan Arias ne pourra être appliqué que si l'aide aux « contras » se prolonge après le cessez-le-feu, expriment non plus le scepticisme initial du département d'Etat, mais une réserve voisine de l'hostilité.

Pour M. Wicker, éditorialiste du *New York Times*, l'administration Reagan n'a jamais vraiment voulu une solution négociée. A l'appui de sa thèse, une note du 23 novembre 1984, dans laquelle l'amiral Poindexter suggérait à son supérieur de l'époque, M. MacFarlane, une ligne de conduite : « *Continuer activement les négociations mais n'accepter aucun traité, trouver un moyen de soutenir directement ou indirectement la Contra, dissimuler nos vrais objectifs à nos collaborateurs.* » Curieusement, les démocrates libéraux et les conservateurs républicains se déclarent tous fatigués des finasseries de l'administration Reagan, qui cherche à rassurer à la fois l'aile droite républicaine sur la Contra et les parlementaires démocrates sur son désir sincère de négocier. M. Henry Kissinger résumait ainsi le malaise politique devant ce double jeu : « *Si l'objectif de l'administration est de renverser les sandinistes, elle doit le dire et demander au Congrès de se prononcer. Si elle n'est pas prête à le faire, elle doit trouver des formules de conciliation et ne plus permettre que des pressions la fassent constamment changer de direction.* »

HENRI PIERRE.

● **M. George Shultz dément avoir encouragé un projet d'aide sud-africaine à la Contra en 1984.** — Un porte-parole du département d'Etat a déclaré, le jeudi 20 août, que la chronologie rendue publique le mois dernier par les commissions d'enquête sur l'« Irangate » « *montre clairement l'opposition du secrétaire d'Etat en avril 1984 à l'idée de demander à d'autres pays d'aider la Contra* ». Précision qui fait suite à plusieurs rumeurs cette semaine dans la capitale américaine, ainsi qu'à un article du *New York Times* qui affirmait que ce plan d'aide sud-africaine avait été approuvé par William Casey, alors directeur de la CIA et George Shultz. Le secrétaire d'Etat devait pourtant, par la suite, de son propre aveu, solliciter l'aide de pays tiers,

L'enquête sur l'Irangate

La Suisse lève le secret bancaire sur les comptes incriminés

BERNE
de notre correspondant

Le Tribunal fédéral, la plus haute instance helvétique, a rejeté, le jeudi 20 août, les recours déposés par trois personnes mêlées à l'Irangate contre la décision de Berne de bloquer les comptes bancaires concernant cette affaire. Estimant que la demande d'entraide judiciaire des Etats-Unis remplissait les conditions requises par le traité signé en 1973 entre les deux pays, la Cour a définitivement ordonné la levée du secret bancaire. La justice américaine pourra ainsi s'informer sur les opérations financières réalisées dans la Confédération et aura accès aux comptes ouverts au Crédit suisse à Genève.

Grâce à son secret bancaire, la Suisse avait servi de plaque tournante aux transactions financières pour les ventes d'armes américaines à l'Iran et aux détournements de fonds en faveur de la Contra nicaraguayenne ou de particuliers. Parmi les personnes soupçonnées d'avoir trempé dans l'Irangate, trois avaient finalement déposé des recours devant le Tribunal fédéral : Richard Secord, général américain à la retraite ; Albert Hakim, homme d'affaires américain d'origine iranienne, et Manoucher Ghorbanifar, l'intermédiaire iranien.

J.-C. B.

BRÉSIL

La grève générale a été peu suivie et a mis en lumière les divisions du monde syndical

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

La grève générale du 20 août a été un semi-échec, comme c'était prévisible. Les banques, les commerces, et une grande partie des transports publics et des entreprises privées ont fonctionné normalement. Même dans la banlieue industrielle de Sao-Paulo, le débrayage a été inégalement suivi. Cette immense étendue d'usines et de résidences tristement pavillonnaires — quand il ne s'agit pas de bidonvilles — est pourtant le secteur d'influence de la CUT (Centrale unique des travailleurs), la plus à gauche, la plus politisée des deux centrales qui ont lancé le mouvement.

L'ont-elles lancé à bon escient ? Il ne manquait pas de facteurs objectifs pour justifier une paralysie du travail. Selon les syndicats, les travailleurs brésiliens ont perdu de 40 à 50 % de leur pouvoir d'achat depuis l'an dernier. Le plan de stabilisation commencé le 12 juin a bloqué les salaires plus que les prix. Mais le mot d'ordre est tombé au creux de la vague, alors que la colère et la frustration perceptibles il y a encore deux mois en raison de la dégradation des conditions de vie se sont muées en une sorte de passivité résignée : quand les entreprises débauchent (il y a eu quarante mille licenciements en juillet à Sao-Paulo), l'ambiance n'est en général pas propice aux mouvements revendicatifs.

A fortiori dans un pays où le taux de syndicalisation est faible (10 %) et où pèse sur les mentalités le poids de deux décennies de répression anti-ouvrière, laquelle est d'ailleurs loin d'être terminée. Quelques gestes de la part du gouvernement et du patronat — certains s'apparentent plus à une aumône qu'à une revalorisation salariale — ont achevé de débiliter le climat.

La grève a surtout mis en lumière les divisions du monde syndical. Si la CUT reste relativement soudée dans un activisme qui mêle les objectifs politiques aux revendications proprement ouvrières (l'objectif final étant la mise à mort du capitalisme), il n'en est pas de même à la Centrale générale des travailleurs (CGT), la plus importante des deux confédérations, dont le président, Joaquim Dos Santos, siège à la direction du PMDB, le parti de centre gauche au pouvoir.

On l'a bien vu lorsque le président du syndicat des métallos de Sao-Paulo, Luiz Antonio de Medeiros, a annoncé que ses affiliés n'adhéreraient pas au mouvement. Medeiros est le successeur du président de la CGT à la tête des métallos paulistes. Il est en poste depuis un mois. Il a dit avoir consulté sa base et constaté que celle-ci n'était pas chaude pour débrayer. Sa défection lui a valu d'être qualifié de « traître » par le président de la CUT, M. Jair Meneguelli.

Syndicalisme « à l'américaine »

Ce n'est pas la première fois que Medeiros fait parler de lui. Il y a quelques semaines, il s'était prononcé contre un des postulats que les syndicats souhaitent inscrire dans la nouvelle Constitution : celui de la stabilité de l'emploi. Les chefs d'entreprise brésiliens usant et abusant des licenciements pour museler leurs salariés, les syndicats jugent indispensable d'introduire dans la Charte fondamentale le droit pour les travailleurs de garder leur emploi trois mois après avoir été embauchés.

Le patronat et la grande presse ont tiré à boulets rouges contre cette revendication. Le dirigeant des métallos paulistes leur a donné raison en jugeant la disposition contraire au bon sens et à la rationalité économique. Le débat a permis à Medeiros de préciser ses autres positions : « *Le capitalisme a gagné la partie au Brésil*, dit-il. *Le problème n'est pas de changer la société, mais d'améliorer la part des travailleurs. Le syndicalisme est un élément du marché.* »

L'évolution de Medeiros est d'autant plus remarquable qu'il a milité au PC et fait ses classes à Cuba et en Union soviétique. Comme autre partisan d'un syndicalisme « à l'américaine » on cite souvent le président du syndicat des électriciens de Sao-Paulo, Rogerio Magri. Reste à savoir le bien-fondé d'une telle position dans un pays dont ni le patronat ni les pratiques politiques ne ressemblent à ceux des Etats-Unis.

Les syndicats brésiliens sont encore régis par une législation d'inspiration fasciste adoptée à l'époque de Getulio Vargas, qui fut, dans les années 30, un admirateur de Hitler et de Mussolini avant de se ranger, au milieu de la guerre, du côté des démocraties occidentales. Un impôt syndical est prélevé par l'État sur les salariés pour entretenir les appareils corporatistes.

Le droit de grève n'est pas reconnu (même s'il est exercé dans les faits) et il n'existe pas de section syndicale dans les entreprises, où le militantisme est généralement pourchassé.

La CUT et la CGT souhaitent que la nouvelle Constitution débarrasse les syndicats de ces archaïsmes et leur permette d'œuvrer comme dans n'importe quelle démocratie moderne.

CHARLES VANHECKE.

● **HAITI : fin de la grève de la faim dans la cathédrale de la capitale.** — Les huit jeunes gens qui faisaient la grève de la faim dans la cathédrale de Port-au-Prince depuis vendredi dernier ont mis fin, le mercredi 19 août, à leur action entreprise pour soutenir le Père Aristide. Le tranfert de ce prêtre engagé dans une paroisse éloignée de la capitale a finalement été annulé par les autorités religieuses. Jean-Bertrand Aristide est donc revenu triomphalement à Port-au-Prince, où il a réaffirmé son engagement politique contre le Conseil national de gouvernement (CNG). — (*AFP.*)

CHILI

Le général Pinochet n'aime pas la contradiction

Santiago-du-Chili. — Le général Augusto Pinochet n'aime guère la contradiction, surtout quand elle émane d'un « étranger » et *a fortiori* d'un citoyen américain. Le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires interaméricaines, M. Robert Gelbart, a pu s'en rendre compte, le jeudi 20 août, au cours de son voyage de six jours dans le pays. Le représentant de la Maison Blanche avait affirmé que les Etats-Unis attendaient du Chili qu'il rétablisse la démocratie présidentielle en 1989, comme l'exigent les opposants au régime militaire. « *Nous avons l'espoir que le Chili s'unira en 1989 aux pays démocratiques du sous-continent* », a déclaré M. Gelbart.

Ses propos suivaient de peu une déclaration du général indiquant que le « *plébiscite de 1989 est un référendum et non une élection, comme les partis d'opposition voudraient le faire croire* ». Rappelant que la Constitution entrée en vigueur en 1981 prévoit un plébiscite autour d'un seul candidat choisi par la junte, le chef de l'État a rappelé que « *la période prévue pour le rodage de la Constitution est de seize ans* ».

Au sujet de la déclaration de M. Gelbart, le général Pinochet, qui n'a pas cité le sous-secrétaire d'État, a simplement déclaré : « *Quand viennent des étrangers qui nous demandent ce que nous sommes en train de faire, nous avons envie de leur dire : messieurs, cela nous concerne.* »

Trois des quatre memebres de la junte militaire chilienne se sont cependant déjà prononcé, pour la candidature d'un civil au futur plébiscite. Mais le général Pinochet n'a jamais officiellement réagi à cette déclaration de « citoyens chiliens »...

PANAMA : la campagne contre le chef de l'armée

L'opposition soupçonne Washington de continuer à soutenir le général Noriega

PANAMA
de notre correspondant
en Amérique centrale

Des incidents ont encore opposé, jeudi 20 août, des manifestants aux forces de l'ordre dans la capitale panaméenne, mais les klaxons et les casseroles, principales armes de l'opposition panaméenne dans sa campagne contre le général Noriega, ont perdu de leur vigueur à la suite de l'échec de la grève générale de vingt-quatre heures, déclenchée au début de la semaine par la Croisade civique, coalition regroupant plus d'une centaine d'organisations patronales, syndicales, religieuses et étudiantes.

Inquiétude des banques

Après des semaines de vacarme étourdissant, les rues de la capitale financière de l'Amérique latine ont retrouvé un calme relatif. Les deux manifestations quotidiennes à midi et à 18 heures continuent de se dérouler comme d'habitude, mais avec une affluence moindre, en particulier sur la 50e rue, haut lieu de la contestation depuis le début des événements déclenchés par les « confessions » de l'ancien numéro deux des forces armées du pays, le colonel Roberto Diaz Herrera. A la suite de sa mise à la retraite forcée, celui-ci avait révélé, début juin, que l'« homme fort » du Panama, le général Manuel Antonio Noriega, était impliqué dans le trafic de drogue, dans la fraude électorale lors du scrutin de 1984, dans l'assassinat d'un opposant politique et dans l'accident d'avion qui a provoqué la mort de son prédécesseur, le général Omar Torrijos, en 1981.

« *Il faut voir le mouvement dans son ensemble, avec ses hauts et ses bas*, explique le chef de la démocratie chrétienne, M. Ricardo Arias Calderon, un des principaux dirigeants de l'opposition, qui réclame la mise en place d'un véritable régime démocratique. *Nous vivons maintenant un pause après une mobilisation sans précédent dans l'histoire du Panama.* » M. Arias estime que le ralentissement économique va se poursuivre, entraînant une aggravation du chômage (environ 20 % actuellement) et du mécontentement populaire.

Selon les milieux d'affaires, qui sont massivement dans l'opposition, le produit national brut pourrait baisser de 7 % cette année, alors que le pays avait enregistré une croissance de 3 % en 1986. Le climat d'instabilité actuel inquiète surtout les banques, qui, avec le canal interocéanique, constituent une des principales activités économiques du pays. La Commission bancaire (organisme gouvernemental) a reconnu que 5 à 7 % des actifs totaux, évalués à 33 milliards de dollars, avaient quitté Panama pour des cieux plus cléments, en particulier Miami.

En privé, certains banquiers estiment que la fuite des capitaux a atteint au moins 10 % des dépôts, soit 3 à 4 milliards de dollars. Les banques panaméennes (quinze sur les cent trente institutions du centre bancaire) sont les plus touchées par ces mouvements de capitaux, qui pourraient conduire les plus fragiles à une grave crise de liquidités et à la faillite. Certaines banques étrangères considérées comme les plus sûres par les déposants latino-américains — c'est le cas de la Banque nationale de Paris, la plus grande banque européenne à Panama — ont limité leurs pertes en récupérant des clients des banques locales.

« Beaucoup de patience... »

Cette situation a incité certains représentants des milieux d'affaires à répondre aux offres de dialogue faites par le pouvoir. « *Ces rencontres n'ont donné aucun résultat* », affirme M. Arias, qui était opposé à ce qu'il considère comme des « *initiatives individuelles* ». L'opposition maintient une condition préalable à l'ouverture du dialogue avec le président de la République, M. Eric Delvalle : la démission ou le limogeage du général Noriega, qui détient le pouvoir réel en tant que commandant en chef des forces armées.

Mais rien n'indique, pour l'instant, que le général Noriega soit disposé à prendre sa retraite. Au contraire. Il continue à parcourir le pays comme si de rien n'était, distribuant des terres à des paysans, inaugurant des installations commerciales ou industrielles, et président des réunions de petites et moyennes entreprises ou de syndicats qui lui sont favorables. Malgré les rumeurs lancées par l'opposition, il semble que les six colonels et les treize lieutenants-colonels de l'état-major ont serré les rangs derrière leur chef. Celui-ci peut compter aussi sur l'appui d'un certain nombre d'officiers subalternes qui lui vouent une grande admiration.

« *Il n'y a pas eu une seule désertion*, nous a déclaré le lieutenant-colonel Guillermo Wong. *Il nous a fallu beaucoup de patience pour ne pas réagir aux insultes, et le général Noriega nous a donné une grande leçon par son attitude.* » Comme tous ses collègues, cet officier affirme que son chef n'a rien à voir avec le trafic de stupéfiants, même si un de ses proches, le lieutenant-colonel Melo Borbua, a été arrêté en 1984 pour son rôle dans les opérations du Cartel de Medellin, le plus important groupe d'exportateurs de cocaïne de Colombie. Curieusement, le lieutenant-colonel, qui a quand même été dégradé, a été relâché au bout de quelques mois de prison et mène une vie paisible à Panama !

S'il est vrai qu'il n'existe aucune preuve de la participation du général Noriega au trafic de drogue — le colonel Diaz Herrera s'est rétracté à la suite de son arrestation, fin juillet, mais quel crédit accorder à des propos tenus en prison ? — il reste que beaucoup de Panaméens sont convaincus que l'homme fort du pays est impliqué dans ce genre d'activités. Leur certitude s'est d'ailleurs renforcée à la suite de l'ouverture d'une enquête, par un tribunal de Miami, sur les transactions avec le Cartel de Medellin auxquelles aurait été mêlé le général Noriega.

Pour les amis du général, cette enquête s'inscrit dans un vaste complot monté de toutes pièces par les Etats-Unis en vue de renverser un régime nationaliste qui refuse de remettre en question les traités signés en 1977, prévoyant la remise du canal au Panama et la fermeture des cinq bases américaines (dix mille hommes) en l'an 2000. Mais les Américains n'ont pas créé la crise, ils l'ont simplement alimentée.

Au cours des derniers jours, les attaques contre les Etats-Unis ont disparu des discours officiels et des journaux gouvernementaux — les seuls autorisés depuis la suspension des quotidiens d'opposition à la fin juillet. Pour le dirigeant socialiste, M. Miguel Antonio Bernal, « *c'est malheureusement la preuve que Washington continue d'appuyer Noriega, même si l'aide financière a été suspendue* [à la suite de l'attaque contre l'ambassade des Etats-Unis, le 30 juin, par des partisans du gouvernement]. *Les Etats-Unis avaient exercé des pressions beaucoup plus fortes sur les Philippines et sur Haïti pour en finir avec la dictature.* »

La discrétion de l'Eglise

M. Bernal fait la même constatation à propos de l'Eglise, maintenant épargnée après avoir été la cible des amis du régime, qui lui reprochaient d'avoir pris fait et cause pour l'opposition. Il attribue la discrétion de l'Eglise et des Etats-Unis à « *l'incapacité des partis politiques et de la Croisade civique à répondre aux attentes de la population* ». On a pu remarquer, dit-il, « *un manque évident de direction et beaucoup d'indécision de la part des dirigeants de l'opposition, en particulier des milieux d'affaires rétrogrades, qui ne sont pas prêts à faire des sacrifices pour changer les choses. Ces gens-là pensent en termes de caisse enregistreuses. On n'ira pas loin avec eux.* »

C'est peut-être parce qu'il avait fait une analyse similaire que le général Noriega a modifié sa stratégie depuis deux semaines. En laissant l'opposition occuper la rue, il a évité un affrontement qui aurait pu créer des « martyrs » et relancer la mobilisation populaire. Simultanément, dans un important discours prononcé le 12 août, il a invité le gouvernement et la principale formation de la coalition au pouvoir, le Parti révolutionnaire démocratique, à procéder à des « *changements* » qui tiennent compte des aspirations populaires, mais aussi des intérêts des investisseurs étrangers. Il a ajouté à l'intention de ceux qui voudraient le voir partir : « *Je veux un changement et je vais en prendre la direction.* »

BERTRAND DE LA GRANGE.

Politique

L'interdiction des manifestations en Nouvelle-Calédonie

Les autorités du territoire tentent de décourager la mobilisation des indépendantistes

NOUMÉA
de notre correspondant

La Nouvelle-Calédonie s'apprête à vivre un week-end politique qui risque de peser sur les prochaines semaines. Les diverses manifestations programmées par le FLNKS à partir du samedi 22 août – maintenues en dépit de l'interdiction officielle annnoncée par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons – vont permettre d'apprécier la représentativité du mouvement indépendantiste, à trois semaines du référendum du 13 septembre.

Les dernières élections régionales de septembre 1985 créditaient l'ensemble des partis se réclamant de l'indépendance d'une audience de 38 % des suffrages exprimés. Mais M. Bernard Pons et ses amis locaux du RPCR n'ont de cesse, depuis mars 1986, de soutenir que le FLNKS souffre d'une désaffection générale parmi les Mélanésiens. Un échec de la mobilisation indépendantiste conforterait cette thèse. En revanche, si le FLNKS parvenait à créer l'événement, le désaveu serait cinglant pour M. Pons qui n'aurait plus dès lors qu'à constater les limites de son entreprise de « contournement » des instances indépendantistes en milieu mélanésien : travaux villageois réalisés par l'armée, jeu de la carte coutumière contre les cadres politiques, etc.

A la veille de la campagne lancée par le FLNKS, les responsables du maintien de l'ordre sur l'archipel continuent de compter sur un essoufflement du mouvement de M. Jean-Marie Tjibaou. Le chiffre de deux mille manifestants est celui qui est le plus souvent retenu par le Haut Commissariat de Nouméa. Toutefois, afin de parer à toute éventualité, le délégué du gouvernement, M. Jean Montpezat, pourra compter sur un dispositif de forces de l'ordre renforcé : quatre escadrons de gendarmes mobiles ont déjà rejoint les treize préalablement stationnés sur l'île, tandis que le nombre des compagnies de CRS est passé de trois à cinq, soit un total d'environ deux mille hommes.

Congés suspendus

Les autorités locales ont multiplié les mesures destinées à décourager la mobilisation indépendantiste. Les congés des fonctionnaires (cinq mille agents) ont été suspendus pour la période du 17 août au 13 septembre. De même, la compagnie Air Calédonie, prétextant des motifs techniques, a annulé mercredi nombre de ses vols reliant les îles Loyauté à Nouméa. Au même moment, le caboteur *l'Albatros* – assurant la liaison entre Poum (extrême nord) et les îles Belep – était arraisonné par un bâtiment de la marine nationale pour diverses infractions à la législation maritime.

Ces diverses dispositions visaient en réalité plusieurs centaines de militants indépendantistes qui étaient sur le point de rallier la Grande Terre. « *Le gouvernement met en place tout ce qu'il faut pour empêcher le FLNKS de s'exprimer librement* », a affirmé M. Tjibaou.

Cependant, le FLNKS n'a ni la volonté ni surtout les moyens de s'engager dans une épreuve de force avec le gouvernement. L'échéance du référendum constitue simplement pour lui l'occasion de mener une opération publicitaire : afficher à ciel ouvert et pacifiquement son audience afin de se rappeler au bon souvenir de chacun, en particulier des futurs candidats à l'élection présidentielle.

Les indépendantistes veulent si peu « *déstabiliser* » le territoire qu'ils continueront à utiliser les institutions régionales jusqu'au terme de l'actuel statut transitoire, c'est-à-dire jusqu'au vote du statut d'autonomie interne annoncé par M. Pons, statut considéré comme le véritable *casus belli*. Ce n'est qu'à ce moment-là, selon M. Tjibaou, que le « *FLNKS reprendra ses billes et entrera en résistance* »...

FRÉDÉRIC BOBIN.

Après « L'heure de vérité » d'Harlem Désir

Embarras au Front national et au PCF

La prestation de M. Harlem Désir à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, le mercredi 19 août (*le Monde* du 21 août), a provoqué un flot de réactions, qui témoignent d'un embarras au Front national et au Parti communiste.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé, jeudi à RTL, que le président de SOS-Racisme s'était « *déguisé en enfant de cœur* ». « *Ce n'est pas très honnête quand on a été un militant révolutionnaire* », a-t-il ajouté. Le dirigeant d'extrême droite a reconnu n'avoir « *pas regardé l'émission en raison d'obligations* » mais en avoir eu « *quelques échos* » qui lui permettent de dire que M. Désir « *fait dans la douceur et surtout a évité d'aborder les véritables problèmes posés par l'immigration* ».

L'Humanité du vendredi 21 août revient sur l'émission dans un article marqué par le doute et la gêne. « *A quoi a exactement servi la prestation d'Harlem Désir ?* », se demande Gilles Smadja, dont l'article est titré « *L'heure du consensus* ». Les réactions mettent en évidence, selon lui, « *l'enthousiasme à droite et au PS* ». Il conclut en écrivant : « *Une chose est sûre. Ce ne sont pas les ambiguïtés, les non-dits et les petits jeux politiciens qui peuvent combattre efficacement le racisme.* »

M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, avait souligné que le porte-parole de l'antiracisme a eu « *un discours responsable, qui s'inscrit dans la tradition républicaine* », et qu'il n'est pas « *l'épouvantail que certains décrivent parfois* ». Pour Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture et fidèle soutien du président de SOS-Racisme, « *Harlem Désir est un des hommes de la relève. Il a été éblouissant par son intelligence, sa chaleur, son énergie et sa forme de conviction* ». « *Je me reconnais à travers chacun de ses mots* », a précisé M. Lang à l'AFP.

● **Fête de *l'Humanité* : le PCF escompte un succès.** – Trois semaines avant la tenue de la traditionnelle Fête de *l'Humanité*, les 12 et 13 septembre au parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, a annoncé, le jeudi 20 août à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), que 325 251 vignettes-bons de soutien à la Fête avait été diffusées. Selon la dirigeante communiste, ce chiffre, dont elle s'est félicité, est supérieur de 35 000 à celui de l'an dernier à la même date, et n'avait jamais été atteint auparavant à cette période de l'année. Mme Moreau y a vu l'indice d'un développement des luttes et de la bonne santé du PCF. Il apparaît que les sept départements de la couronne parisienne (Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines, Seine-et-Marne), derniers gros bastions communistes, regroupent 84 % du total des vignettes vendues.

La préparation de l'élection présidentielle

MM. Léotard et Toubon refusent la concertation proposée par M. Le Pen

Une semaine après avoir lancé un appel à « *une concertation* » entre tous les responsables de la majorité pour battre les socialistes, M. Jean-Marie Le Pen réitère cette demande dans un entretien à l'hebdomadaire *l'Express* daté du vendredi 21 août. « *Il est vrai*, constate-t-il, *que jusqu'ici seule Simone Veil est montée au créneau au nom de ses amis Philippe Séguin, Michel Noir et Claude Malhuret pour récuser mon appel. Mais je ne confonds pas les propos de quelques irresponsables avec la volonté profonde des électeurs de la majorité (...). Il n'en reste pas moins qu'il faudra bien discuter avec le Front national. Attendez donc un peu, et vous verrez si MM. Barre, Chirac et Léotard continueront de refuser tout dialogue.* »

Le jeudi 20 août, sur TF 1, M. François Léotard s'est contenté de souligner qu'il n'aimait pas « *le mot négociation qui n'a aucun sens dans une présidentielle* ». « *Moi*, a-t-il précisé, *je ne demande rien. Je ne vais pas gaspiller le crédit qui est celui des libéraux en France et de l'équipe qui est autour de moi.* »

Dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* daté du 21 août, M. Jacques Toubon fait la même analyse, jugeant « *sans objet* » ce sommet de la droite préconisé par M. Le Pen. « *L'issue de l'élection présidentielle*, insiste le secrétaire général du RPR, *ne dépend pas de combinaisons tactiques, mais du lien direct qui se créera entre un candidat et les électeurs.* »

● **M. Lajoinie hostile au projet de M. Fabius.** – De retour d'un voyage en Chine, M. André Lajoinie, membre du comité central du Parti communiste, répond dans *l'Humanité* du 20 août à l'article de M. Laurent Fabius en faveur d'un « *couplage franco-allemand* » publié dans *le Monde* du 20 août. Le candidat communiste à l'élection présidentielle considère que l'ancien premier ministre, « *absolument incapable de proposer des solutions à la crise grave dans laquelle s'enfonce notre pays et d'offrir une perspective neuve à notre peuple, se lance dans une dangereuse fuite en avant* ». Pour le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, « *la fable de « l'Europe, chance pour la France », tous les gouvernements de droite ou socialiste qui se sont succédé depuis trente ans nous l'ont contée dans l'espoir de faire accepter par de fausses promesses pour l'avenirC les sacrifices dans l'immédiat* ». « *Jamais*, ajoute-t-il, *le PS n'était allé aussi loin à la rencontre des ambitions des forces du capital.* »

M. Antoine Waechter, candidat des « Verts »

Le « Père Castor » en campagne

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

L'ami des oiseaux et des castors est entré en campagne. M. Antoine Waechter, trente-huit ans, candidat des « Verts » à l'élection présidentielle, a donné le coup d'envoi de sa « *campagne périphérique* », le lundi 17 août, en Provence. Saison et région obligent, le feu et l'eau étaient au programme.

Entre les 35 000 hectares du camp de Canjuers, où, selon les écologistes locaux, « *les militaires tirent cinquante mille obus par an* » et les magnifiques gorges du Verdon où la plus grande partie des cent cinquante espèces d'oiseaux qui y vivent sont en voie de disparition, il a préconisé la création d'un parc naturel régional. Sur le pont du Galetas,qui relie, au-dessus des eaux vertes du Verdon, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence, il s'est prononcé contre la création, par des Allemands, d'un complexe touristique sur le lac artificiel de Sainte-Croix. Dans le bureau écrasé de chaleur du colonel Massé, commandant du service départemental des incendies à Draguignan, il a appris que, sur les soixante milles sorties annuelles effectuées par les pompiers du Var, seulement cinq cents concernaient des feux de forêts. Une bonne journée pour la nature et ses défenseurs.

M. Waechter a pris son bâton de pèlerin élyséen avec l'objectif d'obtenir « *au moins 5 %* » des suffrages lors du scrutin de 1988, c'est-à-dire, au bas mot, un million et demi de voix.

Ayant derrière elle les heures de gloire – et de drame – du mouvement antinucléaire, l'écologie, représentée par M. Brice Lalonde, a rassemblé 1 126 254 électeurs (3,87 %) lors de l'élection présidentielle de 1981. Sept ans plus tôt, M. René Dumont, pionnier de l'écologie politique, avait recueilli 337 800 voix, soit 1,32 % des suffrages exprimés. Manifestant des sympathies pour la gauche, l'un et l'autre n'ont pas réussi à propulser l'écologie sur la scène politique française comme leurs collègues allemands, les *Grünen* (verts), y sont parvenus outre-Rhin.

Ni play-boy médiatique ni savant prophétique, M. Waechter est plutôt un genre de « Père Castor », plus à l'aise parmi les mustélidés que dans la faune politicienne. Petit, il se baignait dans... la « mare aux canards » de la maison familiale de Rixheim, en Alsace (1). Grand garçon, il est devenu conseiller régional des « Verts » en 1986 (2) avec, sans doute, un peu de nostalgie pour l'époque où, « *chef de bande des jeunes du village* », il avait établi son QG « *dans un grand terrier de blaireau agrandi par les eaux de ruissellement* ». La nature lui collait déjà aux galoches. C'était dans les années 50. De la décennie suivante, il a gardé, à l'évidence, un bien meilleur souvenir de son passage à la JEC, la Jeunesse étudiante chrétienne, vers 1963, que de sa première année universitaire où il a vu « *beaucoup d'intolérance* » et « *comment des groupes d'extrême-gauche manipulaient des assemblées* ». Il est vrai que cette année-là s'est achevée sur mai 68 !

Plus naturaliste que polémiste

Voilà pourquoi, au cours des trois années suivantes, il s'est retourné vers les castors, plus tolérants que les troskistes, pour les réintroduire en Alsace après être allé les capturer dans la vallée du Rhône. Voilà aussi pourquoi, vingt ans après, les « Verts » se sont dotés d'un candidat plus naturaliste que polémiste, représentant d'un fondamentalisme environnemental opposé à une écologie associée à l'embryonnaire « recomposition » de la gauche marginale. Le père Castor, est l'homme de la situation pour les « Verts » : huit cent quarante-sept adhérents à jour de cotisation majoritairement (58,8 %) l'ont choisi comme porte-drapeau le 24 mai dernier, au terme de deux mois de « primaires régionales » dont le caractère démocratique ferait pâlir d'envie tous les partis politiques.

Chef de file d'un groupe de pression davantage que d'un groupe politique – est-ce la rançon du « *ni droite, ni gauche* » prôné par les « Verts » ? – celui qui a préféré, en 1974, le statut d'objecteur de conscience à l'étude des « *lions en Afrique* » en guise de service national peut se prévaloir du soutien implicite de la puissante Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN) ainsi que de celui de son homologue de la défense de l'environnement (FEDEN). N'est-il pas légitime de se demander si cela sera suffisant dans une élection présidentielle, même avec de modestes ambitions ?

Titulaire d'un « *doctorat d'écologie animale avec une thèse sur l'écologie des mustélidés et plus particulièrement de la fouine* », créateur avec deux autres spécialistes, en 1978, d'un atelier d'écologie rurale et urbaine à Mulhouse spécialisé dans les études d'impact de remembrement, M. Waechter va être candidat « *quasiment à plein temps à partir du 15 septembre* ». La campagne « *périphérique* » régionale achevée, il lancera au début de l'an prochain sa campagne « *centrale* », constituée non plus de rencontres locales et de « *coups de pouce* » à des problèmes de terrain, mais de meetings dans les grandes villes, dont un à Paris.

Cette seconde partie de campagne sera peut-être moins aisée pour ce fantassin de l'écologie plus connu dans son milieu par sa participation, dans les années 70, à des occupations de chantiers ou de sites nucléaires que pour ses envolées lyriques devant les foules. Mais, comme il le laisse entendre lui-même, il veut surtout donner aux « Verts » des raisons d'espérer au-delà de l'élection présidentielle. « *Il est important*, écrit-il, *que la mobilisation à l'occasion de cette élection présidentielle permette, en 1989, à un maximum d'écologistes ou à un maximum de personnes de sensibilité écologique d'entrer dans les conseils municipaux. Car l'élection présidentielle n'est, en définitive, que le premier coup d'une série d'élections* », dont les Européennes.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) La plupart des éléments biographiques sont extraits d'un portrait écrit par M. Waechter lui-même dans *Combat nature*, revue écologiste trimestrielle, N° 78, août 1987, 23 F.

(2) Les « Verts » ont trois conseillers régionaux depuis mars 1986, dont deux en Alsace (Mme Andrée Buchmann, M. Antoine Waechter) et un en Basse-Normandie (M. Didier Anger).

L'université d'été du PS

La « fraîcheur » des jeunes socialistes sur les problèmes du tiers-monde

Le Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) a ouvert son université d'été à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), le jeudi 20 août, en présence de M. Jack Lang, ancien ministre de la culture et membre du secrétariat national du PS chargé de la jeunesse. L'université a commencé par des travaux en commission, notamment sur les relations Est-Ouest et le désarmement d'une part, les rapports Nord-Sud d'autre part.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
de notre envoyé spécial

Les jeunes socialistes français appartiennent bien à cette génération qu'on a appelée « morale » après le mouvement étudiant et lycéen de l'hiver. Ils sont aussi de vrais « Français de France » au sens où le déplacement de leurs préoccupations correspond à celui de l'ensemble de la nation. Les questions du tiers-monde sont largement supplantées dans l'opinion, chez les universitaires ou chez les journalistes par les préoccupations Est-Ouest ; les jeunes socialistes suivent le mouvement.

Plusieurs participants adultes de la commission « militaire » se sont déclarés à la sortie frappés par la richesse des questions et le haut degré d'information chez leurs jeunes interlocuteurs. Au contraire, dans la commission Nord-Sud, animée par l'ancien ministre de la coopération, M. Jean-Pierre Cot, les jeunes socialistes émules de Bob Geldof, ont montré une grande générosité et un vif intérêt moral pour ces questions mais aussi une connaissance des problèmes dont le schématisme aurait fait rougir de honte les militants de gauche ou d'extrême gauche qui ont eu leur âge dans les années 60 ou 70.

En ordonnant son exposé introductif autour de l'idée « *morale et politique dans les relations Nord-Sud* », le rocardien Jean-Pierre Cot a mis en plein dans le mille, car les stagiaires du MJS voient surtout le tiers-monde à travers violations des droits de l'homme, amoralité supposée de la politique française, horreur de l'apartheid et de la famine. Le président togolais, par exemple, sera sans doute ravi d'apprendre que, pour les socialistes, son pays arrive dans le peloton de tête au hit-parade du non-respect des droits de l'homme.

Voici un échantillon résumé mais représentatif des questions et observations adressées à M. Cot : « *Le pays le moins respectueux des droits de l'homme, c'est le Togo, et c'est le paradis des banques françaises* » ; « *Est-ce que le respect de la souveraineté des Etats n'est pas un simple alibi justifiant l'inertie de la France ?* » ; « *Est-ce que l'aide au développement n'est pas une supercherie, une conception paternaliste qui permet de maintenir dans ces pays un système néo-colonial ?* » ; « *Est-ce que l'attitude de la France dans le conflit tchadien ne vise pas à ce que la guerre dure et qu'ainsi le Tchad dépende de nous ?* », etc.

Confronté à la fraîcheur, voire à la naïveté des questions, M. Cot n'a guère eu le loisir de développer ses théories sophistiquées des relations Nord-Sud. Ancien ministre face aux jeunes socialistes, c'est, plus vrai que nature, un tableau vivant de l'adulte tempérant les enthousiasmes et les indignations de la jeunesse. Il explique qu'une solution boiteuse vaut parfois mieux qu'une rupture et souligne : « *Nous ne ferons pas la révolution à la place des Togolais.* » Il invite à « *bousculer les camarades ministres* » quand il y aura de nouveau des socialistes au gouvernement et révèle : « *En tant que ministre, j'ai eu l'impression de prendre des positions militantes alors que le parti faisait preuve d'une prudence un peu trop diplomatique parce qu'il attendait de savoir ce que « le château »* [l'Elysée] *pensait...* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le chef de l'Etat dans les Alpes-de-Haute-Provence

Les conseillers généraux de la majorité ne veulent pas rencontrer M. Mitterrand

DIGNE
de notre correspondant

M. François Mitterrand inaugurera le 22 août, à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), le nouvel hôtel du département. Le chef de l'Etat sera reçu par le maire, M. Pierre Rinaldi (RPR), mais les seize conseillers généraux RPR et UDF, y compris M. Rinaldi, ont décidé de boycotter la manifestation à l'hôtel du département.

Les élus RPR et UDF qui contestent cette venue comme étant « *beaucoup plus celle du président candidat que du président de la République* », déplorent en outre qu'aucune séance de travail en présence de ministres représentant le gouvernement n'ait été prévue. Et ils dénoncent le fait qu'il ait été clairement signifié au maire de Digne de ne pas prendre la parole lors de la réception à la mairie. Enfin, les élus de droite posent à nouveau la question de la majorité de gauche (1) qui préside cette assemblée au bénéfice de l'âge.

F. B.

(1) Le conseil général des Alpes-de-Haute-Provence comprend 16 élus de droite, 13 élus de gauche et 3 divers gauche.

● **Décès de M. Henri Rinaldo, ancien président du conseil général de Guadeloupe.** – M. Henri Rinaldo est décédé le mardi 18 août à l'hôpital de Pointe-à-Pitre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Avocat près la cour d'appel de Basse-Terre, Henri Rinaldo, membre du Mouvement socialiste guadeloupéen, obtint son premier mandat de conseiller général de Pointe-à-Pitre en 1937. Adjoint au maire de Pointe-à-Pitre de 1947 à 1959, il présida le conseil général de Guadeloupe de 1950 à 1973.]

POINT DE VUE

Tour de marché

par Pierre Bérégovoy
ancien ministre, secrétaire national du Parti socialiste

LE mois d'août est propice à la réflexion ; il facilite aussi le dialogue. Au hasard d'une promenade ou d'un tour de marché, j'ai rencontré beaucoup de nos concitoyens.

Quelles sont leurs préoccupations ? Le chômage angoisse toujours une famille sur deux malgré la forte dose de traitement social si décrié naguère par les principaux dirigeants du RPR et de l'UDF. La hausse du coût de la vie leur paraît plus forte que le niveau reconnu de l'inflation ; les salariés mesurent la baisse de leur pouvoir d'achat accentuée par l'augmentation des cotisations sociales. Les agriculteurs se plaignent, les uns de la germination des céréales, les autres de la situation pénible de l'élevage. Les cadeaux fiscaux aux priviligiés choquent tout le monde... ou presque. Enfin, peu nombreux sont ceux qui croient à l'éclaircie économique annoncée avec une constance qui émerveille par le gouvernement.

Bref, le temps n'est pas à l'optimisme. D'autant moins que ce qui se passe en mer d'Omen intrigue et fait peur. Le fanatisme religieux de Khomeiny laisse planer sur les pays arabes une menace de plus en plus forte, tandis que le drame palestinien peut à tout moment provoquer de nouvelles explosions de violence.

Le gouvernement a beau multiplier les passages ministériels à la télévision, il ne fait plus recette. Il y a trop d'écart entre les discours et les actes. Par exemple, le terrorisme qui se développe malheureusement en Corse donne un caractère dérisoire aux rodomontades de M. Pasqua, qu'il paraît sage d'inviter au silence sinon à la modestie. Si la présence de François Mitterrand à la tête de l'Etat rassure le pays lorsque les tensions internationales s'aggravent, la nervosité du premier ministre, sa propension à changer de position, en particulier dans ses relations avec l'Iran, l'inquiètent.

Voilà où nous en sommes, me semble-t-il, à quelques jours de la rentrée. L'opinion me paraît à la fois désorientée et attentiste. Je ne crois pas qu'elle se passionne pour les petites phrases qui émaillent, ici ou là, l'actualité politique. Elle sait que les temps sont durs et qu'il faut se garder de la démagogie du « il n'y a qu'à ». Elle n'attend plus grand chose de la coalition RPR-UDF de plus en plus dépendante des idées et de la tactique de Le Pen. Par contre, je la crois prête à l'effort à condition que sa signification soit clairement expliquée et qu'il soit équitablement réparti.

Au-delà du PS

Le président de la République tient ce langage de courage et de raison. A nous de lui donner une nouvelle majorité. Il existe à gauche et au centre gauche de quoi la constituer pour peu que l'esprit d'équipe l'emporte sur la tentation des aventures individuelles.

Le Parti socialiste sera l'axe naturel de cette future majorité. Cela exclut qu'il se replie frileusement sur lui-même. Au contraire, il doit manifester esprit d'ouverture et volonté de rassemblement. Tout ce qui préoccupe les Français, le racisme, la nouvelle pauvreté, l'évolution des mœurs et des rapports sociaux, la promotion des femmes dans la société, les formes modernes de l'économie, doit trouver écho en son sein et autour de lui.

Les militants y sont prêts. Prêts au dialogue et au rassemblement. Ils savent par expérience que la diversité de la gauche lui offre sa richesse. Ils savent aussi que son morcellement la conduirait à l'échec. Dire sa différence, c'est parfois nécessaire, cultiver l'union, c'est encore mieux. Telle est la tâche que je crois prioritaire et à laquelle j'entends me consacrer. Elle vaut pour les socialistes mais va bien au-delà de nos rangs.

Les accidents des vacances et la saison touristique

Encombrement et démocratie

Le tourisme de masse devient-il dangereux ? Chutes de télécabines, camping emporté par les crues, mortelles collisions de plaisanciers, on n'en finit pas de recenser des accidents dus à l'afflux des vacanciers en des lieux pas toujours prêts à les accueillir tous. Notre civilisation des loisirs, si l'on n'y prend garde, nous prépare des vacances toujours plus risquées, pour nous-mêmes et pour notre environnement naturel.

A lui seul, l'accident de la mer de Glace est un symbole : parce qu'il y avait trop de touristes, en même temps, au même endroit, une excursion sans danger – on prend un petit train et on emprunte une passerelle – a tourné au drame. On peut toujours incriminer l'imprudence des vacanciers ou l'inconscience des organisateurs de loisirs, mais un fait demeure : partout, à la mer, à la montagne, dans les rivières et même dans les déserts, on assiste à une montée de la fréquentation touristique. Tandis que les hôteliers se plaignent de ne pas faire le plein, les espaces de loisir, eux, sont bondés. Aux périodes de pointe, hiver comme été, on frise la surcharge.

L'hiver dernier, aux Orres et à Luz-Ardiden, la montagne s'est vengée de cette frénésie de neige qui s'empare des skieurs... et de ceux qui les accueillent dans leurs stations. Cet *été*, elle s'est rappelée au mauvais souvenir de ceux qui, au Grand-Bornand, privilégiaient l'accueil à la sécurité. L'an dernier, déjà, onze personnes avaient trouvé la mort dans un camping du Midi hâtivement terrassé.

Personne ne paraît plus maîtriser « l'appel des cimes », la soif de soleil, le besoin d'exotisme, l'envie d'échapper à la grisaille quotidienne de la ville – ou du village. Pis, cette frénésie est encouragée, canalisée par les organisateurs de voyages, tentés de bourrer cars et avions pour abaisser les coûts. Et les stations touristiques, même les plus fréquentées, continuent à vouloir attirer le maximum de monde – ce qui ne peut faire que monter les prix. Spirale infernale qui, naturellement, débouche sur la pénurie : on fait la queue aux remonte-pentes, à l'entrée des campings, aux douches sur la plage. Il faut bientôt contingenter les amateurs de canoë-kayak dans les gorges de l'Ardèche et prendre son tour pour descendre dans des gouffres pourtant redoutables.

L'appétit de terres vierges étant sans bornes, il n'est plus un endroit de la planète qui soit épargné. Des refuges de haute montagne, naguère amoureusement entretenus par quelques fervents, croulent aujourd'hui sous le nombre et les immondices. Les déserts, en saison, sont de plus en plus fréquentés – pas seulement par les folles équipées du Paris-Dakar. Quant aux pentes de l'Himalaya, ni les autorités ni les alpinistes ne peuvent contrôler précisément le nombre des grimpeurs. Même le coût d'une expédition lointaine ne rebute plus les « mordus ».

L'apparition des véhicules tout terrain, au début des années 70, a renforcé encore la pénétration du tourisme. Là où le randonneur à pied mettait trois jours, le conducteur de moto ou de 4×4 tout terrain met deux ou trois heures. La marée automobile, jusque-là cantonnée aux routes et aux pistes, peut désormais se déployer partout, y compris dans les lieux écartés appréciés du promeneur. Une publicité, à cet égard, est révélatrice : *« Alors que les plages de France se couvrent de vacanciers, nous vous proposons d'aller dégourdir vos crabots (1) dans le Soissonnais, loin des zones touristiques de l'été »*, annonce une revue spécialisée. Plus d'espace préservé, plus de morte saison non plus. Les stations dites de « sports d'hiver » s'efforcent toutes d'attirer le chaland l'été avec des randonnées en *mountain bike* (vélo tout terrain) et des rallyes 4x4 – c'est le cas actuellement à Val-d'Isère, où a lieu le Salon international du tout-terrain.

Nécessité de la vertu

Le tourisme de masse, conquête démocratique, est-il donc condamné, à tout le moins condamnable ? Evidemment pas. Mais, comme toute pratique démocratique, il suppose une dose minimale de « vertu », au sens noble du mot, c'est-à-dire le courage de dire non. Comme les Islandais qui interdisent aux 4x4 de sortir des pistes, alors que leur île se prête parfaitement à la randonnée tout terrain, les organisateurs de voyages et les édiles locaux doivent refuser le plein à tout prix, voire le trop-plein, qui multiplie les risques. Bien sûr, à moins d'instituer un péage à l'entrée de chaque site touristique, il est impossible de contrôler les entrées sur une plage ou dans une vallée. Mais on peut toujours prendre des mesures pour répartir les flux, décourager la surfréquentation. On peut surtout se dispenser de racoler le client en lui faisant miroiter des plaisirs qu'il ne trouvera pas, précisément à cause de l'encombrement.

Il est difficile d'exiger la « vertu » de vacanciers en rupture de servitudes. Mais on doit d'autant plus la réclamer de la part de ceux qui font métier d'accueillir, d'accompagner ou d'aiguiller les touristes. Sinon, on en viendra à rendre les vacances une activité sous haute surveillance, ce qu'à Dieu ne plaise.

ROGER CANS.

(1) Engrenages. Cette annonce a été relevée dans l'étude du SRETIE (Service de la recherche, des études et du traitement de l'information sur l'environnement) consacrée aux véhicules de loisir tout terrain.

L'enquête sur la rupture d'une passerelle près de Chamonix

Un mouvement brutal de la mer de Glace pourrait être à l'origine du drame

CHAMONIX
de notre envoyée spéciale

L'accident survenu le mercredi 19 août lors de la rupture de la passerelle de bois permettant l'accès à la grotte de la mer de Glace fait l'objet d'une information judiciaire. Jeudi, le procureur de la République de Bonneville (Haute-Savoie) s'est rendu sur les lieux en compagnie du capitaine de la brigade de gendarmerie.

C'est bien la rupture d'une des deux poutres principales de soutènement – des troncs de sapin de 35 centimètres de diamètre et d'une vingtaine de mètres de long – qui a entraîné la chute d'une quarantaine de personnes. Sur demande du procureur, les bois ont été transportés par hélicoptère à Chamonix pour être expertisés. D'après les premières constatations de la gendarmerie, ces troncs ne semblent pas présenter de défaillance.

La passerelle mise en place le 28 mai par le concessionnaire du site, M. Jean-Marie Claret, était amarrée côté rocher et reposait sur un tapis de moquette sur le glacier. Elle était régulièrement déplacée en fonction de l'avancée du glacier (actuellement 24 centimètres par jour). L'équipe municipale chargée de la sécurité avait vérifié la passerelle à la fin du mois de juillet. Selon les enquêteurs, un mouvement brutal des glaces ou une chute de séracs pourrait être à l'origine d'une secousse sur la poutre de bois qui se serait alors rompue.

Renouvelée tous les neuf ans, la concession de ce site par la municipalité était accordée depuis 1946 au père de M. Claret. Lui-même l'exploite en son nom propre depuis 1982 et a, selon les termes de la concession, la responsabilité de *« la sécurité de ses employés et de la clientèle »*. Aucun accident de ce genre ne s'était produit auparavant.

M. Claret et ses employés construisent eux-mêmes la passerelle et montent chaque année, au mois de février, jusqu'à la mer de Glace pour tailler la grotte à la main et aménager le site.

Deux blessés dans le coma

Au cours d'une conférence de presse, jeudi après-midi, M. Claret, visiblement très fatigué, a annoncé qu'il ne reprendrait pas son activité cette saison. *« Après, je ne sais pas »*, a-t-il ajouté.

Il existe dans la vallée une cinquantaine de ponts de ce genre, qui vont tous faire l'objet de vérifications, a précisé le maire de Chamonix, M. Jean-Michel Charlet. Le téléphérique qui permet de descendre depuis la gare du Montenvers jusqu'à la mer de Glace, va lui-même être entièrement démonté et déplacé cet automne à cause de la poussée du glacier sur les câbles d'amarrage.

Le maire de Chamonix a aussi indiqué que M. Jean-Paul Bokkel, de nationalité belge, et son plus jeune fils, Yves, transférés mercredi dans les hôpitaux d'Annecy et de Grenoble, étaient toujours dans le coma et que leur état donnait encore de *« graves inquiétudes »* aux médecins. L'épouse de M. Bokkel a été tuée lors de l'accident. Son autre fils, Sébastien, hospitalisé à Chamonix, est hors de danger.

PASCALE ROBERT-DIARD.

Un espoir pour Fréjus

FRÉJUS
de notre envoyé spécial

De la route nationale 98 qui longe le littoral de Fréjus, on mesure d'un coup d'œil l'épreuve infligée chaque jour aux soûtiens. Côté mer, c'est l'embouteillage généralisé : alors même que les 2 kilomètres de sable ont déjà fait leur plein de chair à bronzer, les voitures, caravanes et camping-cars continuant d'affluer. On guette la place à l'ombre sous les tamaris – peine perdue après 9 heures du matin ! On erre à la recherche d'une place en bord de mer pour ne pas avoir à transporter le parasol, la glacière, le dinghy ou la planche à voile : peine perdue là encore, car de gros blocs de rocher interdisent l'accès des véhicules. Il faut donc se rabattre sur l'un des vastes parkings où la tôle, chauffée impitoyablement par le soleil d'août, transformera la plus confortable limousine en four. Un portique métallique aux montants soudés – pour dissuader les vandales – interdit même l'accès des aires de stationnement aux caravanes et camping-cars, car on ne doit pas bivouaquer dans les parkings.

255 hectares gelés

Lorsque notre baigneur est enfin à pied d'œuvre, c'est-à-dire couché sur le sable ou pataugeant entre les bouées, planches à voile et autres embarcations qui accaparent la mer, ses épreuves ne sont pas terminées pour autant. Le ciel s'emplit de vrombissements divers. Ici, c'est un message publicitaire qui passe et repasse à la traîne d'un avion de tourisme loué à la journée. Là, c'est un hélicoptère de la base aéronavale qui s'entraîne au repêchage des hommes en mer. Enfin, sans trêve, des avions décollent de cette base, dont la piste d'envol surplombe la plage.

Indifférents au vacarme et à l'agitation, des pêcheurs à la ligne ont envahi les étangs de Villepey, de l'autre côté de la nationale. Ils taquinent le mulet dans une eau glauque d'où émergent de vieux pneus, des bouteilles de plastique et des chariots de grande surface. Il faut écarquiller les yeux pour distinguer, parmi les sacs plastiques multicolores qui parsèment les étangs, quelques oiseaux encore en activité : aigrettes blanches, sternes, et même un flamant rose qui piétine consciencieusement la boue du fond.

Ce spectacle, courant sur bien des plages en cette période de l'année, souligne la difficulté qu'il y a à gérer les espaces naturels de loisir face au flux toujours grossissant de la marée touristique. A Fréjus, la municipalité, bien décidée à sauvegarder coûte que coûte *« le plus bel espace vierge du littoral entre Cannes et Saint-Tropez »*, a décidé de geler toute construction sur les 255 hectares compris entre l'Argens et Saint-Aygulf, c'est-à-dire cette précieuse zone « naturelle » qui comprend les étangs de Villepey et le cordon de dunes littorales. Les plaisanciers iront chercher leurs anneaux à la marina de Saint-Aygulf ou au futur Port-Fréjus.

Mis en alerte par ces bonnes dispositions, le conservatoire du littoral est intervenu dès 1980 pour acquérir ces terrains au nom de l'Etat. Il en a déjà acquis les deux tiers (180 hectares). Mais il a exigé, sous l'impulsion de son nouveau délégué à la région Provence-Côte d'Azur, M. Jean-Philippe Grillet, que l'on détruise même le bâti existant – sauf une ferme appelée à servir de centre d'accueil du conservatoire. Un hôtel a donc été rasé l'an dernier, en attendant que l'autre, bien décidé à se vendre chèrement, le soit à son tour. Et c'est seulement lorque le conservatoire aura repris la maîtrise totale des lieux qu'il pourra les aménager pour un tourisme qu'on espère moins rude.

Le conservatoire se bat aussi pour préserver un superbe domaine planté de chênes-lièges et de pins parasols au cap Lardier, sur la commune de La Croix-Valmer. La municipalité, après force palabres, s'est laissé convaincre de geler les enclaves de terrain à construire, mais elle exige en compensation l'exploitation d'un parking payant sur les terrains déjà acquis par le conservatoire ! Les édiles du littoral, qui sont pourtant les premiers à souffrir de la surcharge touristique, cèdent volontiers au « toujours plus ».

R.C.

Des professionnels mécontents

(Suite de la première page.)

Un certain nombre de voyages organisés – que les tours-opérateurs programment de six mois à un an à l'avance – ont été annulés après les attentats de septembre 1986, et la capitale a été la première à subir ce « contrecoup » en juillet-août. Les activités de l'Office de tourisme de Paris ont baissé de 22 % en juillet (par rapport à juillet 1986) et de 16,4 % pour l'ensemble du premier semestre. Certains monuments et musées, comme le Louvre (–10 % d'entrées) – en travaux il est vrai – ont été moins visités, et les circuits bus Paris-Vision n'ont pas fait leur plein habituel de touristes, bien que Japonais et Italiens (plus nombreux cette année) aient en partie remplacé Américains et Britanniques.

Bien d'autres raisons s'ajoutent à la peur du terrorisme. Paris les cumule, comme le montre cette chute de 22 % par rapport à un score déjà très mauvais en 1986 : diminution du pouvoir d'achat, cherté des prix hôteliers, « affaire » des visas, conditions météorologiques désastreuses jusqu'au début août (les bateaux-mouches sont pratiquement restés à quai), accueil trop souvent déficient. Inconvénients qui, en tout ou partie selon les régions, n'épargnent pas la province.

M. Paul Augier, président du conseil économique et social de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vient de faire part à M. Descamps de l'*« inquiétude »* des professionnels relative à l'instauration des visas payants pour les Américains. Aux Etats-Unis, a-t-il expliqué, les consulats français sont très peu nombreux, et les Américains doivent faire des centaines de kilomètres et attendre des heures pour obtenir leur visa, même si les services français de tourisme à l'étranger peuvent seconder ces consulats : démarches qui ont, assure M. Augier, un effet dissuasif.

« Tarifs trop élevés »

D'une façon générale, cette « affaire » des visas (institués dans le cadre de la lutte antiterroriste, sauf pour les ressortissants de la CEE et de la Suisse) suscite un *« sentiment d'incompréhension »*, selon l'expression du secrétariat d'Etat, qui va grandissant dans les pays membres de l'OCDE. Canadiens et Scandinaves sont particulièrement choqués, et le président finlandais, M. Mauno Koïvisto, a évoqué le problème lors de la visite de M. Mitterrand à Helsinki en juillet dernier.

Les Américains qui ont franchi cet obstacle et l'Atlantique ont eu cette année – plus encore qu'en 1986 – un comportement touristique différent. Le dollar aux environs de 6 F ne leur permet plus toutes les fantaisies. Déjà, l'image du compatriote de JR envahissant les palaces des Champs-Elysées était un peu mythique : dans la conjoncture la plus favorable, 40 % des touristes américains (chiffre déjà appréciable) fréquentent l'hôtellerie de luxe. Aujourd'hui, la plupart des visiteurs d'outre-Atlantique recherchent des établissements « 2 étoiles », au moment même où l'hôtellerie parisienne fait un effort d'ensemble pour accéder à la pointe du confort...

« Manque d'argent », se plaignent, plus que jamais, les hôteliers-restaurateurs, en désignant surtout leur clientèle hexagonale. *« Tarifs trop élevés »*, rétorquent les usagers, et M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, n'est pas loin de leur donner raison, en reconnaissant que, depuis la libération des prix, il n'a *« pas toujours été écouté »* des commerçants.

Fractionnement des congés de plus en plus perçu entre l'hiver et l'été, séjours plus courts, choix plus sélectifs : c'est vrai, les habitudes des Français en vacances changent, mais c'est aux professionnels du tourisme de s'adapter, non l'inverse. Ignorant le chômage, on reprocherait presque aujourd'hui aux jeunes de se nourrir de pans-bagnats...

Diminution du pouvoir d'achat du vacancier moyen : le signe le plus révélateur, aux yeux de M. Pol Coste, est la baisse de fréquentation des campings « 1 » et « 2 étoiles », constatée cet été, alors que la clientèle campeurs des « 3 » et « 4 étoiles » s'est maintenue. Dans toutes les catégories, le mauvais temps a, en plus, provoqué des désertions, la Franche-Comté et la Bretagne étant les plus touchées, puis la région savoyarde après la catastrophe du Grand-Bornand. Et les directeurs de camping et autres professionnels ne peuvent pas compter, pour sauver la recette, sur une arrière-saison même « splendide », en raison de la date précoce (8 septembre) de la rentrée scolaire.

A ces motifs d'insatisfaction s'ajoutent rituellement les mille et une « bavures » de l'accueil. Au point que les étrangers préfèrent de plus en plus le sourire italien, espagnol ou grec, même si, règles du jeu commercial obligent, l'amabilité n'est pas désintéressée. Au point que le gouvernement a lancé, cette année, une opération *« Bienvenue en France »*, décrétant 1987 *« année de l'accueil »*.

La FNOTSI signale un peu partout des efforts originaux : charte « clés-confort » dans la région Midi-Pyrénées, garantissant les locations en meublés, taxis de Dijon équipés de cassettes décrivant la ville en plusieurs langues, enquêtes dites « de satisfaction » dans tous les lieux touristiques de la Loire-Atlantique et de l'Hérault, etc. A Paris, une centaine de jeunes tucistes (l'Office en demandait deux cent cinquante) aident, dans cinq langues, les touristes étrangers.

Les lecteurs, eux, nous signalent des anomalies, et, parmi cent anecdotes, on livrera la mésaventure d'une lectrice d'Avignon qui a dû payer, dans un restaurant de Saint-Gervais (Isère), la carafe d'eau du repas de midi (portant plainte ensuite).

A TF 1, M. Pol Coste, affirmant que ces problèmes d'accueil ne seront pas résolus du jour au lendemain, a cité un proverbe chinois : *« Si tu ne sais pas sourire, n'ouvre pas ton magasin. »* Il en existe un autre, bien français et bien oublié : *« Le sourire est un devoir social. »*

MICHEL CASTAING.

SCIENCES

Le tir de la fusée japonaise est reporté

Le tir, prévu pour le jeudi 20 août, de la fusée japonaise H-1, porteuse d'un satellite de communication, a été reporté à une date ultérieure non précisée, en raison d'ennuis du moteur à hydrogène et à oxygène liquides du deuxième étage, a annoncé l'agence spatiale japonaise, la NASDA.

H I est une fusée de nouvelle génération construite à environ 80 % par les ingénieurs et techniciens nippons : seul le premier étage à combustible solide est de conception américaine ; le deuxième et le troisième, de même que le système de guidage, sont japonais. Les deux premiers étages avaient déjà été lancés avec succès en août 1986, mais jamais encore H-I n'a été testée dans sa configuration définitive.

CORRESPONDANCE

La LICRA et le procès Barbie

Après la publication dans le Monde *du 25 juillet d'un point de vue de Mᵉ Edouard Knoll, président du Fonds national juif, évoquant notamment les avocats de la partie civile dans le procès Barbie, Mᵉ Charles Korman nous a adressé la lettre suivante :*

« Pour n'avoir pas occupé « notre place » durant les deux mois où nous-mêmes, sans discontinuité, désertant nos cabinets, « y étions », Mᵉ Edouard Knoll ne semble pas pour autant avoir occupé sa place parmi le public du procès Barbie. Il est regrettable que, dans ces conditions, Mᵉ Knoll et le Fonds national juif fassent aux avocats des parties civiles le procès des questions qu'il mentionne.

» La première est celle de l'équation « nazisme-Israël ». Il ne fut point nécessaire *« de se dresser pour protester »* car d'avance, je l'avais dans ma plaidorie évoquée, dénoncée et réfutée. L'équation avait d'ailleurs une ampleur qu'il est dommage que celui qui rappelle son souci *« du sort de toute l'humanité »* l'ait oubliée ; elle ne se limitait pas seulement à *« nazisme-Israël »* !, mais s'étendait à « nazisme-France » et, bien plus loin encore, à « nazisme-impérialisme occidental ».

» La LICRA, par ma bouche, s'est attachée à montrer aux jurés et à la cour ce que ce procédé comportait de mystification et de perversion, soulignant qu'il permettait de légitimer d'avance, tant celui qui viendrait faire exploser des bombes un mercredi après-midi, en France, ou assassiner un général de l'armée française, que tel autre, qui ferait la même chose à Tel-Aviv.

» En d'autres termes, *j'établissais* en effet le lien existant entre Abdallah et la défense du nazi Barbie. Sous d'autres aspects, d'autres avocats des parties civiles s'étaient aussi employés à réfuter cette équation.

» La deuxième : « l'insulte » à Mᵉ Serge Klarsfeld ! « L'insulte », n'en déplaise à notre interpellateur, était exprimée en termes assez imprécis pour que non seulement Serge Klarsfeld mais aussi chacun des avocats des parties civiles pût se sentir concerné ; et nous l'étions !

» C'est donc ensemble, et faisant masse de bien d'autres insultes, que nous avons décidé de ne pas répliquer à un propos qui se disqualifiait par lui-même par son excès.

» Ainsi, si Mᵉ Knoll avait simplement bien voulu, de sa place, accomplir consciencieusement son travail d'auditeur, aurait-il pu se dispenser de tenter de se mettre « à notre place ».

● **Un avion de tourisme s'écrase en Vendée : quatre morts.** – Les quatre occupants d'un Cessna loué par la direction départementale de l'équipement de Vendée ont été tués, le jeudi 20 août, après la chute de leur appareil en forêt d'Olonne, près des Sables-d'Olonne. Les trois ingénieurs de la DDE étaient en mission de relevé topographique. L'avion s'est écrasé à 500 mètres de la plage de Sauveterre, très fréquentée cet après-midi-là, et à 400 mètres d'une colonie de vacances.

● **Trois morts en Lozère après une collision de camions.** – Un camion chargé d'alcool furfurique est entré en collision, le jeudi 20 août, avec une camionnette transportant des pneus et des produits désherbants, sur la route nationale 9 à Banassac (Lozère). Sous le choc, les deux véhicules se sont embrasés et ont mis le feu à une maison inhabitée. Les trois occupants des camions sont morts carbonisés. Toute baignade ou prélèvement d'eau pour la consommation ont été interdits dans la portion du Lot proche de l'accident.

● **Expulsion d'un Basque.** – Considéré comme membre de l'organisation séparatiste basque ETA, M. José Aramburu-Arregui, quarante-quatre ans, a été interpellé, le jeudi 20 août, à Biriatou (Pyrénées-Atlantiques) par la police de l'air et des frontières et remis aux autorités espagnoles. Il s'agit de la quatre-vingt-unième expulsion de réfugié basque espagnol depuis le 18 juillet 1986.

Le Monde

SPORTS

NATATION : les championnats d'Europe

Caron, l'or coulé

La vedette a raté son rendez-vous. A une main près, Stephan Caron s'est fait ravir jeudi 20 août son titre par l'Allemand de l'Est Zven Lodziewski (49 secondes 88, contre 49 secondes 79).

Les nageuses de ce pays s'en sont, de leur côté, donné à cœur joie. Heike Friedrich a amélioré son record d'Europe du 400 mètres féminin, alors que Kristine Otto raflait encore une médaille d'or, dans le 100 mètres dos. Les deux mêmes, associées à deux autres compagnes talentueuses, ont remporté le relais 4 × 100 mètres. Lors des éliminatoires de cette course, les Françaises ont établi un nouveau record (3 minutes 49 secondes 61), grâce surtout à Catherine Plewinski, qui a amélioré son record national sur 100 mètres (56 secondes 63). Quant à Muriel Hermine, associée à Anne Caron, puis à Karine Schuler, elle a récidivé en natation synchronisée, décrochant en duo une nouvelle médaille d'or.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Une nuit difficile, une matinée radieuse, une soirée amère. Le jeudi 20 août fut une drôle de journée pour le nageur rouennais. La pression exercée par des championnats qui ont lieu dans son pays, ajoutée au poids de son titre, les raisons étaient nombreuses pour empêcher Stéphane Caron de dormir tranquillement. *« Pourtant, avec Laurent Neuville, lorsque nous nous sommes levés ce matin, nous étions quand même en forme »*, raconte le nageur.

La preuve, il la fournit presque immédiatement lors des éliminatoires du matin. En tête après les 50 mètres, le sociétaire du Club des Vikings terminait premier en 49 s 93. Content d'avoir franchi la barre des 50 secondes, Stephan attendait sans crainte la course du soir. Il ne pensait pas trop à ses adversaires, relégués au-delà du mur fatidique.

Et pourtant, eux qui voyaient en Caron le favori à battre multipliaient les derniers préparatifs. *« J'avais fait quelques erreurs le matin, notamment le port de la tête trop bas dans l'eau, alors, mon entraîneur m'a fait rectifier ma position »*, explique Lodziewski, un grand gaillard de vingt-deux ans, avec quelque chose de la dégaine de Caron. Un habitué des distances longues (200 et 400 mètres), mais pas des podiums, puisqu'il n'avait pas encore remporté de titre individuel.

Zven voulait se rapprocher le plus possible des 50 secondes. Un entraînement « de force » lui a permis de s'adapter à la distance des deux longueurs de bassin. Battre Caron, il n'y pensait pas en plongeant sous l'ordre du starter. Il nageait après son temps, laissant de trop rapides lièvres, comme son camarade Dirk Richter, troisième, virer en tête aux 50 mètres. Lui, il franchit la distance exactement en même temps que Caron. Fidèle à son habitude, le grand Rouennais passe à la vitesse supérieure dans les derniers 25 mètres. Il remonte un à un ses adversaires comme à la revue. Il semble même qu'il va dépasser l'Allemand, mais trop tard, le mur du bassin est déjà atteint.

Lucide malgré l'affront, Caron analyse sa course : *« J'ai fait de grosses erreurs tactiques. »* Comme en écho, son entraîneur, Guy Boissière, la tête baissée, laisse tomber : *« Il a effectué un départ moyen et surtout il a mal touché le bord du bassin à la fin. »* Stéphane le reconnaît. En allongeant un peu mieux le bras, il aurait gommé ces tout petits centièmes qui le séparent de la médaille d'or.

Mais celui qui affirme avoir fait une saison bâtarde en tentant sans succès de ménager les études et la compétition, estime qu'il a progressé en vitesse pure. Il répète que son objectif demeure les Jeux olympiques de Séoul : *« Si je veux battre Matt Biondi l'an prochain, je dois encore réduire l'écart qui me sépare de son record du monde (48 s 74). »*

SERGE BOLLOCH.

Water-polo féminin

Ambitieuses naïades

SEPT filles coiffées de bonnets blancs, flanquées d'étranges protège-oreilles, affrontent sept autres naïades aux bonnets bleus. Dans l'arène nautique, le water-polo féminin a fait son entrée. Pour la première fois, cette discipline apparaît dans le programme officiel des championnats d'Europe de Strasbourg, après un timide rendez-vous, il y a deux ans, lors des épreuves de Sofia.

Comme des garçons, les nageuses s'affrontent au sprint pour s'emparer de la balle et la faire voler de bras en bras vers le but adverse. Les contacts physiques existent, même s'ils sont sévèrement contrôlés par les juges, mais ils semblent moins rudes que chez les hommes : *« C'est un jeu sans violence,* explique Christine Armadeilh, *les battements de mains pour empêcher une joueuse d'attraper la balle remuent l'eau mais atteignent rarement les concurrentes. »* Les cinquante-quatre kilos de Christine symbolisent la légèreté des nageuses, qui ne se prennent pas pour des rugbywomen.

Etonnante carrière que celle de cette petite femme de vingt-sept ans, capitaine de l'équipe de France. Après avoir été une spécialiste du 200 mètres brasse, sélectionnée en équipe nationale, la nageuse du club de Marseille a quitté les bords de la Méditerranée à la suite de son mariage.

Un déménagement, puis trois enfants, n'ont pas éloigné complètement la brasseuse des piscines. Lorsque le water-polo féminin est apparu, elle a participé à la création d'une équipe au Racing, à Paris, en 1983. Ensuite, elle a choisi de pratiquer son sport favori au club des Dauphins de Créteil. Une pépinière pour les sélectionneurs de l'équipe de France, qui, à partir de 1984, ont fait appel à Mme Armadeilh. Carrière sportive et vie familiale cohabitent depuis cette date pour cette épouse de nageur, qui reconnaît cependant des moments de lassitude.

« Il faut mener de front deux types d'entraînement, explique la jeune femme, *à la fois la natation pour rester compétitive dans les déplacements, puis deux séances hebdomadaires avec la balle pour perfectionner la réception et le lancer. »* Un emploi du temps copieux, auquel s'ajoutent les week-ends de matches et les stages de l'équipe de France.

Mais le sport plaît à Christine et la motive pour emmener son équipe vers les victoires. Car les petites Françaises, entraînées par un homme, Michel Cocouch, sont très ambitieuses. Leur succès face à la Norvège, puis surtout face à l'outsider qu'est la République fédérale d'Allemagne, avait fait naître chez elles une envie de médaille. Celle de bronze leur va à ravir.

S. B.

SPORTS EQUESTRES : le circuit professionnel de polo

Le mercenaire du maillet

Jusqu'au 30 août, l'hippodrome de Deauville accueille le championnat mondial de polo, l'un des principaux tournois du circuit professionnel international.

DEAUVILLE
de notre envoyé spécial

LIONEL Macaire passe traditionnellement le mois d'août à Deauville. Par obligation professionnelle. *« Je vis exclusivement du polo depuis 1982 »*, dit-il en forme d'explication. Le tournoi de la station normande n'est pas de ceux que l'on snobe quand on est joueur professionnel. Avec l'Open d'Angleterre au printemps, c'est même le seul rendez-vous européen où Lionel Macaire peut espérer gagner de l'argent.

Les six équipes invitées rassemblent quelques-uns des meilleurs spécialistes de ce sport. Cette année, Lionel y participe, avec son frère Stéphane, sous les couleurs de Château-Giscours, une équipe française entretenue par Pierre Tari, un riche propriétaire bordelais. Les frères Macaire sont les deux seuls professionnels de ce *« roi des sports, sport des rois »* qui compte quelque 200 participants en France et 10 000 dans le monde.

A trente-trois ans, Lionel Macaire est le premier joueur français à avoir atteint 8 de handicap. Très près de l'élite mondiale : une demi-douzaine de joueurs classés handicap 10 ! Il est devenu trop fort pour s'aligner dans n'importe quelle épreuve. *« A Paris, le niveau est si faible que le handicap de certaines équipes est inférieur à mon handicap individuel »*, explique-t-il (1). Le champion français est donc condamné à vivre à cheval sur les continents pour honorer des contrats dans les compétitions les plus réputées.

Après avoir passé l'été en Europe pour le compte de Pierre Tari, il disputera en septembre l'US Open en Californie sous les couleurs d'une équipe américaine. En novembre, il mettra le cap sur l'Argentine pour quelques tournois ; puis en janvier, retour en Floride, où il a un engagement pour la saison de polo de Palm Beach. De palace en palace, une vie de mercenaire apparemment dorée.

« Je gagne mieux ma vie qu'un employé de bureau, reconnaît Lionel Macaire. *Mais les revenus d'un joueur de polo n'ont rien de commun avec ceux d'un footballeur ou d'un tennisman. »* Il préfère comparer sa situation à celle d'un cycliste : *« Dix joueurs gagnent beaucoup d'argent, les autres beaucoup moins »*, dit-il, plus préoccupé par la précarité de l'emploi. *« Chaque année, 500 à 600 joueurs se disputent les 150 à 200 contrats qui sont distribués dans le monde. La concurrence est terrible. »*

Lionel Macaire, l'un des deux joueurs professionnels français de polo.

SNOOPY/DOC. POLO-PRO LTD.

« Un sport de chevaux »

Grâce à son gros handicap, il est aujourd'hui sur les listes des principaux recruteurs. Il espère encore progresser et atteindre le niveau de l'Argentin Ernesto Trotz, véritable Maradona du polo, pour lequel le public de Deauville a les yeux de Chimène. *« Techniquement, je réalise les mêmes choses que lui, mais je n'ai pas encore pu le montrer dans les tournois de très haut niveau »*, explique l'aîné des Macaire.

Le plus prestigieux, celui où se font et se défont les handicaps, c'est l'Open d'Argentine. Cette année, le Français y était invité pour jouer dans l'équipe de Trotz. Un honneur auquel il dut renoncer. Disputée au même moment que l'US Open, l'épreuve argentine — sans sponsors ni mécènes — ne peut rapporter qu'une parcelle de gloire. En père de famille responsable, Lionel Macaire a préféré les dollars américains : *« Je devais choisir entre jouer et bouffer. »*

Les années difficiles sont encore trop proches. Ce fils et petit-fils de joueurs de polo, *« passionné fou de cheval »* a dû longtemps *« vivoter comme tous les moniteurs d'équitation »* avant de pouvoir assouvir sa passion à plein temps. C'est la création, en 1979, du Palm Beach Polo and Country Club, avec ses onze terrains de polo, ses tournois richement sponsorisés et donc télévisés, qui a permis le développement actuel du professionnalisme. *« Auparavant, c'était un sport saisonnier,* se souvient Lionel Macaire. *De mai à août, c'était trop court pour remplir son escarcelle. »*

Aujourd'hui, il passe son temps avec les chevaux mis à sa disposition par les propriétaires d'équipes. *« Le polo est un sport de chevaux »*, affirme-t-il. Le mérite du cavalier est reconnu après coup : *« C'est le sport le plus difficile. Il faut d'abord être passé maître dans un autre sport* (l'équitation) *pour espérer y exceller. Bien que les chevaux soient nos jambes, nous devons être des athlètes complets. Un match de polo est physiquement et intellectuellement épuisant : il faut se contrôler, contrôler son cheval, la balle et les autres joueurs. C'est le plus rapide des sports d'équipe. »*

Sur l'hippodrome de Deauville, après le match, il arrive à Lionel Macaire de signer quelques autographes. Vedette du petit monde du polo, il reste inconnu du grand public. *« Je ne suis pas jaloux de Prost, Platini ou Noah,* dit-il, *mais je regrette que mon sport ne soit pas plus connu. Il est pourtant très télégénique. »* La démocratisation de cette activité coûteuse est impensable, mais Lionel Macaire espère son développement depuis que le polo est entré, en janvier dernier, dans le giron de la Fédération française d'équitation. Verra-t-on bientôt dans les poney-clubs des gamins avec le fameux maillet à manche de bambou dans la main ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Le handicap d'une équipe est la somme des handicaps de ses quatre joueurs. En début de match, une équipe totalisant par exemple 22 doit rendre deux buts à celle qui ne compte que 20 de handicap.

OMNISPORTS : les Jeux panaméricains

Horions dans les tribunes

Hormis le record du monde du saut en longueur égalé par l'Américaine Jackie Joyner-Kersee (7,45 mètres), les Jeux panaméricains, qui s'achèvent samedi 22 août à Indianapolis, n'auront pas été le théâtre de grands exploits sportifs. En revanche, les scandales du dopage ont disputé la vedette aux nombreux conflits politiques, notamment avec Cuba, qui doit organiser la prochaine édition en 1991.

WASHINGTON
correspondance

LA bannière étoilée, la « vieille gloire », comme on l'appelle familièrement, aura peut-être été la seule victime des affrontements politiques ayant marqué les Jeux panaméricains d'Indianapolis qui se terminent dans un climat de malaise et de tension. A la suite des bagarres de la semaine passée, créées par les Américains d'origine cubaine déployant un grand drapeau de l'ancien régime, les organisateurs ont décidé d'interdire aux spectateurs d'agiter de grands drapeaux. Seuls les petits ont été tolérés... Aussi les services de sécurité se sont-ils emparés de la bannière étoilée déployée par un spectateur pendant le match de base-ball entre Cuba et les Etats-Unis.

Cette affaire du drapeau n'est qu'un incident mineur par rapport aux controverses, aux insultes et même aux pugilats provoqués par les membres de divers groupes anticastristes. Le dispositif de sécurité a dû être renforcé en prévision de la cérémonie de clôture. Cuba ayant été choisi pour organiser les prochains jeux, le drapeau officiel cubain sera inévitablement déployé, ce qui entraînera sûrement les protestations de nombreux spectateurs. D'autre part, il n'est pas sûr que la délégation cubaine soit présente, étant donnée la composition de l'orchestre choisi par les organisateurs, réunissant des musiciens cubains émigrés : la vedette en est une femme dont le père était garde du corps du dictateur Battista, renversé par Castro en 1959.

Les Cubains ne garderont certainement pas le meilleur souvenir de leur participation — la première depuis 1959 — aux Jeux panaméricains. Ils ont dû faire face en effet à une série de provocations de la part de divers groupes anticastristes portant des banderoles, lançant des tracts hostiles à Cuba, offrant même une prime de 25 000 dollars à tout athlète cubain qui déserterait.

L'incident le plus violent eut lieu autour du ring de boxe. Dans les tribunes, les anticastristes agitaient leurs drapeaux et hurlaient des insultes. Les boxeurs cubains se précipitèrent alors sur eux et le poids lourd Romero réussit deux knock-out. *« Nous ne laisserons pas insulter notre révolution,* déclara un représentant de la délégation officielle cubaine. *Nous ne sommes pas le Christ et nous ne tendrons pas l'autre joue. »* Entre les athlètes, les rapports furent parfois tendus, quelques coups furent échangés, notamment à l'issue de la finale de hand ball où les Cubains s'estimèrent frustrés par la décision de l'arbitre. Ailleurs, on se contenta d'échanger des insultes ou des menaces.

L'ombre du dopage

Les jeux ont été affectés par d'autres préoccupations politiques. Ainsi le département d'Etat, pour mieux souligner son attachement au respect des droits de l'homme, refusa son visa à un ancien policier chilien, champion de tir au pistolet, accusé d'avoir torturé des adversaires politiques du général Pinochet. Un cavalier de l'équipe chilienne, le colonel Arredondo, a été convoqué par un tribunal de l'Indiana pour répondre d'accusations de torture et de meurtre sur soixante-douze personnes en octobre 1973.

Huit athlètes de la République dominicaine, à peine arrivés à Indianapolis, prirent l'autobus pour New-York à la recherche d'un travail. Et le président du Comité olympique colombien, mécontent d'une remarque agressive d'un commentateur sportif sur le trafic de la cocaïne à Cuba, répliqua sèchement que les Américains étaient les plus grands consommateurs de cocaïne dans le monde.

Enfin, la disqualification de six athlètes, exclus de la compétition et privés de leur médaille pour avoir utilisé des drogues, a assombri le climat. Pour la seconde fois, ce problème du dopage a gâché la compétition. Déjà à Caracas, en 1983, les tests faits sur dix-sept athlètes de neuf nations, concernant six champions médaillés, furent positifs. A Indianapolis, les contrôles n'ont pas pu être pratiqués au début des épreuves par manque d'organisation.

Bien que tardives, les révélations des laboratoires d'analyse n'auront pas été « décevantes ». En effet, quatre des cinq catégories de produits interdits par les règlements sont en cause dans les cas de dopage constatés à Indianapolis. De plus, M. Mario Vasquez Rana, président de l'Organisation sportive panaméricaine, a révélé, mardi 18 août, que des athlètes avaient utilisé un médicament généralement prescrit contre la goutte et les rhumatismes, dont les propriétés permettent de dissimuler les stéroïdes anabolisants lors des contrôles antidopage.

Ces drôles de jeux politico-sportifs connurent quelques rares embellies. Ainsi, malgré la tension entre Managua et Washington, aucun incident majeur ne troubla le match de base-ball entre le Nicaragua et les Etats-Unis, qui se déroula dans un climat détendu. Les Américains, il est vrai, écrasèrent les joueurs sandinistes...

HENRI PIERRE.

LES HEURES DU STADE

Canoë-kayak
Championnats du monde de course en ligne. — Jusqu'au 23 août à Duisbourg (RFA) (TF 1, dimanche 23 à partir de 16 h 15).

Lutte
Championnats du monde de gréco-romaine et libre. — Jusqu'au 29 août à Clermont-Ferrand (A2, samedi 22 à 17 h 30).

Motocyclisme
Grand prix de Tchécoslovaquie de vitesse. — Dimanche 23 août à Brno (TF 1, 14 h 20).

Natation
Championnats d'Europe. — Jusqu'au 23 août à Strasbourg (A2, samedi 22 à 17 h 30 ; TF 1, dimanche 23 à 16 h 15).

Football
Championnats de France. — Première et deuxième division (7e journée) ; samedi 22 août.

Tir à l'arc
Championnats de France. — Samedi 22 et dimanche 23 août à Castres.

Athlétisme
Supermarathon d'Islande. — Du 23 août au 6 septembre.

Aviron
Championnats du monde. — Du 24 au 30 août à Copenhague.

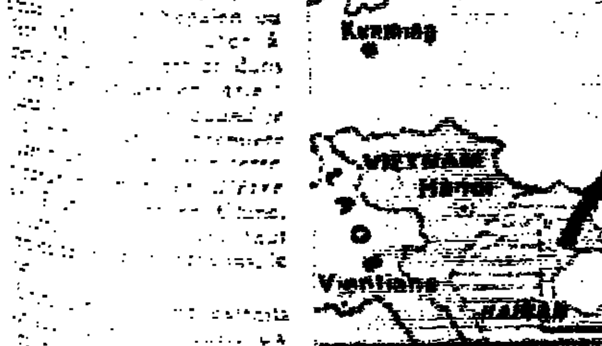
Parapente
Internationaux de Chamonix. — Samedi 22 et dimanche 23 août.

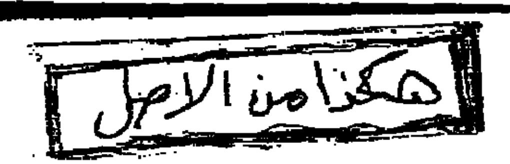
Cyclisme
Championnats du monde (piste et route). — Du 25 août au 6 septembre à Vienne (Autriche).

Hockey sur gazon
Championnats d'Europe. — Jusqu'au 30 août à Moscou.

Automobilisme
Rallye des mille lacs. — Du 26 au 30 août en Finlande.

Sports équestres
Championnats d'Europe de saut d'obstacles. — Du 26 au 30 août à Saint-Gall (Suisse).





Le Monde
SANS VISA

Les voies de la Chine, même si elle veille à protéger son mystère, sont ouvertes. Les échanges, le commerce, ne lui font plus peur. Ni même ce haut commerce, celui des migrations touristiques, et les équipements qu'il nécessite.



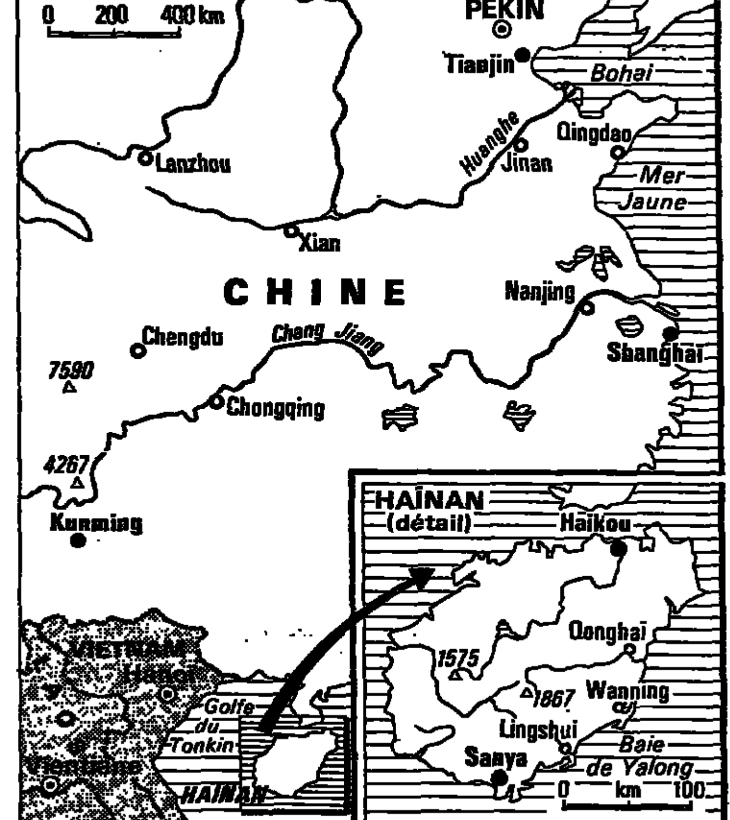
La Chine sur un carnet de croquis

par Bruno Frappat

« ALORS, *la Chine ?* » Sous prétexte qu'on en revient, il faudrait, posant le coude avantageux sur la cheminée des récits de voyage, proférer le yin et le yang de l'Empire du Milieu. Alors, ce livre sur la Chine, c'est pour bientôt ? Non, ou bien ce serait un Journal intime. Car la Chine, quand même, ce n'est pas rien, c'est intimidant.

Ce n'est pas un voyageur de plus qui vous en décrira l'insondable secret. Ni qui prétendra, sur les traces de Victor Segalen ou d'Henri Michaux, ajouter à l'observation de ce dernier dans son livre *Un barbare en Asie* : « *Quand je vis l'Inde et quand je vis la Chine, pour la première fois, des peuples, sur cette terre, me parurent mériter d'être réels.* » Pour voyager en Chine, nous autres barbares, il nous faut être modestes et, étant revenus, le rester.

Livrons donc, comme extraits d'un sac de petits cailloux ramassés au long des routes chinoises, ces bribes de Chine, petits faits observés au vaste empire, à l'occasion d'une tournée de 7 000 kilomètres à laquelle ont participé, à l'invitation de l'Institut chinois des affaires étrangères, une dizaine de membres de l'association Aspen France, émanation d'une organisation créée aux Etats-Unis pour favoriser les échanges internationaux dans une perspective humaniste.



La mécanique des bras

Nuit lourde sur Pékin. Derrière la place Tienanmen où des milliers de vélos invisibles jouent à cache-cache en carillonnant, une ruelle obscure, enfoncée, boueuse, parmi les grandes murailles de pastèques et les dégoulinades de toutes sortes. Echoppes, vélos pousse-pousse, bambins en savates, logements de plain-pied où brillent des téléviseurs bleutés. Il est tard et tout paraît actif. Dans un boyau qui se resserre, un bruit flasque et caillouteux de mortier qu'on remue, dix ouvriers, quinze peut-être, s'activent autour d'une bâtisse à construire. Sans doute une échoppe qui monte d'un cran. Du tas de mortier, au sol, jusqu'au haut d'un vague échafaudage, un relais de pelletées, nulle autre mécanique que celle des bras qu'on voit luire dans les phares d'un camion. Chantier de nuit pour quelle urgence ? Travail au noir ? Bon voisinage qui fait de chaque bras l'instrument de tous ? Dans la nuit de ce Pékin grouillant, ce chantier résume, en condensé, tous les autres – plus officiels sans doute – qu'on peut voir en plein jour. Capitale-chantier, cité des milles grues, Pékin en tous lieux monte à l'assaut du ciel, plus haut que le Temple du ciel.

Et la gare de Pékin ! Agoraphobes s'abstenir ! Saint-Lazare aux heures de pointe est, en comparaison, un havre de paix et de tranquillité. Pour partir, il faut d'abord entrer : dix mille voyageurs, tassés, compacts, passifs, vous en dissuadent. Quand la foule enfin s'anime en de mystérieuses coulées le long d'oppressantes grilles contrôlées par de soupçonneux employés, on suit, de force, et l'on monte de même dans le train vert que la foule semble avoir choisi pour vous. Un carillon géant se fait entendre : le beffroi de la gare de Pékin s'amuse encore – il est bien le seul – à jouer *L'Orient est rouge.*

Au bout de la voie – train de l'imaginaire à sièges fatigués, broderies rétro et ventilateurs s'épuisant, – Tianjin, plus connu en France sous le nom de Tien-tsin quand nous y avions une « concession » dont on voit encore les restes d'une architecture qui rappelle à la fois Metz, Bordeaux, Londres et Milan. Au centre de Tianjin, le maire, un ancien menuisier devenu bâtisseur, a fait démolir quelques bidonvilles pour y installer sous de vastes et oppressantes verrières qui rappellent celles de Milan (en moins rococo...) un centre commercial, fierté de la cité.

L'enfant trophée

La Chine s'éclate à Tianjin, le soir venu, sur ce forum des Halles. Les Chinois vont par trois : père, mère et enfant. Pas un de plus, pour respecter les lois et ne pas être victime de brimades. Devenu rare, l'enfant n'en est que plus cher. Les pères les brandissent comme des trophées, prenant silencieusement la foule à témoin de leur beauté, en effet éclatante. Pas un papa-gâteau dont le sourire fier ne paraisse solliciter le cliché que l'étranger peut prendre. Partout en Chine on retrouvera ces processions de l'enfant-roi, cette affirmation déchirante, ostensible, de la famille réduite à sa plus simple expression, à son essence schématique.

On se prend à songer que la Chine, qui, des milliers d'années, a vécu sur le système clanique de la famille élargie, est vouée – au moins en ville – à ce nouveau modèle de la famille rétrécie. On songe que ces enfants n'auront ni frère ni sœur. Que leurs propres enfants, plus tard, n'auront ni oncle, ni tante, ni cousin ou cousine. En parlant avec des responsables qui réfléchissent aux conséquences psychologiques et sociales de cette situation, on se rendra compte qu'ils sont inquiets : « *Nous allons vers un pays d'enfants gâtés.* » A Tianjin, la dernière mode est aux restaurants spécialisés dans les repas d'anniversaire pour enfants. Ils ne désemplissent pas.

Sur le Bund, à Shanghai, le long du fleuve Yang-Tseu-Kiang, ce matin-là, d'enfants point du tout. Il était 5 h 30. Le chauffeur de taxi, retenu la veille, avait dormi toute la nuit dans son auto, devant l'hôtel, pour être assuré de ne pas rater l'aubaine. L'air était jaune et poisseux. En avançant les mains, on pouvait presque saisir la moiteur. Dans l'obscurité glissaient sur la rivière grise des bateaux, cornes mélancoliques.

Entre la ville et le fleuve, dans un jardin vert et gris, quelques dizaines de Chinois d'âge mûr, plus que mûr même pour certains, commençaient la journée par une séance de tai-chi, cette gymnastique qui est plus qu'un art ou un délassement : une manière de vivre. Qui derrière son arbre caché, qui au détour d'un sentier perdu, qui seul, qui en groupe, en silence ou en musique. Courbes dans l'espace occupé, jonction des mains, élancements élastiques, reculs souples, avancées sans violence : qui n'a pas, dans l'aube sale de Shanghai, observé dans la brume ce lent réveil des corps ne sait pas ce qu'est l'étrangeté.

A Shanghai, il y a aussi un musée. Il est installé dans un grand bâtiment de brique, assez sinistre, mais recèle des merveilles. Les bronzes, les peintures de la Chine éternelle, sont installés dans des salles aux lourds parquets, toutes fenêtres ouvertes. Dans un courant d'air permanent qui donne l'illusion de la fraîcheur circulent les bruits de la ville. Au pied de l'immeuble, dans un chantier, des ouvriers surnagent, plutôt qu'ils ne travaillent, dans un lac de boue grise. On éventre la ville.

De l'autre côté de la rue, un immeuble légué par les Européens, une ancienne maison de commerce, dévoile, par tous ses balcons et les intérieurs que viole le regard, l'entassement, la pauvreté, le bric-à-brac surpeuplé d'un monde impénétrable. Une fillette de cinq ans, nue, allongée sur une natte sale, joue avec un chiffon. Sur le balcon d'à côté, parmi les casseroles, les pots de fleurs, les cuvettes, les bassines, les bambous, des chapeaux, le linge qui pend, émerge la silhouette lente d'un vieillard qui fait corps avec la misère.

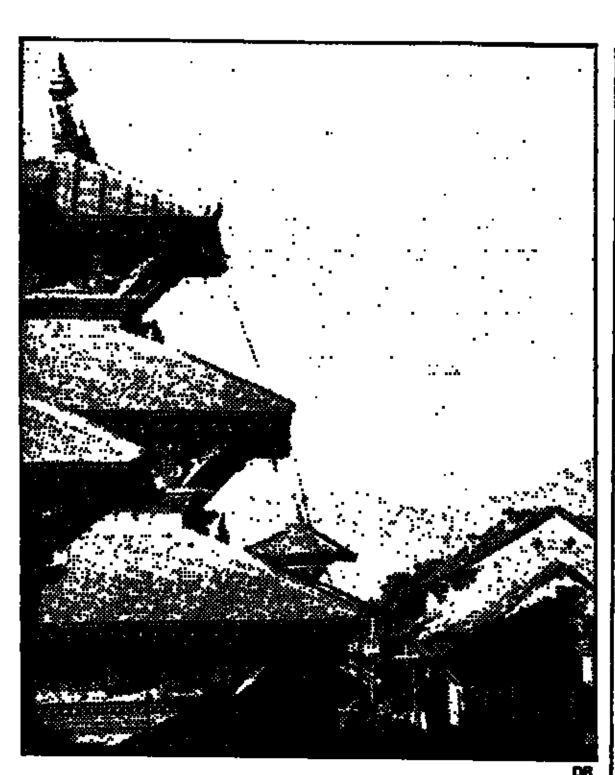
Kunming et le style Mao

Dans le vaste musée sonore, les peintures délicates disent la finesse aérienne des paysages chinois, les verts paysages, les montagnes limpides. Ce vieillard famélique, qu'on imagine voué à son bout de balcon à travers les aléas de l'existence et des révolutions, a-t-il eu seulement un jour l'idée de traverser la rue et de venir admirer les merveilles ciselées ou peintes par ses aïeux ? On ne sait, de ce musée, ce qu'il faut le plus admirer : la richesse du patrimoine qui est exposé, ou le caractère surréaliste de son environnement ; le Shanghai bouillonnant dont les vagues battent à ses pieds, ou la solitude du silence de ses salles.

Machine... arrière, toute ! Voici, d'un coup d'aile, Kunming, capitale du Yunnan, à des lieux de l'industrieuse et intellectuelle Shanghai. Kunming, ville de garnison – le Vietnam hostile n'est pas loin au sud, – ville d'altitude où le printemps est éternel. Voici enfin la Chine de notre imagerie : on y conserve encore les habitudes vestimentaires du temps de Mao, bleu de travail et casquette verte. Kunming résiste au temps qui passe. L'étranger y est regardé plus qu'ailleurs. Et nous y avons vu, dans un parc pourtant pacifique, une petite fille affolée par nos trognes occidentales (« *nos groins* », disait Michaux) s'enfuir en hurlant vers les jupes de sa mère. Plus tard on la verra installée joyeusement dans un grand dragon métallique, voie mi-ferrée, mi-aquatique, à qui il manquait un œil mais qui, lui, n'effrayait pas l'enfant !

(Lire la suite page 12.)

ESCALES



DR

Altitudes sans frontières

Ce voyage au bout du monde, sur le Toit du monde, commence le 19 et le 20 septembre dans le massif du Mont-Blanc. Cet entraînement, qui permettra de repérer les capacités de chacun, est jugé indispensable par l'organisateur d'un trekking au Népal de trente jours (dont vingt-quatre jours de marche et d'ascension) sous la conduite de Jean-Pierre Frachon, guide de haute montagne. Il s'agit de Nouvelles Frontières (87, boulevard de Grenelle, 75015 Paris. Tél. : 42-73-05-68), qui a inscrit à son catalogue plusieurs circuits de trekking.

Pour celui-ci, hors catalogue, le « vrai » départ est fixé au 10 octobre, vers Katmandou. La route du Khumbu au Makalu traverse d'abord les villages d'une région de moyenne montagne, peu fréquentée par les randonneurs. Après la vallée de l'Hinku, le groupe abordera la haute montagne et franchira trois cols à plus de 5 500 mètres. Cette randonnée, présentée comme une « ascension en haute altitude », n'exige pas une grande expérience des techniques de l'alpinisme mais s'adresse à des marcheurs en bonne condition physique et ne craignant pas l'inconfort d'un camp de base.

Son prix est fixé à 16 000 francs. Le week-end du massif du Mont-Blanc est facturé à part (450 francs).

Francs suisses tout compris

Si tous les hôteliers du monde... Dans l'Oberland bernois, les responsables de 141 établissements, répartis dans 34 stations et totalisant 9 779 lits, se sont entendus non seulement entre eux, mais encore avec les sociétés locales de transports publics, pour proposer, du 12 septembre au 31 octobre, des forfaits particulièrement intéressants : sept nuitées en demi-pension et cinq jours d'excursions à volonté, pour une somme variant de 410 à 800 francs suisses (1 640 à 3 200 francs français environ), selon la catégorie de l'hôtel choisi.

D'Adelboden, de Grindelwald ou de Wengen, on pourra ainsi, sans remettre la main à la poche, monter au Rinderberg, au Niederhom ou à la Kleine Scheidegg et emprunter les bateaux qui sillonnent les lacs de Thoune et de Brienz.

Les réservations s'effectuent directement auprès de l'établissement que l'on a sélectionné : pour obtenir la liste des hôtels, il suffit de s'adresser à l'Office national suisse du tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris ; tél. : 47-42-45-45. Renseignements sur minitel : 3614 code OTSUI.

Arles sous l'empire du riz

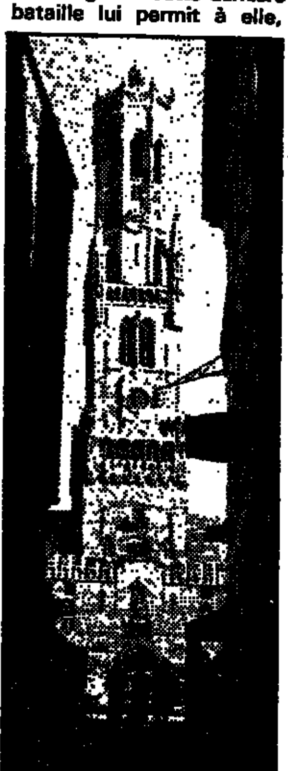
Pour Arles, l'important, depuis 1981, c'est le riz. En six ans, la surface de production camarguaise a presque triplé, passant de 4 400 à 11 500 hectares. Ce développement a entraîné, en 1983, la renaissance d'une fête traditionnelle, tombée en désuétude avec le déclin de la riziculture : les Prémices du riz, qui ont lieu, cette année, du 7 au 21 septembre.

De nombreuses manifestations sont prévues dans la plus étendue des communes de France : deux expositions sur la graminacée, offrandes du riz nouveau, visite d'une rizière expérimentale (le 9), conférence d'un cuisinier chinois (le 15), concours d'étalons de Camargue (les 16 et 17), etc. Point fort : le week-end des 12 et 13 septembre, avec deux corsos et deux corridas.

L'office de tourisme d'Arles (esplanade des Lices, tél. : 90-96-29-35, ouvert de 8 à 20 heures sept jours sur sept), signale que la capacité hôtelière de la ville (1 400 chambres) permet de répondre à la demande. Prix des places pour les corridas : de 50 à 250 francs.

Bruges avec Marie de Bourgogne

Son père et son époux firent trembler Louis XI : Charles le Téméraire, en retenant le roi de France un moment prisonnier à Péronne, et Maximilien d'Autriche en le combattant à Guinegatte. Cette dernière bataille lui permit à elle, Marie de Bourgogne, de conserver la Flandre. Sa vie aurait sans doute été encore plus mouvementée si elle n'avait été victime, à l'âge de vingt-cinq ans, d'une chute de cheval.



DE MEYER

Marie, duchesse de Bourgogne (1457-1482), mère de Philippe Ier le Beau et de Marguerite d'Autriche : c'est sa brève et guerrière existence qu'évoque avec faste la ville de Bruges — où elle est morte — en montant, samedi soir 29 août, un spectacle historique. Une pléiade d'acteurs et des centaines de figurants (cavaliers, musiciens, danseurs) composeront de nombreux tableaux et parcourront les rues de la cité en un long cortège aux flambeaux.

Il n'existe pas, pour cette manifestation, de voyages organisés, mais l'Office belge du tourisme (21, boulevard des Capucines, 75002 Paris ; tél. : 47-42-41-18) et celui de Bruges (Dienst voor Toerisme, Markt 7, B-8000 Bruges ; tél. : 050 33-07-11) donnent tous renseignements utiles. Prix des places de tribune : 300 francs belges (environ 48 FF).

Passer la ligne en Equateur

Où est l'équateur ? Dans le pays qui porte son nom, un monument indique l'endroit où, au dix-huitième siècle, une mission française détermina la position exacte de la « ligne », ce cercle imaginaire qui coupe à la perpendiculaire l'axe des pôles. Et, bien sûr, on délivre au voyageur un certificat de passage...

Cette visite rituelle est au programme du circuit de dix jours proposé par Jumbo, la filiale d'Air France, pour 9 900 francs en pension complète, avec aller-retour Paris-Quito sur vol Air France (renseignements dans les agences de la compagnie nationale, chez les agents de voyages et dans les agences Jumbo, une trentaine en France. Par exemple : Jumbo-Info, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris ; tél. : 47-05-01-95, ou Lyon-Voyages-AFT, 16, rue de la République, 69000 Lyon ; tél : 78-37-15-89). Trois points forts : le Musée archéologique de Quito (à 2 800 mètres d'altitude) ; les paysages andins vus du train qui relie la capitale à Rio-Bamba ; la découverte de la jungle amazonienne (trois jours) en pirogue, à pied, et sur le rio Napo, à bord d'un bateau-hôtel. Prochains départs en octobre, chaque semaine à partir du 2 octobre.



CHRISTOPHER KUHN

Croisières françaises sur paquebots soviétiques

Transtours (28, rue Saint-Roch, 75001 Paris. Tél. : 42-61-58-28) a la particularité de n'affréter que des paquebots soviétiques, au départ de ports français, et de noliser ses voyages en mer pour une clientèle essentiellement francophone. « Pour prolonger l'été », il propose deux croisières à bord du *Chota Roustavelli* (570 passagers), rénové en 1983 et entièrement doté de cabines extérieures.

La première est organisée, du 16 septembre au 2 octobre, à destination de l'Afrique : Marseille-Dakar-Marseille, avec deux journées entières dans la capitale du Sénégal. A l'aller, le bateau fait escale à Tanger et à Arecife (île Canaries) ; au retour, à Agadir, Casablanca et Ceuta (enclave espagnole). La seconde boucle, du 13 au 29 octobre, le tour de la mer Noire : après avoir quitté Marseille, le paquebot s'arrête successivement à Héraklion (Crète), Istanbul, puis, en URSS, à Batoumi, Soukhoumi, Sotchi, Yalta et Odessa, avant de gagner Varna (Bulgarie), Izmir (Turquie) et de rejoindre Marseille.

Pour ces deux croisières de dix-sept jours chacune, sur un navire où l'équipage soviétique est fort de 350 membres, où l'organisation, la restauration (vins à discrétion) et l'animation sont françaises, et où le pourboire est interdit, les prix sont les mêmes : à partir de 8 720 francs et 9 590 francs en cabine à quatre, 13 950 francs et 15 250 francs en cabine à deux. Ils comprennent tout sauf les excursions — que l'on peut acheter à bord — et les taxes de port (200 francs pour la première croisière, 300 francs pour la seconde).

La Chine sur un carnet de croquis

(Suite de la page 11.)

Au marché de Kunming, l'odeur tenace des fumées de charbon domine tout. Elle sort de chaque maison basse, des caves même. On trouve tout au marché de Kunming : un dentiste installé sur un trottoir, des lunettes de soleil, des épices, des racines pour trésors de santé, des bassines, des cuvettes, de la lingerie, des cassettes audio, du charbon moulé, de la viande à même le sol, mille milliards de pastèques, et jusqu'à une traduction en chinois de l'autobiographie de Iacocca. Sodas, pommes, jouets en plastique, quincaillerie, paniers, grandes pipes de bambou, hottes remplies de champignons, talonnettes, jeans locaux, cartons en ballots, et un bébé qui dort sur une planche, parmi les passants, mais qui n'est sûrement pas à vendre.

Au coin d'une ruelle et d'un boyau, dans le tohu-bohu général, une discussion vociférante réunit douze personnes. Une vieille femme, venue de la montagne avec quatre grappes de raisin, a tenté de les vendre en dehors des emplacements autorisés. Deux gaillards à brassard, vêtus de gris, mieux nourris que la marchande, vocifèrent la réglementation dans sa brutale sécheresse. Des passants s'opposent aux représentants de l'autorité. On imagine le dialogue. La pauvre vieille, laissant les péroreurs, prend ses cliques, ses claques et son raisin, et, sous le fardeau de sa balance et de son équipage, se perd dans la foule. A Kunming comme ailleurs, le commerce a ses règles. Le grouillement n'est pas l'anarchie.

La revanche de Bouddah

En pleine ville, à deux pas du marché, le temple bouddhique a rouvert ses portes. La révolution culturelle est loin. Des visiteurs, bien sûr, mais aussi des dévots. Sur le seuil, un moine, cigarette aux lèvres, surveille les allées et venues. Face à Bouddah beaucoup viennent s'incliner, et pas seulement des vieux. On voit aussi des familles et des parents enseignant à leurs enfants les signes extérieurs de la dévotion sur les petits coussins bas, râpés à force d'avoir servi. Dans le cloître adjacent, une jeune et belle femme guette l'étranger. Elle parle l'anglais à la perfection et n'a qu'un rêve : étudier aux Etats-Unis. Il y a plusieurs années qu'elle économise yuan par yuan pour se payer le voyage. Et le séjour là-bas ? « *Je trouverai du travail pour subvenir à mes frais d'études.* » Qui aurait le front de la désillusionner et de lui expliquer qu'en Amérique, autant qu'en Europe d'ailleurs, elle risquerait de connaître la solitude et la dureté du marché du travail ? En nous quittant sur son beau vélo rutilant, elle faisait des signes d'allégresse et d'espérance.

La Chine attend beaucoup — trop sans doute — de l'Occident. Capitaux, transferts de technologie, tourisme. L'île de Hainan, qui est, toutes proportions gardées, à la Chine ce que la Corse est à la France, est un paradis des potentialités. Les autorités régionales dressent avec fierté le catalogue de ses richesses naturelles : minerais de toutes sortes, profusion végétale (hévéas, caféiers, théiers), promesses touristiques.

Du port de Haikou, qui fait face au continent, à celui de Sanya, à l'extrémité sud de l'île, on peut voir défiler, sur les routes lentes, des villages qui ne sont pas sans rappeler le Mexique. Une Chine subtropicale traditionnelle, fournaise arrêtée entre deux époques. Plantations où rôdent les serpents, rizières où les jeunes paysannes repiquent à une vitesse folle les plants qui leur arrivent par couffins entiers, marchés accablés le long des routes empoussiérées où l'on voit des cochons bruns circuler entre les éventaires, buffles traînards, ombre rare et de toute façon insupportable. Tout ici paraît excessif.

Excès du dépaysement qui donne le sentiment d'être au-delà de la Chine. Excès du climat (entre 35 °C et 40 °C cet été, et de fréquents typhons) qui a sa contrepartie : un hiver estival, selon nos normes (environ 25 °C en janvier). Excès de la végétation où tout ce que la nature a rêvé pousse ici à profusion entre deux orages mythologiques. Excès de la nature humaine : la révolution culturelle a fait ici des ravages, et l'on se souvient encore, au village de Xynlong — une ferme pour Chinois rapatriés et dirigée par un ancien officier, — de ces gardes rouges qui firent arracher toutes les plantations de café sous prétexte que « *celui qui boit du café a l'âme aussi noire que le capitaliste le plus noir* ». On se souvient sans doute — mais on n'en parle guère — de la répression qui suivit. « *Ils ont payé,* dit sèchement le chef du village, *et, croyez-moi, ils n'ont pas fini de payer.* »



GUY LE QUERREC/MAGNUM

Hainan, c'est aussi cet hôtel, en pleine palmeraie, où l'on montre fièrement la suite qu'y occupa naguère, pour de fréquentes vacances, Chou En-lai. Un vaste lit à baldaquin, décoré de tulle à glands roses, genre maison de la poupée Barbie, des chaises tarabiscotées à décor argenté et doré, une salle de bains au décor noir et à la vaste baignoire en contrebas, jusqu'aux toilettes qu'on contemple avec respect.

Dragon-phénix

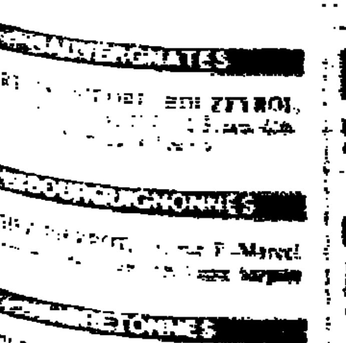
C'est non loin de cet apparat touchant qu'il nous sera donné de déguster un menu rare et tropicalo-maritime dont le libellé exact rendra peut-être l'ampleur, l'arôme et les plaisirs : « potage du dragon du phénix » (c'est-à-dire ailerons de requin), « dragon » (serpent...), « phénix » (poulet), « poulet à la sauce de coco », « cent fleurs qui soutiennent l'estomac du poisson » (?), « tortue à l'étouffée », « crevettes géantes » (20 cm), « harmonie de la joie » (crabe cuit à la vapeur), « boîtes de perles qui vivent dans les cent fleurs » (?), « foie de phénix aux concombres de pruniers », « noix de cajou aux crevettes » et, pour finir, « potage de serpent ». Chou En-lai avait, en matière de décoration, un goût discutable, mais pour l'estomac il était imbattable.

Peu après ce festin, et dans les brumes d'une digestion étonnamment aisée, il nous fut donné, au terme d'un périple qui valait — pour cet aboutissement — toutes les fatigues de la Chine, de fouler une plage virginale, assurément l'une des plus belles du monde. C'est au nord-est de Sanya, dans une baie immense (10 ou 12 kilomètres) agrémentée de trois ou quatre îles livrées à la seule végétation. Sur cette plage infinie, pas une âme, pas un baigneur. Rien que les vagues lentes de la mer de Chine, mourant apaisées sur un sable immaculé.

« *Dans la baie de Yalong,* a dit un poète de Hainan, *le sable est mou comme du coton, fin comme de la farine, l'eau est claire comme de la glace, limpide et transparente comme du jade.* » Aussi loin que porte le regard, vers l'eau comme vers la terre, aucune trace humaine, à l'exception de deux barques échouées et, perdue sous les cocotiers, d'une buvette basse, premier et discret pionnier d'un développement à venir. Ici, bientôt, s'élèvera en effet un hôtel construit avec des capitaux étrangers. Et, dans cent ans, peut-être fera-t-on le tour du monde pour venir, par millions, se baigner dans la baie de Yalong au risque des typhons.

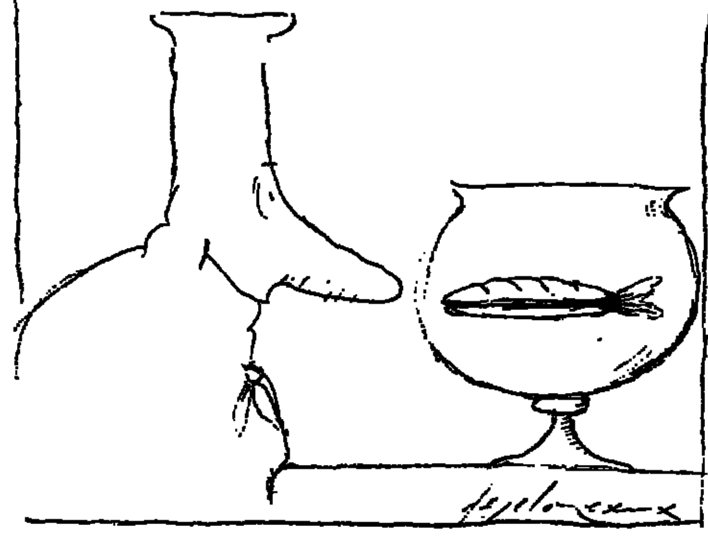
Viendra bien le jour où un aéroport remplacera celui — petit, militaire, incertain... — de Sanya. Viendra bien le jour où, par charters entiers, les hordes déferleront sur la pointe la plus extrême de la Chine. Il sera plaisant et fort le souvenir de qui aura pu fouler, avant eux tous, le sable tendre de cette Chine inviolée.

BRUNO FRAPPAT.



Le saumon en rillettes

MAIS où sont les saumons d'antan ? De plus en plus rares sont ceux qui remontent la Loire ou l'Adour, alors que la consommation augmente. Le saumon fumé n'est plus nourriture de luxe. Croyant imiter les Japonais, on le mange cru, mariné.



En 1986, la France en a importé 25 000 tonnes. Là-dessus, près de 15 000 tonnes de poisson venu du Pacifique et, bien entendu, congelé. L'Atlantique, lui, fournit le reste, soit 6 700 tonnes pour la Norvège et 2 100 tonnes pour l'Ecosse... Du saumon qui arrive – ou devrait arriver – frais.

Quels sont les meilleurs saumons ? Et quelle différence entre saumons sauvages et saumons d'élevage ? Ces derniers, plus gras, moins rouges aussi et moins longs, sont surtout de qualité plus égale, et les « fumeurs » semblent les préférer (1).

Mariné, ce type de saumon peut être « divin ». Nous en avons fait la récente expérience, l'autre midi, au *Petit Laurent* (rue de Varenne, Paris-7e) ; selon un procédé personnel au chef Robert Jotreau (Charentais pur sang). Cuisinées, ses recettes, généralement classiques, sont plus délicates à réaliser, car c'est un poisson gras. Christiane Massia, en son *Aquitaine* (rue de Dantzig, Paris-15e), nous régala, il y a peu, d'un saumon au champagne.

C'est du Nord que nous est venue la lumière avec le saumon à l'unilatéral des Nordiques, cuit au gril, sur sa peau, tel qu'on le trouve ici et là, mais d'abord au *Copenhague* (Champs-Elysées, Paris-8e).

Et c'est du « père » Noël que me vint les rillettes de saumon. C'était peu de temps après la dernière guerre. Ce M. Noël animait le restaurant *les Marronniers* (boulevard Arago, Paris-13e). Nous nous y régalions, avec Marc Allégret, de ces rillettes de saumon avant le poulet à l'estragon, spécialité de ce bon cuisinier. Je ne prétendrais point qu'il avait créé ces rillettes, mais, à l'époque, elles ne figuraient que sur sa carte. Il cuisait au court-bouillon très relevé 500 grammes de saumon frais, vingt minutes au frémissement, puis, tiédi, paré, il effeuillait à la fourchette son poisson. Il y mélangeait alors 200 grammes de saumon fumé en petits dés, deux jaunes d'œuf, 250 grammes de beurre amolli et deux cuillerées d'huile d'olive. Le tout, bien malaxé, était porté au réfrigérateur une nuit, puis servi avec des tranches de pain de campagne grillées. M. Noël a pris sa retraite, les rillettes de saumon figurent toujours à la carte des *Marronniers* et à de nombreuses cartes. Plus ou moins savoureuses et préparées de différentes façons, variantes de celle-ci.

A *la Bouche riche* (avenue Trudaine, Paris-9e), le chef-patron, qui propose à sa carte le saumon « miton » (saumon frais bien mitonné), imagine que les rillettes peuvent être au saindoux plutôt qu'au beurre. Et j'en sais qui usent de la crème fraîche.

Avec Marc Allégret, nous arrosions les rillettes du père Noël d'un chablis printanier. Mais vous pourrez expérimenter la vodka, l'aquavit et, s'il s'agit de saumon d'Ecosse, pourquoi pas le pur malt.

Curieusement, alors que la consommation du saumon augmente, on trouve rarement ses œufs, qui, pour n'être certes pas du caviar (moins de finesse mais plus de « fureur » iodée), sont, à mon avis, bien intéressants. Ajoutés dans la sauce d'accompagnement de certains poissons, ils font merveille.

Pourrait-on en joindre aux rillettes ? L'expérience serait à tenter. Que dis-je ! Elle est tentée par *le Divellec* (107, rue de l'Université, Paris-7e), tandis que chez *le Duc* (rue de Richelieu, Paris-2e), ce sont des œufs de cabillaud qui s'ajoutent aux deux saumons (avec aussi du cognac, du poivre vert et du jus de citron vert).

A noter que Paul Minchelli, lui, y met même poids de saumon frais que de saumon fumé et ne fait pas cuire son poisson. Les rillettes deviennent ainsi une sorte de tartare de saumon. Mais le nom de rillettes convient-il alors ? Il vient du vieux français *rille*, signifiant « tranche » et est devenu synonyme de tranches (de viande, mais pourquoi pas de poisson !) cuites dans la graisse. Alors ?

LA REYNIÈRE.

(1) C'est aussi l'avis de Louis Franza (*la Rascasse*, 10, avenue de Madrid, à Neuilly ; tél. : 46-24-05-30), qui n'achète que du saumon écossais pour le présenter sur sa carte, en marinade ou cuit, au concombre.

SEMAINE GOURMANDE

Ile de Bréhat : Bellevue et terrasse

Embarquement : pointe de l'Arcouest (Ploubazlanec - Côtes-du-Nord). Yann Bothorel, qui, à la Pointe, dirige *le Barbu* (tél. : 96-55-86-98), vient de rénover dans cette île fleurie de rochers roses, un hôtel-restau- rant. Cuisine de la mer et de fraîcheur garantie, des langoustines mayonnaise au rouget en papillote. Avec des menus de 85 F à 200 F.

● *Bellevue et terrasse*
Le Port Clos.
Tél. : 96-20-00-05.

Belle-Ile-en-Mer Le Contre-Quai

Embarquement à Quiberon (Morbihan), traversée 45 minutes. C'est un mini-restaurant ouvert dans une maison de pêcheur. Il y a bien sûr, aussi, *le Castel Clara* (Relais et Châteaux, à Port-Goulphar, tél. : 97.31.84.21), ses chambres donnant sur l'Océan et sa grande carte), mais ici plus modestement vous vous régalerez du tourteau pêché du matin, de l'andouillette de bar à la graine de moutarde, pour 160-190 F environ.

● *Le Contre-quai*
à Sauzon-Le Palais,
rue Saint-Nicolas.
Tél. : 97-31-60-60.

Ile d'Houat : La Sirène

Embarquement à Quiberon, traversée une heure. Un site superbe mais aussi une cuisine de qualité : les homards de l'écloserie voisine préparés selon votre désir, avec aussi tous les poissons du golfe du Morbihan sur lequel donnent les chambres. Menus à 90 F, 210 F et carte.

● *La Sirène*
route du Port.
Tél. : 97-30-68-05.

Ile de Ré : La Chauvetière

Embarquement à La Pallice (pointe de Sablanceaux), traversée 20 minutes environ. En attendant le pont (controversé avec raison), vous mettrez votre voiture sur le bac. Passant par La Flotte vous saluerez *le Richelieu* (tél. : 46-09-60-70), qui est *l'Auberge de la Chauvetière* (Amédée Ducruet en cuisine), dont le plateau de fruits de mer et l'assiette du pêcheur précèdent une mouclade savoureuse et le bœuf au saint-émilion. Menus de 80 F à 160 F et carte.

● *Auberge de la Chauvetière*
à Sainte-Marie-de-Ré,
1, rue de la Beurelière.
Tél. : 46-30-21-56.

Ile d'Oléron : Le Vivier

Ici le pont-viaduc à péage remplace les bacs. Ici un Relais et Châteaux, *le Grand Large* (à la Rémigeasse, tél. : 46-75-37-89), et son restaurant *l'Amiral* sont évidemment le « standing ». Mais on notera aussi ce *Vivier*, au port de pêche de La Cotinière (le deuxième du département en importance), d'où les poissons n'ont qu'à sauter dans la cuisine de Claude Arbeille. Mais il faut compter avec le steak de canard aux langoustines et choux verts. Menus de 105 F à 235 F.

● *Le Vivier*
65, rue du Pont
à La Cotinière.
Tél. : 46-47-10-31.
Fermé dimanche soir et lundi.

L. R.





LIRE

Maîtres du monde

Grand voyageur, ethnologue et linguiste, Alain Chenevière, trente-huit ans, enregistre des images des groupes qui disparaissent. De l'Asie à l'Océanie, ce Marco Polo de l'image fixe a visité quatre cents tribus et en a retenu vingt. Confiants, saisis dans leurs activités courantes, les Papous peints, les Punans de Bornéo, les Kogis de Colombie, les Chipayas boliviens, les Mursis éthiopiens (aux lèvres mangées par une assiette), les Colorados équatoriens (aux cheveux coupés en franges comme une casquette), les Bondas (au cou cerclé d'anneaux d'acier), constituent avec malice ou dignité le singulier visage de l'homme à l'âge de la pierre.

● *Le dernier matin du monde,*
de Alain Chenevière.
272 p., 400 photos couleurs.
Ed. Hologramme, 445 F.

Pays plat

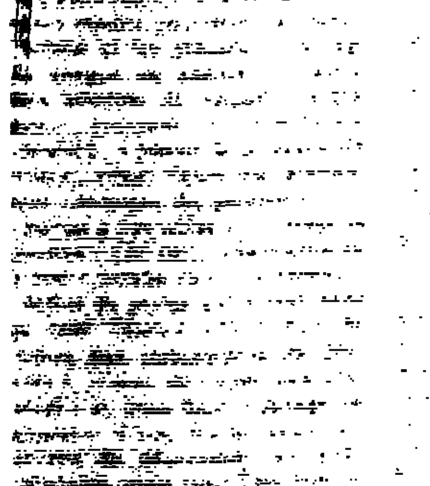
Moins admirable, car plus réelle, que l'image donnée par Friedlander, Double Page propose une représentation chatoyante des arbres en toutes saisons, précédée de son interprétation symbolique par Jung. Plus terre à terre, le Nord-Pas-de-Calais présente sans spectaculaire son faciès rugueux à l'œil de quinze opérateurs. De Harry Gruyaert à Thierry Girard, des dunes au moulin de Hondschoote et aux chars à voile actuels, entre les réminiscences industrielles du passé et l'avenir, une région d'apparence ingrate offre sa gaieté, sa gueuse et ses géants.

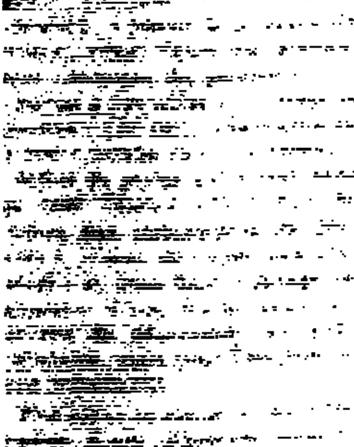
● *L'image des arbres,*
de Daniel Faure,
texte de C.G. Jung.
● *Nord-Pas-de-Calais,*
texte de Georges Sueur,
volume hors série,
Ed. Double Page, 75 F.

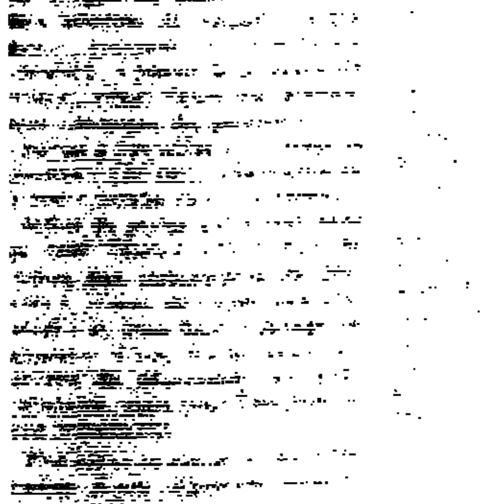
PATRICK ROEGIERS.

Croisières françaises sur paquebots soviétiques









JEUX

échecs

N° 1242

CONTROVERSE

Tournoi international de Szirak (Hongrie), 1987.

Blancs : NUNN
Noirs : VELIMIROVIC

Défense sicilienne. Dragon accéléré.

1. é4	ç5	20. Dd4+	f6 (l)
2. Cf3	Cç6	21. f4 (m)	Db4 (n)
3. d4	ç×d4	22. Td1! (o)	a4! (p)
4. C×d4	g6	23. é5! (q)	axb3
5. ç4 (a)	Fg7	24. axb3	Ta2 (r)
6. Fé3	Cf6	25. Ff3	b6
7. Cç3	d6 (b)	26. Dé3!	d×é5
8. Fé2	Fd7	27. f×é5	D×b3 (s)
9. 0-0	0-0	28. é×f6+	é×f6
10. Tç1 (ç)	C×d4 (d)	29. Td7+	Tf7 (t)
11. F×d4	Fç6 (e)	30. T×f7+	R×f7
12. f3	a5!	31. Td7+	C×d7 (u)
13. b3! (f)	Fh6 (g)	32. D×b3	Ta1+
14. Tç2	Cd7	33. Fd1	Cç5
15. Rh1	Cç5	34. Dç2	Cé4 (v)
16. Cd5	Fg7 (h)	35. Rg1! (w)	f5
17. F×g7	R×g7	36. h3	h5
18. Td2!	F×d5 (i)	37. h4	Ré7
19. T×d5 (j)	Db6 (k)	38. Rh2	Cf6
		39. Dh2	abandon.

NOTES

a) Ou, selon le système Anti-Rauser, 5. Cç3, Fg7 ; 6. Fé3, Cf6 ; 7. Fç4. L'avance du pion ç, proposée par Maroczy, rétrécit considérablement l'espace des Noirs.

b) La principale continuation consiste en 7..., Cg4 ; 8. D×g4, C×d4 ; 9. Dd1 et les Noirs ont le choix entre 9..., é5 ; 9..., Cç6 et 9..., Cé6. Velimirovic opte pour la poursuite tranquille du développement, suite qui est considérée comme passive et qui laisse aux Blancs un sensible avantage d'espace, grâce à son centre solide é4-ç4. Cependant, cet espace est assez difficile à exploiter et le grand maître yougoslave qui expérimente depuis plus d'une dizaine d'années cette variante, comme également Larsen, tente ici, à nouveau, d'approfondir les perspectives de contre jeu des Noirs. Il s'agit, en outre, pour lui, d'une revanche contre un adversaire qui, à Dubai, en 1986, emporta la victoire en jouant le même début.

c) Ou 10. Dd2, C×d4 ; 11. F×d4, Fç6 ; 12. f3, a5 ; 13. Ta-ç1, a4! (Kristiansen-Larsen, Copenhague, 1985). Les Blancs ont probablement intérêt à s'opposer le plus longtemps possible à l'avance a5-a4 ; d'où les essais 13. b3 (Kavalek-Larsen, 1986) et 13. Ta-b1 comme dans la partie Tringov-Haïk, Vrnjacka Banja, 1986 : 13..., Cd7 ; 14. Fé3, Cç5 ; 15. b3, é6 ; 16. Fd1!, f5 ; 17. é×f5, T×f5 ; 18. Cé2.

d) Ou 10..., a5 ; 11. f3, a4 ; 12. Cd-b5, Da5 ; 13. Dé1! (Eingorn-Haïk, Sotchi, 1985).

e) La partie précitée Nunn-Velimirovic (Dubai, 1986) continua ainsi : 11..., a5 ; 12. Dd2, Fç6 ; 13. f3, Cd7 ; 14. Fé3, Cç5 ; 15. b3, Db6 ; 16. Cb5!, Tf-ç8 ; 17. Tf-d1, Dd8 ; 18. Cd4, Df8 ; 19. Tb1, Ff6 ; 20. a3, Dg7 ; 21. b4 avec avantage aux Blancs.

f) Meilleur que 13. Dd2.

g) Cette manœuvre du F-R semble une perte de temps puisque les Noirs n'ont pas à craindre l'échange des F sur cases noires ; par exemple, 13..., Cd7 ; 14. Fé3, Cç5 ; 15. a3, b6! (Van der Wiel-Petursson, Bielle, 1985) est intéressant : si 16. b4, axb4 ; 17. axb4, Cd7 ; 18. Db3 avec une partie assez égale.

h) La menace Fç3-Dd4 oblige les Noirs à échanger les F.

i) La pression sur la colonne d (avec menace de rupture é4-é5) se renforce ; le Cd5 centralisé est trop gênant et doit être éliminé.

j) Menace toujours é4-é5.

k) Après ces échanges, les Noirs reprennent leur objectif : l'ouverture de la colonne a.

l) Si 20..., Rg8 ; 21. é5!

m) Chacun est prêt à effectuer la percée thématique. Qui arrivera le premier ?

n) Un déclouage nécessaire.

o) Un très fort coup qui soustrait la Tf1 à l'échange après les échanges des pions centraux.

p) Les Noirs sont arrivés à leurs fins.

q) Et, au même moment, les Blancs.

r) Si 24..., D×b3 ; 25. é×d6, é×d6 ; 26. T×d6 et si 24..., C×b3 ; 25. Dé3! avec avantage aux Blancs.

s) La prise du pion b3 n'est toujours pas possible ; 27..., Ta3 n'est pas suffisant à cause de 28. é×f6+, é×f6+ ; 29 Td8!, T×d8 ; 30. T×d8, Ta1+ ; 31. Fd1 et le R noir doit parer la double menace 32. Dé7+ et 32. Dé8.

t) Si 29..., C×d7 ; 30. D×b3 et si 29..., Rg8 ; 30. Fd5+, Rh8 ; 31. T×h7+, R×h7 ; 32. Dé7+, Rh6 ; 33. D×f8+, Rg5 ; 34. h4+ suivi d'un mat rapide.

u) Forçé.

v) Ultime tentative qui menace 35..., T×d1+ ; 36. D×d1, Cf2+.

w) Les Noirs pouvaient abandonner mais durent jusqu'au contrôle du temps. La controverse sur la variante choisie par les Noirs (7..., d6) n'est pas épuisée par cette victoire de Nunn.

Solution de l'étude n° 1241
N. Kraline, 1986.

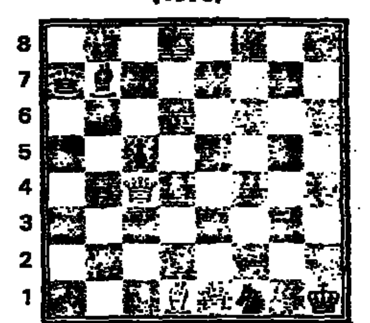
(Blancs : Ré8, Fa2, Pé6, g2. Noirs : Rd6, Fa1 et g8, Pd5. Nulle.)

1. F×d5 semble assurer aux Blancs une nullité sans problème mais, après 1..., R×d5 ; 2. é7, Fg7 ; 3. g4, Fé6 ; 4. g5, Fç3 ; 5. g6, Ré5 ; 6. g7, Rf6 ; 7. Rf8, Fb4 ; 8. g8=C+, Rg6 ; 9. Ré8, Rg7 ; 10. Rd8, Fa5+ ; 11. Ré8, Fb3 ! les Noirs gagnent.
1. é7, Fg7 ; 2. g4, Fh6 ; 3. g5!, F×g5 ; 4. Rf8, Fé6 ; 5. é8=C+!, Rd7 (si 5..., Rç6 ; 6. Cg7, Fg4 ; 7. Rf7) ; 6. F×d5, F×d5 ; 7. Cf6+!, F×f6. Pat. Ou bien 6..., Fh6+ ; 7. Cg7!, F×f5. Pat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
N° 1242

M. MATOUS (1979)



BLANCS (3) : Ré1, Dç4, Fd1.
NOIRS (5) : Rh1, Da7, Fb7, Cf1, Pç5.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1240

CONTRE-ATTAQUE FOUDROYANTE

Quand cette donne a été présentée dans un concours avec les mains d'Ouest et de Sud cachées, cinquante participants n'ont pas trouvé la contre-attaque qui pouvait foudroyer l'adversaire. Il est vrai que, même à cartes ouvertes, il n'était pas facile de voir comment le déclarant pouvait faire douze levées et de quelle façon on pouvait détruire son plan.

Nord : ♠ D V — ♡ A D V 10 9 4 — ♢ R 8 3 — ♣ 6 5
Ouest : ♠ 10 3 2 — ♡ 3 — ♢ D 10 6 — ♣ A D 10 9 4 3
Est : ♠ R 8 6 5 4 — ♡ 5 2 — ♢ 4 2 — ♣ R V 8 7
Sud : ♠ A 9 7 — ♡ R 8 7 6 — ♢ A V 9 7 5 — ♣ 2

Ann. : O. donn. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ♣	contre	3 ♠	4 SA
passe	5 ♢	passe	6 ♡

Ouest a entamé le 2 de Pique pour le valet, le 4 et le 7 du déclarant, qui a joué le 6 de Trèfle. Après avoir pris la levée avec le Roi de Trèfle (Sud fournissant le 2 et Ouest le 4), *comment Lev, en Est, a-t-il fait chuter* le PETIT CHELEM A CŒUR ?

Réponse

Est doit essayer d'évaluer les levées dont dispose le déclarant : six atouts du mort, la coupe d'un Trèfle par Sud, certainement l'As et le Roi de Carreau, et deux levées à Pique. Ouest, par son entame, a montré *trois* Piques, et il faut qu'il ait *le 10 de Pique*, sinon Sud, avec le 10 de Pique, disposerait de douze levées (en faisant trois Piques). Cependant, comme Ouest est seul gardé à Pique et à Carreau, *il pourra être squeezé* après une coupe à Trèfle et un second tour à Pique (Valet de Pique, Roi de Pique et As de Pique). Le mort tire le dernier atout (Cœur) sur lequel Sud défausse un Carreau :

Nord : ♡ 9 ♢ R 8 3
Ouest : ♠ 10 ♢ D 10 6
Sud : ♣ 9 ♢ A V 9

Ouest doit jeter le 6 de Carreau, et c'est le 8 de Carreau qui s'affranchit.

Comment Lev a-t-il empêché cette fin de coup ? A la troisième levée *il a contre-attaqué le 4 de Carreau*, obligeant ainsi le déclarant à utiliser prématurément l'As de Carreau, une reprise indispensable pour venir en main à la fin...

Les cartes transparentes

Au précédent championnat d'Europe, qui s'est déroulé à Salsomagiorre, les Français avaient faibli dans les derniers matches et les Autrichiens leur avaient enlevé le titre qu'ils détenaient. Mais un des plus jolis coups du tournoi a été réussi dans le match Danemark-Suisse. En effet, le Danois Werdelin, un grand artiste dans le jeu de la carte, a réussi un chelem en jouant comme s'il voyait à travers les cartes. Cachez les mains adverses pour vous mettre à sa place.

Nord : ♠ A 10 6 2 — ♡ D 10 9 — ♢ R D — ♣ V 9 8 5
Ouest : ♠ V 9 4 3 — ♡ 7 4 2 — ♢ 9 — ♣ 10 7 6 4 3
Est : ♠ 7 5 — ♡ R V 8 6 — ♢ V 10 8 7 — ♣ R D 2
Sud : ♠ R D 8 — ♡ A 5 3 — ♢ A 6 5 4 3 2 — ♣ A

Ann. : E. donn. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	passe	1 ♢
passe	1 ♠	passe	2 ♡
passe	2 SA	passe	3 ♠
passe	4 ♢	passe	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ♢

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour le 8 et la Dame, le déclarant a pris avec l'As sec et il a joué le 2 de Carreau sur lequel Ouest a fourni le 9 et Est le 7. *Quelle carte Werdelin, en Sud, a-t-il ensuite jouée* pour gagner le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères.

Les enchères de « 2 Cœurs » et de « 2 SA » étaient forcing, et la réponse au Blackwood promettait deux As ou un As et le Roi d'atout.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Merveilleuse technique (n° 1224)

« *Quelle jolie fin de coup,* écrit H. J. Knitter, *mais quelle piètre défense! En effet, si, après avoir coupé le second Trèfle, Est retourne la Dame de Cœur (avec D V 9 4) au lieu de Pique (avec D V 10 5 2), le coup devient infaisable.* »

C'est exact telles que les cartes sont, mais Est, qui vient d'être champion d'Europe par paires, n'appréciera pas beaucoup le mort « *piètre* », car, si Sud avait eu un Carreau de moins et le Roi de Pique en plus, c'est la contre-attaque à Pique qui aurait empêché de squezer Est (après une coupe à Cœur pour isoler la garde à Cœur) !

scrabble ®

N° 274

ODYSSÉE AUTOUR DE MA CHAMBRE

Naguère, la critique littéraire était l'affaire de professionnels. Aujourd'hui, il n'est pas un histrion, baladin, gâte-sauce, folliculaire qui ne désigne son « livre d'été ». Comme toujours, nous hurlons avec les loups et vous recommandons vivement *A quoi rêve le scrabbleur* de la Royannaise Lucette Alligier. Il s'agit d'une sorte d'Odyssée dans l'imaginaire, dont chaque pérégrination est prétexte à un développement culturo-scrabblesque (termes de marine, poissons, monnaies, helvétismes, etc.) Ce genre d'exercice n'est pas nouveau ; ce qui l'est, c'est la sensibilité, l'humour, le lyrisme, enfin et surtout la maîtrise de l'alexandrin dont fait preuve l'auteur. En voici un passage :

« *Comme de grands skuas aux ailes déployées,*
Des sloops, des yawls, des ketchs, parmi d'autres voiliers,
Semblent braver les flots et les coups de noroît
Prouvant que le skipper à bord devient le roi.
Jadis, il fut mataf, gabier ou moussaillon,
Apprenant à gréer et hisser l'artimon.
Il étarque à présent si le beaupré faseye
Les courants le drossant à la côte, il capeye
Il sait barrer, lofer, bosser ou paumoyer,
Enverguer le clinfoc tout comme le hunier.
Il connaît le ridoir, l'estrope et puis l'aussière
Et tous ces apparaux dont il se sent si fier.
Le loran, le decca, évoquent le tramping.
Le wishbone et le winch font rêver de yachting.
Adieu jolis voiliers, le môle vous attend.
Il faut vous amarrer bien avant le jusant.
Au moment où la nixe aspirant au repos,
Profite du reflux pour apaiser les eaux,
Où soudain l'alcyon, mystique et fabuleux,
Communique à la mer un message des dieux.
Quand le nordet calmit, laissant place au zéphyr,
L'horizon s'illumine aux couleurs du porphyre,
Et l'océan ondoie sous un friselis doux
Qui vient mourir spumeux le long du sable roux. »

★ Pour se procurer cette plaquette, s'adresser au centre socio-culturel, 17132 Meschers. Tél. : 46-02-52-29.

Ile de Madère
hôtel Atlantis
1er août 1987

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	SMTIUAG			
2	U+EDCRP	STIGMA	H 8	20
3	NNSUAES	DRUPACEE (a)	13 D	69
4	N+NEAATS	SANGSUE	11 E	32
5	KORNIDE	ANNATES	14 I	78
6	OE+ODLVW	DRINK	12 K	55
7	OLW+ARSE	DOIVE	10 F	33
8	LWS+PEOG	ARKOSE	O 10	45
9	W+HE?MEC	GOSPEL	15 D	38
10	M+YAAZ?T	WE(L)CHE (b)	G 3	35
11	Z+LLIIME	(E)TAYAMES	8 A	81
12	L+LUAESN	ELIMIEZ	4 B	54
13	LNS+EQIX	LAUZE (c)	H 1	54
14	LNEQ+BIU	SIX	3 B	41
15	LB+EITEI	INQUIET	M 8	30
16	EITI+RRU	BILE	8 L	27
17	IRRIU+OH	ETE	15 M	20
18	IRRIU+OE	HO	2 A	16
19	IRIU+BRN	ORE	1 A	28
20	IRU+UFOV	MINBAR	E 4	18
21	UU+ATLTF	FAVORI	C 7	20
22	UUTLF+J	ASTIGMATE	H 7	24
23	ULJ	FUT	B 12	17
24	UL	JEU	J 9	10
25		LU	A 13	6
				851

1. Raymond 820.
(a) PEDICURE, 10 E, perd deux points. (b) ancien terme allemand péjoratif appliqué aux étrangers. (c) pierre plate servant de dalle.

MICHEL CHARLEMAGNE.

mots croisés

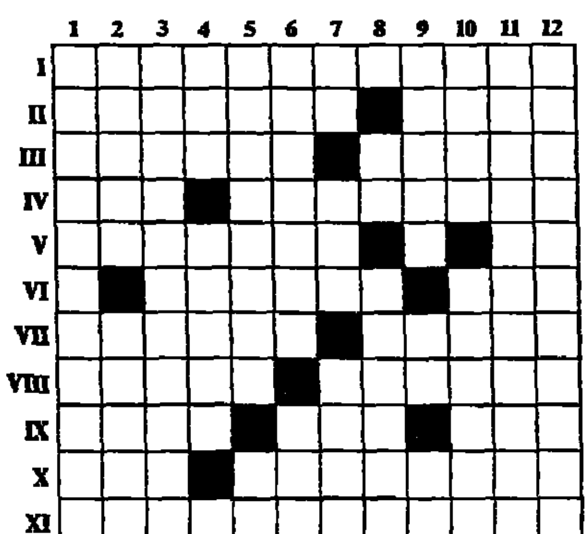
N° 471

Horizontalement

I. Génie de la Bastille ? – II. Il faut en sortir la Bastille. Inutile à la Bastille. – III. Maladresse. Utilise celui du dessus. – IV. Aboutit parfois à celui du dessus. Grains mêlés. – V. Enlèvent le haut. A réussi en un sens. – VI. On en suppose parfois mille. Il sait. – VII. Dans le puits. Massif. – VIII. Rivière. Recommandé par le tailleur. – IX. Fit du joli. Rivière. Un peu plus c'était un fleuve. – X. Permet de s'affirmer. C'est tout un programme. – XI. Telle qu'elle est, elle mit à tout projet.

Verticalement

1. Papa cockpits. – 2. Ferait le voyage. Dans un seul sens, vers le haut. – 3. Mettre en route. – 4. On peut y voir la mer. Jouera les cachottiers. – 5. Chagriné. Grecque. – 6. Met à mal ou mis à mal, c'est selon. Rivière. – 7. Presque ébahi. Peut-il servir sans sa tête ? – 8. Note. Marais. – 9. Se dit. Bouts de drap. Fait puéril. – 10. Des lots... perdus ? Gourmand à particule. – 11. Poussent. – 12. Pépinières de nageurs.



SOLUTION DU N° 470

Horizontalement

I. Impopularité. – II. Nervosité. Un. – III. Trousser. Mec. – IV. Eculée. Abaca. – V. Misée. Abolis. – VI. Pet. Sépias. – VII. Erié. Sel. Air. – VIII. Réévaluation. – IX. Nigérian. – X. Enneiger. Eté. – XI. Stertoreuses.

Verticalement

1. Intempéries. – 2. Mercière. Nt. – 3. Proustienne. – 4. Ovule. Evier. – 5. Posées. Agit. – 6. Ussé. Eslego. – 7. Lie. Apeurer. – 8. Atrabilaire. – 9. Ré. Boa. Ta. – 10. Malsaines. – 11. Tueci. Io. Te. – 12. Encasernées.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 471

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. ADEGINU (+ 1). – 2. ADDEGIS. – 3. AAEIPRS (+ 3). – 4. EGIINOR. – 5. EEINRSUZ. – 6. DEEEIIQTU. – 7. CEIRSSUV. – 8. EILNST. – 9. DEEENNT (+ 1). – 10. AEIMOR (+ 1). – 11. AAINRS (+ 1). – 12. BEELLMOR. – 13. EEILNS (+ 4). – 14. AEEELT (+ 1). – 15. CEEGNRU. – 16. IOOPPRR. – 17. EEIQRSU (+ 3).

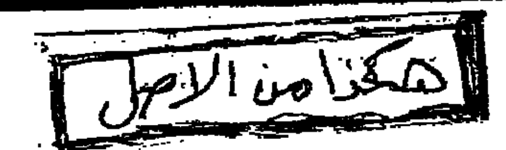
Verticalement

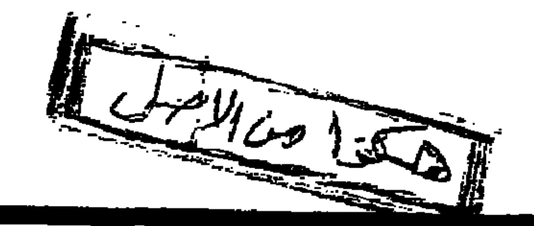
18. AEENSSU. – 19. DHIIMPS. – 20. EEIIPST. – 21. DEEILNOT – 22. AEEINS (+ 1). – 23. BDELORUU (+ 1). – 24. CDEEHIRV. – 25. EINNOQU. – 26. AELRRTU (+ 1). – 27. EEIILMNS (+ 1). – 28. AACEENR. – 29. AEGINSU (+ 1). – 30. DEIOPRSS. – 31. EHNNOPR. – 32. EEEIRSTV (+ 1). – 33. AAEEGR (+ 1)

SOLUTION DU N° 470

1. LIVEDOS, rougeur de la peau. – 2. APODOSE, principale placée après la subordonnée. – 3. ANATIDÉ, canard. – 4. BARYTES. – 5. SURNOM (MURONS). – 6. REUNIONS. – 7. DIOPTRIE (PIEDROIT). – 8. FUHRERS. – 9. MOIREES (ISOMERE, REMOISE). – 10. PLAQUIS. – 11. LIEGEUSE. – 12. AGNELINE, laine. – 13. NAINES (INSANE). – 14. MENTHOLE. – 15. ITALIQUE. – 16. ASILAIRE (LAIERAIS, REALISAI). – 17. MALINOIS, chien de berger (MONILIAS). – 18. OLIFANT. – 19. REIFIEE. – 20. OURAGAN. – 21. DIMORPHE. – 22. EGERIE (ERIGEE). – 23. ODOMETRE. – 24. PELTEES (STEEPLE). – 25. ABETIES. – 26. MANNITOL, substance du frêne. – 27. MNESIQUE (ENQUIMES, MENISQUE, MESQUINE). – 28. DYNASTE. – 29. CIRCULER. – 30. CASEINE. – 31. ESTOPPEL, objection juridique.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Culture

Berlin l'obsession de savoir

Berlin invite les foules à son 750e anniversaire. Les événements les plus forts ont lieu en plein mois d'août : une exposition en forme de fresque, un spectacle qui pose des questions angoissées.

« Berlin, Berlin », une exposition sur l'histoire de la ville

Sous les herbes sauvages de la Spree

« Berlin Berlin », une formidable fresque historique a ouvert ses portes au Martin Gropius Bau le 15 août, deux jours avant la mort de Rudolf Hess, en même temps qu'une grande exposition, « Ich und die Stadt », sur les peintres que la ville a donnés ou inspirés au cours du vingtième siècle.

« Berlin, Berlin » : l'une des salles, dans le parcours labyrinthique de l'exposition, laisse entendre les voix disparues que diffusent une batterie de haut-parleurs, perchés sur de légères constructions. Par la fenêtre, la seule qui laisse passer le regard sur la réalité de la ville, une étendue d'herbes sauvages qui cachent partiellement, un monticule de ruines arrasées. Sur la gauche, des archéologues passablement au fait de ce qu'ils allaient découvrir ont mis au jour les étroites cellules, ou ce qu'il en reste, du siège de la Gestapo, une école d'art décoratif reconvertie en 1933.

Sur la droite, un bâtiment provisoire abrite une exposition – encore une – au titre explicite : « Topographie de la terreur ». Elle explore les secrets du terrain désolé où se dressaient, il y a moins d'un demi-siècle, les « centrales de terreur » du IIIe Reich : la SS et son service de sécurité (SD), la Gestapo, puis, à partir de 1939, le RSHA, suaves initiales qui regroupèrent les plus redoutables de ces services de persécution. Enfin, à l'extrême gauche, juste au-delà des ruines exhumées, un long mur gris, tristement célèbre depuis 1961, s'enfuit à travers un chaos d'immeubles et d'usines retapés, reconstruits. Ou parfois restaurés maniaquement, comme le Martin Gropius Bau, où a lieu l'exposition, ancien Musée des arts appliqués, édifié (1877-1881) peu après la naissance de l'Empire et juste avant le Reichstag. Dans Berlin silencieuse, l'architecture parle fort.

« Berlin, Berlin » : cri de gare, écho perdu, ville double, ville déchirée, étape d'un voyage limité à deux stations de métro... Le titre de ce monumental ensemble a une singulière résonance et paraît maintenant évident. Nous nous sommes laissé dire pourtant qu'on avait longuement hésité, s'en tenant à des périphrases laborieuses – « la grande exposition pour l'anniversaire », « l'exposition centrale sur l'histoire »... – que perpétue, à sa manière, ce sous-titre définitif : « Die Austellung zur Geschichte der Stadt », soit à peu près : « L'exposition pour l'histoire de la ville ». Il est vrai qu'on imagine mal l'expérience renouvelée avec autant d'hommes et de moyens avant le millénaire de la cité, sauf à lui inventer une autre naissance : n'est-ce pas d'ailleurs ce qui s'est passé pour l'établissement de cet anniversaire ? Car il célèbre en fait le plus ancien document (28 octobre 1237) connu non de Berlin (on ne trouve rien avant 1244), mais de Cölln, ville voisine sur l'autre rive de la Spree qui allait être aussi la première annexée par la future capitale.

Frédéric et Guillaume

Voici donc le premier Berlin, le Berlin médiéval, qu'il faut aller chercher dans un recoin caché de cette exposition. Le parcours en est si volontairement capricieux, en effet, qu'il nécessite l'usage intensif d'un plan et d'une boussole (et voilà le premier, mais dernier, reproche fait à ce spectaculaire ensemble). Ville-étape de la marche de Brandebourg, évidemment bourgeoise et prospère, selon les formules consacrées, c'est là qu'un premier Frédéric de Hohenzollern devient margrave en 1411. Les hautes figures de cette dynastie qui durera jusqu'à la chute de Guillaume II seront princes-électeurs puis rois de Prusse (1701) enfin empereurs d'Allemagne (1871). Il s'appelleront Frédéric ou Guillaume, ou les deux à la fois. Ils seront quelquefois mesquins, quelquefois belliqueux – à tout le moins portés sur le bleu de Prusse, d'autrefois généreux et ouverts, accueillant les huguenots français à bras ouverts (ce qui était le moins dans la ville de Joachim II), les juifs (avec un certain nombre de restrictions et de contraintes), voire même ce mécréant de Voltaire...

C'est le premier mérite de l'exposition que d'avoir donné une véritable ampleur à cette partie « classique » de l'histoire de Berlin, quand les œuvres susceptibles de l'illustrer ont été détruites pendant ou après la guerre, ou ne sont pas restées à l'Est : les objets de la communauté juive sont à cet égard exemplaires. C'est ainsi que pèse déjà sur cette histoire noble de la ville, sur cette histoire claire et sans soupçon, le poids de l'histoire récente, celle du Berlin noir, l'autre Berlin. Un poids qui se fait de plus en plus lourd de salle en salle, comme une malédiction qui perdrait la distance de la légende pour retrouver progressivement l'épaisseur sordide des événements.

L'impression naît-elle de la réalité, des mythes qu'a suscités Berlin ou encore de la conception de l'ensemble exposé ? Des trois sans doute. Il est évident que les organisateurs ont agi de propos délibéré, servant l'histoire tout en se servant de la connaissance naturelle, seconde, du public, comme d'une redoutable harmonique. Mais, s'il est facile, en théorie, d'imaginer un lien mécanique entre les « ridicules » du roi-soldat, l'efficacité de Bismark, l'acharnement de la première guerre, la désolation de celle qui suivit, matérialiser ce bon vieux « second degré », est une autre paire de manches.

La ville la plus rapide du monde

Un obstacle, ici, était dès le départ évité. Si le titre « Berlin, Berlin » peut rappeler ceux des grandes manifestations du Centre Pompidou (dont « Paris-Berlin »), l'objet n'était pas l'histoire de l'art, finalité parfois un peu forcée de celles-ci, mais l'histoire en général, rendant possible le recours à des outils beaucoup plus variés, parmi lesquels la création artistique, sans nécessaire prépondérance. Deuxième outil : l'architecture, au sens le plus riche et le plus varié du terme, qui fait d'ailleursl'objet d'une seconde préface au catalogue. Même si c'est sur le mode du labyrinthe, rarement en effet une exposition aura été aussi charpentée, en théorie comme en pratique. C'est ainsi qu'au centre, dans la grande cour, se dresse la « vingt-neuvième salle », comme un étrange vaisseau expressionniste. Naturellement baptisée « Métropolis », et vouée aux lumières et aux techniques de l'avant-nazisme, c'est la seule étape véritablement souriante du parcours, ce qui explique peut-être et son caractère central, et son aspect oblique...

Cette vingt-neuvième salle est consacrée à « la ville la plus rapide du monde ». Les avions, les ondes, la lumière, le cinéma ? Car l'accélération de l'histoire aussi, est le sujet secret de « Berlin, Berlin ». En écho à cette accélération, tout est présenté sur le mode de la rapidité, de la compréhension induite. Les crocs de boucher des abattoirs, les stalles des bains publics, l'exaltation, bien avant 1933, des vertus de la gymnastique, l'organisation des usines... Chaque photo, chaque document, chaque objet prend un terrible double sens. On a franchi depuis longtemps la ville du dix-neuvième siècle, dont le nombre d'habitants double presque tous les trente ans. La ville s'est entassée, accumulée sur elle-même, remplissant chaque cour, chaque cœur d'îlot, ici d'habitations de plus en plus insalubres, là d'ateliers proprets. Elle s'est ponctuée de palais qui n'ont plus tous la grâce que leur donnait Shinkel. Et elle s'est inventé les réponses, quelquefois dilatoires, quelquefois radicales, aux problèmes posés par cet urbanisme d'étouffement.

Radicales : inutile d'épiloguer. L'exposition elle-même a su trouver les moyens d'évoquer la plus sinistre période de son histoire par l'allusion, le souvenir induit, davantage que par la preuve matérielle de ce qui n'est pas à prouver : le paysage, dehors, suffirait. Ce sont, avant la nuit du IIIe Reich, celles des années 20, aux bières chaudes et aux lumières glacées. Dans la mécanique qui se dérègle et s'emballe, nombre d'intellectuels, d'artistes et de scientifiques dont voici les portraits, estiment le temps venu de faire leurs bagages. Demain, Berlin sera un champ de ruines.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

★ « Berlin, Berlin ». – « Die Austellung zur Geschichte der Stadt » (catalogue : 696 p., 28 DM) et « Ich und die Stadt » (« Moi et la ville ») (catalogue : 406 p., 24 DM), Martin Gropius Bau. Jusqu'au 22 novembre.

★ « Topographie de la terreur », à l'angle de la Prinz-Albert-Strasse et de Wilhelmstrasse. Jusqu'au 22 novembre.

Renseignements sur les manifestations du 750e anniversaire. Par écrit : 750 Jahre Berlin Offentlichkeitsarbeit, Budapester Strasse 44, D1000 Berlin 30. Par tél. : (030) 254-89-250.

– A ces expositions de l'Ouest répond actuellement, à l'Est, dans l'Altes Museum, un panorama aussi ample au moins par son étendue et par son thème : « Kunst in Berlin » (l'art à Berlin), « 1648-1987 », Staatliches Museum zu Berlin, Altes Museum. Jusqu'au 25 octobre (catalogue : 512 p., 78 DM).

La Martin Gropius Bau, édifiée en 1877 et maniaquement restaurée. Au premier plan, le bâtiment provisoire qui abrite l'exposition : Topographie de la terreur.

« Nathan im Tiergarten », un spectacle de Hansgünther Heyme



Le mur de l'histoire

De la vieille ville de Potsdam à la gare désaffectée d'où partaient les trains pour Hambourg, le long du mur, une pièce traverse les liens de l'histoire allemande, de son enfer, de ses lumières.

La Potsdamer Strasse, à Berlin, est un fragment de rue inconfortable, mal pavée, bordée de cours grillagées où l'on élève des chiens : le mur est là.

Sur la Potsdamer Strasse commence le spectacle que Hansgünther Heyme a mis en scène pour le sept cent cinquantième anniversaire de la ville – commandé par Torsten Mass et coproduit par la direction des festivals – *Nathan im Tiergartn*, d'après *Nathan le sage*, de Lessing. Un grand classique que Bernard Sobel a fait connaître en France (*le Monde* du 13 mars). Une intrigue délirante où, dans la Jérusalem des croisades, s'affrontent un juif, un templier, un jésuite, un sultan, où les identités et les parentés sont pour le moins confuses, où les enfants qui s'aiment découvrent qu'ils sont frère et sœur.

Hansgünther Heyme a déjà monté *Nathan le sage* au Théâtre d'Essen dont il est le directeur. Sa référence était la situation de Beyrouth. A Berlin, c'est la géographie qui compte, les lieux et leur passé. L'histoire de Nathan rencontre celle d'un philosophe, Moses Mendelssohn, qui a décrit en détail comment, refoulé de partout, il a marché longtemps avant de pouvoir entrer dans Berlin par la seule porte *« autorisée aux juifs et aux porcs »*. Il vivait au dix-huitième siècle, et déjà, et toujours... Et il se trouve que, aujourd'hui, le parcours de Moses Mendelssohn retrouve le tracé du mur...

C'est donc ce double chemin de l'interdit qui a, en somme, guidé *Nathan im Tiergarten*, spectacle itinérant en huit stations. Heyme a d'abord choisi les lieux, puis en fonction de ce qu'ils sont et de leur passé, des extraits de *Nathan le sage*, complètement reconstruits selon les nécessités du parcours, auxquels il a ajouté quelques témoignages de l'époque nazie, un texte de Moses Mendelssohn, plus un autre de Kant, extrait du Projet de paix perpétuelle.

Potsdamer Strasse, le jour tombe. On entend l'interrogatoire enregistré de deux hommes impliqués dans l'attentat contre Hitler. Deux camions rouillés servent de scène, gardés par des soldats du IIIe Reich représentés dans un style expressionniste . Commence l'histoire de Nathan. De retour chez lui, il apprend comment sa bien-aimée fille a été sauvée du feu par un templier. Derrière, les voitures d'aujourd'hui continuent à rouler sur le macadam de la route...

La géographie de la mémoire

Les scènes s'inscrivent dans les décors, simples allégories destinées à faire jouer lae mémoire. Les moments forts sont ceux qui se placent là où le temps a lézardé les pierres, leur a donné la sombre couleur des souffrances de l'histoire. A la porte de Brandebourg, le mur tout petit, dérisoire et implacable, les colonnes noires, la statue couronnée qui tourne le dos à l'Ouest, et les gens de l'autre côté qui vont et viennent, si proches, inaccessibles...

Il y a le bosquet perdu où se dresse la statue de Lessing, oubliée, à demi étouffée par les branches et pourtant grandiose, entourée par un cercle torches, et Nathan collé contre le socle, comme s'il voulait protéger de sa chaleur le volontarisme fraternel de l'auteur. Là il raconte la parabole des anneaux, qui dans la pièce, répond à la question-piège du sultan : *« Quelle est la vraie religion ? »*

Il y a enfin le Reichstag, parce que c'est le Reichstag, avec ses murs trop lourds de trop de secrets, et l'espace de la nuit. Des flammes de théâtre dansent devant les pierres calcinées, tandis que dans le faisceau d'un projecteur pareil à ceux qui surveillent le no man's land entre les deux Berlin, un soldat chante un pamphlet nazi : *« Les juifs sont coupables de tout ce qui est mauvais dans le monde. »* Devant la gare désaffectée de Hambourg – Invalidenstrasse, – tout au long du trottoir, des chaises sont disposées côte à côte sur un rang. Les lumières donnent à la nuit la légèreté de la brume. D'un camion viennent les paroles de Kant, il prêche en faveur d'un peuple universel, dit que les guerres trop cruelles rendent impossible toute autre paix que celle des cimetières.



« Il y a le bosquet perdu où se dresse la statue de Aessing... »

D'un côté de la nuit s'avance Nathan, et de l'autre un jeune juif en noir. Ils se croisent sans un mot, sans un regard.

Alors, tout le monde se retrouve à la gare dans un wagon buffet où sont servis café, bière, saucisses. On est abasourdi et pas seulement à cause du froid. L'entreprise est dure, dangereuse parce que (on l'a quelquefois éprouvé au temps du théâtre-participation), dès qu'on demande aux spectateurs de sortir de leur rôle, c'est peut-être, c'est sans doute « la fête », mais les gamineries des jeux de boy-scouts ne sont pas toujours l'effet recherché.

Nathan im Tiergarten entremêle les temps sans les confondre. Le mur est présent, visible et dans les têtes. Seulement, aller d'une station à l'autre, avec autour la nuit nonchalante de Berlin, c'est comme un intermède léger entre deux coups de poing de l'histoire. Hansgünther Heyme a établi une dramaturgie géographique qui par elle-même possède une force inégalable. Il ne s'agit pas, comme le réussit magnifiquement Peter Brook, d'utiliser la théâtralité d'un lieu brut et son mystère, ni comme ont aimé le faire André Engel et Nicky Rieti dans *Week-end à Yaïk* ou *Del Inferno*, par exemple, de « déguiser » un paysage, de le détourner, de reconstruire une architecture de fiction à l'intérieur d'une réalité. Ici, paysages et monuments, le mur et le reste, sont pris pour ce qu'ils sont, et ce qu'ils sont porte une telle charge d'angoisse, pèse et a pesé si lourd sur nos destins que, au-delà de la beauté spectaculaire, l'effet dépasse le théâtre. Le talent de Heyme tient ici à l'intelligence de sa modestie. C'est le parcours qui raconte, et les scènes semblent naître des pierres et du ciel, répondre à l'invocation de fantômes par un médium sarcastique, qui veut, d'abord, empêcher l'oubli.

COLETTE GODARD.

« Ce n'est qu'un rêve »

Empêcher l'oubli, lutter contre la guerre, pour toutes les libertés, est la préoccupation de Hansgünther Heyme. Il admire Ariane Mnouchkine, dont il a adapté et mis en scène *Mephisto*. Il s'apprête à faire de même avec *Norodom Sihanouk*. Les deux n'ont pas grand-chose en commun, si ce n'est la conviction que le théâtre, quelle que soit sa forme, s'adresse à la conscience.

C'est ainsi que Heyme a construit le spectacle de variétés donné sur l'immense plateau installé devant la colonne de la Victoire : une sorte de méga-cabaret politique, donné deux fois mais pour un public de vingt-cinq mille personnes, et qui commence par le discours annonçant la République de Weimar – *« la chance perdue de l'Allemagne »*, dit Heyme. Et Lilian Harvey, sous les traits de Milva, chante un air du *Congrès s'amuse* : *« Ce n'est qu'un rêve, un joli rêve... »*

Un homme portant une bombe traverse le spectacle. Une croix gammée de lumière grimpe le long de la colonne, pareille à une monstrueuse araignée, puis s'accroche, écrase la face pétrifiée de la statue. Un train portant les insignes du communisme rencontre les camions portant les insignes nazis... Mais la mémoire universelle est gavée de chansons et c'est à travers elles que les émotions renaissent. D'autant plus qu'avant la guerre, comme les films étaient tournés en plusieurs versions avec des distributions différentes, elles étaient traduites. Ce n'était pas comme avec le doublage, où brusquement l'héroïne change de voix et chante en anglais.

En voyant Gustav Frölich sur les deux écrans qui encadrent le plateau, on croit presque entendre Albert Préjean : *« Avoir un bon copain, c'est ce qu'il y a de meilleur au monde. »* Des paroles complètement enfouies dans l'oubli surgissent à propos d'une musique sautillante : *« La blonde Elisabeth a la jambe très bien faite. »* C'est comme une comptine, on ne sait pas pourquoi on s'en souvient : pas à cause de la subtilité en tout cas. Mais c'est un peu d'enfance qui revient, le parfum d'un temps où on ne savait pas.

Les images s'accordent au même principe. Elles sont grandioses à cause du cadre, frappantes par leur simplicité et leur précision. Elles racontent l'obsession de savoir. Savoir comment le pire est arrivé.

C.G.

Culture

EXPOSITIONS

« Hommage à Audubon »

L'homme des bois au bois de Vincennes

Au début du dix-neuvième siècle Jean-Jacques Audubon, passa sa vie à courir les plaines et les bois de l'est des Etats-Unis, un fusil à la main, un crayon dans l'autre. Il voulait faire l'inventaire illustré des oiseaux d'Amérique du Nord. Une partie de ce travail, méconnu en France, est exposée au Parc floral de Vincennes.

Jean-Jacques Audubon – John James pour les Anglo-Saxons – est, de l'autre côté de l'Atlantique, le plus connu des Français, après La Fayette. La société qui porte son nom, créée en 1886, compte aujourd'hui des centaines de milliers d'adhérents, et le patronyme de ce chasseur invétéré est devenu un synonyme de protection de la nature. En France, son nom n'évoque pas grand-chose. Une marque d'apéritif à la rigueur. Son œuvre est mal connue, et la vie de cet « homme des bois » qui entrepris de dresser le catalogue illustré de la faune ailée nord-américaine encore moins.

L'exposition qui se tient au pavillon floral de Vincennes permet d'avoir un aperçu de son talent. Une trentaine de planches sont exposées : flamands roses aux cous torturés pour rentrer dans le cadre imposé, chouette effraie dévorant un écureuil dans une pose qui met en valeur la blancheur de ses ailes, dindon sauvage dont la taille a – dit-on – déterminé le format des planches « double folio éléphant » : 65 centimètres sur 1 mètre. On sent chez Audubon, dans la manière de traiter ses sujets, le naturaliste du dix-huitième siècle plutôt que l'artiste romantique. Si les paysages qui ornent ses compositions ont des allures de paradis perdus, il ne manque par un duvet au plumage de son eider. Et, à l'inverse de Chateaubriand, il n'a pas inventé d'imaginaires Florides, il a vraiment parcouru le Nouveau Continent, des collines du Kentucky aux montagnes Rocheuses.

Comme l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, son père est un armateur de Nantes. Au cours d'un voyage aux « isles », en 1785, il s'éprend d'une jeune femme qui lui donne, quelques mois plus tard, à Saint-Domingue, un fils : Jean-Jacques. Comme elle meurt avant la fin de l'année, le galant capitaine se console dans les bras d'une deuxième conquête, qui s'évanouit à son tour, non sans lui avoir donné une héritière. Le marin volage revint donc à son port d'attache avec deux marmots sur les bras. Sa femme légitime accueillera sans difficulté cette progéniture de hasard. Les deux enfants grandissent aux portes de Nantes. La Révolution passe sur eux sans dommages. Le jeune Jean-Jacques montre des dispositions précoces pour le dessin et l'école buissonnière. Il passe ses journées à parcourir le bocage et les grèves bretonnes. Son père, en 1803, le fait venir à Paris pour profiter de l'enseignement du grand David. Il semble que l'adolescent ait mal supporté les contraintes de l'académisme, fut il impérial. Aussi, quand son père lui proposa de s'installer en Pennsylvanie, pour s'occuper d'une propriété récemment acquise, Jean-Jacques n'hésita pas longtemps.

Sur place, il apprend bien vite que la gestion d'un domaine foncier ne ressemble guère à l'idée qu'il se faisait de la liberté. Mais il est immédiatement séduit par les nouveaux horizons qu'il découvre. Il va multiplier les déplacements toujours effectués avec un carnet de croquis. Il se marie avec une voisine, Lucy Blackwell et demande la nationalité américaine. Il fait la connaissance de Charles Bonaparte, neveu de l'empereur et ornithologue distingué. Peu à peu, il se transforme en artiste animalier accompli. Et quand ses affaires périciliteront définitivement, il obtiendra une place de taxidermiste au Western Museum de Cincinatti. C'est sans doute à ce moment qu'il envisage son grand œuvre : un tableau complet des oiseaux d'Amérique du Nord.

Pour réaliser ce coûteux projet, il doit retourner en Europe. Il débarque donc à Edimbourg en 1826, ses aquarelles sous le bras. Un éditeur s'intéresse à son travail. Il va en graver – lentement – les 435 planches. Walter Scott s'entiche de ce « Huron » qui s'exprime en anglais avec un détestable accent français et l'introduit dans la société londonienne. Le roi George IV est l'un des treize premiers souscripteurs de ces *Oiseaux d'Amérique* (1), dont les quatre volumes géants achèveront de sortir en 1831. Entre-temps, Audubon retrouvera Paris où Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire lui feront les honneurs du Muséum d'histoire naturelle. Le temps de récolter quelques maigres souscriptions – l'ensemble est très cher : 1 000 dollars de l'époque, – il regagne son foyer américain où il fait paraître une édition commentée et plus maniable des ses *Oiseaux*, avant de s'attaquer à la suite, les *Quadrupèdes*.

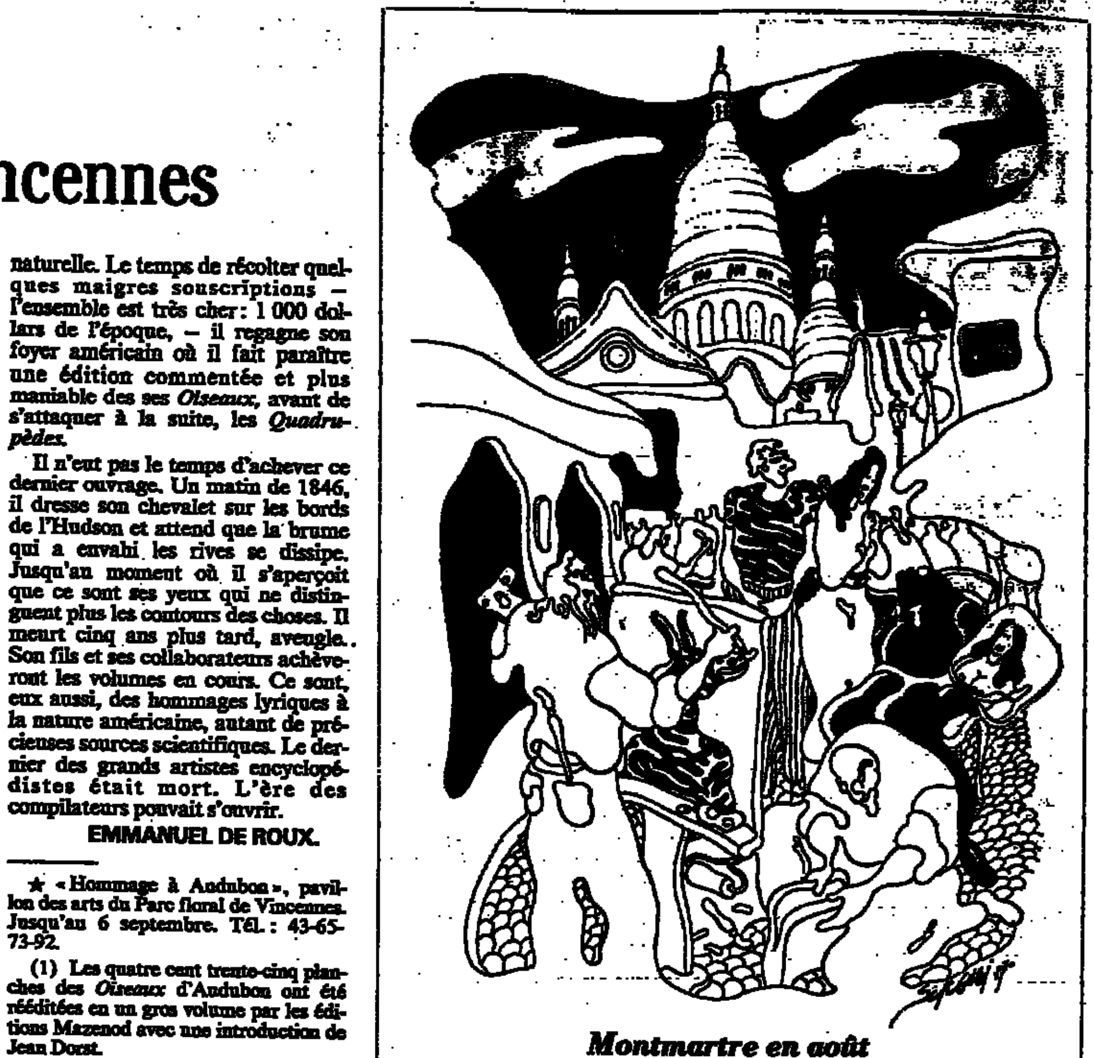
Il n'eut pas le temps d'achever ce dernier ouvrage. Un matin de 1846, il dresse son chevalet sur les bords de l'Hudson et attend que la brume qui a envahi les rives se dissipe. Jusqu'au moment où il s'aperçoit que ce sont ses yeux qui ne distinguent plus les contours des choses. Il meurt cinq ans plus tard, aveugle. Son fils et ses collaborateurs achèveront les volumes en cours. Ce sont, eux aussi, des hommages lyriques à la nature américaine, autant de précieuses sources scientifiques. Le dernier des grands artistes encyclopédistes était mort. L'ère des compilateurs pouvait s'ouvrir.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « Hommage à Audubon », pavillon des arts du Parc floral de Vincennes. Jusqu'au 6 septembre. Tél. : 43-65-73-92.

(1) Les quatre cent trente-cinq planches des *Oiseaux* d'Audubon ont été rééditées en un gros volume par les éditions Mazenod avec une introduction de Jean Dorst.

435 planches au format « double-folio éléphant », soit 65 centimètres sur 1 mètre.



Montmartre en août



Au musée Anacréon de Granville

Dior, l'autre lui-même

S'il baptisait ses robes « Plazza », « Ritz » ou « Maxim's », Christian Dior détestait les mondanités. Le tyran de l'ourlet raffolait des églises de campagne et des plats mijotés. Le musée Anacréon de Granville le présente sans apprêt.

« La personne de monsieur replet toujours habillé aux couleurs neutres d'un Parisien de Passy ne ressemblait guère aux pin-up boys ni aux Pétrone décadents qui sont les images toutes faites du couturier en vogue », écrit Christian Dior dans ses mémoires (1).

Révolutionnaire tranquille, il imposa en 1947 le retour du seyant et du joli. Il rêvait d'être un « bon faiseur ». En dessinant des « femmes-fleurs » aux épaules douces, à gorge de nymphe et taille de sylphide, il réveilla l'art de plaire.

On le traita de « dictateur de la mode ». Avec une élégante modestie, il sut repousser les compliments et les insultes : *« Comme M. Jourdain faisait de la prose, j'avais fait du Dior sans le savoir. Ce que l'on a salué comme un nouveau style n'était que l'expression naturelle et sincère de la mode dont j'avais envie. »*

Tandis que le Musée des arts de la mode célèbre les fastes du new-look dans une ambiance très parisienne et très « couture » – cent quarante-sept robes, photos, d'Irving Penn, Horst, Cartier Bresson (2), – Granville, où naquit Dior en 1905, a organisé une rétrospective beaucoup plus intimiste. Du spectacle, on passe à l'album de souvenirs.

Ce retour au pays n'est pas un voyage fabriqué par l'office du tourisme pour récupérer un de ses enfants. On connaît l'affection qu'éprouvait Dior pour sa ville natale. Dans son autobiographie, il décrit longuement ce petit port paisible de la Manche qui ressemblait l'été à un *« quartier élégant de Paris »*. *« La maison d'enfance était crépie d'un rose très doux mélangé avec du gravier gris et ces deux couleurs sont demeurées en couture mes teintes de prédilection »*, raconte ce fils de bourgeois normand, fier de brandir ses origines : *« J'ai conservé le goût des constructions solides. »*

Le parcours proposé par le musée Richard-Anacréon suit l'itinéraire chronologique du couturier : l'enfance dans la ville des Rhumbs, le petit Christian photographié en Tintin pêcheur, les deux oncles, l'un chansonnier, l'autre ministre, le père magnifié par une plaque émaillée, un livre de comptes. « Les engrais Dior, c'est de l'or », disaient les Granvillais sous la Troisième République. Tout cela est très fétichiste, très émouvant. Les japonaiseries, la robe en tulle point d'esprit ivoire de la mère négligemment jetée sur un fauteuil Louis XVI semblent surgir d'un tableau impressionniste.

Au fil de l'exposition, Christian Dior brusquement « découvert » par la presse en 1947, se révèle être le contraire d'un jeune loup ambitieux. Dès l'école, il dessine des chaussures et des chapeaux de femmes ; mais il se consacre à la couture à l'âge de trente ans seulement. C'est la nécessité qui l'amène à parfaire une vocation plutôt laborieuse.

Un brin de muguet

Il apprend le métier sur le tard, en décalquant « avec acharnement » les figurines de tous les magazines. Ici, tout un pan méconnu de la vie du couturier se déploie sous nos yeux : le Dior d'avant la mode, le dilettante, ami de Cocteau, de Bérard et de Max Jacob, le directeur d'une galerie de tableaux de 1927 à 1934. Le musée présente des toiles de Salvador Dali, Léonor Fini, Raoul Dufy, Maurice Utrillo, Balthus. Un mobile de Calder est suspendu au-dessus d'une robe grand soir refaite par le lycée de Cherbourg, et soudain, on se sent un peu perdu.

Heureusement, les tralalas suivent et nous rassurent : la rue Dior, avec ses vitrines constellées de flacons de parfum, ses gaines piquées d'un brin de muguet, ses célèbres colliers de chien en strass fermés par un ruban de velours noir. Mais le Dior bon vivant, amoureux de la liqueur de framboise et des œufs Chimay, suscite toujours des réactions hostiles : choquée de trouver dans une vitrine un menu dessiné pour le 2 janvier 1940, une grosse dame en sandalettes lance : *« Et dire qu'à Granville, nous, on crevait de faim. »*

Au rez de chaussée, les modèles féeriques calment les esprits. On a reconstitué le salon de couture de Monsieur, et les mannequins arborent les modèles prêtés par le Musée des arts de la mode, perchés sur des estrades laquées de blanc. Le visiteur peut encore admirer un atelier de couture reconstitué et des croquis de costume pour les films de Roland Tual, Claude Autant-Lara ou René Clair. Sur le livre d'or, un petit garçon a écrit : « Je voudrais faire comme Dior : créer des robes et les mettre dans un musée ». Il n'en demandait peut-être pas tant.

LAURENCE BENAIM.

(1) *Christian Dior et moi*. Ed. Amiot-Dumont. 1956.

(2) Hommage à Christian Dior. 1947-1957. Dix ans de création. Jusqu'au 4 octobre.

★ Dior, l'autre lui-même. Musée Richard-Anacréon. Place de l'Isthme 50500 Granville. Tél. : 33-51-02-94 Jusqu'au 11 octobre.

Communication

Le paysage audiovisuel de la Guadeloupe

Les télévisions pirates devraient cesser d'émettre à la fin du mois

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Les trois télévisions privées émettant illégalement en Guadeloupe devraient cesser leurs émissions d'ici à la fin du mois d'août. Le grand laxisme existant dans ce département d'outre-mer (contrairement à la Réunion où Télé Free-Dom a été interdite) avait en effet permis la naissance, il y a plus d'un an, de trois télévisions privées pirates, le conseil régional s'étant lui-même lancé dans l'aventure avec une coûteuse préfiguration de chaîne locale (*le Monde* du 26 décembre 1986).

Le mardi 25 août au soir, Canal 10, devrait donc cesser d'émettre. La plus ancienne des télés privées, qui retransmet – sans les payer – les programmes détournés de quelque 150 chaînes qui passent par satellite au-dessus de l'archipel, arrêterait ainsi une diffusion de plus de dix-huit mois qu'une plainte de TDF (retirée d'ailleurs par la suite) n'avait pu interrompre. Le directeur de Canal 10, M. Michel Rodriguez, n'est pourtant pas pessimiste. Il a même indiqué à plusieurs annonceurs publicitaires que les contrats seraient reconduits ultérieurement. Il semblerait en effet que, suite à la visite aux Antilles de deux membres de la CNCL (MM. Rocca et Benoist) en juin dernier, la CNCL soit tentée de n'autoriser qu'une seule chaîne à la Guadeloupe, une chaîne qui pourrait être attribuée à une société réunissant Canal-10, qui dispose d'un capital de 5 millions de francs, et le groupe Hersant. La première aurait 70 % des parts, le second 30 %.

MM. Rocca et Benoist semblent en effet d'accord avec les conclusions du rapport de M. Michel Pelchat (député UDF de l'Essonne) estimant qu'une seule télévision privée peut survivre en se nourrissant des 350 millions de francs du marché publicitaire antillais (*le Monde* daté 18-19 mai).

Dans la décision qui devrait être prise prochainement, Canal 4, qui propose depuis mai 1986 un programme continu avec six heures de programmes locaux par jour, et Télé-Eclair, qui n'émettait jusqu'à juin dernier que sur Basse-Terre, seraient donc purement évincées. Cela n'empêche pas le propriétaire de Canal 4, M. Jacques Krim Fahed, de lancer sur son antenne une campagne d'actionnariat populaire proposant des actions de sa station au prix de 1 000 francs l'une.

La date limite du dépôt de candidatures pour l'attribution d'une fréquence dans les régions d'outre-mer, initialement fixée au 28 août, a été repoussée au 14 septembre à la demande d'élus guadeloupéens qui estimaient la période des vacances peu propice à la confection de tels dossiers.

La cessation soudaine des émissions pirates serait sans doute liée au dépôt des dossiers à la CNCL, mais aussi, murmure-t-on dans les états-majors politiques locaux, à la visite dans l'archipel de M. Jacques Chirac, les 11 et 12 septembre prochain.

ANDRÉ LÉGER.

● **Le quotidien australien de M. Murdoch, *Business Daily*, s'arrête après à peine deux mois de parution.** – Le quotidien national australien de M. Rupert Murdoch, patron du groupe News Corporation *The Times, The Sun, News of the World*, etc.), a cassé sa parution le mardi 18 août. Ce journal avait été lancé le 6 juillet par une équipe de quatre-vingt-dix personnes, dont cinquante-cinq journalistes. Le capital était détenu pour 60 % par le personnel et pour le reste par une des sociétés de M. Murdoch, qui y avait investi 25 millions de francs. L'échec du *Business Daily* serait dû à la saturation du marché des quotidiens économiques en Australie, dominé par *l'Australian Financial Review*.

● **Vente du groupe d'édition suisse Frey.** – La troisième maison d'édition de Suisse alémanique, le groupe Jean Frey, qui édite *Die Wektwiche, Bilanz* et l'édition européenne *Newsweek*, a été vendue pour environ 800 millions de francs, mercredi 19 août, à Omni Holding, société dirigée par M. Werner Rey et qui ne possédait d'activités de communication. Le contrôle du groupe Frey donnait lieu depuis deux mois à une bataille boursière entre M. Werner Rey et les éditions Ringier, le premier groupe éditorial suisse (*l'Hebdo, Blick*, éditions européennes du *Wall Street Journal*, d'*USA Today*, etc). Les parlementaires helvétiques avaient exprimé leur inquiétude devant l'éventuelle concentration de titres au sein d'un même groupe : MM. Rey et Frey ont affirmé que l'indépendance du groupe Frey serait sauvegardée.

● **Création d'Euradio.** – Quatre sociétés privées spécialisées dans la programmation de radio FM ont créé une association de droit français, Euradio, *« pour une Europe des radios »*. Les membres fondateurs viennent d'Espagne (Radio Minuto, du groupe El Pais), de France (la société Ofrédia, filiale du groupe Bélier et productrice de programmes pour de nombreuses radios FM), d'Italie (la société Area) et du Portugal (TSF). Lors d'une récente assemblée générale à Lisbonne, les membres ont élaboré le projet de créer ensemble un magazine d'informations culturelles à caractère européen qui sera diffusé en 1988 sur un ensemble de deux cent cinquante radios en Europe. M. Jean-Michel Brosseau, directeur d'Ofrédia, s'est vu confier la présidence de cette association.

● **Les radios FM non autorisées à Paris se regroupent.** – Douze radios parisiennes privées de fréquence dans le nouveau plan établi par la CNCL viennent de fonder une Union pour la liberté de communication, un regroupement destiné, expliquent-elles, à sauvegarder *« l'ensemble de leurs acquis et défendre la légitimité de leurs droits »*. Radio-Aligre, Radio-Contact, Radio-G, Radio-Ici-et-Maintenant, Radio-Jazzland, Radio-Marmelade, Radio-Nanterre, Radio-Soleil Goutte-d'Or, Radio-Transitalie, Radio-Triangle, Radio-Tropic-Garden, Radio-Village demandent, dans un communiqué publié le 20 août, *« un moratoire immédiat des procédures engagées contre leurs entreprises et la reconduction de leurs autorisations d'émettre »*. Elles envisagent de déposer un recours auprès du Conseil d'Etat.

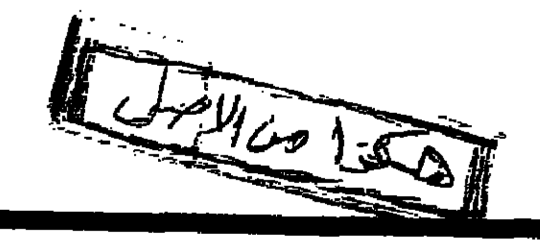
● **Le SURF-CFDT de Radio-France et le budget de l'audiovisuel.** – Dans un communiqué publié le jeudi 20 août, le SURF-CFDT indique qu'il n'acceptera jamais les quarante-huit suppressions d'emplois prévues dans le budget de Radio-France pour 1988. *« Ces suppressions d'emplois s'ajouteraient au cent déjà imposées en 1987 »*, déclare-t-il en faisant état également de *« restrictions supplémentaires sur les crédits de fonctionnement de la décentralisation »*. Il souligne, enfin, que *« jamais l'emploi n'a été à ce point menacé à Radio-France, jamais la perspective de problèmes sociaux graves n'a été aussi proche »*.

● **Inquiétude de la CGT sur la situation de TDF.** – La Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT, ainsi que la CGT de TDF (Télédiffusion de France) s'inquiètent, dans un communiqué, de la situation de TDF dont, disent-elles, *« les pouvoirs publics veulent faire l'un des tout premiers opérateurs de la déréglementation des télécoms dans notre pays »*. Citant l'entrée au conseil d'administration de MM. Guy Brana (vice-président et trésorier du CNPF), Bertrand Cousin (député RPR, proche collaborateur de M. Hersant), et d'un haut fonctionnaire venu des PTT, la CGT critique *« la filialisation des secteurs qui pourraient dégager un bénéfice »*. Elle s'insurge également contre M. Silvio Berlusconi qui *« menace d'entrer dans le capital privé de TDF, histoire de parachever la couverture de la 5 avec ses techniciens et ses émetteurs »*.

● **NRJ candidate à l'achat de RMC-TMC.** – La radio privée NRJ a annoncé le jeudi 20 août qu'elle venait – comme l'a fait la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) – de renouveler sa candidature à l'achat de RMC-TMC (*le Monde* du 20 août). NRJ indique qu'*« elle a été une des premières à se porter candidate au rachat »* de la radio et de la télévision monégasques.

théâ[illegible]

cinéma



Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE (45-62-24-21), 20 h 45 : la Taupe.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babacadres ; 22 h, S. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : la Barque.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : le Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour... les mains.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

THÉATRE DE VERDURE, Jardin Shakespeare (42-76-49-61), 16 h 30 : la Mégère apprivoisée.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Eté africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque.

LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 21 h 30 : Coup de feel ; 22 h 30 : Suivez c'qu'on fait.

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Masmusno ; C. Antolini.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Yesterday's Papers.

MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h : Art Blakey.

LE MECENE (42-77-40-25), 21 h 30 : Zouma.

LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Cl. Tissandier.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet R. Jackson.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Rhoda Scott.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : J. Griffin.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Trio C. Chantreau.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon trio.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Vendredi 21, église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : M. Chapuis (Titelouze, Grigny, Dandrieu, Buxtehude, Bach). Auditorium des Halles, 19 h : Saint E. Satie, compositeur de musique.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Bataille des sexes, de D. Wark Griffith ; 19 h, Gibraltar, de F. Ozep ; 21 h, Rappel immédiat, de L. Mathot.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, Groenland, de M. Ichac ; 17 h, Rapt, de C. Crichton (v.o.s.t.f.) ; 19 h, les Quatre Cents Coups, de F. Truffaut.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

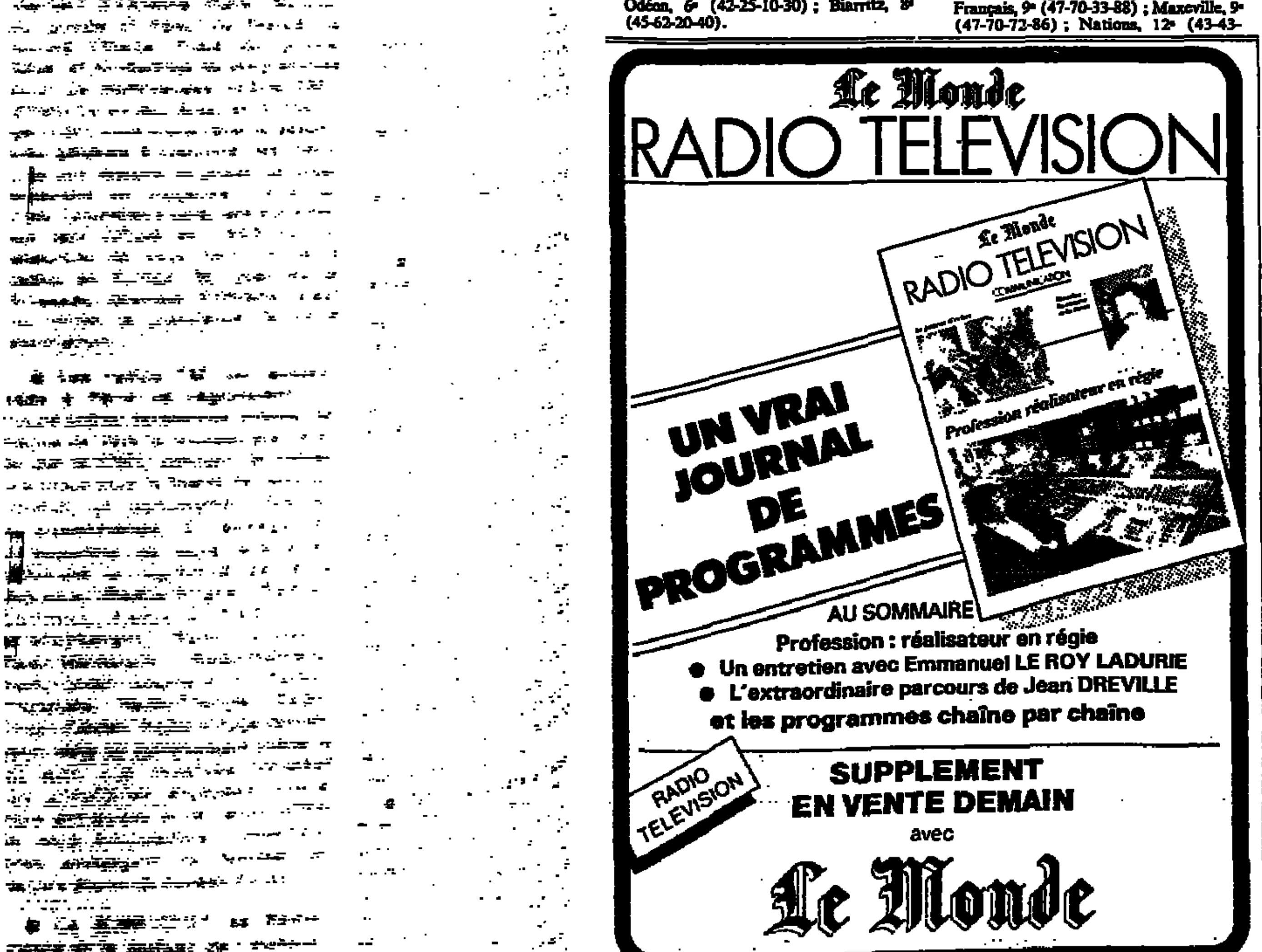
LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).



Vendredi 21 août

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LES FILMS NOUVEAUX

AGENT TROUBLE. Film français de J.-P. Mocky : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALERTE SUR WASHINGTON. Film américain de Mickael Farkas, vo : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FAMILLE. Film italien de E. Scola : vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)

LES FOUS DE BASSAN. Film franco-canadien de Y. Simoneau : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUVILLE MA BELLE. Film suisse de Mae Kelly : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PERSONAL SERVICES (*). Film britannique de T. Jones, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 13e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PLAISIRS DE FEMMES (*). Film italien de G. Soldati, vo : Triomphe, 8e (45-62-45-76). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PREDATOR (*). Film américain de J. MC Tiernan, vo : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAINING IN THE MOUNTAIN. Fim de Hong-Kong de King-Hu, vo : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RÉSIDENCE SURVEILLÉE. Fim français de F. Compain : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TRAVELLING AVANT. Fim français de J.C. Tacchella : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs Elysées, 8e (54-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE CHANCE PAS CROYABLE. Film américain de A. Miller, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA FORET D'EMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 AOUT

« Au musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (Paris et son Histoire).

« Le port de l'Arsenal », 10 h 30, métro Quai de la Rapée, sortie (les Amis de la terre de Paris)

« Ecrivains au cimetière Montparnasse », 10 h 30, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« L'Opéra », 11 heures, dans l'entrée (C. Merle).

« Les Impressionnistes au musée d'Orsay », 13 heures, entrée du Musée de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (M.-C. Lasnier).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« Sociologie des jardins de Paris », 14 h 45, métro Dupleix (V. de Langlade).

« Paris 1937 au Musée d'art moderne », 14 h 50, 11, avenue du Président Wilson (L'Art pour tous).

« Le réservoir souterrain de Marie-de-Médicis et la rue d'Enfer », 15 heures, devant le 71, avenue Denfert-Rochereau (Monuments historiques).

« Les salons du ministère des finances », 17 heures (inscriptions au 42.77.14.88) (Monuments historiques).

« Bagatelle où la rose est reine », 15 heures, terminus autobus 43 à Neuilly (Paris et son histoire).

« Le couvent des carmes et ses prisons », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (I. Hauller).

« Le vieux quartier Saint-Séverin, l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie (G. Botteau).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du Passé).

« Du Palais-Royal aux Grands Boulevards », 15 heures, métro Palais-Royal, grille du Conseil d'Etat (Lutèce-Visites).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« L'hôtel de Lassay », 15 heures, 128, rue de l'Université (carte d'identité) (C. Merle).

« Sous la Coupole : Académie française, palais de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (S. Barbier).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 h 30, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 21 août

TF1

20.35 Jeux : Intervilles. Emission de Guy Lux et Claude Savarit présentée par Simone Garnier, Léon Zitrone et Guy Lux. Le Lavandou-Le Petit-Couronne. **22.25 Téléfilm : L'attentat contre le pape.** De Sandro Pertraglia, Stefano Rulli et Giuseppe Fina (2e partie). **23.40 Journal. 0.00 Série : Les envahisseurs.** Embargo sur le rêve. **0.50 Télévision sans frontières.** Séquence live : Roni Bile du Cameroun, Dédé Saint-Prix de la Martinique ; coup de cœur : Johnny Clegg ; clips : Salif Keita, Eric Kosaque, groupe algérien T34.

A2

20.30 Téléfilm : Médicament danger. De Guy Green. Avec Ben Cross, Patrick Duffy, Douglas Fairbanks (1re partie). *La vie de deux jeunes filles très différentes.* **22.10 Variétés : Colette Renard.** Accompagnée par l'orchestre de Christian Rémi (rediff.). **23.15 Journal. ▶ 23.25 Cinéma : Elsa, Elsa.** ■■ Film français de Didier Handepin (1985). Avec François Cluzet, Lio, Tom Novembre, Christine Pascal, Catherine Frot. *Un jeune réalisateur essaye d'écrire un scénario autobiographique sur ses débuts de comédien, quand il avait huit ans... Mais la réalité vient troubler les souvenirs. Le film lui-même est autobiographique, puisque Didier Haudepin a été cet enfant-comédien ; il a tiré de ses souvenirs un très jolie comédie, tourbillonnante, dans laquelle passé et présent s'enchevêtrent, qui est une réflexion sur la mémoire et la création. L'interprétation, comme la mise en scène, est fluide ; c'est un film tendre et touchant.*

FR3

20.30 Série : Opération Open. L'île aux trésors. **21.25 Portrait :** Jean Todt. **22.15 Journal. 22.40 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 8. Maîtriser le destin. **23.30 Natation synchronisée.** Championnat d'Europe : finale des duos. **23.45 Prélude à la nuit.**

CANAL +

20.55 Cinéma : Le grand carnaval. □ Film français d'Alexandre Arcady (1983). Avec Philippe Noiret, Roger Hanin, Richard Berry, Macha Méril. *L'affrontement folklorique entre un gros propriétaire foncier et un commerçant pied-noir, en Algérie, après le débarquement allié. Noiret contre Hanin : le film se réduit, au-delà de la reconstitution historique, d'ailleurs soignée, au duo de comédiens. Arcady est jeune, mais son cinéma est déjà bien traditionnel.* **23.05 Flash d'informations. 23.15 Cinéma : La dernière mission.** □ Film canadien de David Winters (1982). Avec Robert Ginty, Cameron Mitchell, Sandy Baron. **0.50 Cinéma : Contes immoraux.** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1974). Avec Lise Danvers, Fabrice Lucchini, Charlotte Alexandra. **2.30 Cinéma : Cinq jours ce printemps-là.** ■■ Film américain de Fred Zinnemann (1982). Avec Sean Connery, Betsy Brantley, Lambert Wilson (v.o.). **4.15 Cinéma : Le détraqué.** ■ Film américain de Bert Gordon (1972). **5.40 Série : Rawhide.**

LA 5

20.25 Série : L'inspecteur Derrick. 21.20 Série : Baretta. 22.10 Série : Mission impossible. 23.05 Série : Les cinq dernières minutes. 0.40 Série : Le renard. 1.45 Série : Supercopter. 2.30 Série : Mission impossible.

M6

20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le Saint. La fête romaine. **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : L'essaim sauvage.** De Bruce Geller. Avec Ben Johnson, Michael Parks, Paul Hecht. **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Claude Bourdet. **21.15 Cinq psychanalyses de Freud.** 5. L'homme aux loups. **22.15 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque d'Anthéron** (enregistré les 11 et 12 août 1987 au parc de Florans) : Hommage à l'art de l'accompagnement. Œuvres de Schubert, Schumann, Wolf, par Erik Werba, piano, Edda Moser, soprano. **23.50 Entretiens avec Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 décembre 1986 à Sarrebrück) : Egmont, ouverture en ut mineur opus 84, Concerto pour piano et orchestre no 2 en si bémol majeur opus 19, de Beethoven ; Symphonie no 15 en la majeur, opus 141, de Chostakovitch, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Marek Janowski ; à 22.20, œuvres de Beethoven, Onslow, Schubert, Schumann, Bach, Brahms, Rachmaninov.

Samedi 22 août

TF 1

13.35 Série : Matt Houston. Le tueur des mers. **14.30 La séquence du spectateur. 15.00 Magazine : L'aventure des plantes.** De Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. 11. L'apprenti sorcier. **15.30 Tiercé à Deauville. 15.45 Dessin animé :** GI Joe, héros sans frontières. **16.15 Croque-vacances.** Calimero ; Tintin et le trésor de Rachkam le Rouge ; Infos-magazine ; Les Snorkys ; Yves et Simo ; L'île des rescapés. **17.40 Téléfilm : Attention, chien méchant.** De Roland Bernard. Avec Pascale Andret, Alain Mottet, Marion Game. *L'amitié d'un jeune garçon en vacances chez son oncle et sa tante, et d'un berger allemand nommé Milord.* **19.10 Série : Agence tous risques.** La mission de la paix. **20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Série : Columbo.** Attente. **22.00 Les étés de Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème : Astérix et la Joconde. Avec Jean Baudrillard. **0.05 Journal. 0.20 Série : Les incorruptibles.** Témoin-clé.

A 2

13.35 Série : « V ». Le traître. **14.25 Les fables d'Esope. 14.40 Les jeux du stade.** Cyclisme : championnat du monde ; natation : championnat d'Europe (plongeon de haut vol hommes et finales) ; lutte : championnat du monde (lutte gréco-romaine). **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. ▶ 20.30 Variétés : Lio nous fait une scène.** La chanteuse interprète Banana Split, Pop Song, Fallait pas commencer, Reine des pommes, Amoureux solitaires, Tête ou, Mona Lisa, Speedy Gonzales, Si belle et inutile, Les brunes comptent pas pour des prunes, El Mayor, Plus je t'embrasse, Je casse tout ce que je touche.



22.05 Série : Les brigades du Tigre. L'auxiliaire. **23.00 Variétés : Jean-Michel Jarre.** Rendez-vous à Houston, une ville en concert. Première prestation scénique américaine de Jean-Michel Jarre, le 5 avril 1986. **23.50 Journal.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.15 Espace 3 : VVF. 14.30 Sports-loisirs. Championnat d'Europe de voltige équestre ; rallye de Tunisie ; char à voile ; championnat de France de tir à l'arc ; Course de l'Europe à la voile ; les chiens de défense ; Tour de France aérien. **17.30 Téléfilm : Dis, fais-moi peur.** Avec la collaboration des comédiens du Tréteau des Deux-Tours de La Rochelle. **18.30 Variétés : La nouvelle affiche. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Disney Channel,** pour les tout-petits. Winnie l'ourson. **19.55 Dessin animé :** Les recettes de Gil et Julie. **20.00 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Chien d'arrêt ; Chasseurs d'autographes ; Les inventions modernes ; La minute Disney : Cendrillon et le carrosse. Et, à 20.55 un épisode de : Filière Oméga. **21.50 Journal. 22.15 Magazine : Le divan.** Invité : Jean-Pierre Mocky. **22.35 Série : Histoires singulières.** 5. Vidéo-testament. *Avec un équipement vidéo perfectionné, un homme entreprend de déjouer les plans de sa femme et de son amant.* **23.35 Natation. 23.50 Prélude à la nuit.** Quatuor à cordes, de Ravel, par le Quatuor Bernede.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Opération Alamut. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Captain Nice. 16.20 Cabou cadin. 17.05 Documentaire : Les allumés du sport. 18.10 Téléfilm : Paradis provisoire. Avec André Dussolier. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Dans les griffes de la loi. 22.20 Documentaire : L'Elysée au-delà du perron.** De Marianne Lamour et Jacques Audoir, d'après le livre « L'Elysée de Mitterrand », de Michel Schifres et Michel Sarazin. **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Les héroïnes du mal** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1983). Avec Marina Pierro, Gaëlle Legrand. *Les fantaisies érotiques de Borowczyk, égal à lui-même, dans l'Italie raphaélite (avec Raphaël en personne). Belle photo, jolies dames joliment déshabillées, érotisme poli, dont même l'audace connaît des limites. Plastiquement, rien à dire, cinématographiquement, cela a moins d'intérêt, et, pour tout dire, ces « pornos honteux » sont plutôt ennuyeux.* **0.50 Cinéma : Le grand pardon.** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1981). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant... **3.00 Cinéma : Le détraqué.** ■ Film américain de Bert Gordon (1972). Avec Vince Edwards, Chuck Connors, Neville Brand. **4.30 Cinéma : La dernière mission.** □ Film canadien de David Winters (1982). Avec Robert Ginty. **6.00 Ricky Nelson et Fats Domino live.**

LA 5

14.00 Série : Arabesque. 14.50 Série : Les cinq dernières minutes. 16.20 Série : Les globe-trotters. 16.45 Feuilleton : Le temps des copains. 17.10 Série : Happy days. 17.35 Série : Drôle de vie. 18.00 Série : Wonder woman. 18.50 Série : Shérif fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Téléfilm : Le grand Niagara. L'obsession d'un homme qui veut vaincre les chutes du Niagara. **21.40 Série : Kojak. 22.25 Série : Mission impossible. 23.20 Les cinq dernières minutes. 0.50 Série : Maigret. 2.10 Série : Arabesque.**

M 6

13.30 Série : Le Saint (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.15 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Albator. **16.15 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Le Saint** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Bunny. **19.05 Série : Chacun chez soi.** La séparation. **19.30 Série : L'homme au katana.** Hold-up à Las Vegas. **20.25 Jeu : Six' appel. 20.30 Téléfilm : Le trésor du fantôme.** De Jene W. Scott. Avec Jayson Ducan, Niklas Juhlin, Michael Glinchey. Suspense autour d'une île mystérieuse. **22.00 Série : Drôle de dames.** Les dames à la mer. **22.50 Journal. 23.05 Téléfilm : Le grand bonheur.** De Lee Philipps. Avec Dom De Luise, Dee Wallace, Henry Silvia. Un clown mène l'enquête pour découvrir l'agresseur de son partenaire. **0.35 Série : Les espions.** Le maître chanteur de Rome. **1.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 mai 1987 à Vienne) : Fantaisie en ré mineur K 397, Sonate en ré mineur K 576, de Mozart ; Fantaisie-stücke op. 12, de Schumann ; Sonate no 26 en mi bémol majeur op. 81 Les adieux, Sonate no 31 en la bémol majeur op. 110, de Beethoven, par Murray Perahia, piano ; à 22.00, Messe de Haydn ; à 23.05, Quatuor à cordes en mi bémol majeur op. 76 no 6, de Haydn ; Sonate D 960 en si bémol majeur, de Schubert.

FRANCE CULTURE

20.30 Rendez-vous à Budapest, avec Valère Novarina. **22.30 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron** (enregistré le 14 août 1987) au parc de Florans) : Le tombeau de Couperin, de Ravel; Sonate no 23 en fa mineur « Appassionata » opus 57, de Beethoven ; 24 Préludes opus 28, de Chopin, par Nikita Magaloff ; **0.05 Clair de nuit.**

Audience TV du 20 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	22.1	Santa Barbara 8.7	Actual. régio. 8.7	Actual. région. 1.0	Larry et Balki 1.0	Shérif 1.5	Chez soi 1.5
19 h 45	30.3	Roue Fortune 17.4	Bouvard 6.7	Actual. région. 2.1	Gueule emploi 1.0	Supercopter 3.1	Homme Katana 0.0
20 h 16	35.4	Journal 16.9	Journal 8.7	La classe 4.1	Swing 13 1.5	Supercopter 3.1	Homme Katana 1.0
20 h 55	34.9	Souffle guerre 7.2	Hôtel Plage 14.9	Course vérité 6.7	La Bible 3.1	Maigret 4.1	Marcus Welby 0.0
22 h 08	30.3	Pub 1.0	Hôtel Plage 19.0	Journal 3.1	La Bible 2.1	Le Renard 5.1	Falcon Crest 0.0
22 h 44	23.1	Thalassa 1.5	Métamorphose 10.3	Décibels 0.0	C'est Facile 3.1	Le Renard 7.7	Branquignols 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 23 août

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offrédo. **9.00 Dessin animé :** Heckle et Jeckle. **9.10 Zappe ! zappeur.** Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. La vache Noiraude ; Antivol ; Les Buzuck ; La maison de Toutou ; James Hound ; Satanas et Diabolo ; Caliméro. **10.05 Dessin animé :** Heckle et Jeckle. **10.15 Série : Tarzan.** La loi du silence. **11.15 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. SOS Refuges. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Quatre-vingt-dix livres de problèmes. **14.20 Sport dimanche.** Grand Prix de moto de Tchécoslovaquie ; Championnat d'Europe de natation à Strasbourg ; Championnat du monde de canoë-kayak à Duisburg. **16.00 Tiercé à Deauville. 16.15 Sport dimanche** (suite). **17.30 Série : Les bleus et les gris.** La fin et le commencement. **18.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Série : Pour l'amour du risque.** Rallye en Grèce. **19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. ▶ 20.35 Cinéma : Un pont trop loin.** ■ Film britannique de Richard Attenborough (1977). Avec Dick Bogarde, James Caan, Michael Caine, Sean Connery, Elliott Gould. *A l'automne 1944, le général Montgomery lance une vaste opération pour s'emparer des ponts sur le Rhin. Sur l'un des deux attendent d'importantes forces allemandes... Une énorme machine, comme Hollywood n'ose plus en faire : distribution pléthorique, reconstitution soignée, mais le gigantisme noie un peu la chose. Au lieu de vibrer, on s'ennuie pas mal.* **23.10 Sport dimanche soir. 0.00 Journal. 0.20 Feuilleton : Cités à la dérive.** De Robert Manthoulis. Avec Marina Vlady, Eléonore Hirt. (Dernier épisode).

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le livre des Nombres : quelles sont belles tes tentes, ô Jacob ! **9.30 Orthodoxie :** Vêpres de la Transfiguration. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée en la paroisse Saint-Hilaire de Mèze (Hérault). **12.05 Feuilleton : ma fille, mes femmes et moi** (2e épisode). **13.00 Journal. 13.20 Série : Les deux font la paire.** Morte sans le savoir. **14.10 Jeu : La chasse aux trésors.** A Singapour. **15.10 Feuilleton : Docteur Faustus.** De Franz Seitz, d'après le roman de Thomas Mann. Avec John Finch, Marie-Hélène Breillat (premier épisode). *L'extraordinaire histoire d'un compositeur allemand qui pour créer des œuvres géniales signe un pacte avec le diable, et accepte de contracter volontairement la syphilis.* **16.45 Variétés : Lady Magic. 17.15 Sports été : Natation.** Championnat d'Europe à Strasbourg. **18.30 Stade 2.** Natation : championnat d'Europe (finales) ; cyclisme : championnat du monde ; Salon du tout-terrain ; Lutte : championnat du monde ; Football : championnat de France et buts étrangers ; Moto : Grand Prix de Tchécoslovaquie. **19.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 20.00 Journal. 20.30 Série : Madigan.** Enquête à Park Avenue. Avec Richard Widmark. *Madigan court contre la montre pour empêcher un ami, ex-policier devenu tueur à gages, de commettre un meurtre.* **21.45 Les carnets de l'aventure.** Saga Siglar. *Ce film de Trygue Berge retrace la longue traversée vers l'Amérique du Nord du Norvégien Ragnar Thorseth, un spécialiste de la navigation dans les régions arctiques.* **22.40 Jazz à Antibes.** Avec Cab Calloway et son orchestre. **23.50 Journal.**

FR 3

12.00 Dialectales. 13.30 Forum RMC-FR3. Invité : Jean-Bernard Raimond. **14.30 Sports loisirs.** Halfcourt ; 6e étape du championnat de France à Albertville ; Open des champions à Saint-Tropez ; Volley-ball à Saint-Nazaire ; Natation : championnat d'Europe de natation synchronisée à Strasbourg ; documentaire : les hommes oiseaux de Colombes ; Cyclisme : Tour du Limousin. **18.00 Série : Yao. 18.25 RFO Hebdo. 18.55 Amuse 3.** Signé Cat's eyes ; les petits malins. **19.45 Jeu : Cherchez la France. 20.04 Série : Paul Hogan Show. 20.35 Série : Sur la piste du crime.** Le caméléon. Avec Efrem Zimbalist Junior, Philipp Abbott. **21.25 Série : la France à la carte.** Avec Pierre Salinger. 10. Châteaux et légendes : Bordeaux. *La dégustation d'un grand vin, quel plaisir !* **21.50 Journal. 22.20 Dessin animé :** Tex Avery. **▶ 22.30 Cinéma de minuit : Les deux orphelines.** ■■ Film français de Maurice Tourneur (1932). Avec Rosine Deréan, Renée Saint-Cyr, Yvette Guilbert, Gabriel Gabrio. *Deux orphelines prises dans le tourbillon de la révolution française ; le pur mélo d'Ennery a inspiré pas mal de cinéastes, de David W. Griffith à Ricardo Freda : la version Tourneur n'est pas la plus originale mais, disons, la plus respectueusement réaliste. Intrigue à rebondissements, grands sentiments et le charme des comédiens français d'avant guerre.* **0.10 Prélude à la nuit.** Suite française, de Claude Pascal, par André Navarra, violoncelle.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. 9.10 Magazine : Tubes et transistor. 9.25 Cinéma : La Bible ne fait pas le moine. □ Film américain de Marty Feldman (1980). Avec Marty Feldman, Peter Boyle, Louise Lasser, Richard Pryor. **11.00 Cinéma : Prunelle blues.** ■ Film français de Jacques Otmezguine (1986). Avec Michel Boujenah, Vincent Lindon, Valérie Steffen, Karim Allaoui. **12.25 Dessin animé. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Ne tirez pas sur l'ordinateur. 15.30 Documentaire : Les animaux du soleil. 15.55 Série : Batman. 16.20 Série : Les monstres. 16.55 Magazine : Le monde du sport. 17.55 Cinéma : Golden eighties.** □ Film français de Chantal Akerman (1985). Avec Myriam Boyer, John Berry, Lio, Delphine Seyrig, Charles Denner. *Dans un centre commercial, les rêves et les espoirs (en chansons) des différents commerçants. Toucher au réalisme par le biais de la comédie musicale, c'est ce qu'a essayé de faire Chantal Ackerman. Le genre lui convient aussi peu qu'un western conviendrait à Jean-Marie Straub.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. ▶ 23.35 Cinéma : La route des Indes.** ■■ Film britannique de David Lean (1984). Avec Judy Davis, Alec Guinness, Victor Bannerjee, Peggy Ashcroft. *Une jeune femme britannique venue rejoindre son mari en Inde, au dix-neuvième siècle, est troublée par les mystères du pays. Avec majesté, Sir David Lean a réalisé un grand film d'aventures comme on en faisait il y a cinquante ans, au temps des* Trois Lanciers du Bengale ; *difficile de rester insensible au charme exotique de ce monument, remarquablement interprété. Un beau film.* **23.10 Flash d'informations. 23.25 Cinéma : Rosa la rose, fille publique.** ■■ Film français de Paul Vecchiali (1985). Avec Marianne Basler, Jean Sorel, Pierre Cosso. **0.45 Cinéma : Les brutes dans la ville.** ■ Film américain de Robert Parrish (1971). Avec Stella Stevens, Telly Savalas, Robert Shaw, Martin Landau.

LA 5

7.00 Série : Drôle de vie. 7.30 Série : Shérif, fais-moi peur. 8.20 Série : Les globe-trotters. 8.50 Série : L'or du temps. 9.10 Série : Marisol. 9.35 Feuilleton : Le temps des copains (rediff.). **10.00 Série : Happy days** (rediff.). **10.25 Série : Supercopter** (rediff.). **11.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **12.05 Chips. 12.55 Série : Wonder Woman** (rediff.). **13.40 Série : Les Bouussardel. 15.20 Série : Les cinq dernières minutes. 16.50 Feuilleton : Le temps des copains. 17.15 Série : Happy days. 17.40 Série : Drôle de vie. 18.05 Série : Wonder Woman. 19.00 Série : Supercopter. 20.25 Cinéma : Maman très chère.** □ Film américain de Frank Perry (1981). Avec Faye Dunaway, Diana Scarwid, Steve Forrest, Howard Da Silva. *Les relations entre Joan Crawford et sa fille, telles que cette dernière les a évoquées dans un livre à scandale. Aucune transposition à l'écran des scandales hollywoodiens n'a été réellement convaincante. Maman très chère n'échappe pas à cette règle. Faye Dunaway n'a — heureusement — pas le physique de la Crawford, et tout cela sent le règlement de comptes un peu faisandé.* **22.40 Série : Mission impossible. 23.35 Les cinq dernières minutes. 1.05 Série : Baretta. 1.55 Série : Kojak. 2.45 Série : Mission impossible.**

M 6

11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Invité : Renato Guttuso. **11.15 Musique classique.** Suite no 3 de Bach ; Concerto pour piano, Symphonie no 88, de Haydn. **12.15 Jeu : Paris go. 12.45 Journal. 12.55 Info consommateur. 13.00 Série : Chacun chez soi** (rediff.). **13.30 Série : Les espions** (rediff.). **14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. 14.50 Dessins animés : Graffi'6. 16.15 Hit, hit, hit hourra ! 17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** La course. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Il faut ce qu'il faut. **19.30 Série : L'homme au katana.** Mardi gras. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : Une bonne plaisanterie.** De Ted Post. Avec Helen Hayes, Myrna Loy, Mildred Natwick. **22.00 Série : Vegas.** Tuerie. **22.50 Journal. 23.10 Téléfilm : La loi de la montagne.** De Lyman D. Dayton. Avec Clint Walker, Burl Ives, Diane Baker. *Un jeune garçon se lie d'amitié avec un mystérieux montagnard.* **0.40 Série : Les espions.** Tonia. **1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 23 juillet 1987 à Aix-en-Provence) : Requiem en ré mineur K 626, La Betulia liberata, action sacrée en deux parties K 118, de Mozart, par la Grande Ecurie de la Chambre du Roy et les Petits Chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly, dir. Jean-Claude Malgoire ; **23.05** Quintette à cordes en ré majeur K 593 et Concerto pour piano no 27 en si bémol majeur K 595, de Mozart. **0.00 Climats.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. La voix de son chien. **22.30 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron** (enregistré le 15 août 1987 au parc de Florans) : Concerto pour piano et orchestre en sol majeur K 453, de Mozart : 5e Symphonie en si bémol majeur A 96, de Bruckner, par Maria Joao Pires, piano. **0.05 Clair de nuit.**

PUBLICATION JUDICIAIRE

Omnium de la parfumerie de luxe Opal contre Nogentaise de distribution, gérant du centre Leclerc à Margon (28). Par arrêt du 4 mars 1987, la première Chambre A de la Cour d'appel de Versailles a confirmé un jugement rendu le 19 mars 1985 par le TGI de Chartres en ce qu'il a : condamné la société Nogentaise de distribution à payer à la société Omnium de la parfumerie du luxe, 1 F à titre de dommages et intérêts en application de l'article 1382 du code civil ;

— fait défense à la société Nogentaise de distribution de continuer à commercialiser les produits de parfumerie fabriqués, vendus et commercialisés par la société Omnium de la parfumerie de luxe, et ce sous astreinte définitive de 5 000 F par infraction constatée, chaque infraction étant réalisée par l'offre de vente, la vente ou la détention de chaque flacon ou boîte ou produit portant la marque de la demanderesse ;

— ordonné en tant que de besoin la restitution par la société Nogentaise de distribution desdits produits qu'elle détiendrait dans ses locaux à titre de dommages et intérêts complémentaires ;

— condamné la société Nogentaise de distribution à payer à la société Omnium de la parfumerie de luxe la somme de 3 000 F en application de l'article 700 du NCPC, outre les dépens.

Le réformant partiellement, la Cour a :

— condamné la société Nogentaise de distribution à payer à la société Omnium de la parfumerie de luxe, la somme de 20 000 F à titre de dommages et intérêts ;

— autorisé la société Omnium de la parfumerie de luxe à publier l'arrêt aux frais de la société nogentaise de distribution dans trois journaux sans que le coût de chaque insertion puisse excéder 10000 F;

— condamné la société Nogentaise de distribution à payer à la société Omnium de la parfumerie de luxe la somme de 5000 F au titre de l'article 700 du NCPC.

Pour extrait conforme
Jean-Edouard Bloch
avocat à la Cour.









Informations « services »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 21 août 1987 :

DES DÉCRETS

● Nº 87-684 du 20 août 1987 modifiant le décret nº 59-1489 du 22 décembre 1959 portant réglementation des jeux dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques.

● Nº 87-685 du 17 août 1987 portant création de la réserve naturelle de la grotte du TM 71 (Aude).

UN ARRÊTÉ

● Du 3 août 1987 portant admission au cycle préparatoire au concour interne d'entrée à l'Ecole nationale d'administration des candidats reçus aux épreuves de 1987.

DES LISTES

● D'admission à l'Ecole de l'air en 1987.

● D'admission aux écoles du service de santé des armées de Bordeaux et de Lyon-Bron en 1987.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Ventes

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 23 août

Les Andelys, 14 h 30 : mobilier, estampes, tableaux.

Foires et Salons

Uzès, Valbonne (06), Samatan (32).

● **Nouveau sommaire pour l'annuaire électronique.** — Afin de mieux informer ses utilisateurs, la Direction générale des télécommunications (DGT) vient de mettre en service un nouveau sommaire de 2 000 pages pour l'annuaire électronique obtenu en composant le 11 par Minitel. Celui-ci comprend notamment : un descriptif de soixante-sept produits et services offerts par les télécommunications : un mode d'emploi « pour mieux connaître le 11 » et tous les « plus » de l'annuaire électronique (ses modes de recherche, ses astuces...) ; une présentation du Minitel et des services Télétel ; des informations sur le code postal et les services postaux.

PHILATÉLIE

Nature et histoire

Cinq nouveaux timbres à la Poste pour la rentrée : une série de quatre valeurs — 2, 3, 4 et 5 F — consacrée aux champignons, et un timbre à 2 F, célébrant le neuvième centenaire de la mort de Guillaume-le-Conquérant, seront mis en vente générale le lundi 7 septembre.

En 1979, une série de quatre timbres préoblitérés champignons avait déjà vu le jour (oronge, trompette de la mort, pleurote de l'olivier et clavaire chou-fleur). Cette année, la série « Nature de France » accueille



l'indigotier ou gyropore bleuissant, la chanterelle violette, la morille conique et le palomet. Tous champignons comestibles de nos régions.

Les timbres, au format vertical 30 × 40,85 mm (Nº PTT 1987-30 à 33), sont dessinés par Pierrette Lambert, gravés en taille-douce par Joseph Rajewicz et imprimés en feuilles de 25.

★ Vente anticipée les 5 et 6 septembre, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall de la bibliothèque centrale du Museum d'histoire naturelle, entrée 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5e ; le 5 septembre, de 8 h à 12 h, à la Recette principale, 52, rue du Louvre, Paris 1er ; à Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris 7e, et, de 10 h à 17 h, au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e.

Le timbre du neuvième centenaire de la mort de Guillaume-le-Conquérant (mort en 1087) représente un détail de la tapisserie de Bayeux dont, longtemps, la légende attribua le tissage à l'épouse de Guillaume, la reine Mathilde, vers 1077. Déjà, en 1958, cette



tapisserie avait donné lieu à l'émission d'un timbre par la France.

Extraordinaire destin que celui du duc de Normandie, né en 1027, connu d'abord sous le nom de Guillaume-le-Bâtard en raison d'origines maternelles obscures. Guillaume-le-Conquérant fut couronné roi d'Angleterre le 25 décembre 1066 dans l'abbaye de Westminster après la bataille décisive de Hastings, le 13 octobre de la même année, au cours de laquelle périt Harold, son rival saxon.

Il est rare que la France et la Grande-Bretagne trouvent comme terrain d'entente un sujet commun de commémoration. Pourtant, pratiquement dans le même temps, Jersey et Guernesey lui consacrent chacune une série de six timbres.

La tapisserie de Bayeux a inspiré par le passé un certain nombre d'administrations postales : en 1966, pour l'anniversaire de la bataille de Hastings, une série de huit timbres en Angleterre ou encore à Sainte-Hélène, en 1986, par exemple, pour le passage de la comète de Halley. Car cette comète sillonna le ciel en 1066 et trouva place sur la tapisserie... détail qui n'a donc pas échappé à la Poste de Sainte-Hélène.

Le timbre au format vertical de 26 × 40 mm (Nº PTT 1987-34), est dessiné et gravé en taille-douce par Claude Haley et imprimé en feuilles de 50.

★ Vente anticipée à Caen (Calvados), les 5 et 6 septembre, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert au palais ducal, château de Caen, et le 5 septembre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Caen RP.

★ Vente anticipée à Rouen (Seine-Maritime), les 5 et 6 septembre, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert à l'église Saint-Ouen et le 5 septembre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Rouen RP.

En filigrane

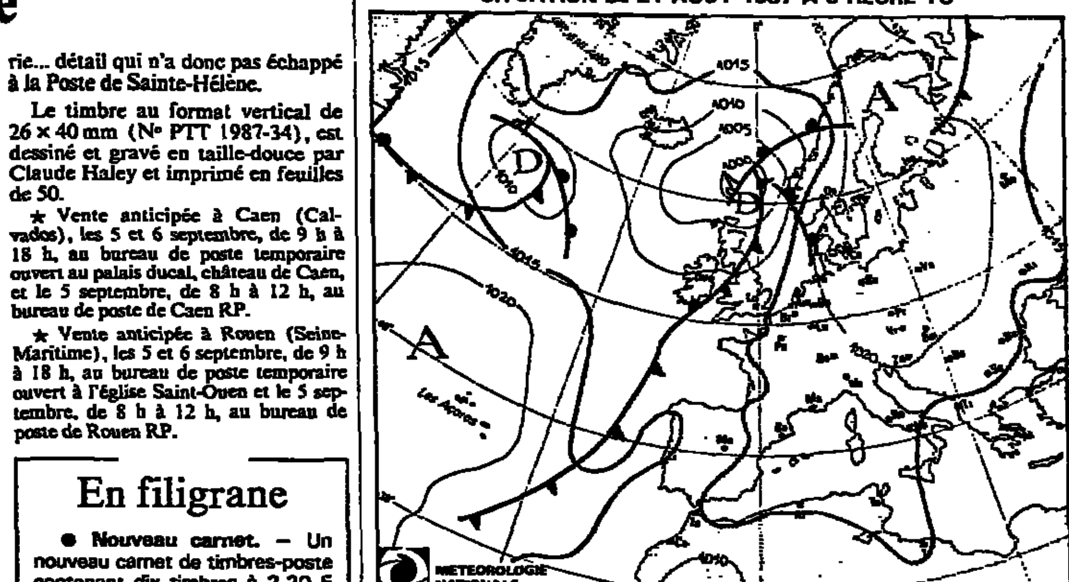
● **Nouveau carnet.** — Un nouveau carnet de timbres-poste contenant dix timbres à 2,20 F au type Liberté est disponible dans certains bureaux de poste. Il se distingue des précédents carnets par sa couverture jaune soutenu — « jaune PTT », — dont le dos ne comporte pas le texte habituel. Particularité provisoire... qui peut inciter les philatélistes à se procurer ce carnet.

● **Nouveaux tarifs : premier jour.** — Une oblitération datée du 1er août 1987 est disponible par correspondance pour le timbre « B » qui vaut 2 F (*le Monde* du 1er août). Cette oblitération, sans mention « Premier jour », contrairement à ce que la Poste avait d'abord annoncé, est aussi valable pour le 3,60 F bleu et peut être obtenue par correspondance auprès du Service des oblitérations temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09. Pour le timbre à 2 F, qui sera émis ultérieurement, une oblitération sera disponible dans les mêmes conditions mais datée du 10 octobre 1987.

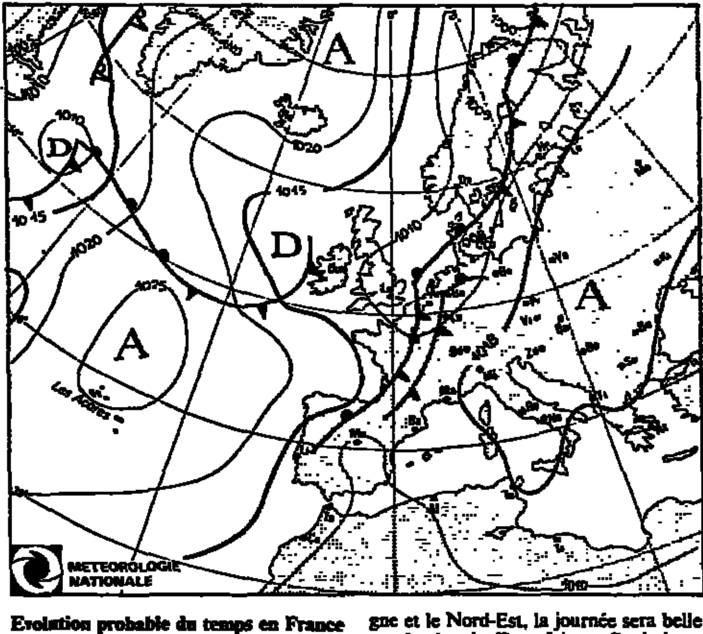
Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 août à 0 h TU et le dimanche 23 août à 24 h TU.

Une perturbation orageuse traversera progressivement notre pays au cours du week-end. A l'avant de celle-ci, il y aura encore de l'air sec et très chaud.

Samedi : la tendance orageuse gagnera la quasi-totalité du pays. Sur la Bretagne, les Pays de Loire et la Basse-Normandie, le ciel sera nuageux dès le matin, et les éclaircies bien timides ; des bancs de brume pourront accrocher la côte sud de la Bretagne. Des orages éclateront par places. En fin de journée, le ciel deviendra plus variable.

De l'Aquitaine à l'ouest du Massif Central, au Bassin parisien et au Nord-Picardie, le début de journée sera ensoleillé malgré quelques nuages élevés, puis le temps se dégradera avec des orages ou ondées.

Sur le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, l'est du Massif Central et la vallée du Rhône ainsi que sur la Bourgogne et le Nord-Est, la journée sera belle et très chaude. Toutefois, en fin de journée, le temps deviendra lourd et quelques courtes ondées ou orages pourront se produire.

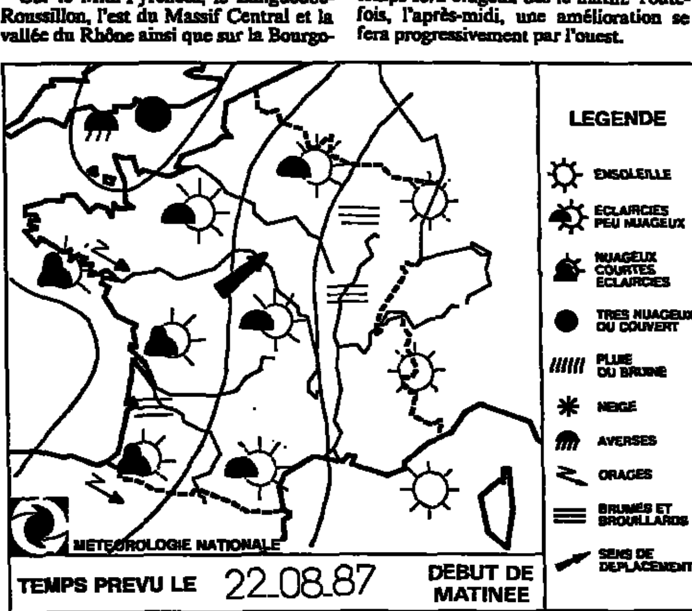
Sur le Jura, les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, ce sera une belle et chaude journée d'été.

Dimanche : orages à l'est, averses à l'ouest.

Sur la Bretagne, les Pays de Loire, le Centre, la Normandie, l'Ile-de-France, et le Nord-Picardie, la matinée sera nuageuse et brumeuse. Des éclaircies se produiront à la mi-journée, puis les nuages redeviendront abondants et pourront donner quelques averses.

Sur la Corse la journée sera chaude et ensoleillée, mais le temps tournera à l'orage en soirée.

Sur toutes les autres régions, c'est-à-dire une grosse moitié est du pays, le temps sera orageux dès le matin. Toutefois, l'après-midi, une amélioration se fera progressivement par l'ouest.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-8 à 6 heures TU et le 21-8-1987 à 6 heures TU — le 21-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	30	19	D
BIARRITZ	32	20	B
BORDEAUX	36	18	B
BOURGES	31	16	D
BREST	23	16	B
CAEN	30	16	N
CHERBOURG	29	15	N
CLERMONT-FERR.	32	16	D
DIJON	29	15	D
GRENOBLE St-M-H	30	17	D
LILLE	28	16	D
LIMOGES	32	20	D
LYON	30	16	D
MARSEILLE-MAR.	32	20	D
NANCY	27	13	D
NANTES	33	18	N
NICE	30	25	D
PARIS-MONTS.	30	18	D
PAU	37	18	B
PERPIGNAN	33	18	D
RENNES	33	16	N
ST-ÉTIENNE	31	16	D
STRASBOURG	27	14	D
TOURS	31	16	D
TOULOUSE	36	17	D
POINTE-A-P.	33	26	D
ÉTRANGER			
ALGER	32	18	D
AMSTERDAM	24	15	D
ATHÈNES	32	23	N
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	30	19	D
BELGRADE	26	14	N
BERLIN	21	11	N
BRUXELLES	26	17	D
LE CAIRE	33	24	D
COPENHAGUE	16	10	B
DAKAR	31	27	D
DELHI	34	29	N
DJERBA	31	23	N
GENÈVE	28	14	D
HONGKONG	30	27	A
ISTANBUL	26	20	A
JÉRUSALEM	28	18	D
LISBONNE	37	18	D
LONDRES	29	18	C
LOS ANGELES	25	16	D
LUXEMBOURG	24	15	D
MADRID	38	18	D
MARRAKECH	44	26	D
MEXICO	26	12	P
MILAN	31	20	D
MONTRÉAL	27	12	D
MOSCOU	13	12	P
NAIROBI	21	14	C
NEW-YORK	32	21	D
OSLO	21	15	P
PALMA-DE-MAL.	32	18	D
PÉKIN	32	20	C
RIO-DE-JANEIRO	21	19	C
ROME	30	22	D
SINGAPOUR	31	27	C
STOCKHOLM	21	12	B
SYDNEY	17	9	D
TOKYO	33	26	C
TUNIS	32	21	D
VARSOVIE	17	13	B
VENISE	29	20	D
VIENNE	25	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

— Pierre et Claudine POUTHIER sont heureux de faire part de la naissance de

Mathilde,

le 12 août 1987,

chez

Lise et Eric.

13, rue du Nasau,
87000 Limoges.

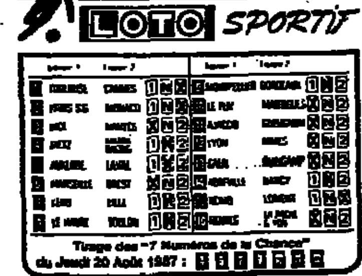
Décès

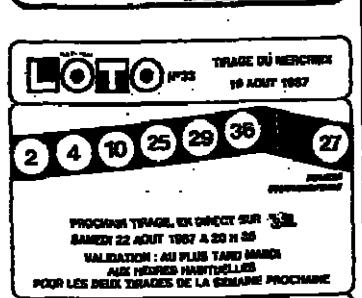
— L'association AIDES a la douleur de faire part du décès du

docteur Alain BRUGEAT,
un de ses membres fondateurs.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le 24 août 1987, à 14 heures.

BP 759,
75123 Paris Cedex 03.





— Saint-Brice. Létia-Saint-Martin.

Mme Joëlle Chiappini,
son épouse,
Jean-Philippe, Christophe, Letizia,
ses enfants,
M. et Mme Daniel Chiappini,
M. et Mme Yves Lobjeois,
M. et Mme Antoine Serpaggi,
M. et Mme Roland Tisserand,
ses frères et sœurs,
M. et Mme Alain Baliguet,
ses beau-frère et belle-sœur,
Ses oncles et tantes,
M. Jean-Baptiste Alexandre
et Marie-Françoise,
Les familles Baliguet, Maupinot, Bossy, Couet, Surdeau,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul CHIAPPINI,

survenu subitement à Vico (Corse), le 16 août 1987, dans sa quarante-sixième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Létia-Saint-Martin, le 17 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue du Docteur-Schweitzer.
51370 Saint-Brice-Courcelles.

— La direction
Et les collaborateurs de la société Thyssen aciers spéciaux S.A.
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Paul CHIAPPINI,

survenu subitement le 16 août 1987.

Thyssen aciers spéciaux S.A.,
B.P. 52,
78311 Maurepas.

— Mme Jean-Jacques Nathan,
M. et Mme Patrick Deiller-Nathan
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Nathan
et leurs enfants,
Les familles Nordmann, Basch, Kaminer, Starck, Fontanarosa
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques NATHAN,
éditeur,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 août 1987, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le mardi 25 août 1987, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 21 août.)

— L'ensemble des collaborateurs de la Librairie Fernand Nathan,
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques NATHAN,
éditeur,

le 19 août 1987.

— L'ensemble des collaborateurs des Jeux Nathan
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques NATHAN,
éditeur,

le 19 août 1987.

— L'ensemble des collaborateurs des éditions de la Nouvelle Librairie
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques NATHAN,
éditeur,

le 19 août 1987.

— L'ensemble des collaborateurs de CEDIC-VIFI
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques NATHAN,
éditeur,

le 19 août 1987.

— L'ensemble des collaborateurs de Clé international
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques NATHAN,
éditeur,

le 19 août 1987

— L'ensemble des collaborateurs des éditions Retz
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques NATHAN,
éditeur,

le 19 août 1987.

— L'ensemble des collaborateurs des éditions P.S.I.
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques NATHAN,
éditeur,

le 19 août 1987.

— Les Nouvelles Editions Africaines
Et leur président
M. Papa Gueye Ndiaye,

Mme Ketty Liguer-Laubhouet,
directeur général, Côte-d'Ivoire,
M. Mathias Aithnard,
directeur général, Togo,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques NATHAN,

le 19 août 1987.

— La société des Amis du Musée de l'homme

a le très grand regret de faire part du décès de son vice-président

M. Jean-Jacques NATHAN,

Anniversaires

— Une pensée est demandée aux amis de

Guy BOURDÉ,

pour le cinquième anniversaire de sa mort.

— Madrid. Grimaud.
21 août 1987.

Ettore BUGATTI,

quarantième anniversaire.

Toujours vivant dans notre cœur.

Thérèse et Michel Bugatti.

— Milan. Molsheim. Paris. Luxembourg.

Ettore BUGATTI,

21 août 1947.

Un exemple toujours vivant.
Une grande tradition d'émulation,

Bugatti International.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 14

Economie

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Suède : un modèle qui tient

STOCKHOLM
de notre correspondant

Volvo 760, Porsche, Mercedes, BMW ou SAAB cabriolet, quelques Ferrari même... Jamais on n'a vu autant de voitures de sport et de « grandes routières » circuler dans les rues de Stockholm. Les boutiques de luxe font des affaires d'or, les prix des appartements dans la capitale montent en flèche : un million de couronnes (autant de FF) pour un trois-pièces n'étonne plus personne. Les cafés de « yuppies » (1) se multiplient et dans certaines parties de l'archipel se produit parfois des encombrements de bateaux de plaisance pendant les week-ends... Stockholm, qui a bien changée en l'espace de cinq ou six ans, donne vraiment l'impression d'être riche et d'être habitée par des riches. Comment donc ces diables de Suédois, qui donnent chaque mois la moitié de leur salaire à l'Etat, ont-ils les moyens d'acheter ces grosses Volvo, ces voiliers, sans oublier les maisons individuelles et les petis chalets de bois à la campagne ?

La grande majorité des Scandinaves vivent « à crédit ». Beaucoup profitent d'un système fiscal, « surréaliste » qui encourage l'endettement puisque les coûts du crédit sont déductibles des revenus à déclarer. Pour échapper légalement à la gloutonnerie du percepteur, les cadres supérieurs ont intérêt à accumuler emprunts et signes extérieurs de richesse. Ils ne s'en privent pas. Souvent, la voiture est une « augmentation » offerte par les employeurs qui, obligés de se conformer aux accords paritaires, ne peuvent pas majorer librement les salaires. Les mauvaises langues racontent qu'un Suédois conduisant une splendide SAAB 9000 turbo n'a pas toujours les moyens de faire le plein d'essence...

Dans ce pays que les sociaux-démocrates ont gouverné pendant quarante-neuf ans depuis 1932, il est étonnant de voir que des fortunes, parfois colossales, se fassent, et rapidement, à la Bourse de Stockholm. Celle-ci a connu un véritable « boom » ces dernières années. Investir en actions est de bon ton. L'industrie et le capitalisme ont une excellente image de marque. Gagner beaucoup d'argent ? Est devenu l'objectif d'une certaine jeunesse très américanisée.

La réduction de l'éventail des salaires ? Même les syndicats n'osent plus tellement en parler, sachant que ce n'est plus une revendication de la base. Les ouvriers qualifiés de l'industrie sont las de consentir des sacrifices pour permettre le relèvement des revenus des catégories moins favorisées du secteur public. Les grands principes de solidarité, si chers à la social-démocratie pendant des décennies, n'« accrochent » décidément plus.

Faute de vision d'avenir, la gauche suédoise s'adapte aux nouveaux courants et se libéralise pour conserver ses 40-45 % de l'électorat. Elle ne dénonce même plus, comme lors de la campagne électorale de 1985, *« l'égoïsme qui se répand dans la société »*. Le discours idéologique n'est vraiment à la mode.

L'homme fort du gouvernement

En fait, les « yuppies » et les habitués de la Bourse de Stockholm ne sont pas mécontents du ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, l'homme fort du gouvernement et l'artisan du redressement opéré au cours des cinq dernières années. Le chômage est faible (1,8 %), même si les chiffres officiels sont un peu optimistes, décomptant les emplois « artificiels » et les TUC. Les multinationales et l'économie suédoise, en général, se portent plutôt bien. Les principaux indicateurs sont au vert et les services de la comptabilité nationale viennent de déceler cet été une « fâcheuse » erreur dans leurs calculs : le déficit budgétaire n'est pas de 40,5 milliards de couronnes comme on le croyait, mais de... 14,6 milliards seulement ! En six ans, le déficit est ainsi passé de 13 % à moins de 2 % du produit national brut. Et c'est un ministre social-démocrate qui a imposé l'austérité et des réductions de dépenses publiques, sans hésiter à affronter des syndicats amis, réussissant là où un gouvernement « bourgeois » avait échoué, entre 1976 et 1982.

Incontestablement, la puissante centrale syndicale (LO) accepte plus facilement des « ordres » venant de ministres socialistes que de ministres conservateurs ou libéraux. Cet été, par exemple, un conflit assez curieux sur l'appartenance syndicale des grutiers des ports a opposé la fédération des ouvriers des transports à la fédération des travailleurs communaux. Après six semaines de grève, le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, a exigé l'arrêt des hostilités et a été immédiatement obéi. Les choses ne se seraient certainement pas passées aussi facilement si un chef de gouvernement « bourgeois » avait agi de la même façon. Sans doute aurait-on parlé d'atteinte à la liberté syndicale...

Certains disent que seule la gauche peut gouverner la Suède. D'abord parce qu'elle est habituée à le faire. Ensuite, parce que les organisations professionnelles ont une influence prépondérante (plus de 90 % des salariés sont membres d'un syndicat) et qu'il est quasiment impossible ici de gouverner « contre » eux. Ne serait-ce que pour la forme, tout plan d'austérité doit être préalablement discuté avec LO ou TCO (cadres et fonctionnaires).

La Suède est un pays super-organisé qui ressemble à un échiquier. Des grandes organisations, il y en a pour tout et pour tous : ouvriers, cadres, diplômés, patrons, locataires, propriétaires, retraités, hommes divorcés, enfants, etc. Tout cela peut paraître assez pesant, la « loi de la majorité » faisant peu de cas des revendications de l'individu. Mais le système présente des avantages lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre un programme de redressement économique ou d'austérité. Les négociations souvent dures, sur les salaires ou les loyers, aboutissent à de vastes accords paritaires qui sont la plupart du temps respectés.

Une social-démocratie très libérale

Les Suédois sont gens disciplinés. Ce qui facilite grandement la tâche du gouvernement. En ce qui concerne les relations syndicats-patronat, le « modèle suédois » tient, malgré quelques dérapages ces dernières années et l'intervention de plus en plus marquée du gouvernement dans les discussions entre les partenaires sociaux.

C'est donc une social-démocratie très libérale qui gère actuellement la Suède, appliquant en douceur, certains points du programme du parti conservateur. L'ennemi héréditaire voici deux ans, était accusé de vouloir *« démolir l'Etat de bien-être »*, notamment en privatisant les services. Que fait la gauche aujourd'hui ? Si ce n'est privatiser à tout petits pas le holding des entreprises nationalisées « Procordia ». On parle aussi d'un éventuel allégement de la pression fiscale des particuliers, on encourage discrètement les alternatives privées et l'on dénonce des services publics aux effectifs *« parfois pléthoriques »*. Dans certains quartiers de Stockholm, il arrive en effet que trois employés administratifs supervisent, organisent et dirigent dans leurs bureaux respectifs le travail d'un seul balayeur de rue... La critique fait grogner les syndicats, mais elle est acceptée, bon gré mal gré, car elle est présentée sous une enveloppe « socialiste ». Du coup l'opposition n'en croit pas ses yeux.

Le ministre des finances peut être satisfait des résultats de sa politique, engagée en 1982 avec une dévaluation de 16 % de la couronne. Mais M. Feldt ne crie pas victoire : la situation peut vite se détériorer. Certains éléments structurels du déficit budgétaire n'ont pas été éliminés, la dette de l'Etat (vis-à-vis de l'intérieur et de l'étranger) est élevée (plus de 560 milliards de couronnes soit autant en FF), les salaires augmentent trop rapidement et l'inflation (4,4 % en rythme annuel) est toujours plus élevée en Suède que dans la plupart des pays concurrents.

Après quelques années de sacrifices et de baisse de pouvoir d'achat, les Suédois semblent aujourd'hui se défouler. A Stockholm, ils dépensent leur argent dans les restaurants « nouvelle cuisine française » et les magasins de luxe. La consommation privée n'a cessé d'augmenter ces derniers mois. C'est aussi ce qui inquiète les responsables des affaires économiques : y a-t-il encore une *« conscience de crise »* en Suède ? En se promenant dans les rues de Stockholm cet été, on n'en a vraiment pas l'impression.

ALAIN DEBOVE.

(1) *Young Urban Professional* : les jeunes loups, passionnés d'affaires et des finances.

★ Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié des articles sur la Belgique (*le Monde* du 18 août), l'Espagne (*le Monde* du 19 août), la Chine (*le Monde* du 20 août, l'Italie (*le Monde* du 21 août).

La Bundesbank et la monnaie européenne

Le contrôle des changes en France et en Italie a favorisé l'expansion de l'ECU

Le *« véritable »* besoin d'une monnaie européenne à l'usage des particuliers ne pourra être établi que lorsque le marché des capitaux sera totalement libéralisé au sein de la Communauté européenne, estime la Bundesbank dans son rapport mensuel rendu public le mardi 18 août à Francfort. La Banque centrale ouest-allemande, après s'y être longtemps refusée, vient d'autoriser l'utilisation privée de l'écu en RFA.

Le rapport constate le succès croissant de l'unité monétaire européenne : les crédits bancaires totaux en ECU accordés aux particuliers ont atteint plus de 16,5 milliards d'ECU (18 milliards de dollars) à la fin de mars 1987 (1). Mais la Bundesbank relève que cette forte expansion a été largement due à l'existence d'un contrôle des changes en France et en Italie.

« Les crédits en ECU, qui permettaient d'éviter ces réglementations, ont dès lors suscité un vif intérêt dans ces pays. Fin 1983, 80 % des emprunteurs en ECU étaient français ou italiens », note l'étude. Ce « rush » vers l'ECU n'aurait pas eu lieu, estime la banque, si la circulation des capitaux avait été libre au sein de la CEE. Les deux mesures de contrôle des changes mises en cause ont entre-temps disparu, et la Bundesbank note qu'*« avec la libéralisation progressive du marché des capitaux, l'ECU devra de plus en plus affronter la concurrence des monnaies contrôlées par les banques centrales »*.

La Bundesbank souligne que les placements en ECU suscitent relativement peu d'intérêt auprès des investisseurs. Les crédits en ECU accordés par l'ensemble des banques européennes sont ainsi nettement supérieurs aux dépôts en ECU dont elles disposent. Ce déséquilibre, tout à fait inhabituel sur l'euromarché, s'explique par la faible importance des dépôts en ECU des particuliers, estime le rapport.

Pour les investisseurs ouest-allemands, les placements en ECU à court terme offrent des taux attractifs, indique la Banque centrale. Pour un placement à trois mois, l'intérêt est actuellement de 3 % supérieur à celui d'un même placement en DM. Mais les placements en ECU comportent également un risque de change non négligeable, en cas de réévaluation du DM.

Les emprunts en ECU, ajoute le rapport, ont connu une rapide expansion depuis mars 1981, date de la première émission en Italie : le volume d'émissions est passé de 0,8 milliard d'ECU en 1982 à 9,2 milliards d'ECU en 1985, date à laquelle il représentait 4 % du volume total des émissions internationales. Mais, en 1986, année caractérisée par des taux de change incertains, le volume d'émission a reculé de 20 % pour atteindre 7,1 milliards d'ECU, soit 3 % du total des émissions internationales, souligne la Bundesbank. – *(AFP.)*

(1) Un ECU = 6,92 F.

Les premiers chèques en URSS

Les habitants de la Fédération de Russie seront les premiers en Union soviétique à pouvoir régler par chèque la plupart de leurs dépenses à partir de janvier prochain, a annoncé, le mercredi 19 août, un responsable de la caisse d'épargne dans un entretien publié par l'organe des syndicats, *Troud*.

Une nouvelle législation en vigueur prévoit que tout paiement de plus de 5 000 roubles (45 000 F) doit s'effectuer par virement bancaire.

Jusqu'à présent, seules quelques expériences ponctuelles avaient été menées. A partir du début de l'an prochain, les titulaires de comptes aux caisses d'épargne – qui prendront le nom de « banques » – pourront disposer de carnets de chèques.

Tous les grands magasins et entreprises de services seront tenus d'accepter les chèques. Les porteurs de carnets de chèques continueront à percevoir des intérêts sur leurs comptes.

Pêche

Incident entre une vedette portugaise et des chalutiers espagnols

Une vedette garde-côte portugaise, l'*Andorinha*, a tiré, le mercredi 19 août, deux coups de semonce contre quatre chalutiers espagnols, qui pêchaient illégalement dans les eaux portugaises d'Algarve, au sud du pays, a déclaré, jeudi soir, un porte-parole des forces armées portugaises, corrigeant ainsi des informations en provenance d'Espagne.

Ces dernières indiquaient que la vedette portugaise avait mitraillé et endommagé un chalutier espagnol, le *Ciudad de Lepe*, à la suite d'une rixe ente le patron pêcheur et l'officier portugais qui était monté à bord.

Le porte-parole des forces armées portugaises n'a pas fait état de dégâts, précisant que l'*Andorinha* avait mis à l'eau un canot pneumatique avec des hommes à bord pour tenter d'aborder les chalutiers espagnols, mais ceux-ci ont aussitôt pris la fuite. C'est alors que de la vedette garde-côte furent tirés deux *« coups d'intimidation »*, avec un fusil G-3, en direction des bateaux. – *(AFP.)*

Economie

REPÈRES

Pétrole

Les cours ont baissé de plus de 3 dollars en quinze jours

Les cours du pétrole brut sur les marchés internationaux ont poursuivi leur baisse cette semaine. Depuis le 5 août, le prix du pétrole américain de référence a diminué de plus de 3 dollars, tombant, le jeudi 20 août, à 19,42 dollars par baril, contre 22,58 dollars le 3 août. Le brut britannique Brent a chuté de 2,5 dollars, tombant à 18,35 dollars par baril (contre 20,80 dollars il y a deux semaines). Après les événements de La Mecque, une poussée spéculative avait entraîné les cours au plus haut. Mais la tension politique ayant diminué, les opérateurs s'inquiètent désormais du haut niveau de la production de l'OPEP, qui gonfle les stocks et diminue d'autant la demande à venir.

Reprise prochaine des exportations en Equateur

L'Equateur, qui avait dû interrompre ses exportations de pétrole à la suite du tremblement de terre du 5 mars dernier et de la rupture de son principal oléoduc, reprendra ses ventes de brut le 23 août, a annoncé, le jeudi 20 août, le nouveau ministre du pétrole, M. Fernando Santos. Pour aider Quito, deux pays membres de l'OPEP, le Venezuela et le Nigéria, lui avaient prêté l'un 12 millions de barils, l'autre 1,5 million. L'Equateur commencera à rembourser ces prêts en nature en septembre à raison de 57 000 barils/jour pour le Venezuela et de 12 000 barils/jour pour le Nigéria, précise le ministre.

SOCIAL

Indemnisation et solidarité

Allocataire de carrière...

Des spécialistes se font fort de le démontrer : ce revenu social garanti existe déjà. A partir de vingt-trois ans, une personne peut commencer à percevoir une allocation mensuelle de 2 000 F et la conserver jusqu'à son départ en retraite. Parvenue à cet âge, elle serait alors assurée d'obtenir le versement du minimum vieillesse.

Vieille idée, périodiquement rénovée, la solution du revenu social garanti a resurgi avec la crise. Au plus fort de la polémique sur la nouvelle pauvreté, Mme Georgina Dufoix, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, avait même imaginé une disposition allant dans ce sens. Cette solution fut écartée : elle coûtait environ 50 milliards de francs...

« Pourquoi créer ce qui est techniquement possible », répliquent, depuis, les techniciens de l'emploi, régulièrement sollicités pour inventer le revenu social garanti. Habitués à manier les textes, les réglementations et les circulaires, ils indiquent le parcours tortueux qui mène à l'indemnisation permanente et définitive, et rappellent, pour ce faire, un principe de base. Un chômeur de longue durée peut toucher l'allocation spécifique de solidarité, financée par l'Etat, s'il justifie de cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années.

Or sont considérés comme équivalents à une activité salarié, les stages de formation professionnelle, le temps passé dans un TUC (travail d'utilité collective), le service national et les périodes d'indemnisation par l'assurance-chômage, sauf la dernière. Pour les femmes, il est possible de déduire une année de référence de travail par enfant à charge dans la limite de trois années.

Supposons donc un jeune de dix-huit ans, frais émoulu de sa scolarité. Il peut aller dans une entreprise pendant six mois avec un SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle). Puis il peut obtenir un TUC, récemment porté de un an à deux ans. S'il parvient à négocier encore un ou deux stages de six mois – ce que la multiplicité des dispositifs permet, – il totalisera trois ans et demi d'activité auxquels il pourra ajouter son année passée sous les drapeaux. S'il trouve ensuite un emploi salarié « normal » six mois durant, il pourra être indemnisé pendant au maximum quinze mois par l'UNEDIC, au titre de l'assurance-chômage, et rentrer dans le circuit.

Résister aux « tentations »

Ainsi, ayant au plus été réellement salarié pendant un semestre, ce jeune peut prétendre avoir droit après l'extinction de son indemnisation par l'UNEDIC à l'allocation de solidarité, s'il remplit toutefois une dernière condition, clef du dispositif : il faut que ses ressources personnelles ne dépassent pas 3 870 F s'il est célibataire, et 7 740 F s'il vit en couple.

« Tant que les autres conditions sont remplies », précise la réglementation, il conservera le bénéfice de l'allocation, renouvelée de façon quasi automatique, sans limitation de durée. Les commissions paritaires, en effet, reconduisent à 99 % les chômeurs de longue durée dans leurs droits, les seuls cas de sortie étant la reprise effective d'un emploi, l'intégration dans un stage ou le départ à la retraite.

Tout cela n'est bien entendu que théorique. On imagine mal qu'un jeune ou un adulte puisse décider de *« faire carrière »* dans l'allocation de solidarité avec une aussi belle constance.

Avoir pour objectif de recevoir 2 000 F mensuels, même pendant toute une vie, représenterait d'ailleurs un énorme gâchis de compétences. Savoir s'y retrouver dans le dédale réglementaire et administratif n'est pas à la portée de tous. Un tel talent mériterait d'être mieux employé, d'autant que cela suppose une attention de tous les instants et une maîtrise peu commune.

Pour vivre avec le revenu social garanti, il faut déployer des efforts d'imagination et résister aux tentations : trouver un travail, avoir un conjoint et une famille aux revenus qui dépasseraient les quotas prévus. La « réussite » est à ce prix, bien éloignée du sort des 241 000 personnes qui perçoivent chaque mois cette allocation. En augmentation constante, le versement de l'allocation de solidarité signifie pour eux une misère qui n'est pas méritée.

ALAIN LEBAUBE.

Plusieurs fédérations de fonctionnaires envisagent une journée d'action à l'automne

Six fédérations de fonctionnaires (FEN, FO, CFDT, CFTC, CGC et Fédération générale autonome des fonctionnaires FGAF) se retrouveront le 7 septembre pour examiner l'éventualité d'une journée nationale d'action dans la fonction publique. La CGT se tenant à l'écart, les six fédérations se sont rencontrées le jeudi 20 août. Elles ont de nouveau constaté des *« convergences sur des points importants »* (pouvoir d'achat et emploi notamment) et leur volonté de préserver l'unité d'action la *« plus large »*, mais il n'y a pas encore eu d'accord sur une action commune.

La FEN et la CFDT semblent les plus déterminées, étant l'une et l'autre favorables à l'organisation d'une journée d'action dans la fonction publique. La FGAF est sur les mêmes bases. *« La FEN*, a déclaré son secrétaire général, M. Jacques Pommatau le 20 août, *est tout à fait prête pour une action de grève et de manifestation à la mi-octobre. Nous sommes décidés à engager la grève, au risque d'être seuls, mais tel ne sera pas le cas. »*

De son côté, le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) a rendu public jeudi une lettre adressée le 17 août à toutes les confédérations et à toutes les fédérations de fonctionnaires pour proposer une rencontre en vue d'une action unie. Pour le SNUI, *« le mouvement syndical n'a pas su répondre aux défis qui lui étaient lancés »* par le gouvernement depuis le début de l'année : *« Le sursaut est attendu. Il faut reconstruire rapidement une véritable unité d'action. »*

AFFAIRES

30 % des titres pour un « noyau dur »

La privatisation de Suez est engagée

L'opération de privatisation de la Compagnie financière de Suez est engagée. Le vendredi 21 août, le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation a publié dans la presse financière un avis pour la vente de gré à gré d'une partie du capital de la Compagnie.

L'objectif est de constituer un groupe d'actionnaires stables au sein du capital de l'entreprise. Lancée pour la première fois lors de la privatisation de la Compagnie financière de Paribas, la procédure est désormais bien rodée.

Pour Suez, le ministre de l'économie propose la constitution d'un « noyau dur » d'actionnaires qui disposera au plus de 30 % des actions de la Compagnie financière. Celles-ci sont mises en vente de gré à gré.

Les candidats à l'achat, qui doivent se faire connaître rue de Rivoli avant le 24 septembre, devront se porter acquéreurs, chacun, d'un paquet de titres représentant entre 0,5 % et 5 % du capital de la Compagnie. Ils paieront chacune des actions au prix de l'offre publique de vente, augmenté d'une prime de 5 %.

L'opération s'accompagnera, indique l'avis, d'une augmentation préalable de capital d'au moins 5 %. La mise en vente dans le public des actions de Suez devrait normalement débuter le 5 octobre prochain.

Changement de technologie et changement de travail

De la peine à la panne

(Suite de la première page.)

Cela est vrai dans les ateliers, mais c'est aussi vrai dans les bureaux, qui ignoraient la notion de pannes jusqu'à maintenant. L'exemple d'une PME du tertiaire de 400 personnes est spectaculaire : cette société, comme c'est maintenant courant, utilise 200 micro-ordinateurs. Bien que chacun de ces matériels soit très fiable (une panne toutes les mille heures), on constate sur l'ensemble, plus d'une panne par jour !

Nous devrons apprendre à vivre avec cette civilisation de la panne liée à la diffusion de l'automatisation (sauf à revenir en arrière : avec les escaliers en pierre on ne craignait pas les pannes d'ascenseurs !) en faisant preuve d'innovation technique, d'innovation organisationnelle et d'innovation sociale.

Circuits quadruplés

Il est normal que les techniciens cherchent à augmenter la fiabilité de chaque composant, puis doublent voire triplent ou quadruplent les circuits. Ces solutions, réservées jadis à l'aéronautique, sont maintenant très répandues : les ordinateurs qui pilotent le téléphérique de la Sauluire à Courchevel sont, pour des raisons de sécurité, en trois exemplaires. Ce traitement technique est indispensable mais limité... car il complexifie encore un peu plus les systèmes complexes et la panne vient souvent... du système de contrôle !

Certes il faut chercher à atteindre le « zéro panne », mais en sachant que cet objectif est utopique car la panne est consubstantielle à l'automatisation et à la complexité. Chaque matériel de la RATP est plus fiable qu'en 1960, mais le nombre total d'incidents (incidents de tous genres et pas seulement techniques) sur le réseau est plus important aujourd'hui car l'ensemble est plus complexe.

Mais certains techniciens, souvent, continuent de faire de la panne un tabou, de la considérer comme un échec personnel qui remet en cause leur technique. Au contraire, aujourd'hui, faire preuve d'innovation technique, c'est apprendre à admettre l'inéluctabilité de la panne et concevoir, dès le départ, des systèmes de réparation, de remplacement et des modes de fonctionnement « en dégradé ».

L'innovation organisationnelle devient aussi de plus en plus indispensable. Il faut remettre en cause les traditionnelles divisions du travail entre les services, entre les hommes, prônées par le taylorisme. Gérer la panne, c'est constater que la fonction « diagnostic » sera l'une des fonctions de base du travail de demain. Aussi faut-il regrouper sur une même équipe les tâches « entretien, diagnostic, dépannage » avec le moins de division du travail possible, car c'est la seule manière d'assurer à la fois un diagnostic rapide en cas d'incident et un bon entretien préventif. Gérer la panne, c'est aussi essayer de regrouper dans toute la mesure du possible les services de conception et les services d'exploitation qui sont les plus aptes à analyser les vraies raisons des pannes et incidents.

Améliorer le diagnostic

On prend mieux conscience de l'importance de la fonction « diagnostic » en analysant les résultats d'une récente enquête sur les milliers de micro-pannes qui ont eu lieu dans les centrales nucléaires françaises depuis dix ans : pratiquement aucune panne ne s'est produite deux fois ! Ce n'est pas étonnant dans des ensembles aussi complexes et aussi intégrés. Mais cela veut dire que toutes les pannes sont de « nouvelles pannes, jamais vues » et que leur solution ne peut pas se trouver dans le « manuel du réparateur de centrale ». Seule la qualification, l'intelligence et la vitesse de diagnostic des opérateurs ont permis d'éviter que ces micro-pannes ne se transforment en méga-panne.

On répare « vite et bien », on n'effectue des entretiens préventifs complets, on n'effectue des diagnostics rapides que si l'on est très « motivé », très impliqué, très vigilant (une simple visite chez son garagiste montre la réalité de cette affirmation). Cela exige un environnement social satisfaisant. Sait-on que, récemment, dans un atelier entièrement automatisé, le taux de pannes a augmenté de 40 % en une seule matinée parce que les relations sociales se sont tendues ?

Mobiliser la vigilance

Cette augmentation n'est pas due à des actes de sabotage mais simplement à un relâchement de l'attention. Gérer la panne, cela veut dire mobiliser la vigilance en modifiant le système hiérarchique (les cadres seront plus des experts que des chefs ou des contrôleurs), et en modifiant le système de rémunération. En effet, la production sera de plus en plus proportionnelle à la qualité et à la vitesse d'intervention d'une équipe, et de moins en moins au temps de présence ou au mérite d'un individu.

Mais cette vigilance, cette motivation, cette implication passent aussi par des négociations fréquentes permettant un réel partage des pouvoirs et une réduction du temps de travail nécessaire pour tenir compte de la charge mentale imposée par les fonctions permanentes « entretien, diagnostic, réparation ».

Si nous ne menons pas de front ces trois innovations, techniques organisationnelles et sociales, nous risquons de tomber de la « civilisation de la panne » dans la « civilisation de la catastrophe » : catastrophe économique (perte de compétitivité par multiplication des arrêts) ou catastrophe humaine (Bhopal, navette spatiale, Tchernobyl...).

YVES LASFARGUE.

Mieux vaut être robot que salarié...

Le passage de la civilisation de la peine à la civilisation de la panne est l'occasion de démontrer sur de nombreux exemples la pertinence de certaines propositions syndicales concernant l'organisation du travail.

L'amélioration des conditions de travail. – Dans certains ateliers, quand on a voulu remplacer les peintres par des robots de peinture, ceux-ci sont tombés, dès le premier jour, en panne à cause de l'environnement, notamment à cause de la poussière et de la chaleur. Pour faire fonctionner les robots et les ordinateurs, les entreprises ont été obligées de considérablement améliorer les conditions de travail par des dispositions de dépoussiérage et de climatisation.

Les cadences. – La disparition des « cadences infernales » a toujours été une revendication du mouvement ouvrier. Avec raison. Des expériences récentes, en particulier à l'usine Peugeot-Mulhouse, ont montré qu'en diminuant de 5 % la vitesse des machines dans les ateliers complètement automatisés, on diminuait le taux de pannes de 15 %.

La répétitivité. – La division du travail, popularisé par le film *les Temps modernes*, en tâches répétitives et très courtes, est une des caractéristiques de l'organisation, dite scientifique, de la production traditionnelle de grandes séries. Au contraire dans la plupart des systèmes robotisés, on constate que les tâches sont moins répétitives (une des caractéristiques des ateliers flexibles est que les séries sont souvent peu importantes, et les pièces sont très variées) et de plus en plus longues (pour éviter les pertes de temps dues au déplacement du « bras » du robot et au système de manutention).

Conception et exécution. – Le mouvement ouvrier s'est toujours insurgé contre la division, exacerbée par le taylorisme, entre « ceux qui pensent » et « ceux qui exécutent ». La civilisation de la panne fait redécouvrir la nécessité absolue de rapprocher conception et exécution. En effet, c'est à l'occasion des pannes, à condition que la communication entre concepteurs et utilisateurs soit satisfaisante, que l'on peut le mieux découvrir les modifications à apporter à la conception d'un système automatisé.

∴

Les mauvaises conditions de travail et le taylorisme n'étaient pas plus adaptés aux hommes qu'ils ne l'étaient aux robots. Les nécessités de rentabilité et de compétitivité obligent les entreprises à tenir plus compte aujourd'hui de la fragilité des robots et des systèmes électroniques qu'elles n'ont parfois tenu compte des contraintes des corps et des esprits. Pour cela on voit que, peu à peu, elles tendent à en organiser la production selon des principes proposés depuis toujours par les syndicats. C'est la reconnaissance du fait que des propositions sociales sont souvent aussi des propositions économiques...

Y.L.

Economie

AFFAIRES

Les collectivités locales ayant refusé leur garantie

Le tribunal de Limoges rejette le plan de sauvetage des porcelaines Giraud

LIMOGES
de notre correspondant

Rebondissement dans l'affaire des porcelaines limousines Giraud (*le Monde* du 9 août) : le tribunal de commerce de Limoges a rejeté le plan présenté par Mme Yvette Giraud, épouse de l'ex-PDG de l'entreprise. C'était la seule proposition de reprise d'une firme qui comptait parmi les plus prestigieuses des arts du vieux Limousin.

A l'annonce de ce rejet, les salariés de l'entreprise ont barré, mercredi 19 juillet au soir, la route Clermont-Ferrand-Limoges et envoyé une délégation à la préfecture de région pour affirmer (hors toute étiquette syndicale, aucune confédération n'étant plus présente depuis le délabrement progressif de l'entreprise qui est passée de 250 à une cinquantaine de salariés) leur soutien au plan de reprise.

Ce plan, on le sait, a capoté sur le refus des collectivités locales concernées (sept communes en Haute-Vienne et dans la Creuse) de cautionner un emprunt de trois millions de francs et sur la démission (toujours en suspens) du maire de Sauviat-sur-Vige (Haute-Vienne), où est située l'entreprise, M. Raymond Coudert, premier vice-président (PS) du conseil général de la Haute-Vienne.

Mme Yvette Giraud a décidé de faire opposition de cette décision judiciaire. Elle affirme que son plan de reprise a des soutiens important : la firme ouest-allemande Netsch (machines-outils pour la céramique), les négociants Van Stahl (Bruxelles) et Limoges-Ambassade (spécialisée vers l'exportations, notamment à destination du Moyen-Orient) seraient prêts à participer au montage financier. Une société de crédit provençale, la SERCS (Aix-en-Provence) serait d'accord pour cautionner le prêt litigieux.

Selon Mme Yvette Giraud, des candidats de la dernière heure se seraient manifestés — *« après les délais légaux »*, précise-t-elle — pour faire capoter un sauvetage que plusieurs porcelainiers limousins ne souhaitent pas voir aboutir.

GEORGES CHATAIN.

EN BREF

● **Conflit SABENA : Audience le 27 août.** — Le tribunal de première instance de Bruxelles a reporté au 27 août l'audience prévue le 20 août sur le conflit social qui oppose la compagnie aérienne belge SABENA à ses quatre cent quarante et un pilotes (*le Monde* du 21 août). Cette décision survient après que la compagnie a demandé un ajournement indéfini de cette audience *« dans un souci de conciliation »* et surtout perce que l'activité risquait d'être paralysée par la présence de tous les pilotes à l'audience.

● **Pont de l'île de Ré : nouvelle enquête d'utilité publique.** — Les registres d'une nouvelle enquête d'utilité publique pour la construction du pont de l'île de Ré ont été ouverts à la préfecture de Charente-Maritime et dans l'île jusqu'au 16 septembre. Rappelons qu'un jugement du tribunal administratif de Poitiers, le 24 juin dernier, annulait le second arrêté d'utilité publique du 20 septembre 1986. Le jugement n'étant pas suspensif, les travaux, confiés à Bouygues, se poursuivent.

● **Tunnel sous la Manche : fin de la première grève.** — Les ouvriers « du fond » qui travaillent au creusement du tunnel sous la Manche à Sangatte (Pas-de-Calais) ont mis fin, le jeudi 20 août, à leur première grève, commencée la veille. Un protocole d'accord a été signé entre les responsables syndicaux et la direction de la société TML (Trans-Manche-Link), chargée du chantier. Les principales revendications ont été satisfaites.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

La Citicorp va émettre des actions pour 1 milliard de dollars

La Citicorp, le premier groupe bancaire américain, a fait savoir, mercredi 19 août à New-York, qu'elle allait procéder en septembre à l'émission de dix-sept millions d'actions ordinaires au cours de Bourse actuel, ce qui devrait permettre à la banque new-yorkaise d'accroître ses fonds propres de 1 milliard de dollars.

Cette émission, la plus importante jamais lancée aux Etats-Unis par un groupe bancaire, sera le premier test de la confiance des investisseurs après la série de provisionnements pour créances douteuses auxquels ont procédé les banques américaines depuis le printemps dernier. La Citicorp, qui avait initié le mouvement, avait décidé en mai, de constituer des provisions sur ses prêts aux pays du tiers-monde pour un montant de 3 milliards de dollars.

La décision de la Citicorp d'augmenter maintenant ses fonds propres en ayant recours au marché pourrait, selon les milieux bancaires américains, être suivie par d'autres grands établissements.

Thomson revend à Perpetuum Ebner sa filiale allemande Dual

Le groupe Thomson, qui cherchait depuis plusieurs mois à se défaire de sa filiale allemande Dual (*le Monde* du 17 juin), spécialisée dans la fabrication de matériels hi-fi (100 millions de deutschemarks de chiffre d'affaires), a trouvé un repreneur. Il s'agit de la société allemande d'électronique Perpetuum Ebner, petite mais très réputée. Le prix de la transaction n'a pas été communiqué. Perpetuum Ebner pourrait ultérieurement revendre une partie des actions Dual à Schneider Rundfunk AG, cité récemment parmi les candidats possibles au rachat de Dual.

Hill Samuel change de directeur

M. David Davies a été nommé directeur général et vice-président de la banque commerciale britannique Hill Samuel. Il aura pour charge de rétablir la confiance des milieux financiers après la rupture, mercredi 19 août, des négociations engagées pour la reprise de la banque par l'Union des banques suisses (UBS). Cette rupture avait provoqué la surprise, les deux entreprises étant en négociation depuis un mois. L'UBS cherchait à se faire une place dans la City après le « Big Bang ». Avec Hill Samuel (8 400 personnes), la banque suisse serait devenue le plus important établissement financier de Londres avec environ 10 % du marché des titres

La privatisation de BP favorisera les petits investisseurs

Les petits investisseurs britanniques bénéficieront d'un traitement privilégié lors de la mise en vente, fin octobre, de 7,5 milliards de livres (74,25 milliards de francs) d'actions BP. Cette offre d'actions, la plus importante jamais faite sur le marché britannique, comprendra d'une part les 31,5 % du capital de BP encore détenus par l'Etat (pour 6 milliards de livres environ) et une augmentation de capital de 1,5 milliard, destinée à financer le développement du groupe pétrolier. Contrairement aux souhaits de BP, qui désirait à cette occasion ouvrir largement son capital aux investissements étrangers, notamment américains, et porter leur part de 6 % actuellement à 25 % environ du total, le gouvernement britannique a préféré privilégier les petits porteurs. Les investisseurs étrangers ne devraient pas obtenir plus d'un cinquième des actions vendues, soit au total un peu plus de 7 % du capital. Depuis 1979, l'Etat a déjà vendu, en plusieurs étapes, 19,5 % du capital BP.

Moody's dégrade Sumitomo et Mitsubishi

La société américaine de notation des entreprises, Moody's Investors Service, a indiqué, mercredi 19 août à New-York, qu'elle réduisait les notes attribuées aux deux grandes firmes japonaises Mitsubishi et Sumitomo. Le cabinet new-yorkais explique sa décision en indiquant que *« l'appréciation importante du yen par rapport au dollar au cours des deux années passées a profondément a affecté l'économie japonaise et les performances des sociétés japonaises de négoce »*. Ces dernières doivent procéder à des restructurations dont les effets restent incertains.

Moody's n'a cependant pas modifié sa notation de la dette à long terme d'une autre entreprise japonaise, Mitsui, estimant que cette firme a d'ores et déjà entrepris un important programme de restructuration au cours des années passées.

Rowntree Mackintosh reprend les Dragées Martial

Le groupe chocolatier britannique Rowntree Mackintosh vient d'acquérir une société familiale de confiserie, la société Candice, qui avait repris en 1982 les Dragées Martial : plus de quatre-vingt-dix magasins à cette enseigne, dont une cinquantaine de sociétés franchisées. Rowntree Mackintosh a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de livres (12,8 milliards de francs environ) avec un bénéfice imposable de 84 millions de livres (834 millions de francs). La firme britannique s'était installée en France en 1971 en rachetant les chocolats Menier, et ses marques les plus connues sont Lanvin, Nuts, Smarties, Chocorêve, Quality Street...

Mariage helvetico-finlandais dans les câbles

Le groupe finlandais Nokia va fusionner son activité dans les câbles avec l'entreprise suisse Maillefer, spécialisée dans ce secteur, pour former un seul groupe pesant près de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, dont le siège sera en Suisse. Nokia va devenir l'actionnaire majoritaire de Maillefer Holding. Ce groupe helvétique a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 436 millions de francs français. Le chiffre d'affaires total de Nokia, numéro deux scandinave de l'industrie électronique, s'élève à 16,5 milliards de francs français, dont 420 millions dans les câbles.

El Al fait des bénéfices

La compagnie aérienne israélienne El Al a enregistré des bénéfices en 1986, pour la première fois depuis huit ans : 15,2 millions de dollars (environ 94 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 567 millions de dollars (3,5 milliards de francs). Le nombre des passagers (1,5 million) est en progression de 8,9 %, le fret (139 000 tonnes) a augmenté de 11,2 %. La compagnie, qui a connu de graves problèmes financiers, fonctionne depuis plusieurs années sous un régime d'administration provisoire. Le montant de ses dettes s'élève à 340 millions de dollars.

Todd Shipyards au bord de la faillite

Le groupe Jersey City, qui avait perdu en mai dernier une commande de 160 millions de dollars de la marine américaine, s'est mis, lundi 17 août, ainsi que sa filiale Todd Shipyards, sous la protection de la loi sur les faillites. Todd Shipyards est au premier rang des chantiers navals américains. Les pertes du groupe s'élèvent à 44 millions de dollars en 1986, pour un chiffre d'affaires de 425 millions.

Marchés financiers

PARIS, 20 août ↑

Le Printemps se déchaîne

Bourse d'été, Bourse à surprises ! Ce pourrait être un nouveau dicton. En attendant, c'est une réalité. Après l'affaire Prouvost, encore bien loin d'être achevée, c'est semble-t-il sur l'action Au Printemps qu'il se passe des choses. Jeudi, à 13 heures, il s'était déjà échangé l'équivalent d'environ 1 % du capital, tandis que le cours montait de 8,26 %. Une suspension de cotation a été décidée pendant une demi-heure. Sur le reste du marché, la tendance est plutôt raffermie et, à la clôture de la séance principale, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,55 %.

Aucun élément bien particulier n'a joué en faveur de cette amélioration, si ce n'est, peut-être, le soulagement causé par la ferme résistance de Wall Street. Manifestement, la liquidation générale du mois d'août, qui aura lieu vendredi, est virtuellement faite.

Pour l'instant, les investisseurs restent pour la plupart l'arme au pied. Les affaires sont relativement calmes, moitié moins étoffées qu'en août 1986. Avec la tension des taux et un dollar dont nul ne sait trop jusqu'où il est capable de baisser, personne ne veut prendre le moindre risque, même si la hausse de l'indice de la production industrielle pour le mois de juin est encourageante. La plupart des « primes », dont la réponse a eu lieu ce jour, ont été abandonnées.

L'attention a continué de se concentrer sur Prouvost. De gros échanges ont encore eu lieu, et, à 14 heures, près de 60 000 titres avaient été échangés pour une hausse plus modérée du cours.

Sur le marché obligataire et sur le MATIF, le sentiment a été moins mauvais. Les acheteurs commencent, paraît-il, à revenir doucement. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. Mercredi un record de transactions est tombé sur le MATIF avec 88 061 contrats et 44 milliards de francs de chiffre d'affaires. Un spécialiste disait qu'il y avait eu de nombreux reports sur décembre de contrats pris sur septembre.

NEW-YORK, 19 août ↑

Record battu

Wall Street n'aura pas été long à récupérer de son récent accès de faiblesse. Jeudi, le marché américain s'est redressé à toute allure et a fini de combler son retard, allant même au-delà, si bien qu'à la clôture l'indice des industrielles s'établissait à 2 706,79 (+ 40,98 %) et battait un nouveau record d'altitude. Le bilan de la journée a été superbe. Sur 1 991 valeurs traitées, 1 238 ont monté, 399 seulement ont baissé et 354 n'ont pas varié.

De l'avis des spécialistes, la Bourse vient d'administrer la preuve qu'elle est capable d'aller beaucoup plus haut encore. L'encouragement est venu du front monétaire avec le raffermissement du dollar et des valeurs à revenu fixe. Mais le marché a puisé aussi sur ses propres forces pour grimper. Après la séance, l'on apprenait en effet que le volume des ventes et découverts avait atteint un montant record avec 546,3 millions de titres (+ 12,8 %). Or plus les cours montent, plus les vendeurs se dépêchent de se racheter pour limiter leurs pertes. C'est le processus infernal. L'activité a porté sur 196,57 millions de titres contre 180,88 millions.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 20 août
Alcoa	58 3/4	59 1/4
Allegis (ex-UAL)	96	95 7/8
A.T.T.	34 3/8	35 1/4
Boeing	52	52
Chase Manhattan Bank	42 7/8	43
Du Pont de Nemours	128 7/8	129 7/8
Eastman Kodak	100	101 3/4
Exxon	97 7/8	98 1/2
Ford	108 7/8	110 3/8
General Electric	64 1/8	65 7/8
General Motors	92 1/4	93 7/8
Goodyear	73 3/4	74 1/4
I.B.M.	172 5/8	174 3/4
I.T.T.	63 3/8	64 3/4
Mobil Oil	50 1/2	51 1/4
Pfizer	73 3/8	73 1/4
Schlumberger	48 3/8	48 1/2
Texaco	43 3/8	43 1/8
Union Carbide	28	28 7/8
U.S.X.	37 1/8	38 1/2
Westinghouse	69 3/4	71 1/4
Xerox Corp.	80 1/8	81 3/4

CHANGES

Dollar : 6,11 F ↓

Le dollar a continué de baisser vendredi sur toutes les places financières pour coter 6,1080 F (contre 6,13 F) et 1,8275 DM (contre 1,8363 DM). Les affaires ont été calmes. Les cambistes attendent la publication du taux de progression révisé du PNB pour le deuxième trimestre.

FRANCFORT	20 août	21 août
Dollar (en DM) ..	1,8363	1,8275

TOKYO	20 août	21 août
Dollar (en yens) ..	143,75	143,35

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (21 août)	7 5/16-7 7/16 %
New-York (20 août)	6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	19 août	20 août
Valeurs françaises	102,2	102,9
Valeurs étrangères	133,9	134,5

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 août	20 août
Indice général	406,8	409,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	19 août	20 août
Industrielles	2 665,81	2 706,79

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	19 août	20 août
Industrielles	1 712,40	1 700,20
Mines d'or	422,90	429,30
Fonds d'Etat	86,18	85,40

TOKYO

	20 août	21 août
Nikkei Dow Jones	25 396,57	25 559,18
Indice général	2 107,84	2 129,31

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 20 août
Nombre de contrats : 90 525 (nouveau record)

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	99,70	99,65	99,50	99,50
Précédent	99,15	99,05	99	—

LA VIE DE LA COTE

BASF : UNE HAUSSE DE 3,7 % DE SON BÉNÉFICE AU PREMIER SEMESTRE. — Le groupe chimique ouest-allemand BASF a annoncé une hausse de 3,7 % de son bénéfice consolidé avant impôt, au premier semestre par rapport à la même période de 1986, à 1,442 milliard de deutschemarks contre 1,391 milliard. Le chiffre d'affaires consolidé a, quant à lui, diminué de 6,3 % pendant la même période pour revenir à 20,037 milliards de deutschemarks contre 21,395 milliards. Pour BASF, la diminution des ventes durant les six premiers mois est à imputer principalement à la baisse des prix et des cours des changes dans le secteur du gaz et du pétrole, des fibres et des produits de base pour fibres, ainsi qu'à la situation toujours insatisfaisante dans les domaines de la potasse, des sels et des engrais. Compte tenu de la stabilisation des prix et des cours de change, le chiffre d'affaires et le résultat devraient continuer de s'améliorer au deuxième semestre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,1025	6,1060	+ 40	+ 55	+ 85	+ 110	+ 330	+ 420
$ can.	4,6200	4,6250	− 67	− 42	− 117	− 81	− 339	− 285
Yen (100)	4,2450	4,2515	+ 137	+ 160	+ 269	+ 299	+ 890	+ 976
DM	3,3385	3,3405	+ 102	+ 262	+ 215	+ 522	+ 691	+ 1641
Florin	2,9630	2,9665	+ 58	+ 68	+ 122	+ 137	+ 429	+ 481
F.B. (100)	15,9650	15,9925	+ 136	+ 217	+ 305	+ 434	+ 1060	+ 1465
F.S.	4,0375	4,0365	+ 144	+ 162	+ 278	+ 306	+ 888	+ 966
L (1 000)	4,6065	4,6150	− 280	− 244	− 519	− 459	− 1048	− 936
£	9,9150	9,9250	− 199	− 156	− 396	− 331	− 1048	− 849

TAUX DES EUROMONNAIES

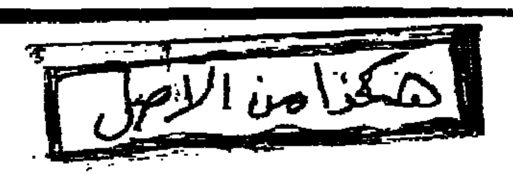
$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7	7 3/16	7 5/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8	4 1/8	4 1/4
Florin	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6 5/16	6 5/8	6 7/16	6 3/4	6 13/16	7 1/8
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 1/4	3 3/8	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4
L (1 000)	10 1/2	12 1/2	14	14 1/2	13 7/8	14 3/8	12 3/4	13 1/4
£	9 7/8	8 1/8	9 11/16	9 13/16	10	10 1/8	10 1/2	10 5/8
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8	8 1/8	8 3/8	8 3/4	9

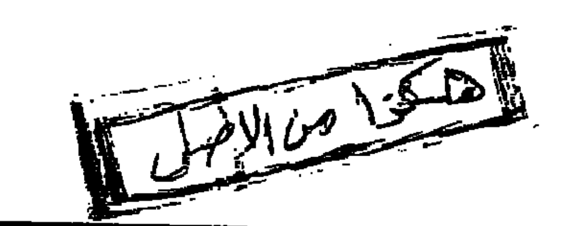
Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

Second marché





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

20 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1910	4,5 % 1973	1830 20	1923	1925	- 0 27
4290	C.N.E. 3%	4245	4249	4249	+ 0 09
1232	B.N.P. T.P.	1186	1186	1186	....
1124	C.C.F. T.P.	1126	1125	1125	- 0 08
1257	Créd. Lyon. T.P.	1253	1249	1249	- 0 32
3000	C.G.E. T.P.	3110	3125	3125	+ 0 48
1900	Renault T.P.	1920	1920	1920	....
2200	Rhone-Poul. T.P.	2185	2187	2187	+ 0 09
1210	St-Gobain T.P.	1240	1240	1240	....
1322	Thomson T.P.	1222	1221	1221	- 0 07
465	Accor	455 50	459	459	+ 0 77
525	Agence Havas	537	528	528	- 1 68
670	Air Liquide	685	676	676	- 1 31
2460	Alcatel	2325	2375	2375	+ 2 15
1950	Als. Superm.	2050	2020	2020	- 1 46
480	A.L.S.P.I.	465	470	470	+ 1 08
405	Alsthom ★	391	392	398 90	+ 2 02
2340	Arjom. Prioux	2450	2591	2584	+ 5 47
600	Aussedat-Rey	545	554	560	+ 2 75
1230	Aux. Entrepr. ★	1265	1269	1257	- 0 63
1130	Avions Dassault	1101	1101	1095	- 0 54
580	BAFIP	517	525	533	+ 3 09
370	Bail-Equipem. ★	374 90	371	366	- 2 37
820	Bail Investiss.	801	805	805	+ 0 50
525	B.N.P. C.I.	530	534	534	+ 0 75
650	Cie Bancaire	671	675	677	+ 0 89
460	Bazar H.-V.	480	478 10	480	....
520	Béghin-Say ★	490	490 20	491	+ 0 20
900	Berger (Me)	886	886	886	+ 0 11
705	Bic ★	720	725	729	+ 1 25
1380	B.I.S.	1350	1351	1390	+ 2 96
2750	Bongrain S.A.	2850	2880	2880	+ 1 05
1150	Bouygues	1194	1209	1209	+ 1 26
99	B.P. France	98	96 50	96 70	- 1 33
4840	B.S.N.	4875	4888	4920	+ 0 92
2290	Cap Gem. S. ★	2420	2418	2410	- 0 41
1280	Carnaud	1250	1264	1253	+ 0 24
3190	Carrefour ★	3290	3265	3275	- 0 46
178	Casino	168	170	168	....
145	Casino A.D.P.	135	136 80	136	+ 0 74
1250	C.C.M.C.	1325	1270	1270	- 4 15
880	Cetelem	823	846	839	+ 1 94
810	Cerus	764	782	782	+ 2 38
2010	C.F.A.O.	2010	2040	2045	+ 1 74
325	C.G.E.	340 80	338 50	338 50	- 0 67
1350	C.G.I.P. ★	1300	1296	1301	+ 0 08
1320	Chargeurs S.A.	1320	1330	1331	+ 0 83
78 50	Chiers-Châtil.	72 70	72 90	72 90	+ 0 28
1050	Ciments franç. ★	1010	1010	1012	+ 0 20
630	Club Méditer.	649	660	657	+ 1 23
174	Codetal ★	162	162	161	- 0 62
335	Cofimeg	320 50	330	340	+ 6 08
2250	Colas	2124	2137	2131	+ 0 33
260	Compt. Entrepr.	255	258	259	+ 1 57
675	Compt. Mod.	728	728	728	....
1180	Créd. Foncier	1239	1250	1256	+ 1 37
520	Crédit F. Imm.	520	523	520	....
145	C.C.F.	135 20	135 10	136	+ 0 59

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
790	Créd. Lyon. (CI)	765	765	765	....
1110	Crédit Nat. ★	1092	1092	1125	+ 3 02
240	Crouzet ★	233	230	231	- 0 86
2700	Damart S.A.	2830	2900	2950	+ 4 24
420	Darty ★	430	428	431	+ 0 23
355	Darty (DP)	360	355 10	356	- 1 11
2130	De Dietrich	2070	2090	2090	+ 0 97
340	Dév. P.d.C. (Li)	300	300	300	....
520	D.M.C.	526	535	562	+ 6 84
465	Drouot Assur.	463	461	461	- 0 43
2340	Docks France ★	2348	2330	2364	+ 0 68
2200	Dumez ★	1097	1082	1089	- 0 73
1210	Eaux (Gén.)	1260	1260	1268	+ 0 63
1210	Ecco ★	1222	1210	1233	+ 0 90
1050	Electro-Finan.	1040	1051	1059	+ 1 83
380	Elf-Aquitaine	369 50	370 10	367	- 0 67
345	— (certific.)	315	315	315	....
815	Epeda-B-Faure	898	909	913	+ 1 67
3690	Essilor	4000	4050	4052	+ 1 30
2860	Essilor Int. (DP)	2810	2825	2830	+ 0 71
500	Esso S.A.F. ★	470	479	470	....
2290	Eurafrance	2180	2175	2180	....
1430	Eurocom ★	1435	1437	1445	+ 0 70
3800	Euromarché	4075	4100	4115	+ 0 98
660	Europe n° 1 ★	634	620	627	- 1 10
1240	Exor	1166	1185	1190	+ 2 06
740	Facom	710	710	719	+ 1 27
1050	Fichet-bauche	1121	....	....	....
200	Finextel ★	202 80	201	200	- 1 38
178	Fives-Lille	152	155	155	+ 1 97
1260	Fromageries Bel	1266	1245	1260	- 0 47
1220	Gal. Lafayette ★	1230	1230	1255	+ 2 03
400	Gascogne	438 90	445	450	+ 2 53
2020	Gaz et Eaux	1900	2040	2050	+ 7 89
690	Géophysique ★	689	681	680	- 1 35
2300	Gerland	2380	2365	2385	+ 0 21
695	GTM-Entrepose	675	672	680	+ 0 74
695	Guyenne-Gas. ★	743	760	740	- 0 40
2800	Hachette ★	2739	2750	2750	+ 0 40
745	Hénin (La)	738	740	740	+ 0 27
1310	Hutchinson	1420	1411	1412	- 0 56
165	Imétal	170	172 10	172 10	+ 1 24
390	Imm. Plaine-M.	380	398	400	+ 5 26
4750	Inst. Mérieux	5180	5160	5160	- 0 39
520	Intertail ★	505	510	500	- 0 99
1370	Intertechnique	1411	1425	1425	+ 0 99
850	J. Lefebvre	850	855	869	+ 2 24
1710	Lab. Bellon	1745	1700	1715	- 1 72
1620	Lafarge-Coppée	1639	1650	1650	+ 0 67
1680	Labon ★	1500	1520	1550	+ 3 33
5400	Legrand	2720	2739	2760	+ 1 47
5000	Legrand (DP)	2330	2330	2340	+ 0 43
760	Leroy-Somer ★	771	776	787	+ 2 08
2000	Lesieur	1965	1989	1999	+ 1 73

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
825	Locabail Immob.	762	780	780	+ 2 36
595	Locafrance ★	598	599	601	+ 0 50
880	Locindus	861	861	862	+ 0 12
1160	L. Vuitton S.A ★	1181	1188	1192	+ 0 93
520	Luchaire	440	440	438	- 0 45
1450	Lyonn. Eaux ★	1480	1452	1486	+ 0 41
80	Mais. Phénix	64 26	65 80	67	+ 4 28
670	Majorette (Ly)	695	700	700	+ 0 72
480	Mar. Wendel ★	436	439	454	+ 4 13
1780	Martell	1917	1939	1939	+ 1 15
2160	Matra	2110	2095	2105	- 0 24
2150	Merlin-Gerin ★	2440	2470	2465	+ 1 02
3200	Michelin	321 90	327 90	327 50	+ 1 74
1310	Midi (Cie)	1212	1220	1223	+ 0 91
325	Midland Bk SA ★	310	312	306	- 1 29
1040	Min. Salsig. (Ma)	1235	1200	1200	- 2 83
51	M.M. Penarroya	57 50	57 60	57 60	+ 0 17
2800	Moët-Hennessy	2890	2825	2925	+ 1 21
85	Moulinex	72 50	73	71 60	- 1 24
995	Navig. Mixtes	959	966	966	+ 0 73
172	Nord-Est	155 50	158 60	158 60	+ 1 99
400	Nordon (Ny)	439	429 50	429 50	- 2 16
580	Nouvelles Gal.	535	544	543	+ 1 50
1170	Occident. (Gén.)	1075	1070	1070	- 0 47
1680	Omn.F.Paris	1525	1505	1517	- 0 52
200	Olida-Caby	202 50	204	207	+ 2 22
440	Opfi-Paribas	391 50	388	392	+ 0 13
3730	Oréal (L')	3850	3810	3853	+ 0 08
455	Paribas	426	425	427 50	+ 0 35
640	Paris-Réesc. ★	607	610	601	- 0 99
1390	Pechelbronn ★	1230	1221	1225	- 0 41
1390	Penhoet	1355	1352	1346	- 0 66
975	Pernod-Ricard	960	975	979	+ 1 98
1370	Peugeot S.A.	1633	1534	1629	- 0 25
13 50	Poclain	14 05	14	14 20	+ 1 07
2280	Poliet	2245	2215	2242	- 0 13
740	P.M. Labinal	755	750	750	- 0 66
3450	Presses Cité	3500	3481	3490	- 0 29
1130	Prétabail Sic.	1132	1127	1110	- 1 94
875	Primagaz	830	853	860	+ 3 61
655	Printemps ★	678	690	734	+ 8 26
1870	Promodès	1980	1990	2000	+ 1 01
265	Prouvost S.A ★	446 50	470	458 50	+ 2 69
1480	Radiotechn.	1582	1599	1620	+ 3 71
100	Raff. Dist. Total	100 50	100	100	- 0 50
2890	Redoute (La) ★	2958	2980	3050	+ 3 11
450	Robur financière	421	426	426	+ 1 19
1420	Roussel-Uclaf	1445	1470	1463	+ 1 04
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5440	5250	5250	- 3 49
235	Sade	221	229	229	+ 3 82
1940	Sagem	1926	1865	1865	- 3 17
450	Saint-Gobain	484	483 80	484 40	+ 0 08
1290	St-Louis B.	1268	1264	1265	- 0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1960	Salomon	1930	1935	1935	+ 0 26
1720	Salvepar	1610	1650	1650	+ 2 48
710	Sanofi	739	743	743	+ 0 54
790	S.A.T.	737	735	750	+ 1 76
1290	Saupiquet (Na)	1372	1370	1370	- 0 15
405	Schneider ★	391	391	391	....
115	S.C.O.A.	113 50	110 30	112	- 1 32
675	S.C.R.E.G.	706	690	701	- 0 71
880	Seb ★	929	925	939	+ 1 08
450	Sefimeg	443 50	436	438	- 1 24
1370	S.F.I.M.	1430	1430	1430	....
55	S.G.E.	61 65	61 50	61 50	- 0 24
530	Sign. Ent. El. ★	510	506	519	+ 1 76
970	Silic	936	931	931	- 0 53
590	Simco-U.P.H. ★	570	572	579	+ 1 58
425	Simnor (Li)	412	402	402	- 2 43
1200	Skis Rossignol	1171	1170	1177	+ 0 51
640	Siminco	597	600	596	- 0 17
430	Société Générale	426	425	425	- 0 23
230	Sodecco	215 50	215 50	215 50	....
245	Sodero (Na)	244 50	246	246	+ 0 61
2740	Sodexho	2825	2830	2825	....
150	Sogenal (Ny)	132 50	132	132	- 0 38
465	Sogerap	439	440	444	+ 1 14
2520	Somm-Allib. ★	2530	2559	2535	+ 0 20
815	Source Perrier	831	841	841	+ 1 20
980	Sovac ★	900	909	905	+ 0 56
570	Spie-Batignol.	518	526	525	+ 1 35
595	Strafor	594	575	580	- 2 36
300	Synthelabo ★	304 10	305	315	+ 3 58
590	Talca Luzenac	615	620	620	+ 0 81
3050	Tél. Elect.	3295	3300	3305	+ 0 30
1330	Thomson-C.S.F.	1212	1220	1218	+ 0 50
490	Total (CFP) ★	445	450	440	- 1 12
104	— (certific.)	96 05	99	99	+ 3 07
2030	T.R.T.	1930	1970	1970	+ 2 07
630	U.F.B.	635	640	640	+ 0 79
1120	U.I.C.	1121	1115	1130	+ 0 80
600	U.I.F.	602	610	610	+ 1 33
800	U.I.S.	808	808	808	....
290	U.C.B. ★	307	307	311	+ 1 30
670	Unibail	680	682	685	+ 0 74
590	Valeo	613	630	630	+ 2 77
58	Vallourec	58 50	56 40	57	- 2 56
490	Via Banque	455	460	464	+ 1 98
1030	Elf-Gabon	965	950	960	- 0 52
161	Amax Inc.	168	164 90	165	- 1 79
215	Amer. Express	230 50	232 20	231 10	+ 0 26
190	Amer. Teleph.	206 80	208 50	207	+ 0 10
168	Anglo Amer. C.	153 70	155	155	+ 0 85
720	Amgold	737	738	739	+ 0 27
1040	BASF (Akt)	1103	1120	1101	- 0 18
1140	Bayer	1165	1186	1186	+ 1 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
142	Buffelsfont.	134 50	134	134	- 0 37
255	Chase Manh.	266	263	263	- 1 13
90	De Beers	95	94 10	96	+ 1 05
2100	Deutsche Bank	2321	2344	2344	+ 0 99
87	Dome Mines	101 80	101 50	104 50	+ 2 65
1090	Dresdner Bank	1209	1207	1207	- 0 17
173	Driefontein Cté	160	161 80	161	+ 0 63
770	Du Pont-Nem.	785	778	778	- 0 89
555	Eastman Kodak	606	611	610	+ 0 66
74	East Rand	82	82 50	83	+ 1 22
290	Electrolux	290 10	292	292 30	+ 0 76
240	Ericsson	244	249 30	249 30	+ 2 17
575	Exxon Corp	600	609	609	+ 1 50
655	Ford Motors	673	666	666	- 1 04
110	Freegold	102	103 90	102 60	+ 0 59
110	Gencor	119	115 50	117	- 1 68
350	Gén. Electr.	384	391 50	387	+ 0 78
665	Gén. Belgique	629	626	628	- 0 16
515	Gen. Motors	569	569	571	+ 0 35
128	Goldfields	138	133 60	134	- 2 90
56	GdMetropolitain	53 50	52 80	52 80	- 1 31
94	Harmony	92 30	94	94	+ 1 84
43	Hitachi	50 40	51 10	51 20	+ 1 59
1050	Hoechst Akt.	1106	1104	1105	- 0 09
150	Imp. Chemical	151 20	149 20	149 20	- 1 32
1000	IBM	1062	1060	1063	+ 0 09
380	ITT	390 20	393 10	393 10	+ 0 74
162	Ito-Yokado	172 60	172 50	172 30	- 0 17
92	Matsushita	103	103 80	103 80	+ 0 78
1130	Merck	1244	1255	1255	+ 0 88
440	Minnesota M.	487 80	488	489	+ 0 25
320	Mobil Corp.	318	316 30	316 30	- 0 53
300	Morgan J.P.	311	316	316	+ 1 61
42700	Nestlé	42200	42260	42260	+ 0 14
215	Norsk Hydro	221	222 20	222 50	+ 0 68
280	Olsa	248	247 50	247 50	- 0 20
2030	Petrofina	2205	2210	2230	+ 1 13
590	Philip Morris	630	629	629	- 0 16
160	Philips	159 50	157	156	- 2 19
550	Quilmès	554	558	557	+ 0 54
845	Randfontein	814	797	800	- 1 72
845	Royal Dutch	817	823	818	+ 0 12
128	Rio Tinto Zinc	129 10	126 20	126	- 2 40
117	St Helena Co	106	106 60	105 50	- 0 47
295	Schlumberger	287	286 40	286 40	- 0 21
144	Shell transp.	134	135 20	135 20	+ 0 90
2200	Siemens A.G.	2251	2225	2215	- 1 60
164	Sony	213 80	215 50	215	+ 0 56
190	T.D.K.	214	211	209	- 2 34
24	Toshiba Corp.	28 20	27 10	27 05	- 4 08
415	Unilever	426 10	429 10	429 50	+ 0 80
335	Unit. Techn.	350 50	350 50	350	- 0 14
890	Vaal Reefs	845	866	865	+ 2 37
330	Volvo	344	349 10	349 10	+ 1 48
410	West Deep	385	380	380 50	- 1 17
460	Xerox Corp.	488 30	496	496	+ 1 58
1 38	Zambia Corp.	2 59	2 59	2 68	+ 3 47

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9155	..
Emp. 8,80 % 77	125 60	2 164
9,80 % 78/93	100 31	1 071
10,80 % 79/94	102 10	10 386
13,25 % 80/90	105 80	2 880
13,80 % 80/87	100 84	11 683
13,80 % 81/89	106 75	8 242
16,75 % 81/87	100 60	15 832
16,20 % 82/90	115 20	9 784
16 % juin 82	117 31	3 191
14,60 % fév. 83	115 40	7 240
13,40 % déc. 83	115 25	8 921
12,20 % oct. 84	109 70	10 596
11 % fév. 85	105 50	5 456
10,26 % mars 86	101 58	4 541
Métrologie I. 6 % 6/7	....	..
ORT 12,75 % 83	1765	..
OAT 10 % 2000	98 35	2 350
OAT 9,90 % 1997	101 40	6 808
OAT 9,80 % 1996	99 30	5 450
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	101 82	1 218
CNB Paribas	102	1 218
CNB Suez	102	1 218
CNI janv. 82	101 85	1 218
PTT 11,20% 85	102 20	7 429
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	104 90	2 234
CNT 9% 86	91 10	3 010
CRH 10,90% déc. 85	100 40	6 289

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1200	1170
Agache (Sté Fin.)	2425	2410
A.G.F. (St Cent.)	800	800
Applic. Hydraul.	815	846
Arbel	304 20	311
Astorg	395	395
Avenir Publicité	2650	2620
Bain C. Monaco	345	340
Banque Hypoth. Eur.	455	458
Béghin-Say (C.I.)	348	339
B.G.L.	615	610
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	655	670
B.N.P. Intercontin.	322	302 70
Bénédictine	5300	5200
Bon-Marché	946	990 d
B.T.P.	141	141
Cdif	775	813
Cambodge	840	840
C.A.M.E.	409	415
Campenon Bern.	411	415
Carbone-Lorraine	715	700
C.E.G.Frig.	660	665
Centen. Blanzy	2475	....
Centrest (Ny)	240	240
Cerabati	98	94 o
Chambourcy (M.)	1050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	148	158 60
C.I.C. (Financ. de)	318	317
C.I. Maritime	600	576
Cimes-Sistra	475	446 50
Citram (B)	650	610 o
Clause	603	604
Cofradel (Ly)	1840	....
Cogifi	435	440
Comiphos	600	636
Cie Industrielle	3850	3750
Comp. Lyon-Alem.	748	725
Concorde (La)	876	875
C.M.P.	36 50	35 o
Créd. Gén. Ind.	760	760
Cr. Universel (Cie)	709	699
Créditel	138	136 60
Darblay S.A.	589	589
Delalande S.A.	1060	1055
Delmas-Vielj. (Fin.)	1380	1380
Didot-Bottin	958	949
Eaux Bass. Vichy	1440	1353
Eaux Vittel	2770	2770
Economats Centre	610	610
Electro-Banque	360	360
Eli-Antargaz	636	600
E.L.M. Leblanc	925	925
Enelfi-Bretagne	277	277
Entrepôts Paris	673	608
Epargne (B)	3250	3210
Europ. Accumul.	70	72 40
Eternit	2589	2510
Finalens	276 60	287 50
FIPP	413	413
Fnac	920	900
Foncière (Cie)	561	567
Fonc. Lyonnaise	5700	5700
Foncina	550	550
Forinter	1145	1145
Fougerolle	351	350
France I.A.R.D.	347	342
France (La)	6960	6900
From. Paul Renard	500	510
GAN	1300	1315
Gaumont	560	511 o
Gévelot	877	876
Gr. Fin. Constr.	470	471
Gds Moul. Paris	361	360
Groupe Victoire	3350	3360
G. Transp. Ind.	611	647
H.E.F.	137	139
Immindo S.A.	494	490
Immivest	305	311
Immobail	402	414
Immobanque	665	660
Immob. Marseille	9990	9410
Immofice	512	512
Invest. (Sté Cent.)	3260	3230
Jaeger	220	220
Lafitte-Bail	473	464
Lambert Frères	257	257
Lille-Bonnières	1300	1252
Loca-Expansion	286	285
Locafinancière	376	371
Locatel	820	820
Louvre (Sté)	1696	1710
Machines Bull	46 95	46 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	250	237
Magnant S.A.	116	120
Maritimes Part.	386	375
Métal Déployé	416	430
Mors	151	148
Naval Worms	85	85
Navig. (Nat. de)	....	....
OPB Paribas	314	311
Optorg	238	248
Oréal (L') C.I.	2600	2695
Origny-Desvroise	1155	1156
Palais Nouveauté	984	980
Paribas-CIP	409	402
Paris France	300	300
Paris-Orléans	360	365
Partenben	760	760
Pasam. Risq. Div.	1315	1315
Pathé-Cinéma	655	665
Pechiney (cert. inv.)	339	337
Piles Wonder	925	990 d
Piper-Heidsieck	900	856
P.L.M.	162	170
Porcher	499	529
Promodis	1428	1450
Providence S.A.	1700	1700
Publicis	2580	2580
Raff. Souf. R.	150	136
Rhône-Poul. (c. inv.)	452	451
Ricqlès-Zan	300	300
Rochefortaise S.A.	560	569
Rochette-Cenpa	70	70 10
Rosario (Fin.)	900	900
Roudière	248	248
Rougier et Fils	96 40	90 70
Sacer	359	380
SAFAA	300	300
Safic-Alcan	896	905
SAFT	2095	2090
Saga	276 50	270
St-Gobain C.I.	445	450
Salins du Midi	541	580
Sanofi	....	....
Santa-Fé	181	181
Satam	157	158
Saulnes	66 10	66 60
Savoisienne (M)	263	....
SCAC	750	750
Sanelle Maubeuge	510	510
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	95	99 80
Sicli	276	280
Sicotel	320	320
Simim	251	250 80
Siph (Plant. Hévéas)	409	392 o
Sté Générale-CIP	418	419
Sofal financière	1842	1895
Soffo	450	....
Soficomi	782	778
S.O.F.I.P. (M)	146	....
Sofragi	1220	1212
Soudure Autog.	475	466 o
Sovabail	616	632
Speichim	37	10 55 o
S.P.I.	807	807
Suez (Fin. de)-CIP	1570	1558
Stami	889	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	2000	2000
Testut-Aequitas	525	530
Tour Eiffel	547	546
Ufiner S.M.D.	729	700
U.A.P.	2615	2650
U.T.A.	1730	1660 o
Veuve Clicquot	4000	3925
Vicat	1420	1410
Viniprix	1835	1900
Virax	187	186
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	130	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1100	....
Akzo	500	....
Alcan Alum.	220	245
Algemeine Bank	1507	....
American Brands	302	323
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	190	....
Bco Pop Espanol	430 10	443
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2340	....
B. Régl. Internat.	61500	61500
Br. Lambert	683	683
Canadian-Pacific	130	125 10
CIR	30	....
Commerzbank	952	960
Dart. and Kraft	383 80	383 90
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	603	598
Gén. Belgique	629	628
Gevaert	1255	....
Glaxo	171	171
Goodyear	455	450
Grace and Co	440	439
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	540	530
I. C. Industries	215	211
Johannesburg	1550	....
Kubota	24 50	25
Latonia	275	274
Midland Bank Plc	45	46
Mineral-Ressourc.	95	89
Nixdorf	2870	2850
Noranda	170 90	169 90
Olivetti	34 80	34 80
Pakhoed Holding	260	259
Pfizer Inc.	461	460
Procter Gamble	585	582
Ricoh Cy Ltd	49	50
Rolinco	319	319
Robeco	338 80	338 60
Rodamco	429	429
Saipem	20 80	19 80
Shell fr. (port.)	142	....
S.K.F. Aktiebolag	333	....
Steel Cy of Can.	124	....
Tenneco	358	....
Thorn EMI	65	65 10
Toray Indust. Inc	32 50	33 20
Vieille Montagne	950	960
Wagons-Lits	920	910
West Rand	28	27 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 80	4 05 o
Calciphos	325	320
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
Cogenitor	120	....
C. Occid. Forestière	181	....
Coparex	420	420
Dubois Inv. (Certo.)	995	995
Gachot	225	225
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Mecanservice	....	....
Nicolas	1120	1135
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	385	....
Rorento N.V.	152 50	154
S.M.T. Goupil	335	335
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	554	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	136 50	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1010	1010
Alain Manoukian	590	580
Asystel	600	610
B.A.C.	445	445
B. Demachy & Assoc.	780	784
B.I.C.M.	975	975
B.I.P.	645	646
Boilon Technologies	1188	1190
Bunei	765	765
Câbles de Lyon	1180	1170
Calberson	906	905
Cardif	2280	2250
C.D.M.E.	970	920
C. Equip. Elect.	325	325
C.E.G.I.D.	1525	1484
C.E.G.E.P.	226 50	225
C.E.P.-Communication	1350	1330
C.G.I. Informatique	870	835
Ciments d'Origny	619	617
C.N.I.M.	418	405
Dafsa	291	288
Dauphin O.T.A.	3080	3100
Demalay	2070	2120

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	915	901
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	290	290
Elect. S. Dassault	701	700
Elysées Investiss.	40 10	40 10
Expand	790	780
Filipacchi	600	597
Guintoli	999	999
Guy Degrenne	990	985
I.C.C.	264 40	263 80
IDIA	220	223
I.G.F.	207	209
IM Informatique	300	302
Int. Métal Serv. (IMS)	215	215
La Commande Electro.	678	660 d
Le gd livre du mois	370	380
Loca-Investissement	288	285
Locamic	370	370
Manutan	460	430
Merlin Immobilier	360	345
Métallurg. Minière	159	159
Mécalogie Internat.	468	468

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metroservice	240	242
M.M.B.	675	682
Molex	306 10	305
Navale-Delmas	695	690
Olivetti-Logabax	420	420
Om. Gest. Fin.	489	479
Petit Bateau	211	216
Petrofigaz	520	505
Pier Import	350	353 10
Razel	1528	1525
St-Gobain Emballage	1440	1435
St-Honoré Matignon	215	215
S.C.G.P.M.	209	223 50 d
Sema-Metra	647	648
S.E.P.	1580	1600
S.E.P.R.	1699	1694
Sligos	1480	1499
Sodinforg	1100	1100
Sofibus	369	369
Supra	1090	1025
TF 1	186	184
Valeurs de France	362	362

SICAV (sélection)

20/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	828 80	808 59
Actions France	482 10	464 67
Action Invest.	390 36	372 66
Actions sélectives	618 44	596 08
Aedificandi	638 45	615 37
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1273 99	1242 92
A.G.F. 5000	614 96	599 96
A.G.F. ECU	1078 27	1067 59
A.G.F. Interfonds	454 52	443 43
A.G.F. Invest	105 27	102 70
A.G.F. OBLIG.	1068 46	1063 14
A.G.F. Sécurité	10187 09	10187 09
Agimo	673 64	657 21
Alaaf	213 42	205 71
A.L.T.O.	184 39	177 73
Ameri-Gan	5944 58	5875
America-Valor	798 21	782 01
Amplitude	570 50	553 88
Arbitrages court terme	5453 06	5442 16 ♦
Argonautes	432 24	418 63
Associa Première	24718 02	24718 02
Assoric	1153 62	1153 62
Aurecic	1409 18	1368 14
Axa Europe	115 81	110 56
Axa Investissements	125 56	119 87
Bourse-Investiss.	469 70	448 40
Bred Associations	2645 65	2637 74
Bred International	100 87	98 89
Capital Plus	1856 24	1856 24
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	401 68	386 21
Cortal court terme	1255 53	1255 53
Cortal Intérêt trim.	1042 29	1022 36
Cortexa	953 60	910 36
Credinter	531 76	516 27
Drouot-France	709 07	676 92
Drouot-Investiss.	1178 07	1124 65
Drouot-Sécurité	260 27	248 47
Drouot-Sélection	135 40	129 26
Ecocic	1182 48	1165
Elicoop Sicav	11181 57	11181 57
Eli-Valeurs	9398 02	9188 80
Energie	294 65	281 48
Eparcic	2777 62	2772 07
Epacourt Sicav	4043 73	4033 65
Epargne Associations	24248 68	24212 36
Epargne-Capital	7803 06	7725 79
Epargne-Croiss.	1670 35	1626 64
Epargne-Industr.	798 03	761 84
Epargne-Inter	721 08	701 78
Epargne J	52862 60	52862 60
Epargne-Long-Terme	1743 14	1696 49
Epargne-Oblig.	186 50	181 51
Epargne-Quatre	1016	1016
Epargne-Unie	1341 11	1280 30
Epargne-Valeur	444 76	432 86
Eparoblig	1259 52	1257 01
Epsilon	1011 54	1001 52
Eurocic	9763 74	9619 45
Euro-Croissance	591 26	574 04
Eurodyn	1138 18	1100 75
Euro-Gan	5169 28	4934 87
Extrême Orient Sicav	589 24	572 08
Finord Placement	60151 54	59971 63
Finord Valorisation	13293 62	13032 96
Fonsicav (div. par 10)	10743 70	10743 70
Foncival	270 52	258 25
France-Gan	6387 76	6098 10
France-Garantie	273 53	272 98 ♦
France-Investiss.	517 35	493 89
France-Net	120 04	118 65 ♦
France-Obligations	431 96	427 68
Francic	414 50	402 43
Francic Pierre	100 38	97 46
Francic Régions	1124 39	1091 64
Fructi-Associations	1330 51	1330 51
Fructicapi	303 84	298 36
Fructicourt	105044 83	105044 83
Fructidor	247 27	243 62
Fructifrance	824 34	804 23

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructimmo	248 70	248 70
Fructivalor	554 17	540 65
Fructivar	81991 21	81786 74
Fructi ECU	568 85	560 44
Fructi-Première	10990 42	10828
Futuroblig	1040 92	1039 68
Gestilion	56849 19	56707 42
Gestion Amérique	389 33	371 68 ♦
Gestion Orient	193 69	184 91 ♦
Gestion Sécuricourt	10558 44	10453 90
Gestion Sicavimmo	763 58	728 95 ♦
Gestion Uni-Japon	1555 82	1485 27 ♦
Gestion Associations	164 03	160 42 ♦
Gestion Mobilière	770 65	735 70
Gest. Rendement	470 28	448 95 ♦
Gest. Sél. France	741 53	707 90 ♦
Haussmann Associat.	1185 74	1185 74
Haussmann court terme	1193 20	1193 20
Haussmann Epargne	1357 33	1357 33
Haussmann Europe	2290 02	2207 25
Haussmann France	1064 85	1026 36
Haussmann Oblicroiss.	1278 43	1278 43
Haussmann Obligation	1481 01	1427 48
Horizon	1169 83	1135 76
I.M.S.I.	807 54	579 99 ♦
Indo-Suez Valeurs	796 32	760 21 ♦
Interoblig.	11807 02	11352 90
Intersélect France	477 28	455 64
Intervaleurs indust.	680 08	649 24 ♦
Invest. net	14268 29	14238 81
Invest. Obligataire	17687 14	17651 84
Japacic	187	181 55
Jeune épargne	238 40	234 88
Laffitte-Amérique	289 16	276 05
Laffitte-crt-terme	58242 56	58242 56
Laffitte-Expansion	889 38	849 05
Laffitte-France	342	326 49
Laffitte-Immobilière	256 65	245 01
Laffitte-Japon	365 12	348 56
Laffitte-Oblig.	144 68	138 12
Laffitte-Placements	63543 35	63543 35
Laffitte—Rend.	217 38	207 52
Laffitte-Tokyo	1381 95	1319 28
Lion-Associations	11311 38	11311 38
Lion court terme	114142 63	114142 63
Lion-Institutionnels	22803 21	22546 84
Lionplus	70916 57	69620 37
Livret portefeuille	684 93	664 98
Méditerranée	187 47	178 97
Minimex	25499 69	25499 69
Mondiale Investissem.	482 37	460 50
Monecic	5508 58	5508 58
Monedon	50934 17	50934 17
Moné J.	54585 03	54585 03
Monelaffitte	266058 59	266058 59
Monevalor	62209 90	62209 90
Multi-Obligations	428 83	409 38 ♦
Mutuelle Unie Sél.	163 71	156 29
Natio.-Assoc.	6539 69	6526 64
Natio.-Epargne	13415 90	13283 07
Natio.-Immobilier	1021 96	994 61
Natio.-Inter.	1148 53	1119 76
Natio.-Obligations	541 33	528 84
Natio.-Patrimoine	1524 82	1484 01
Natio.-Placements	63964 89	63964 89
Natio.-Revenu	1015 10	1005 05
Natio.-Sécurité	56099 50	56099 50
Natio.-Valeurs	744 94	725
Nippon-Gan	5622 40	5367 45
Nord-Sud Développ.	1179 23	1176 88 ♦
Normet IF	13426 77	13163 50
Oblicic Régions	1013 95	998 97
Oblicoop Sicav	1377 07	1350 07
Obligations Convert.	455 35	434 70
Oblilion	1077 80	1067 13
Optimavalor	665 86	635 75
Paramérique	560 38	534 97
Parurope	866 31	827 03
Paribas Epargne	15433 83	15403 02
Paribas France	107 34	104 21 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	110 81	107 58 ♦
Paribas Patrimoine	574 13	550 72 ♦
Paribas Revenu	93 47	92 54
Parnasse-Valor	1079 29	1078 21
Patrimoine-Retraite	1621 18	1589 39
Pierre Placements	247 48	246 25
Pierre Investiss.	768 25	733 41
Placement A	1069 73	1069 73
Placement crt-terme	70248 35	70248 35
Placement J	54991 22	54991 22
Placement Premier	51971 64	51971 64
Placements Rendement	11585 60	11585 60
Placements Sécurité	104645 54	104645 54
Planinter	1028 37	1003 29
Première Obligations	10450 52	10429 66
Priv'Association	21520 61	21520 61
Province Investiss.	563 10	537 57
Quartz	115 73	112 88
Rentacic	162 65	160 25
Revenus Trimestriels	5465 83	5401 81
Revenu Vert	1125 29	1124 16
Rivoli Plus	1067 08	1018 69
St-Honoré Assoc.	14030 52	13960 72
St-Honoré Bio-aliment.	889 30	858 52
St-Honoré Pacifique	602 42	575 10
St-Honoré P.M.E.	492 05	469 74
St-Honoré Réel	11331 74	11286 59
St-Honoré Rendement	11335 48	11279 08
St-Honoré Services	525 73	505 51
St-Honoré Technol.	810 80	774 03
St-Honoré Valor	12139 29	12042 95
Sécuricic	10914 77	10903 87
Sécur. Mobilière	402 37	384 12 ♦
Sélect Taux	10467 97	10467 97
Sélection Croissance	564 06	547 63
Sicacden (Caisse BP)	732 11	721 29
Sicav-Associations	1396 37	1396 28
S.F.I. fr. et étr.	667 65	648 20
Sicav 5000	363 15	353 43
Silvafrance	587 39	571 67
Sivam	450 51	438 45
Sivarente	207 99	205 93
Silvinter	465 21	443 03
S.N.I.	1368 10	1328 25
Sogepargne	382 34	368 62
Sogepremière	83662 35	81808 11
Sogerac	49622 77	48177 45
Sogevalor	77482 30	76638 43
Sogevar	1178 19	1124 76
Soginter	1403 14	1339 51
Soleil Investiss.	502 48	479 69
Technocic	1198 24	1163 34
Techno-Gan	6512 56	6217 24
Trilion	5048 11	4998 13
U.A.P. Investiss.	442 12	426 14
Uni-Associations	111 10	111 10
Unifrance	490 17	467 94
Unifoncier	1277 86	1219 91
Uni-Garantie	1285 07	1259 85
Unigestion	950 16	907 07
Uni-Régions	3174 42	3030 47
Universe	2129 08	2059 08
Univar	179 47	179 47
Univers-Actions	1059 35	1024 52
Univers-Obligations	1580 50	1509 19
Valorem	557 32	543 73
Valoblig	60197 57	59601 55
Valorg	1518 14	1516 62
Valréal	79624 73	79584 94

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 177	6 130	5 880	6 380
ECU	6 928	6 920	....	....
Allemagne (100 DM)	334 200	333 920	324	342
Belgique (100 F)	16 090	16 070	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	296 590	296 360	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	86 860	86 590	83	90
Norvège (100 k)	91 500	91 290	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 928	9 900	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 405	4 400	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 618	4 609	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	403 100	402 830	391	411
Suède (100 krs)	95 770	95 430	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 540	47 493	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 919	4 930	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 282	4 253	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 639	4 621	4 450	4 900
Japon (100 yens)	4 228	4 240	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/8
Or fin (kilo en barre)	90900	90200
Or fin (en lingot)	90750	89850
Pièce française (20 fr)	529	536
Pièce française (10 fr)	355	360
Pièce suisse (20 fr)	605	605
Pièce latine (20 fr)	524	522
Souverain	653	653
Pièce de 20 dollars	3120	3090
Pièce de 10 dollars	1680	1580
Pièce de 5 dollars	900	895
Pièce de 50 pesos	3470	3435
Pièce de 10 florins	541	540
Or Londres	457 65	457 40
Or Zurich	458 50	456 50
Or Hongkong	458 96	457 75
Argent Londres	76 61	77 57

Le Monde

Plus de 12 milliards de francs d'allégements d'impôts pour les particuliers en 1988

En 1988, les impôts payés par les particuliers sur leurs revenus de 1987 baisseront du fait de la décision gouvernementale – confirmée jeudi 20 août par M. Juppé – de réduire presque tous les taux du barème de l'impôt sur le revenu : de 4 % sur les tranches du barème comprises entre 10 % et 45 %, de 2 % pour les tranches au-delà de 45 %. Le barème 1987 démarrant à 0 %, puis étant suivi d'une tranche à 5 %, on voit que la quasi-totalité du barème de l'impôt sur le revenu sera réduit.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos éditions du 21 juillet, le taux de 58 % deviendra un taux à 56,8 %. Innovation : des décimales vont être introduites. Les autres tranches verront leur taux passer de 55 % à 53,9 %, de 50 % à 49 %, de 45 % à 43,2 %, de 40 % à 38,4 % (...), de 20 % à 19,2 %, de 15 % à 14,4 %, de 10 % à 9,6 %.

M. Juppé n'a pas dit si les limites supérieures des tranches du barème seront relevées comme chaque année pour corriger les effets de l'inflation et éviter qu'une hausse des revenus purement nominale – puisque annulée par celle des prix – ne soit imposée. Selon nos informations, le relèvement des tranches sera de 3,3 %. Il correspondrait donc exactement au taux d'inflation prévu par l'INSEE en moyenne annuelle pour 1987. Les tranches du barème de cette année avaient été légèrement sous-corrigées : 2,4 %, alors que l'inflation avait atteint 2,7 % en 1986.

A qui profitera cette réduction qui coûtera 8 milliards de francs au budget de l'Etat ?

La réduction des taux annoncée (4 % et 2 %) concerne chaque tranche du barème à l'exception des deux premières. C'est dire qu'un gros contribuable bénéficiera des réductions de tous les taux du barème. Son revenu est en effet découpé en tranches, chacune d'elles étant imposée à des taux différents et croissants. En d'autres termes, la réduction de 2 % qui s'appliquera aux tranches au-delà de 45 % n'empêchera pas les gros contribuables de bénéficier des réductions de 4 % accordées aux tranches basses et moyennes du barème. Il faudra calculer dans chaque cas la baisse effective moyenne qui pour les très hauts revenus sera évidemment comprise entre 2 % et 4 % (aux environs de 2,5 % à 3 %) et pour les revenus moyens sera pratiquement de 4 %.

Grosso-modo, on estime que 1 % des foyers imposables (250 000) paient actuellement le quart de l'impôt sur le revenu. Une baisse d'environ 2,5 % à 3 % du taux, qui s'appliquera à ces catégories représentera 1,5 milliard de francs de perte pour l'Etat sur 8 milliards de francs. Le reste, soit 6,5 milliards, bénéficierait aux catégories intermédiaires qu'il est impossible d'appeler « cadres ». M. Juppé ne le fait d'ailleurs pas – puisqu'elles comprennent notamment les commerçants, artisans, professions libérales, classés par le fisc dans les catégories BNC (bénéfices non commerciaux) et BIC (bénéfices industriels et commerciaux).

Voilà donc pour l'opération « baisse de l'impôt sur le revenu 1988 » qui suit celle de 1987 (exonération de 2 millions de familles, allégement d'impôt pour 1,8 million d'autres familles modestes, allégement minimal de 3 % pour tous les contribuables, taux maximum du barème ramené de 65 % à 58 %, toutes mesures auxquelles il faut ajouter la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes).

A ces 8 milliards de francs de baisse de l'impôt sur le revenu prévus pour 1988 s'ajoutent plusieurs mesures bénéficiant aussi aux particuliers : abattement fiscal pour les aides à domicile accordées aux personnes âgées (1 milliard), effets du plan Méhaignerie d'encouragement à la construction (900 millions), dégrèvement de taxe d'habitation entraîné par l'exonération d'impôt sur le revenu de 2 millions de contribuables (1,9 million), suppression de la retenue à la source sur les revenus d'obligations (500 millions). Soit au total 4,3 milliards de francs. On en arrive à 12,3 milliards de francs qui vont bénéficier aux particuliers en 1988.

Ces réductions s'ajouteront aux 16 milliards de francs de baisse dont bénéficient les particuliers cette année. Il reste que les Français reperdront – et au-delà – sur ces deux années en cotisations sociales supplémentaires les allégements d'impôts qui leur sont consentis.

AL. V.

L'enquête sur la morte de l'autoroute A 6

L'adolescente serait « tombée d'une voiture »

La gendarmerie de Mâcon (Saône-et-Loire) a reçu une lettre anonyme indiquant que Marthe Buisson, seize ans, dont le corps a été découvert, le 15 août, au bord de l'autoroute A 6, était *« tombée d'une voiture »*.

Postée de Lyon, la lettre précise qu'il s'agit d'une *« grosse voiture blanche immatriculée dans le Rhône »* et en donne le numéro minéralogique. Vérifications faites, ce numéro ne correspond pas à celui d'une grosse voiture blanche. Le véhicule appartient à une automobiliste qui a été mis hors de cause.

Les enquêteurs prennent, cependant, la lettre anonyme au sérieux. Il semble, en effet, que son auteur soit une personne âgée, et ils retiennent l'hypothèse d'une erreur commise dans le relevé de la plaque minéralogique du véhicule décrit dans la lettre.

A partir de cet unique témoignage, un nouvel appel à témoins garantissant l'anonymat aux informateurs éventuels a été lancé. Si l'adolescente est effectivement tombée d'une voiture, la chute, estiment les enquêteurs, n'aurait pas dû passer inaperçue, à un moment où le trafic, sur l'autoroute A 6, dépassait les 2 000 véhicules par heure.

Quand « l'Humanité » publie Jean d'Ormesson...

L'écrivain Jean d'Ormesson figurera-t-il un jour au Panthéon des transfuges littéraires ? L'espace d'une publication, l'académicien a abandonné les colonnes sur papier glacé du *Figaro Mmagazine* pour le grain plus rêche des pages de *l'Humanité*.

L'organe central du PCF publie en effet dans son édition du 21 août un texte de M. Jean d'Ormesson. Ce texte inédit, intitulé « Gloire et destin de la ville » fait partie d'une série sur les cités lancées le 1er juillet. Plusieurs auteurs français et étrangers, parmi la centaine sollicitée, ont accepté d'écrire à leur guise sur la ville de leur choix. M. d'Ormesson aura donc côtoyé dans les colonnes de *l'Humanité* l'écrivain brésilien Jorge Amado, l'Italien Giuseppe Bonaveri, le Cubain Lissandro Otero et... Frédéric Dard, le père de San Antonio.

« Jean d'Ormesson est quelqu'un qui compte dans la littérature française d'aujourd'hui, indique M. Jack Dion, qui a supervisé la série pour *l'Humanité, nous n'avons fait aucun tri de caractère politique. »*

L'Humanité indique que *« Jean d'Ormesson, ancré sur le plan littéraire dans les traditions et valeurs culturelles françaises sûres, a permis au roman de s'enrichir d'un apport personnel attrayant profondément humain »*.

L'écrivain ainsi distingué méditera sans doute longuement cet éloge de *l'Humanité*. *« J'aurais été enchanté, si j'avais été rédacteur en chef au* Figaro, *d'accueillir un écrivain communiste »*, a précisé l'auteur de *Tous les hommes en sont fous...*

Nominations d'évêques

Mgr Louis Cornet, à Meaux

Le pape a nommé évêque de Meaux, le jeudi 20 août, Mgr Louis Cornet, qui était évêque du Puy. Il succède à Mgr Guy Gaucher, déchargé pour raisons de santé, en mai dernier, de l'administration d'un diocèse qui avait été troublé par la double démission anticipée, en 1986, de Mgr Louis Kuehn et de son auxiliaire Mgr Yves Bescond.

[Né le 31 octobre 1923 à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), Mgr Louis Cornet a été ordonné prêtre à Autun en 1948. Vicaire de paroisse à Gueugnon et à Louhans, supérieur du grand séminaire d'Autun en 1964, curé de la basilique de Paray-le-Monial en 1970, il a été nommé évêque du Puy en 1978. Mgr Cornet préside depuis 1985 la commission épiscopale enfance-jeunesse et, à ce titre, suit l'activité de tous les mouvements de jeunesse catholique.]

Mgr Raymond Séguy à Autun

D'autre part, Jean-Paul II a nommé évêque d'Autun, Mgr Raymond Séguy, qui était évêque de Gap. Il succède ainsi à Mgr Armand Le Bourgeois, qui avait atteint la limite d'âge.

[Né le 8 décembre 1929 à Rieupeyroux (Aveyron), Mgr Raymond Séguy a été ordonné prêtre à Rodez en 1954. Il a été dans son diocèse aumônier de mouvements d'action catholique, et, à partir de 1977, curé de Sévrac-le-Château. Il a été nommé évêque de GAP en 1981. Il est membre de la commission épiscopale du monde rural.]

La France achète un quatrième AWACS

Le ministère de la défense a annoncé, jeudi 20 août dans un communiqué, qu'il vient de passer commande à la société Boeing d'un quatrième avion AWACS E3.

« Il s'agit d'une levée d'option dans les conditions qui avaient été prévues par le contrat passé le 26 février 1987 et qui comportait déjà la commande de trois appareils », précise-t-il. Le contrat concernant les trois premiers avions avait été annoncé pour un montant de 5,75 milliards de francs français, y compris les pièces de rechange, le simulateur et les équipement annexes. Le prix du quatrième appareil n'a pas été communiqué. Dérivé du Boeing-707 civil, le AWACS E3 est capable de détecter des avions dans un rayon variant, selon l'altitude, entre 400 et 600 kilomètres.

Championnats d'Europe de natation

Le record-revanche de Caron

Étonnant Stephan Caron. Dépossédé jeudi 20 août de son titre de champion d'Europe du 100 mètres nage libre, il a pris sa revanche, vendredi 21 août, dès les éliminatoires du 4 × 100 mètres.

Le nageur rouennais a battu en 49 s 51 le record d'Europe du 100 mètres que détenait l'Allemand de l'Est Joerg Woithe depuis 1983 (49 s 58).

Grâce à son exploit dans le premier relais, l'équipe de France a amélioré le record national du 4 × 100 mètres en 3 mn 22 s 90.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 août

Bien orienté

Le marché parisien est resté bien orienté, vendredi matin, alors même que la liquidation générale du mois d'août commençait. A la fin de la séance préliminaire, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,5 %.

Hausse de DMC (+ 4,8 %), des grands magasins (BHV, Galeries Lafayette), de Valéo et Compagnie bancaire. Le calme revient sur Prouvost avec 15 300 titres échangés et 2,2 % de baisse.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	459	467	468
Agence Havas	528	530	530
Air Liquide (L')	676	678	682
Bancaire (Cie)	677	691	690
Bongrain	2880	2890	2895
Bouygues	1209	1210	1200
B.S.N.	4920	4950	4940
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1331	1349	1346
Club Méditerranée	667	662	663
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	4062	4070	3990
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1486	1471	1470
Michelin	327 50	332 60	335 50
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2925	2934	2925
Navig. Mixtes	966	983	988
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	979	985	990
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	484 40	486	486
Sanofi	743	747	747
Source Perrier	841	852	849
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	1970	1990	1990
Valéo	630	638	640

Le numéro du « Monde » daté 21 août 1987 a été tiré à 448 240 exemplaires

A B C D E F G

AFRIQUE DU SUD

Au moins 60 mineurs tués dans un accident d'autocar

Queenstown (Afrique du Sud), *(AFP)*. – Au moins soixante mineurs noirs ont été tués et une trentaine blessés vendredi 21 août à l'aube lorsque l'autocar dans lequel ils se trouvaient est tombé dans un précipice entre Queenstown et Port-Elizabeth (côte sud du pays), a annoncé la radio d'État sud-africaine (SABC).

L'autocar transportait des mineurs qui venaient d'Odendaalsrus, près de Welkom, dans l'État libre d'Orange.

Quatre détenus s'évadent de la prison de Caen

Avec l'aide de complicités extérieures, quatre détenus se sont évadés, le jeudi après-midi 20 août, de la maison d'arrêt de Caen et ont pris la fuite à bord d'une camionnette. Alors qu'ils participaient à une séance de sport, les quatre détenus ont utilisé, pour franchir le mur d'enceinte de la prison, une échelle fournie par le complice qui pilotait la camionnette.

Les quatre évadés qui, selon la police, seraient armés, sont Michel Pomez, cinquante-quatre ans, André Placé, trente et un ans, Michel Gomez, quarante ans et José Dos Santos, vingt-sept ans, condamnés pour attaques à main armée et hold-up.

Entre Recquignies et Jeumont (Nord)

La mort dans le train

LILLE
De notre correspondant

Une fillete de deux ans est morte, le mercredi 19 août au CHR de Lille, après être restée coincée pendant une demi-heure sur le marchepied d'un train de la ligne Jeumont-Valenciennes. Mme Sylvie Lagarde, substitut du procureur de la République au tribunal d'Avesnes, qui s'est rendue sur place avec les enquêteurs, jeudi soir, n'a pas, pour l'instant, jugé *« opportun dans l'immédiat »* d'ouvrir une information. Elle prendra sa décision au vu des résultats de l'enquête de police.

Il est 19 h 27, mardi soir 18 août, en gare de Recquignies près de Jeumont (Nord), un simple arrêt à cette heure-ci, car il n'y a pas de personnel en soirée. Un omnibus en provenance de Valenciennes s'arrête le long du quai. Seule avec ses deux jeunes enfants à bord de la dernière voiture, Mme Véronique Baron, vingt-six ans, s'apprête à descendre. Elle sort d'abord la poussette de son dernier-né, Daniel, un an. Au moment où elle se retourne pour faire descendre la petite Virginie, deux ans et demi, il est trop tard. Les portes se referment sur la fillette et le train démarre : Virginie est coincée sur le marchepied intérieur, entre la porte coulissante et la main courante verticale. C'est là qu'on la trouvera plus d'une demi-heure plus tard, inanimée, alors que le train était déjà remisé sur une voie de garage en gare de Jeumont.

La maman se précipite sur la route pour chercher du secours. Deux automobilistes s'arrêtent. L'un d'eux tente de faire fonctionner le téléphone de secours près du passage à niveau : en vain. Seconde tentative à partir d'une maison voisine : la gare de Jeumont, terminus du train, ne répond pas. On se précipite par la route vers la gare et on alerte les pompiers. Panique, affolement, mauvais renseignements ? Il faudra fouiller deux trains avant qu'un témoin découvre le corps sans vie de la fillette.

Les secouristes parviendront à rétablir les battements du cœur de l'enfant. Mais Virginie, transportée immédiatement à l'hôpital de Maubeuge, puis le lendemain au centre de réanimation de Lille, est *« cliniquement morte »*. Son décès sera constaté mercredi dans l'après-midi.

Cet accident pose plusieurs question auxquelles les enquêteurs s'efforceront de répondre pour déterminer s'il s'agit d'un simple concours de circonstances malheureuses ou s'il y a responsabilité humaine. Alors que la SNCF ordonnait de son côté une enquête administrative, le substitut du procureur au tribunal d'Avesnes-sur-Helpe et les policiers procédaient, jeudi soir, à une reconstitution qui toutefois n'avait rien d'officiel, puisque aucune information judiciaire n'était à ce moment-là ouverte.

L'une des interrogations les plus graves porte sur la fermeture des portes. A bord de cette rame de transport régional, mise en service dans le Nord depuis deux ans mais utilisée depuis une dizaine d'années à Paris, les portes coulissantes sont à fermeture semi-automatique, l'opération étant commandée par un agent d'accompagnement qui doit descendre sur le quai pour s'assurer qu'il peut le faire en toute sécurité pour les usagers. L'agent est-il descendu sur le quai ? Si oui, pourquoi n'a-t-il pas vu la fillette ? Se trouvait-il dans un angle mort à cause de la courbure du quai ? Les enquêteurs devront déterminer aussi pourquoi les appels téléphoniques n'ont pas abouti.

JEAN-RENÉ LORE.

EN BREF

● **La mort du cardinal Bueno y Montreal, ancien archevêque de Séville.** – Archevêque de Séville (Espagne), démissionnaire en 1982, le cardinal José Maria Bueno y Montreal est mort, le 20 août, à Pampelune, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait été nommé cardinal par Jean XXIII, en 1958. Sa mort ramène la composition du Sacré Collège des cardinaux à cent quarante membres, dont cent cinq âgés de plus de quatre-vingts ans, électeurs du pape en cas de conclave.

● **Un Boeing pour la « guerre des étoiles » :** Un Boeing 767 spécialement équipé pour la *« guerre des étoiles »* vient de sortir des ateliers de Seattle (Etats-Unis). L'appareil, qui devait effectuer ce vendredi 21 août, son premier vol, sera l'objet d'un programme d'essais dans les deux ans qui viennent. Il s'agira notamment d'expérimenter le système de détection de chaleur hypersophistiqué installé à bord d'une coupole de 21 mètres de long qui permettra d'indentifier les têtes nucléaires entrant dans l'atmosphère. En raison de son aspect particulièrement « rond », l'appareil a été surnommé « le gros guppy », du nom d'un poisson ventru. – *(AFP - UPI)*

● **Un avion de tourisme s'écrase en Haute-Savoie : quatre morts.** – Les quatre passagers d'un avion de tourisme ont été tués, le vendredi 21 août, lorsque leur appareil s'est écrasé sur le territoire de la commune de Saint-Jean-de-Tholoné (Haute-Savoie).

● **Un Jaguar s'écrase près des Baux-de-Provence.** – Un avion Jaguar, du centre d'essai en vol d'Istres, s'est écrasé au sol, jeudi 20 août vers 14 heures, près des Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), faisant huit blessés légers, un pilote et sept civils, a-t-on appris auprès des pompiers d'Aix-en-Provence. Selon le capitaine Marc Aillaud, chef d'état-major des corps des pompiers, cet accident s'est produit non loin d'une auberge.

● **Collision en Sicile entre un yacht et un cargo : un mort.** – Un voilier italien avec treize personnes à bord a été éperonné dans la nuit du 19 au 20 août par un cargo non identifié, dans le détroit de Sicile, provoquant la mort d'une femme. Les douze autres passagers ont dérivé pendant quarante-huit heures sur un canot avant d'être recueillis par un pétrolier turc qui les a ramenés en Sardaigne. – *(AFP.)*

● **Un policier toulousain inculpé de proxénétisme.** – Le sous-brigadier Christian Sentenac, quarante-trois ans, policier au commissariat central de Toulouse, a été inculpé, le mercredi 19 août, de proxénétisme, ainsi que ses deux complices Claude Gallais, quarante-deux ans et Jean-Louis Christoni, quarante et un ans. Les trois hommes tiraient profit d'une dizaine de jeunes femmes installées à Puigcerda, une petite ville de la Cerdagne espagnole, près de la principauté d'Andorre. Ils ont été écroués à la maison d'arrêt de Toulouse.

